Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14938 7 F

VENDREDI 5 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Incohérences militaires

L'ORDRE bipolaire du monde, issu de la « guerre froide », a laissé la place à un éparpillement des menaces qui pointent dans toutes les directions, comme autant de jonchets japonais.

C'est l'appréciation portée sur l'état de la planète en 1993 par des responsables militaires à l'Ouest et, pourtant, chaque pays, pris dans l'étau de ses propres difficultés financières, réagit au coup par coup, sans beaucoup de cohérence entre le constat et les remèdes. D'une part, le nouveau rôle de l'ONU exige de ses membres des moyens supplémentaires pour intervenir sur un nombre accru de théâtres d'opérations et, d'autre part, la plupart des puissances censées lui fournir l'« outil » militaire au service de son action (maintien de la paix et humanitaire) réduisent – austérité oblige – leurs panoplies.

LE même jour, en effet, l'Allemagne et les Etats-Unis ont annoncé l'imminence de coupes radicales dans leur effort de défense. Outre-Rhin, le gouvernement a décidé de suspendre ses commandes d'armement, dans l'espoir d'épargner 1 milliard de marks avant la fin de l'année, et de prévoir une déflation des effectifs militaires supérieure à celle qui avait été projetée dès la réunification. Outre-Atlantique, la nouvelle administration Clinton envisage de tailler, plus que ne l'avait déjà proposé M. George Bush, dans le budget de la défense, qui sera connu le 23 mars prochain. Quelque 60 milliards de dollars en cinq ans seraient épargnés, au lieu des 50 avancés par l'ancien président avant son départ de la Maison Blanche, et la baisse des effectifs dépasserait les 85 000 hommes déjà programmés.

Outre-Manche, en revanche, le premier ministre John Major revient sur ses propos de septembre 1992, qui annonçaient la dissolution de quatre régiments, et il prévoit, pour un coût de 80 millions de livres, de renforcer de quelque 5 000 engagés les unités de combat actuelles dans l'armée de terre britannique.

A l'Allemagne et aux Etats-Unis, la France emprunte l'idée d'un plan de déflation globale de ses effectifs – pas moins de 50 000 hommes en trois ans dans la seule armée de terre – en diminuant fortement le nombre de ses appelés. Mais elle s'inspire aussi du Royaume Uni, en cherchant à embaucher davantage de professionnels, avec 10 000 engagés recrutés d'ici à 1997.

Face à une demande croissante de l'ONU, qui déploie, à ce jour, soixante mille « casques bleus » (dont dix mille Français) pour treize missions différentes et qui a besoin de renouveler ses forces tous les six mois, les pays « contributeurs » conçoivent des politiques militaires qui manquent pour le moins de logique. Face à des risques réels et plus nombreux – comme en témoignent la difficile recomposition du paysage stratégique dans l'ancien empire soviétique, la prolifération des armes de destruction massive, la misère ou l'échec de la démocratie dans certains pays du tiers-monde –, les panoplies de défense, au sein des Etats développés, ont bien du mal à s'adapter au contexte nébuleux, ambigu et instable de la crise mondiale.

M 0147 - 0205 0 - 7,00 F

Face aux nouvelles tensions dans le SME

La Bundesbank baisse ses taux directeurs

Après la dévaluation de 10 % de la livre irlandaise, le 30 janvier, la couronne danoise faisait, jeudi 4 février, l'objet d'attaques spéculatives au sein du système monétaire européen (SME). La livre sterling était tombée mercredi à son plus bas niveau historique. Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi à Francfort, a ramené le taux de l'escompte de 8,25 % à 8 %, et le taux Lombard de 9,50 % à 9 %.

La crise monétaire du mois de septembre n'est toujours pas terminée. Après le choix fait, à l'époque, par la Grande-Bretagne et l'Italie de quitter le SME, la peseta, l'escudo et, plus récemment, la livre irlandaise ont été dévalués. L'attention des opérateurs se porte désormais sur la couronne danoise, et, en dépit des démentis du gouvernement de Copenhague, une dévaluation de la monnaie est anticipée par eux. Jeudi 4 février, la Banque centrale du Danemark a relevé ses taux directeurs, tandis que plusieurs banques centrales européennes achetaient des couronnes sur les marchés des changes pour en soutenir le cours. Les remous monétaires européens atteignent aussi la livre sterling, tombée mercredi 3 février au cours jamais atteint de 7,97 francs. Quant au franc, pourtant soutenu par la fermeté du dollar, il cédait jeudi du terrain face au mark avant l'annonce de la décision allemande.

Lire l'article de FRANÇOIS RENARD et nos informations page 15

Une journée nationale instituée par M. Mitterrand

La France rendra hommage aux victimes des crimes de Vichy

M. Mitterrand a signé, mercredi 3 février, un décret qui institue une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous Vichy, de 1940 à 1944. Cette Journée est fixée au 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv' de 1942. Le chef de l'Etat répond ainsi à ceux qui lui demandaient un geste symbolique portant reconnaissance officielle des crimes de l'« Etat français ».

par Thomas Ferenczi

On attendait du président de la République un geste valant reconnaissance officielle, selon l'appel qui lui avait été adressé en juin dernier par le comité Vel'd'Hiv'42, de la responsabilité de l'Etat de Vichy dans les persécutions et les crimes contre les juifs de France.

Ce geste, M. Mitterrand vient de l'accomplir en instituant par décret une journée nationale commémorant chaque année, à la date anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' le 16 juillet 1942, les persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de Vichy.

On pensait plutôt que le président de la République choisirait la voie d'une déclaration solennelle. Il a retenu une autre solution, dont la charge symbolique est plus forte et dont la valeur pédagogique est plus durable.

Lire la suite et le texte du décret page 8 ainsi que les réactions page 22

Mise en demeure occidentale au président Mobutu

Paris, Washington et Bruxelles ont invité le chef de l'Etat zaïrois à remettre *« tous les pouvoirs »* au gouvernement de transition.

Lire nos informations page 4

Les viols dans la région de Sarajevo

De nombreux témoignages recueillis par les observateurs.

Lire page 3 l'article d'AGATHE LOGEART

Le référendum en Russie

M. Boris Eltsine hésite sur l'objet de la consultation d'avril.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE

L'Australie, « tribu blanche de l'Asie » ?

Les habitants de la grande île cherchent à profiter de l'expansion économique des « petits dragons » et du Japon

SYDNEY

de notre envoyé spécial

Pour qui revient à Sydney après quelques années d'absence, l'impression est saisissante : la métropole australienne serait-elle devenue une ville asiatique ? Dans la rue, pratiquement une personne sur trois semble avoir les yeux bridés, les enseignes en idéogrammes fleurissent sur les bâtiments, les restaurants donnent un parfum asiatique à une cuisine longtemps d'une fadeur toute britannique. Réalité ou illusion d'optique ? Illusion sans doute, si l'on s'en tient aux chiffres : 3,5 % seulement des Australiens sont d'origine asiatique. Même si Chinois, Japonais ou Malaisiens viennent en masse comme touristes ou étudiants, si, pour la première fois l'an dernier, l'émigration venue du continent voisin a dépassé 50 % *(voir encadré)* et si, pendant un trimestre, les Chinois de Hongkong ont pris le pas sur les Anglais, qui colonisèrent l'Australie en 1788.

« Forteresse blanche » jusqu'à la fin des années 60, fidèle représentante de Londres puis de Washington dans la région, l'Australie a graduellement appris à marcher seule, à ne plus considérer l'Asie comme une menace, comme un *« territoire survolé sur la route de Londres »* – selon la vision d'un ancien premier ministre – mais comme un avantage, une chance, voire une bouée de sauvetage.

PATRICE DE BEER

Lire la suite page 5

Selon deux sondages, l'opposition obtiendrait au moins 327 sièges à l'Assemblée nationale



Lire nos informations page 22

Le recentrage de Thomson

Où va Thomson ? De son désengagement des composants à la vente de son électroménager, le groupe public, dirigé par M. Alain Gomez, poursuit, avec acharnement, une politique de recentrage, parfois qualifiée de *« vertigineuse »*. Au point de n'avoir plus que deux « métiers » : l'électronique grand public et, surtout, l'électronique de défense de sa filiale Thomson-CSF. Une dernière spécialité qui conduit le groupe à s'intéresser aux fabricants de missiles.

Lire page 17 l'article de PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Le gouvernement favorable à une participation marocaine dans RMC

« Il serait intéressant qu'entre la France et le Maroc, autour de RMC, puisse s'établir une bonne coopération », a déclaré, jeudi, M. Bérégovoy.

Lire page 13 l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA)

Le sommaire complet se trouve page 22

Au bord du bonheur

Une Emmanuelle Béart irrésistible dans « On ne badine pas avec l'amour »

Jean-Pierre Vincent donne On ne badine pas avec l'amour, *d'Alfred de Musset, au Théâtre des Amandiers à Nanterre (Hauts-de-Seine) jusqu'au 19 février.*

Perdican a vingt et un ans et Camille dix-huit. Elle sort du couvent, il vient de terminer ses études. Ils sont riches, beaux, promis l'un à l'autre, et auraient pu s'aimer. Mais quand Musset écrit *On ne badine pas avec l'amour*, il se délivre de sa liaison apocalyptique avec George Sand, l'idée d'une fin heureuse ne lui traverse pas même l'esprit. La pièce est cruelle. Elle est la plus connue sans doute, à cause des « scènes de concours », notamment celle dite « de la fontaine », où s'affrontent le libertin amoureux et la vierge effrayée, où se disent, sur l'amour, les choses les plus naïves et les plus inévitables. Dans son nouveau spectacle à Nanterre, Jean-Pierre Vincent donne à cette scène toute son importance, toutes ses implications, sans pour autant reléguer le reste dans un esprit d'opérette paysanne qui tourne mal, comme c'est souvent le cas à cause de l'apparente légèreté de Musset, de sa liberté d'écriture. Le décor de Jean-Paul Chambas pose le double jeu de la pièce : fossé à l'avant-scène, paysages peints sur panneaux, maison de Rosette dessinée à la craie sur une ardoise géante, grilles du parc, tombes, talus herbeux, fontaine avec de l'eau, fines colonnes de la maison de maître, une maison du siècle dernier.

COLETTE GODARD

Lire la suite page 12

LE MONDE DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Santé

Ethique et argent

par François-Xavier Stasse

L'AMPLEUR des progrès médicaux annoncés par la génétique et la virologie ainsi que les coûts croissants de la santé appellent une clarification des rapports entre santé, éthique et argent. La procédure par laquelle la loi bioéthique s'est construite fait honneur à la démocratie française. Il faut, en effet, rappeler qu'à l'origine le projet de loi fut combattu par trois forces contradictoires : les conservateurs, pour qui toute loi serait trop libérale ; les libéraux pour qui tout débat risquerait de voir remise en cause la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse ; certains scientifiques, pour qui toute loi constituerait un obstacle potentiel à la poursuite de la recherche biologique et médicale.

La qualité des travaux de la commission du Conseil d'Etat animée par M. Braibant, puis des réflexions de Mme Lenoir, et enfin des débats parlementaires conduits par M. Kouchner et les responsables de tous les groupes politiques ont vaincu les réticences et produit un grand texte. Deux principes majeurs en émergent :

Tout d'abord, la science n'est pas au-dessus de la loi. Je me place ici sur le plan philosophique, et non sur le plan juridique. La volonté de mettre la science littéralement hors la loi a été exprimée par certains scientifiques, d'abord en s'opposant à l'idée même d'une loi bioéthique, puis, cette première bataille perdue, en voulant faire inscrire dans le préambule de la loi le principe de la protection du développement de la science au même titre et au même rang que le principe du respect de la personne. Cette prétention a été exprimée en particulier par M. Jean-Pierre Changeux, ce qui laisse perplexe de la part du nouveau président du Comité national d'éthique.

Evoquons aussi la fameuse formule attribuée au professeur Jean Bernard *« Tout ce qui n'est pas scientifique n'est pas éthique. »* Cette formule faussement rationnelle et vraiment idéologique renverse la charge de la preuve en exigeant d'une position éthique qu'elle se soumette d'abord aux règles de la logique scientifique. La loi bioéthique retrouve le chemin interrompu de l'humanisme. L'homme y est conçu comme un être moral dont le libre jugement doit séparer le bien du mal, en particulier face aux nouveaux horizons scientifiques qui s'ouvrent devant lui. La science, désormais encadrée par la loi, rétrograde à la seconde place, derrière le primat moral. C'est l'homme qui produit la science et en choisit les seuls fruits positifs ; ce n'est pas la science qui produit l'homme.

Sur le plan des principes, je tiens ce renversement comme une victoire capitale sur la naïveté rationaliste si bien traduite par le syllogisme fondateur de l'école républicaine : l'ignorance est mauvaise pour l'homme, or la science combat l'ignorance, donc la science est bonne pour l'homme. On comprend aujourd'hui que l'ignorance n'est pas la seule ennemie de l'homme et que la science doit se soumettre à une morale supérieure pour demeurer son alliée. Oppenheimer devant l'atome avait déjà rencontré ce débat. Les découvertes de la biologie génétique – porteuses de bénéfices mais aussi de risques exceptionnels pour l'humanité – conduisent aux mêmes dilemmes. La loi bioéthique pose les premières bornes juridiques susceptibles d'éloigner les risques. Saluons le parti pris moral qui a guidé ce choix. Il était urgent que le combat pour les valeurs soit repris par les démocrates, de gauche et de droite. Ainsi sera brisée l'imposture d'une scène idéologique revenue deux siècles en arrière au duel entre rationalistes et traditionalistes. Notre société a autant besoin de philosophes que de scientifiques.

Le corps n'est pas à vendre

Sur le terrain de la vie quotidienne – je pense notamment aux pratiques professionnelles dans les hôpitaux, – l'esprit autant que la lettre de la loi bioéthique vont également beaucoup apporter. Aujourd'hui, le malade espère, bien sûr, que la science saura traiter l'affection dont il est atteint ; mais il redoute tout autant de n'être perçu que comme une anomalie technique et non accueilli comme un être de chair et d'émotions. Lorsque la technique remplit tout l'espace de la relation entre le malade et l'hôpital, alors la parole, la tendresse n'ont plus de place, la souffrance et la solitude ne reçoivent plus de réponse. Combien de médecins, formés uniquement à un savoir technique, laissent ainsi aux infirmières et aux aides-soignants le travail de maintenir l'espoir dans le cœur du malade lorsqu'il est encore temps d'espérer et la charge si lourde d'accompagner vers la mort celui pour lequel la science ne peut plus rien ?

Puisse la science, après cette loi, sans rabaisser ses ambitions, devenir plus modeste, accepter ses limites, renoncer à l'orgueil de l'acharnement thérapeutique, et considérer que d'autres valeurs contribuent aussi à la dignité de l'homme, surtout lorsque surviennent la souffrance et la mort. Au cours de ces dernières années, seules deux équipes de soins palliatifs avaient pu être constituées à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, qui, avec cinquante établissements, constitue le premier groupe hospitalier européen. En 1993, dix nouvelles équipes seront créées. Nous sommes sur la bonne voie.

Le second principe majeur fixé par la loi est que le corps n'est pas à vendre. Le Comité national d'éthique a joué en ce domaine un rôle précurseur éminent. Dès que les dons d'organes et de tissus humains ont laissé apparaître leur potentiel thérapeutique, le comité a affirmé qu'ils ne pourraient donner lieu à rétribution. La position contraire eût constitué une régression en deçà du dix-neuvième siècle industriel vilipendé par Marx et Zola et qui ne contraignait pas les hommes à vendre leur corps, mais seulement leur force de travail.

La loi française interdit donc tout commerce du corps humain. La Communauté européenne serait bien inspirée d'étendre vite cette règle à tous nos partenaires, afin que l'empire de l'argent se heurte enfin à une frontière intangible. Le temps presse : aux Etats-Unis, des malheureux offrent leur sang ou leurs organes non vitaux pour quelques dollars. Ne laissons pas un tel mépris de la personne humaine traverser l'Atlantique.

Les liens entre santé, éthique et argent sont plus difficiles à définir simplement lorsque l'évolution des dépenses de santé est en cause. Les lobbies de la santé auront vite fait d'exposer que tout doit être entrepris pour sauver les vies humaines, quel qu'en soit le coût. Gageons que le drame de la transfusion sanguine va abondamment illustrer les prochains discours sur ce thème.

Ceux-ci posent cependant problème sur le terrain même qu'ils croient conquis : celui de l'éthique. Car pour être à l'abri de la critique, cette thèse doit démontrer que la croissance des dépenses de santé améliore l'état sanitaire du pays. Or cette démonstration laisse à désirer : la France, deuxième pays au monde, derrière les Etats-Unis et exaequo avec le Canada, pour la part de la richesse nationale (9 % du PIB) consacrée à la santé, vogue entre la cinquième et la quinzième place, suivant les critères, pour ce qui concerne l'état sanitaire de la population.

Comme l'a écrit Jean de Kervasdoué dans ces colonnes (1), une autre manière d'aborder la question est de montrer que les principaux déterminants de l'état sanitaire d'un pays sont extérieurs au domaine de la santé. Il s'agit principalement des variables liées aux inégalités sociales, c'est-à-dire à la pauvreté, à la qualité de l'habitat, au chômage et à l'éducation : plus les inégalités sont fortes, plus la santé d'une population est médiocre. Ainsi les bonnes performances sanitaires de nations comme le Japon ou les pays scandinaves paraissent davantage liées à la relative homogénéité de leur tissu social qu'à toute autre considération.

Bref, contrairement à ce que tout drame personnel lié à un accident de santé peut suggérer, une bonne politique sanitaire n'est pas seulement du ressort de la médecine mais aussi et peut être d'abord de celui de la solidarité. Il convient donc de veiller à ce que les finances publiques conservent une forte capacité d'action dans ce domaine de la solidarité sociale et, par conséquent, qu'elles ne soient pas sollicitées à l'excès par le système de santé.

Cette thèse peut sembler paradoxale au moment où les progrès scientifiques, notamment en biologie génétique, vont conduire, dans un proche avenir, à un saut majeur dans la capacité thérapeutique de la médecine. Le paradoxe se dissipe dès que, prenant du recul, l'on analyse les causes premières d'une dégradation de la santé d'un individu ou d'un groupe, dont beaucoup sont d'ordre social. Les professionnels de l'hôpital public sont d'ailleurs convaincus de cette réalité lorsqu'ils voient affluer en nombre croissant les exclus ou, tout simplement, les gens modestes, dont l'état de santé est une conséquence directe de leur état social.

La stratégie d'un groupe hospitalier tel que l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris a été, au cours de ces dernières années, la traduction de cette problématique. Ainsi, depuis trois ans, le rythme annuel de croissance de ses dépenses médicales a été divisé par plus de deux, passant de 9,8 % à 4,6 %, sans que la qualité des soins en pâtisse et alors que le nombre de malades soignés augmentait de 2,5 % en moyenne. Dans le même temps, et grâce à cette rigueur, l'accueil aux urgences – où se présentent beaucoup de personnes en situation sociale difficile – a fait l'objet d'un effort considérable qui se traduit par une présence médicale, infirmière et sociale plus nombreuse et plus qualifiée, entraînant une diminution du temps d'attente et un traitement plus pertinent. De même, tous les locaux d'urgence ont été rénovés ou sont sur le point de l'être.

Rendre considération aux métiers de la solidarité

L'envers du décor – où l'on retrouve la solidarité – est que nombre de ceux que l'hôpital accueille n'ont pas les moyens de payer la part des frais à leur charge. Pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, cela représente un manque à gagner annuel de 400 millions de francs, soit environ 2 % de son budget. Notre société s'obstine à vouloir faire entrer ces populations dans des mécanismes complexes d'assurance – dont la Sécurité sociale est le principal, – alors que leur situation devrait relever autant de mécanismes de solidarité à assumer d'abord par les collectivités territoriales, voire par l'Etat.

Je plaide pour que le retour des valeurs de solidarité dans notre pays bénéficie également à ceux qui font profession d'apporter leur concours à autrui. La décennie 80 aura été celle de l'individualisme. La crise vécue pendant ces années-là par les instituteurs, les infirmières, les magistrats, les assistantes sociales et quelques autres professions fondées sur l'engagement au service d'autrui est le contrepoint de la valorisation financière et médiatique de la réussite individuelle dans les métiers de l'argent.

L'instauration du RMI par le gouvernement Rocard en 1988 a constitué le premier signe d'un renversement de tendance. Souhaitons que les années 90 rendent considération aux métiers de la solidarité. Le mouvement est bien amorcé pour ce qui concerne les infirmières, dont la rémunération nette en début de carrière a été portée de 6 500 F en 1989 à 8 200 F aujourd'hui et dont les hôpitaux s'efforcent d'améliorer les conditions de travail. Le résultat est déjà très sensible : à moitié vides il y a trois ans, les écoles d'infirmières de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris sont désormais pleines.

Il reste encore beaucoup de chemin pour faire revenir le balancier culturel de notre société vers les valeurs de solidarité et les métiers qui les illustrent. C'est tout le sens du débat entre éthique et argent, dont la santé n'est qu'un chapitre particulier.

(1) « La cohésion sociale, facteur-clé de l'égalité devant la santé », *le Monde* du 2 juillet 1992.

▶ François-Xavier Stasse, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient de quitter la direction de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris.

Comment réduire le risque ?

par Jean de Kervasdoué

LE drame des hémophiles contaminés, le débat sur la date optimale de la mise en place du dépistage sur les dons du sang, témoignent du dysfonctionnement dans le système de décision de l'ensemble médical, administratif et politique du système de santé dont il est difficile de démêler l'écheveau. De tous bords politiques, chefs de service des hôpitaux et professeurs d'université en médecine ayant ou ayant eu des responsabilités administratives, et anciens responsables de l'administration de la santé, nous pensons que des catastrophes identiques peuvent malheureusement se reproduire.

Ce risque est d'autant plus grand que les progrès dans le domaine de la santé sont de plus en plus rapides et que la société française demande à la fois de plus en plus de performances médicales pour éloigner la mort et un risque nul d'effets secondaires de ces performances.

Il n'est pas question ici d'exonérer de leurs responsabilités les ministres qui sont et doivent demeurer les décideurs ultimes des grands choix de santé publique. Néanmoins, les ministres sont situés au sommet d'une pyramide médico-administrative dont il faut impérativement faire en sorte qu'elle fonctionne mieux. Nous identifions pour cela deux types de mesures d'ordre très différent.

Un code de conduite pour les experts

Mieux définir *a priori* les responsabilités : la responsabilité individuelle du médecin tend à s'effacer derrière une confuse responsabilité collective. Il importe que la notion de responsabilité personnelle redevienne un axiome du comportement médical. Une des responsabilités essentielles de tout médecin, quel que soit son statut, est de se tenir en permanence au courant des derniers progrès scientifiques dans son domaine de compétence. Le rôle des universitaires médicaux est ici essentiel.

La responsabilité des experts qui interviennent à la demande des ministres ou des directions du ministère soit individuellement soit au sein des commissions et, *a fortiori*, celle des présidents de commissions, n'est pas assez précise. Le rôle et le pouvoir des experts et des commissions sont souvent flous, et les modes de désignation mystérieux. Et l'attirance du pouvoir l'emporte parfois sur une vraie motivation à servir la santé publique. Un code de conduite devrait être établi pour ces experts afin d'assumer leur indépendance vis-à-vis de l'administration et leur engagement vis-à-vis des avis qu'ils émettent.

Responsabilité médicale et responsabilité de gestion sont trop souvent confondues alors qu'elles sont le plus souvent conflictuelles par essence. Trop de structures de gestion lourde sont placées sous la responsabilité de médecins qui ont surtout un rôle de gestionnaire et auxquels on demande de ne pas oublier qu'ils sont médecins. Ces médecins sont dans l'obligation de régler ce conflit d'intérêts par un débat intérieur, ce qu'ils ne peuvent faire que sur des bases subjectives.

Donner au ministère chargé de la santé les moyens et l'expertise qui lui manquent : le ministère chargé de la santé en France est sous-administré et sous-médicalisé. Tous les administrateurs et médecins qui ont fréquenté le ministère de la santé connaissent son sous-équipement eu égard à l'importance de sa fonction et des financements qu'il gère directement ou indirectement.

L'acharnement du ministère du budget à réduire l'efficacité de l'administration du ministère de la santé est notoire. Il s'agit d'un exemple particulièrement démonstratif où la main gauche de l'Etat ignore ce que fait la main droite, et il serait intéressant de faire le calcul des surcoûts induits par ces « économies ».

Élaborer une charte

Le ministère de la santé n'a pas d'expertise propre. Il dépend pour bâtir sa politique de l'expertise des « entreprises » qu'il est chargé de contrôler, situation paradoxale et dangereuse. Cette sous-médicalisation explique en partie l'extension du champ d'action des conseillers techniques médicaux des ministres. La responsabilité des conseillers techniques des ministes doit faire l'objet d'un débat. Parlant au nom d'un ministre, ils sont censés engager ce dernier, par exemple lors des réunions interministérielles.

Choisis par le ministre, ils seront, selon la personnalité et l'éthique de celui-ci, soit considérés comme des fusibles soit comme des *alter ego*. Cette ambiguïté doit être levée, une charte du membre de cabinet est à élaborer.

Le rapport Got sur le sida, le rapport Steg sur les urgences, sont là pour illustrer l'intérêt pour le ministère de la santé et pour les ministres de pouvoir disposer d'avis d'experts médicaux indiscutables. Des experts choisis en fonction de leur compétence et de leur indépendance, disposant si nécessaire d'un droit d'alerte au plus haut niveau politique, donneraient au ministère de la santé une influence et une crédibilité qui lui font cruellement défaut.

Laissons les tribunaux rechercher et juger les responsabilités passées. Mais évitons qu'à l'avenir d'autres drames ne se reproduisent. Soit du fait des effets pervers d'une politique excessivement gestionnaire, soit parce que, par réaction, on aura tellement multiplié les mesures inutilement onéreuses pour se protéger des critiques que l'on fera chuter la santé publique dans d'autres impasses.

Nous appelons donc à une interrogation collective, et profonde, sur les responsabilités des médecins et les moyens des décideurs de notre santé publique.

▶ Jean de Kervasdoué est PDG de SANESCO. Ce texte a reçu l'aval des personnalités suivantes : les professeurs Geneviève Barrier, René Caquet, Boyan Christoforov, Claude Griscelli, Alain Jardin, Jean-Claude Imbert, Roland Parc, René Pariente, Jean-Louis Portos, Yvette Sultan, Didier Sicard, Bruno Varet et MM. Gabriel Pallez, et Jean-Marc Simon.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé (*adjoints au directeur de la rédaction*)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet (*directeur des relations internationales*)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RUSSIE

M. Boris Eltsine hésite sur l'objet du référendum d'avril

MOSCOU

de notre correspondant

Peut-on organiser un référendum sans savoir quelle question poser aux électeurs? Apparemment oui, puisque M. Boris Eltsine a nommé mercredi 3 février une commission chargée de préparer la consultation prévue pour le 11 avril prochain, alors même que l'enjeu du vote est plus obscur que jamais.

Annoncé en décembre dernier par le président russe, en pleine bataille avec le Congrès des députés et sous forme d'appel au peuple, le référendum avait d'abord été conçu comme un moyen de vider la querelle entre M. Eltsine et le Parlement «conservateur». M. Eltsine voulait qu'il ait lieu dès janvier, et détermine qui, de lui-même ou des élus, aurait l'autorité de faire sortir la Russie de la crise. L'émotion fut considérable, mais brève, et M. Eltsine et le président du Parlement, M. Khasboulatov, acceptèrent, sous l'égide du président du Tribunal constitutionnel, M. Valeri Zorkine, de calmer le jeu. La consultation n'aurait lieu qu'en avril, et porterait sur *«les principes de base de la future Constitution»*.

C'était vague à souhait, mais donnait quatre mois aux parties en présence, qui pour se préparer à la confrontation, qui pour tenter de la déplacer à une date et sur un terrain plus favorables. Près de deux mois ont passé, l'échéance se rapproche, et les contre-manœuvres lancées par M. Khasboulatov semblent avoir mis M. Eltsine en difficulté, au point de le conduire à modifier sa tactique. Le président du Parlement a en effet joué jusqu'à présent assez habilement : sans jamais s'opposer de front à l'organisation du référendum, il n'a pas cessé d'émettre des doutes sur son utilité, d'expliquer que la consultation n'apporterait pas la clarification attendue, et que d'ailleurs les électeurs risquaient de rester chez eux. Pour les inciter à voter, pour *«donner un caractère attrayant»* au référendum, il a donc suggéré d'y faire figurer une question subsidiaire, portant sur l'organisation d'élections, législatives et présidentielle, au printemps 1994. Dès lors le référendum, loin de renforcer, comme le souhaitait M. Eltsine, l'autorité du président, aurait pour effet de raccourcir son mandat – qui court jusqu'en 1996 (celui du Congrès arrive à échéance un an plus tôt).

Elections anticipées

Pour faire bonne mesure, et témoigner de la pureté de ses intentions, M. Khasboulatov a fait savoir qu'en ce cas il ne se présenterait lui-même ni à la présidentielle, ni aux législatives : il a en effet découvert que la politique était *«une affaire sale»*, et souhaite faire autre chose... La suggestion d'élections anticipées n'a pas été reprise seulement par les conservateurs néo-communistes : M. Gorbatchev, qui lui-même n'a jamais osé affronter l'électorat, plaide même pour une échéance plus rapprochée (l'été ou l'automne de cette année). Et, ce qui est plus gênant pour M. Eltsine, le président du Tribunal constitutionnel, M. Zorkine, vient de faire savoir que le référendum d'avril ne lui disait rien de bon, que dans la situation économique et sociale actuelle, il risquait d'aboutir à un déchaînement de *«démagogie»*. M. Zorkine suggère donc qu'on y renonce, demande par la même occasion qu'on évite de toucher à la Constitution, et semble lui-aussi séduit par l'idée d'élections présidentielle et législatives anticipées.

Dans le même temps, des voix se font entendre un peu partout pour dire que le référendum va coûter très cher et qu'il sera lourd de dangers pour l'unité du pays : plusieurs Républiques autonomes qui revendiquent leur indépendance, notamment le Tatarstan, ont déjà menacé de boycotter la consultation.

L'affaire se présente donc assez mal pour M. Eltsine, d'autant que ses alliés naturels, les démocrates réformateurs, hésitent eux-mêmes sur la conduite à tenir. Ce flottement paraît du coup gagner l'équipe présidentielle elle-même. Et déjà s'esquisse un changement de tactique : M. Sergueï Filatov, nommé récemment à la tête de l'administration présidentielle, a expliqué mercredi 3 février à la télévision que l'objet du référendum avait été mal compris, et que celui-ci devrait porter moins sur les principes d'une nouvelle Constitution que sur la poursuite de la réforme économique. M. Filatov ajoute que le référendum devrait également porter sur la convocation d'une assemblée constituante, qui devrait seule éventuellement, se prononcer sur l'opportunité de procéder à des élections anticipées.

Si l'on comprend bien M. Filatov, et si ses propos reflètent bien la position de M. Eltsine, le président en revient donc à l'idée que lui avaient soufflée il y a an déjà certains de ses amis libéraux, comme l'ex-maire de Moscou Gavriil Popov : convoquer une nouvelle assemblée qui fera concurrence à l'actuel Parlement et contribuera à diluer le pouvoir législatif au profit de l'exécutif. La manœuvre, si elle se confirme, permettrait de compenser l'avantage tactique que s'était ménagé ces dernières semaines M. Khasboulatov. Et d'éviter de tomber dans le piège des élections anticipées, auxquelles M. Eltsine semble moins décidé que jamais à se résoudre.

JAN KRAUZE

□ **BIÉLORUSSIE : levée de l'interdiction du PC.** – Le Parlement biélorusse a levé, mercredi 3 février, la suspension du Parti communiste, votée en août 1991, le parquet n'ayant pas trouvé de preuve de son implication dans le putsch manqué de Moscou. Le numéro un de Biélorussie, M. Stanislav Chouchkevitch, s'était prononcé contre la levée de la suspension. La mesure de confiscation des biens du PC n'a en revanche pas été rapportée. – *(Reuter.)*

□ **GEORGIE : reprise du pont aérien en Abkhazie.** – Quelque 274 habitants de la ville abkhaze de Tkvarcheli ont été évacués, mercredi 3 février, par des hélicoptères russes. Cette ville de 40 000 habitants est assiégée depuis cinq mois par les troupes géorgiennes qui combattent le séparatisme abkhaze. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

La campagne téléphonique des «eurosceptiques»

LONDRES

de notre correspondant

Bien que leur combat ne soit plus, dans l'immédiat, au premier plan de l'actualité, les «eurosceptiques» n'ont pas dit leur dernier mot. La loi de ratification du traité de Maastricht continue lentement son chemin devant la Chambre des communes, le gouvernement et les parlementaires gardent un œil sur l'évolution de la situation au Danemark. En attendant, les opposants au traité entendent forcer le gouvernement de M. John Major à revenir sur son refus d'organiser un référendum.

Un défilé avait été organisé le 17 janvier dans le centre de Londres, rassemblant les élus de tous les partis : M. Tony Benn, vétéran de l'aile gauche du Labour, côtoyait Sir Teddy Taylor, «eurosceptique» notoire du Parti conservateur, et un message de lady Thatcher avait été lu à la foule. On attendait des milliers de personnes : il en vint huit cents... Comment, dès lors, mobiliser l'opinion? La baronne Thatcher croit avoir trouvé la parade. Mardi 2 février, l'ancien premier ministre a inauguré le référendum sur le référendum... par téléphone : les Britanniques sont invités à se prononcer sur la tenue d'un référendum en appelant 0891 335501 («oui») ou 0891 335502 («non»).

Entourée pour l'occasion de Sir Teddy et de MM. Bryan Gould et Peter Shore, chefs de file des «eurosceptiques» du Labour, lady Thatcher a donné l'exemple en composant le second numéro.

Elle espère que les résultats de cette opération (qui doit durer un mois) convaincront le gouvernement qu'il est *«impensable que le peuple ne soit pas entendu»*, et demande à *«tous les journaux de publier, chaque jour, ces deux numéros de téléphone»*. *«Un journal*, a-t-elle précisé, *a déjà accepté de le faire, et c'est le Sun»* (le plus important tirage de la presse populaire).

L. Z.

□ **Attentat à la bombe dans le métro de Londres.** – Une explosion s'est produite, mercredi après-midi 3 février, dans le métro londonien, à la station South Kensington, qui avait pu être évacuée juste avant grâce à un coup de téléphone codé à la télévision, évitant ainsi qu'il y ait des victimes. L'IRA a repris récemment ses attentats à la bombe dans la capitale britannique. Le dernier avait visé, le 28 janvier, le grand magasin Harrods, faisant quatre blessés légers. – *(AFP.)*

Témoignages sur la pratique des viols dans les villages autour de Sarajevo

Le trop fameux «Café Sonja»

Selon de nombreux témoignages, la pratique des viols multiples et systématiques n'épargne pas la région de Sarajevo. Des observateurs – et notamment la Commission des droits de l'homme de Sarajevo, présidée par Mme Jasna Bersik-Mustic – estiment qu'entre cinq cents et mille femmes ont pu être victimes de ces pratiques dans les faubourgs et les villages environnants occupés par les Serbes. Ce chiffre est une extrapolation obtenue à partir des témoignages de femmes – pour la plupart enceintes – qui ont été admises dans les hôpitaux et centres de soins de la ville. Ces récits, nécessairement anonymes, sont indirects et peuvent, il faut le souligner, prêter à discussion.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Elle ne rappelle qu'au début elle n'a pas compris. Les femmes venaient, de plus en plus nombreuses, lui demander de les débarrasser de grossesses de plus en plus tardives. Et puis il y eut ce jour de septembre où, devant un ventre trop rond, elle refusa d'opérer. Alors la femme a murmuré : *«Docteur, vous ne comprenez pas. Je viens de Vogosca où j'ai été détenue au Café Sonja. Vous ne vous rendez pas compte de ce qu'ils nous ont fait. Je vous en supplie...»*

La gynécologue a avorté cette femme. *«J'étais confuse. On avait bien sûr parlé des camps de concentration. Mais jusque-là je n'avais pas été en contact avec des femmes violées. Je ne savais pas que les viols systématiques se pratiquaient dans les territoires occupés, autour de Sarajevo»*. Peu à peu, explique cette gynécologue d'un hôpital de la ville, qui a demandé que soit respecté son anonymat (*«J'ai une fille de seize ans*, dit-elle. *On ne sait pas ce qui peut arriver...»*) les chiffres records de 400 à 500 avortements par mois, soit une augmentation de 30 % depuis la guerre, ont trouvé leur sens. Ils étaient jusque-là une énigme, d'autant que plusieurs milliers de femmes avaient pu partir avec leurs enfants avant que le blocus ne soit total. Peu à peu, l'hôpital, comprenant qu'il allait devoir faire face à un phénomène nouveau, n'est organisé. Une assistance psychiatrique a été proposée, des questionnaires types ont été rédigés. La gynécologue accepte de les montrer. Ce sont les seules preuves tangibles de ce qu'elle avance. Car les femmes reviennent rarement à l'hôpital et ne veulent pas, pour la plupart – honte ou peur d'être rejetées – que leurs proches soient au courant de leur situation.

Selon la médecin, une vingtaine de cas ont ainsi été enregistrés depuis l'hiver. Toutes les histoires, telles qu'elles ont été consignées dans les registres, se ressemblent, à quelques détails près. Elles concernent des jeunes filles ou des femmes de quinze à cinquante-huit ans. Leur calvaire a pu se dérouler à Zenica et à Grbavica, à Tuzla ou à Vogosca, où existerait toujours ce trop fameux «Café Sonja». Autrefois restaurant populaire doté de quelques chambres, le Café Sonja servirait de bordel de campagne aux soldats et miliciens serbes qui occupent ce faubourg de Sarajevo.

«Histoires insoutenables»

M..., est née en 1949 à Grbavica. C'est dans son appartement qu'elle a été violée sans discontinuer d'avril à août. H..., est née en 1956 à Grbavica elle aussi. Elle a été violée devant ses deux filles de huit et douze ans et battue parce qu'elle protestait et suppliait qu'on la tue. Elle est arrivée enceinte de trois ou quatre mois à l'hôpital où elle a avorté. S..., née en 1932, a été détenue à Sokolac, à quarante-cinq kilomètres à l'est de Sarajevo, pendant six mois, en compagnie de treize autres filles ou femmes de douze à trente ans. Toutes, affirme-t-elle dans son témoignage, ont été violées. Des détenus bosniaques ont été contraints – sous peine de mort – de les violer. Un prisonnier âgé de soixante-dix ans a ainsi été battu à mort parce qu'il refusait de violer une petite fille de douze ans.

Arrivée à l'hôpital, enceinte de sept mois, une jeune femme a accouché le 25 décembre d'une petite fille. *«Elle voulait étrangler le bébé,* se souvient la gynécologue qui l'a accouchée, mais *nous l'en avons empêchée. Un journaliste étranger a discrètement emmené le bébé loin de Sarajevo pour l'adopter.»* A... est née en 1957 à Semizovac. Selon son récit, cinq *«tchetniks»* ont encerclé sa maison et l'ont enlevée. Ils l'ont conduite dans un hôtel de Vogosca où elle a été violée par quinze hommes avant de perdre conscience. Une femme violée par une trentaine d'hommes est devenue folle. Une femme de cinquante-huit ans, portée à l'hôpital par son mari et par son fils, ne pouvait plus marcher tant on l'avait violée et battue. Elle est morte quelques jours plus tard... D'autres ont raconté qu'elles avaient été détenues à Rajkovac dans des entrepôts. La plupart de ces femmes racontent que certaines de leurs compagnes de détention ont été tuées par balles après avoir été violées. Quant à elles, soit elles ont réussi à s'échapper, profitant en général de l'ébriété de leurs geôliers, soit ceux-ci ont attendu que leurs grossesses soient avancées pour les libérer, soit elles ont fait l'objet d'un échange de prisonniers.

Dans un bâtiment voisin du service de gynécologie, le Dr Ceric dirige le service de neuropsychiatrie. Il reçoit anonymement les victimes de viols qui osent se déplacer malgré les bombardements et ressentent le besoin de parler. *«J'ai reçu les premières femmes violées il y a trois mois*, explique-t-il. *Les premières fois elles* n'arrivaient *pas à prononcer le mot de viol. Elles s'interrompaient au milieu de leur récit et écrivaient le mot sur un morceau de papier. Au cours de ces entretiens, il m'arrive de sortir quelques instants de la pièce pour respirer tant leurs histoires sont insoutenables.»*

Parmi les patientes du Dr Ceric, il y a une petite fille de douze ans qui vient en compagnie de ses parents. Cette petite fille ne retrouve l'usage de la parole, explique le médecin, que lorsqu'elle se trouve devant lui. Jamais encore elle n'a pu prononcer le mot «viol». Il y a quelques mois, ont raconté les parents, des soldats serbes sont entrés dans leur appartement. Ils les ont séparés de leur fillette qu'ils ont violée dans la pièce d'à côté. Les parents ont entendu les cris de l'enfant avant de la découvrir inanimée, du sang coulant de sa bouche et de son nez.

Jusqu'au mois de mars dernier, le professeur Ceric était le patron de Radovan Karadzic, qui a exercé vingt ans dans cet hôpital avant de devenir l'un des plus célèbres zélateurs de la purification ethnique et le président de la République serbe (autoproclamée) de Bosnie-Herzégovine.

AGATHE LOGEART

L'offensive militaire en Krajina

Zagreb n'entend pas «céder un pouce du territoire croate» aux Serbes

L'offensive éclair lancée le 22 janvier dernier par l'armée croate contre des positions serbes dans l'arrière-pays de Zadar (sud de la Croatie) était destinée à transmettre un message aux Serbes et à la communauté internationale, a déclaré, mercredi 3 février, le chef du Parlement croate, M. Stipe Mesic.

Baptisée «Maslenica», l'opération avait une triple signification : *«Il fallait faire savoir aux Serbes de Krajina que* [Zagreb] *ne cèdera pas un pouce du territoire croate, à Slobodan Milosevic* [président de Serbie] *qu'il est hors de question de changer les frontières de la Croatie et à la communauté internationale qu'à défaut d'une diplomatie efficace d'autres moyens sont à portée de main.»*

Cette offensive, qui a surpris les Serbes et pris au piège les «casques bleus» déployés dans la région, a été qualifiée par M. Mesic d'*«appel au dialogue adressé aux Serbes»*.

Menée par le chef d'état-major de l'armée croate, le général Janko Bobetko, l'offensive du 22 janvier a permis à la Croatie de reprendre le contrôle de la baie de Maslenica, par où passe l'unique voie de communication entre la côte et le continent croates, ainsi que de l'aéroport de Zemunik-Zadar et du barrage de Peruca. Mais, pour M. Mesic, *«seul le choc d'une défaite militaire infligée à la Serbie par la communauté internationale»* peut conduire au règlement de la crise en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

De violents combats d'artillerie et d'infanterie ont de nouveau éclaté, mercredi, sur les fronts de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, à quelques heures de la reprise à New-York des négociations de paix en présence de toutes les parties concernées et pour la première fois en consultation permanente avec le Conseil de sécurité des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

□ **La CEE demande le soutien des Etats-Unis.** – La présidence danoise de la Communauté européenne a demandé, mercredi 3 février, aux Etats-Unis de soutenir pleinement le plan de paix pour la Bosnie, ajoutant que, en cas d'échec la crise serait encore plus terrible. Le ministre danois des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, a déclaré que la CEE avait fermement soutenu le plan de paix présenté par MM. Owen (pour les Douze) et Vance (pour l'ONU). *«J'espère, et je suis persuadé*, a-t-il dit, *que les Américains se rallieront à la position défendue par la Communauté européenne.* (...) *Si ce plan n'est pas mis en œuvre, la situation va empirer.»* – *(Reuter.)*

□ **MACÉDOINE : projet de résolution européen au Conseil de sécurité.** – Le président du Conseil de sécurité des Nations unies, M. Ahmed Snoussi (Maroc), a été saisi, mercredi 3 février, d'un projet de résolution mis au point par la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne en vue de l'admission de la Macédoine à l'ONU sous le nom provisoire d'«ex-République yougoslave de Macédoine». M. Snoussi doit maintenant engager des consultations bilatérales avec les autres membres du Conseil pour déterminer si ce document peut rester en l'état et aboutir à une recommandation favorable à l'Assemblée générale de l'ONU. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : le général Kiszczak comparaîtra en justice.** – Le général Czeslaw Kiszczak, ancien haut responsable communiste polonais, ministre de l'intérieur à l'époque de l'état de siège, comparaîtra en justice à partir du 10 mars à Katowice, avec vingt-trois autres accusés, dans le cadre du procès sur le meurtre par la police de neuf mineurs de la mine Wujek, au lendemain de l'instauration de la loi martiale en décembre 1981. – *(AFP.)*

ITALIE

La municipalité de Rome secouée par une affaire de corruption

L'enquête anti-corruption «Mani pulite» frappe de plein fouet la municipalité de Rome. Le maire socialiste de la ville, M. Franco Carraro, a annoncé la démission imminente du conseil municipal, après l'arrestation, mardi 2 janvier, d'un adjoint à l'urbanisme.

Celui-ci, M. Carmelo Molinari, quarante-neuf ans, démocrate-chrétien, au-dessus de tout soupçon et en fonction depuis l'an dernier seulement, est le premier membre du gouvernement municipal sous les verrous. Mais il n'est pas le premier responsable de la ville à tomber dans l'enquête romaine des «palazzi d'oro», ces immeubles vendus aux offices publics contre pots-de-vin.

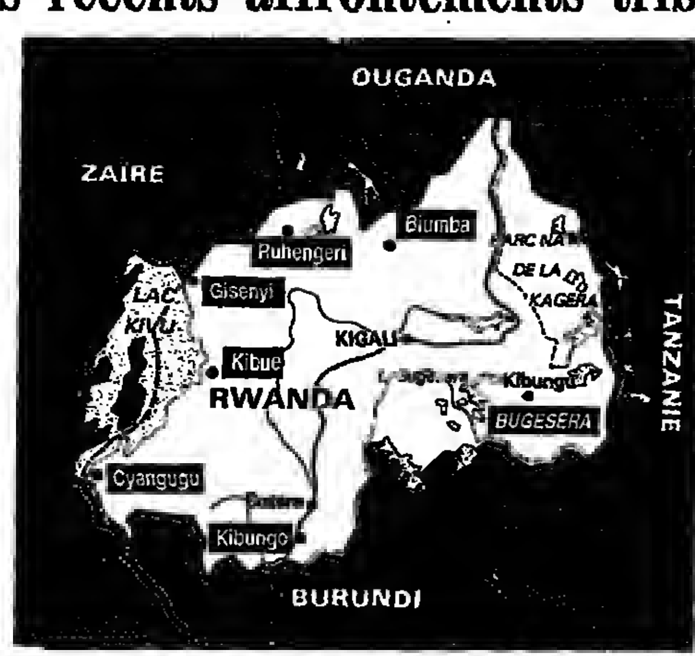
M. Molinari est accusé de concussion pour avoir, dans de précédentes fonctions de membre du conseil d'administration d'un institut social public, l'INADEL, encaissé des centaines de millions de lires de dessous-de-table destinés à permettre la vente d'un immeuble à cette société. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA : selon la Fédération internationale des droits de l'homme

Près de trois cents personnes auraient été victimes des récents affrontements tribaux

Selon les estimations de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), le regain de violences, à caractère ethnique, qui a eu lieu, fin janvier, dans le nord-ouest et l'ouest du Rwanda (*le Monde* du 29 janvier), aurait fait près de trois cents morts, essentiellement parmi la communauté tutsie.



Selon des informations recueillies de « source sûre », le 29 janvier, par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), *« deux cent quatre-vingt-dix morts* ou *moins »* auraient été recensés, *« dans huit communes sur les trente actuellement touchées »* par ces nouvelles flambées meurtrières. Les milieux diplomatiques à Kigali, s'appuyant sur *« des sources religieuses »*, font état de *« cent vingt à cent trente morts »*. C'est au lendemain du départ d'une commission internationale d'enquête sur les droits de l'homme, ayant séjourné au Rwanda du 7 au 21 janvier et à laquelle participait la FIDH, que ces nouveaux troubles ont été observés. Parties de la préfecture de Gisenyi – région du Nord-Ouest, dont est natif le président Juvenal Habyarimana –, les violences se sont rapidement étendues aux préfectures voisines de Ruhengeri et de Biumba, puis, plus au sud, à celles de Kibungo, Cyangugu et Kibue.

Dans une lettre adressée, le 1er février, au chef de l'Etat rwandais, le président de la FIDH, M. Daniel Jacoby, évoquant le témoignage de personnalités *« dignes de foi »*, estime que *« la chasse* aux *membres de l'ethnie tutsie* [communauté minoritaire] *et aux partisans des partis de l'opposition atteint aujourd'hui, voire dépasserait, le niveau des atrocités commises dans la région de Kibilira, en octobre 1990, dans la région des Bagogwés* [apparentés aux Tutsis], *en janvier-février 1991, et au Bugesero en mars 1992 »*. Selon plusieurs membres de la commission d'enquête – qui devrait publier son rapport d'ici à la fin février – *« plus d'un millier de Tutsis ont été tués »* au Rwanda, depuis le 1er octobre 1990, date des premières offensives du Front patriotique rwandais (FPR) qui ont marqué le début de la guerre civile.

Le président de la FIDH, qui n'hésite pas à mettre en cause les partisans du chef de l'Etat, membres du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD, ex-parti unique, minoritaire au sein de l'actuel gouvernement de transition), a suggéré au président Habyarimana de *« suspendre immédiatement les autorités responsables, en attendant l'organisation de procès réguliers »*. Le général Habyarimana, qui s'était officiellement *« réjoui »*, début janvier, de la venue de la commission, risque de ne guère apprécier. D'autant que la FIDH n'est pas seule à dénoncer ces *« violations caractérisées des droits de l'homme »* et à s'insurger, par avance, des représailles que pourraient subir les citoyens rwandais qui ont aidé la commission. L'organisation Africa Watch, basée aux Etats-Unis, et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), basé au Canada, se sont également émus des *« menaces de mort »*, proférées contre certains témoins. Dans un rapport publié le 27 janvier, Africa Watch mentionne la découverte de *« fosses communes »*, dans les régions de Gisenyi et Ruhengeri, cette découverte laissant supposer l'existence de *« bien d'autres charniers »* dans le pays.

Le silence de la France

Ces « révélations », qui n'ont fait, à ce jour, l'objet d'aucun commentaire présidentiel, vont conforter l'opinion du gouvernement, dont la plupart des membres sont issus de l'opposition. Le premier ministre, M. Dismas Nsengiyaremye, avait publiquement mis en cause, la semaine dernière, les jeunes militants hutus (communauté majoritaire) du MRNDD, tenus pour responsables du massacre de leurs compatriotes tutsis. La France – dont la présence militaire n'a jamais, à ce jour, été publiquement contestée par le gouvernement de transition ni par le président Habyarimana – tient un langage beaucoup plus circonspect. L'ampleur des récentes tueries, si elle se confirme, risque pourtant d'aggraver son embarras. Evoquant le maintien, depuis plus de deux ans, de quelque cent cinquante soldats français au Rwanda, le Quai d'Orsay avait expliqué, vendredi dernier, que c'était là *« la meilleure façon d'éviter que des combats sanglants n'opposent la majorité hutue et la minorité tutsie »*. Un argument que les familles des quelque trois cents personnes assassinées, dénombrées par la FIDH, apprécieront sans doute modérément.

Il sera également difficile à la France d'expliquer son silence, compte tenu des informations que les instructeurs militaires français, *« en mission stricte de formation »* auprès de l'armée rwandaise, n'ont pas manqué de recueillir. Prenant l'exemple du camp militaire de Bigogwe, situé entre Gisenyi et Ruhengeri, où des instructeurs français *« entraînent les para-commandos rwandais »*, un membre de la commission d'enquête, M. Jean Carbonare, s'est étonné, mercredi 3 février, de la *« passivité »* et de la *« complaisance »*, dont la France, à ses yeux, ferait montre. Redoutés par la population, régulièrement victime des exactions de la troupe ou des rebelles du FPR, les militaires rwandais utiliseraient ce camp comme centre de détention, où des *« civils tutsis, raflés dans la région »* seraient emprisonnés, assure M. Carbonare.

Ce qui se dit tout haut, dans certaines capitales africaines, devrait-il être oublié quand il s'agit de Kigali, où les évêques eux-mêmes n'ont pourtant pas hésité à dénoncer *« les actes de violence et de liquidation physique systématique, à caractère ethnique et politique »* et à demander à ce que *« les peuples bagogwé et tutsi de Gisenyi, de Ruhengeri et de Kibue soient assurés d'une protection concrète et urgente »* ?

CATHERINE SIMON

□ TCHAD : un opposant préside la Conférence nationale. – Ancien ministre passé à l'opposition, M. Adoum Maurice Helbongo, rentré au pays après plus de vingt ans d'exil, a été élu, mercredi 3 février, à N'Djaména, président du présidium de la Conférence nationale, dont les débats se sont ouverts le 15 janvier. Le présidium doit aussi comprendre deux vice-présidents, des rapporteurs généraux et plusieurs trésoriers. – *(AFP.)*

□ TOGO : les partisans du président Eyadéma ont refusé de participer aux négociations de Strasbourg. – Le Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique) du président Gnassingbé Eyadéma, théoriquement d'*« accord pour la tenue rapide »* de négociations, ont réclamé, mercredi 3 février, la révision de la date et du lieu de la rencontre (prévue vendredi, à Strasbourg) et critiqué la composition des délégations. Cette prise de position équivaut, *de facto*, à un refus de participation. Elle intervient alors que l'exode des habitants de Lomé se poursuit, des dizaines de milliers d'entre eux fuyant vers le Ghana et le Bénin voisins. – *(AFP.)*

Le voyage de Jean-Paul II

Le pape met en garde les évêques contre l'engagement politique

COTONOU

de notre envoyée spéciale

« Hési ma di mi ǹ » (« N'ayez pas peur ! ») : c'est par ces quelques mots, prononcés en dialecte local au stade de Cotonou plein à craquer, que, au soir de son arrivée, mercredi 3 février, Jean-Paul II a voulu résumer le sens de son deuxième voyage au Bénin. Un Bénin, a-t-il souligné, qui a *« entrepris de vastes efforts de renouveau »*, en vue d'aboutir *« à un Etat de droit et à la démocratie »* après tant d'années de *« communisme destructeur de l'homme »*.

Mais le pays reste encore la proie des *« peurs anciennes »*, a-t-il souligné. Et pas seulement politiques, car, se référant *« aux sorciers, aux grigris et aux croyances traditionnelles »*, qui font parfois de l'ombre à une Eglise en pleine expansion, le pape a exhorté le clergé béninois à continuer à jouer, dans tous les domaines, le rôle du « bon Samaritain » : *« La longue période d'un régime heureusement disparu a fortement éprouvé vos compatriotes et affaibli leurs capacités de réaction*, a expliqué Jean-Paul II. *L'homme blessé doit retrouver tous les ressorts de son humanité. Aidez les Béninois à se reprendre en main et à rassembler leurs énergies. »*

D'autres modèles

Cet appel a toutefois été nuancé par une mise en garde, à peine voilée, à l'adresse de certaines hiérarchies religieuses qui ont tendance à trop s'engager ou, du moins, sans assez de prudence : votre première vocation est l'évangélisation, a dit en substance le pape aux évêques. Pensait-il à l'archevêque de Kisangani, Mgr Laurent Monsengwo-Pasinya, président du Haut Conseil de la République, l'assemblée provisoire du Zaïre ? Toujours est-il que le pape s'est lancé dans un éloge appuyé de Mgr Isidore de Souza, archevêque de Cotonou, qui, après avoir joué un rôle de premier plan dans la transition démocratique, en 1990, s'est ensuite effacé.

« Je forme des vœux, a encore dit Jean-Paul II, *pour que celui qui croit devoir accepter exceptionnellement une mission temporaire d'ordre politique revienne sans tarder à sa mission propre, la charge d'âmes, pour laquelle il a reçu l'ordination. »* En d'autres termes, si le chemin de la paix et de la justice croise celui de l'Eglise, c'est pour mieux servir cette *« nouvelle évangélisation »*, qui sera l'autre thème dominant de ce dixième voyage africain. Une évangélisation ancrée sur *« l'inculturation »*, c'est-à-dire la prise en compte des réalités culturelles, sociales et religieuses locales.

C'est en ce sens, également, que peut être interprétée la rencontre que le pape aura, jeudi, avec des communautés animistes et musulmanes. *« N'oubliez pas*, avait-il dit dans l'avion, lors de sa rituelle conférence de presse, *que l'Afrique ne s'approche qu'avec des critères spécifiques, comme la famille ou la tribu, que nous, Occidentaux, n'avons plus. Le communisme avait été imposé comme un moyen de maintenir le pouvoir au Bénin. A présent, ne nous hâtons pas de voir arriver d'autres modèles venus des Etats-Unis ou d'ailleurs, ce serait une autre erreur. »*

Apparemment tout à fait remis de son opération de juillet dernier (*« j'ai retrouvé mon efficacité d'autrefois ! »*), Jean-Paul II s'est montré, au cours de ce bref échange avec la presse, particulièrement attentif aux problèmes actuels. Notamment celui de la Bosnie, pour laquelle il a organisé, à la mi-janvier, une journée de prière œcuménique à Assise, en Italie. Evoquant le drame de l'ex-Yougoslavie, le pape a émis l'idée que, au-delà des souverainetés déclarées des anciens Etats, pourrait peut-être se reformer, un jour, une *« confédération »* formelle, plus apte, à ses yeux, à maintenir la paix.

Enfin, concluant son discours au stade de Cotonou, le pape a eu quelques mots de réconfort très appréciés pour la délégation togolaise : *« Dans ce temps d'épreuves et de violence, je continue à prier Dieu pour qu'il donne la paix à votre peuple. La violence et le mépris des aspirations légitimes des citoyens n'ont jamais conduit au progrès scientifique, mais traduisent un comportement irresponsable. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALGÉRIE : remaniement du gouvernement

M. Redha Malek est nommé ministre des affaires étrangères

Pour la deuxième fois depuis sa nomination en juillet 1992, le chef du gouvernement algérien, M. Belaïd Abdesslam, a procédé, mercredi 3 février, à un remaniement ministériel. M. Redha Malek, déjà membre du Haut Comité d'Etat (HCE - présidence collégiale), devient ministre des affaires étrangères. Il remplace M. Lakhdar Brahimi, qui occupait cette fonction depuis juin 1991.

Avec le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, le nouveau chef de la diplomatie algérienne est le second membre du HCE à prendre directement en charge un portefeuille ministériel. Il y a deux semaines, le HCE avait annoncé sa décision de renforcer la diplomatie algérienne.

Les titulaires des autres principaux ministères, notamment MM. Mohamed Hardi à l'intérieur et aux collectivités locales, Mohamed Téguia à la justice, Habib-Chawki Hamraoui à la culture et la communication, Ahmed Djebbar à l'éducation nationale et Hacen Mefti à l'énergie, sont maintenus. M. Abdesslam continue par ailleurs de détenir le portefeuille de l'économie et des finances.

M. Abdennour Keramane, qui souffre depuis juin 1992 des conséquences des blessures qu'il a reçues lors de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, cède le portefeuille de ministre des industries et des mines à M. Belkacem Belarbi. Deux nouveaux ministres ont par ailleurs été nommés. Il s'agit de M. Mohamed Arezki Isli au ministère des transports, en remplacement de M. Mokhtar Maherzi, qui était démissionnaire, et M. Mustapha Magraoui, nommé ministre délégué au commerce. L'ancien titulaire de ce portefeuille, M. Tahar Hamdi, remplace au ministère du travail et des affaires sociales M. Maamar Benguerba, qui quitte le gouvernement. – *(AFP.)*

Un diplomate chevronné

M. Redha Malek, soixante et un ans, a joué un rôle diplomatique de tout premier plan pendant la guerre d'indépendance et fut en particulier un des négociateurs des accords d'Evian, qui ont mis fin à sept ans d'affrontements avec la France.

Né en 1931 à Batna, berceau de l'insurrection de 1954, il a été membre fondateur de l'Union générale des étudiants musulmans (UGEMA, 1955), puis directeur d'*El Moudjahid*, organe central du Front de libération nationale (FLN) pendant la guerre (1957-1962). Porte-parole de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, qui ont abouti à l'indépendance de l'Algérie (mai 1961-mars 1962), il a ensuite occupé les postes d'ambassadeur d'Algérie en Yougoslavie (1963), en France (1965) et en ex-URSS (1970).

Il avait été ministre de l'information et de la culture en 1977, sous la présidence de M. Houari Boumediène (1965-1978), avant d'être nommé par le président Chadli Bendjedid (1979-1992) ambassadeur aux Etats-Unis (1979) – où il a noué des liens étroits avec M. Warren Christopher, l'actuel secrétaire d'Etat – puis en Grande-Bretagne (1982).

Il a notamment participé aux négociations pour la libération des cinquante-deux otages américains détenus en Iran, de novembre 1980 à janvier 1981, par les Gardiens de la révolution.

ZAÏRE

Paris, Washington et Bruxelles pressent le président Mobutu de remettre « tous les pouvoirs » au gouvernement de transition

Dans un message remis, mercredi 3 février, à Kinshasa, au cabinet du président Mobutu, la Belgique, la France et les Etats-Unis ont fermement invité le chef de l'Etat zaïrois à remettre immédiatement *« tous les pouvoirs »* au gouvernement de transition, dirigé par M. Etienne Tshisekedi. La crise actuelle *« résulte de l'absence de coopération du président Mobutu avec le gouvernement de transition et du non-transfert des pouvoirs à ce dernier »*, ont insisté les trois pays occidentaux.

Evoquant les récents troubles à Kinshasa, qui *« ont mené le Zaïre au bord de l'effondrement politique et économique »*, les trois signataires ont souhaité que le gouvernement de M. Tshisekedi dispose des *« moyens de maintenir l'ordre dans le respect des droits de l'homme »*, et qu'il puisse *« reprendre le processus démocratique et rétablir la stabilité économique, sans nouvelle obstruction de la présidence »*. – *(AFP.)*

[A la suite des émeutes de la fin 1991, la Belgique, la France et les Etats-Unis avaient évacué une bonne partie de leurs ressortissants et suspendu leurs programmes d'aide économique au Zaïre. Paris ne maintenait plus, ces derniers mois, qu'une aide humanitaire, fort modeste, principalement destinée aux organisations religieuses présentes dans les quartiers déshérités de Kinshasa. Ce n'est qu'en août dernier, à l'issue de la Conférence nationale, qu'a pu être formé un « gouvernement de transition », auquel les Occidentaux viennent solennellement d'accorder leur confiance.]



OCÉANIE

L'Australie, « tribu blanche de l'Asie » ?

Suite de la première page

C'est le grand succès de l'actuel ministre travailliste des affaires étrangères, le sénateur Gareth Evans, que d'avoir donné un coup de fouet à cette évolution, de l'avoir théorisée. Le moment était favorable pour *« mouiller »* – comme dit le ministre des finances John Dawkins – l'Australie avec le reste de l'Asie.

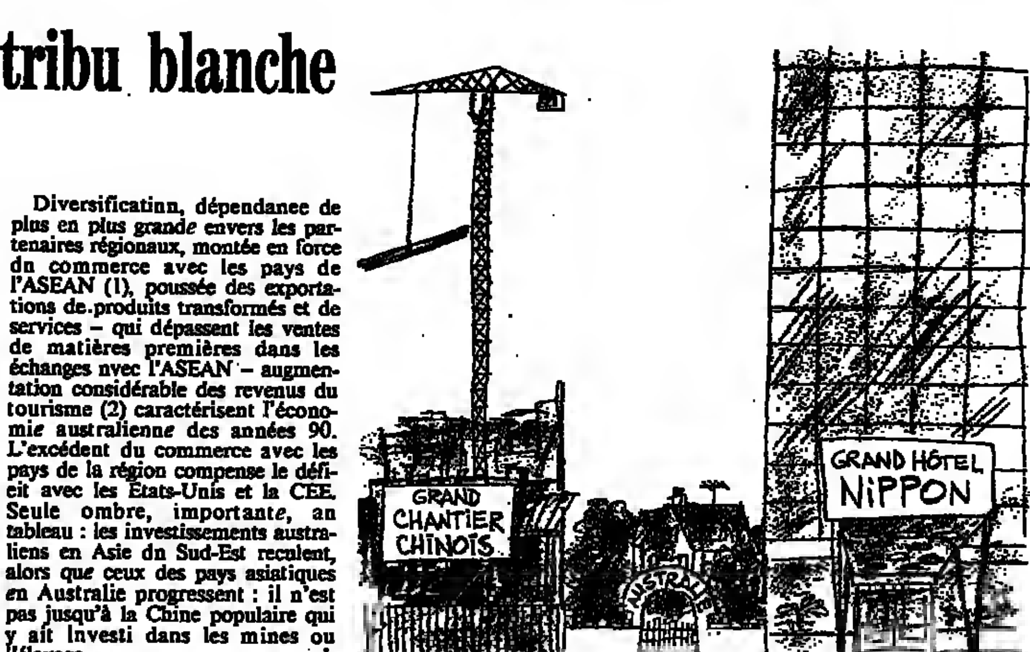
L'Australie va-t-elle devenir *« la tribu blanche de l'Asie »*, comme l'a décrite le journaliste indonésien Ratih Hardjono ? Peut-être un jour, mais elle en est encore loin. Toujours blanche bien que de moins en moins *« anglo-celte »*, toujours liée militairement et commercialement aux Etats-Unis, sentimentalement et économiquement à l'ancienne mère-patrie britannique, *« géant »* économique par rapport aux pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique mais *« nain »* comparée au Japon ou à la Chine, pesant d'un poids insignifiant par rapport à la fourmilière démographique de l'Asie, l'Australie reste encore, en bonne partie, une pièce rapportée dans une région qui sort lentement d'un sous-développement qu'elle-même n'a jamais connu.

A la fin du siècle dernier, le niveau de vie australien était le plus élevé du monde. Dépassé par le Japon dans les années 70, il devrait l'être, vers l'an 2000, par Hongkong, Singapour ou la Corée du Sud. Avec un taux de croissance et un taux de chômage de type occidental, l'Australie fait piètre figure dans cette zone Asie-Pacifique en expansion forcenée. Pendant longtemps replié sur lui-même, démographiquement et économiquement, protégé par des barrières administratives et tarifaires contre l'invasion des *« petits hommes jaunes »* et de leurs produits, le continent austral avait, sous le Labor comme sous les conservateurs, lentement glissé en queue du peloton et dans la récession. Riche, il avait une structure économique de pays du tiers-monde – échangeant ses matières premières contre des produits manufacturés – alors que ses voisins asiatiques, pourtant en voie de développement, s'industrialisaient rapidement.

Comme la fin de la guerre du Vietnam et les « boat people » avaient forcé l'Australie à s'ouvrir à l'émigration asiatique, la crise et les mesures de libéralisation économique à la Thatcher lancées par le Labor l'ont contrainte à s'ouvrir à la coopération avec ses voisins, longtemps limitée aux échanges avec le Japon, charbon et laine contre transistors et voitures. Ainsi, alors que le Japon, partenaire prioritaire depuis les années 60, absorbe 27 % des exportations australiennes, le reste de l'Asie en achète désormais 33 %, plus que les Etats-Unis ou la CEE.

Diversification, dépendance de plus en plus grande envers les partenaires régionaux, montée en force du commerce avec les pays de l'ASEAN (1), poussée des exportations de produits transformés et de services – qui dépassent les ventes de matières premières dans les échanges avec l'ASEAN – augmentation considérable des revenus du tourisme (2) caractérisent l'économie australienne des années 90. L'excédent du commerce avec les pays de la région compense le déficit avec les Etats-Unis et la CEE. Seule ombre, importante, au tableau : les investissements australiens en Asie du Sud-Est reculent, alors que ceux des pays asiatiques en Australie progressent : il n'est pas jusqu'à la Chine populaire qui y ait investi dans les mines ou l'élevage.

Se raccrocher à la bouée asiatique pour ne pas rater le tournant du millénaire était donc une nécessité, si dure soit-elle pour l'orgueil de ces *« Caucasiens »* des antipodes. Les Asiatiques en sont conscients, qui, pour certains, raillent ce qu'ils considèrent avant tout comme de l'opportunisme, doutant de la sincérité à long terme de ce *« grand tournant »*. Le nouveau premier ministre, M. Paul Keating, qui a remplacé il y a un an M. Bob Hawke, a pris son bâton de pèlerin pour *« vendre »* cette *« nouvelle »* Australie.



« Partenariat constructif »

En septembre dernier, le bouillant Irlandais s'est rendu à Tokyo pour parler de l'*« Australie réelle »*, celle de la *« nouvelle génération »*, qui, selon lui, a toujours les mêmes côtes ensoleillées mais moins de grèves, qui a abandonné les aspects *les plus surannés* d'une politique sociale copiée sur l'Angleterre de l'après-guerre, qui exporte toujours de la laine, mais désormais moins que des produits manufacturés, qui s'est lancée dans l'informatique, bref, une *« société multiculturelle »* qui a *« élargi ses horizons »* vers l'Asie. Et de parler de *« dialogues »* avec *« un ami sur lequel on peut compter »*, qui ne se limitent plus au commerce mais portent désormais sur la coopération politique et même *« stratégique »*.

Un *« partenariat constructif »*, selon M. Evans, avec – reconnaît M. Keating – *« un Japon dont le leadership dans le Pacifique occidental est sans conteste »*. Une fois reconnue la *« position centrale »* de l'ennemi d'hier, qui *« commence à sortir de ses frontières »*, il faut pouvoir tirer son épingle du jeu, profiter de sa croissance pour ne pas être seulement un fournisseur et un marché passifs. D'où l'encouragement de l'enseignement du japonais (3) – mais aussi des langues asiatiques – et l'offre faite aux Forces d'autodéfense nippones, à l'étroit dans leur archipel, de profiter des espaces et des facilités australiennes pour s'entraîner, comme la base aérienne de Tindal en construction dans le territoire du Nord, face à l'Indonésie. *« Il y a dix ans, cela aurait créé un grand scandale xénophobe »*, commente un homme d'affaires.

Pour profiter du développement asiatique – et pas seulement nippon, – l'Australie a lancé l'idée de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), dont elle voudrait bien faire une organisation structurée aux objectifs dépassant le simple commerce. Son initiateur, M. Evans, dont le rôle ne saurait être sous-estimé – il a été à l'origine des accords sur le Cambodge comme du traité sur les armes chimiques, – voudrait en faire *« la concrétisation de l'implication accrue de l'Australie en Asie »*, une dimension plus politique, en évitant toutefois d'inquiéter des voisins asiatiques réticents.

Canberra regarde en priorité vers une Asie longtemps considérée comme menaçante. A commencer par l'Indonésie, avec laquelle les relations ont souvent été difficiles. Elles se sont considérablement améliorées récemment, chacun ayant mis de l'eau dans son vin. En particulier Canberra, qui, en dépit de dénégations officielles, semble bien avoir donné la priorité aux affaires sur tout le reste, y compris les droits de l'homme. *« Nous avons mûri, nous devons penser à nos intérêts, être compétitifs, ne plus jouer les petits futés. C'est triste, mais encourageant »*, ajoute notre homme d'affaires. Ne plus être considérés comme de *« sacrés emmerdeurs »*, selon les termes de l'ambassadeur d'Indonésie, M. Sabam Siagian. C'est ainsi que le massacre de civils à Dili, capitale de Timor-Oriental, par l'armée indonésienne, en novembre 1991, n'a suscité que des protestations mesurées. Nous nous sommes sentis *« concernés »*, comme toujours dans ce domaine, affirme M. Evans, mais il faut privilégier la diplomatie discrète, éviter une *« attitude condescendante, de confrontation »*.

« L'Asie, notre avenir »

C'est pourquoi, avec Djakarta comme avec Pékin après Tiananmen, Canberra refuse de lier affaires et droits de l'homme. Ce nouveau réalisme choque pas mal d'Australiens. Fin 1992, un rapport du *Sénat* a estimé que la prudence de Canberra sur Timor avait *« miné sa crédibilité dans le domaine des droits de l'homme »*. Puissance moyenne, à l'économie en crise, l'Australie ne peut plus se passer de l'Asie, même si elle affirme qu'elle *« ne veut pas laisser tomber l'Europe »* et si elle compte toujours – mais un peu moins qu'avant l'effondrement de l'URSS – sur l'alliance américaine. M. Keating a distendu les liens avec Londres, dont il ne veut plus que Canberra soit considérée comme un *« bureau régional »*, une partie des effectifs diplomatiques ont été redéployés d'Europe vers l'Asie.

L'idée flotte, à Canberra comme à Tokyo, d'une CSCE asiatique (*le Monde* du 19 janvier). Car, même si les problèmes de sécurité en Asie sont désormais bien moins préoccupants qu'en Europe – chacun son tour, – la disparition de l'équilibre stratégique issu de la guerre froide a donné naissance à *« un grand nombre de petites inquiétudes, comme à propos des îles Spratley, disputées entre Chine et Vietnam »*. Pour y faire face, l'Australie appuie sa défense sur trois pôles : l'autosuffisance, l'alliance américaine et une coopération avec les pays de la région.

Quand M. Evans parle de l'Australia comme *« non pas asiatique mais aux côtés de l'Asie »*, comme *« une partie de la région Asie-Pacifique »*, évoque la *« connexion asiatique »*, bon nombre de ses compatriotes, nourris au lait d'Albion, ne se reconnaissent pas en lui. Ils pesteraient plutôt contre ces *« Jaunes qui nous fauchent notre boulot »* ou, comme le maire de Perth Reg Withers, affirment que *« la seule chose qui marche dans ce pays, ce sont ces riches Asiatiques qui achètent nos fermes et rapatrient chez eux les profits du tourisme »*. Mais il est vrai qu'à côté d'eux *« émerge un début de connaissance de l'Asie »*, *« une première génération étroitement familiarisée avec l'Asie, qu'elle a acquis sac au dos, qui n'est plus instinctivement raciste et qui ne veut plus répéter les erreurs de la guerre du Vietnam »*. *« Nous devons nous sentir à l'aise avec l'Asie »*, résume M. Evans.

Ce changement, il le date du gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam (1972-1975). Ce qui n'empêche pas la politique asiatique d'être bipartisane, en dépit des critiques de détail de l'opposition conservatrice qui, si elle revient au pouvoir au printemps, aurait du mal à changer de cap. Ce que résume le ministre de l'immigration, pour qui *« l'Asie est notre avenir. L'Australie se trouve à un grand moment de son histoire : en 1984, le Parlement tout entier s'est dressé contre le racisme. Aucun des deux partis n'accepte la discrimination raciale »*.

L'optimisme des officiels et des milieux d'affaires se heurte aux pesanteurs d'une population toujours blanche en son immense majorité. Mais aussi à certaines réalités régionales sur lesquelles on passe souvent un peu rapidement, et sur lesquelles il importe d'écouter quelques experts en défense, discrets par nature. Ceux-ci *« s'inquiètent des risques d'une rivalité sino-japonaise d'ici à la fin de la décennie »*, ou des pressions qu'une Chine puissante pourrait exercer en Asie du Sud-Est, surtout sur l'Indonésie. *« Nous ne voulons pas d'une Asie dominée par une seule puissance »*, ajoutent-ils, et même l'alliance avec une Indonésie stable *« ne saurait être tenue pour acquise »*. La situation est nouvelle car *« c'est la première fois depuis cinq cents ans que la principale puissance maritime en Asie n'est plus occidentale »*. En clair, il ne faudra plus compter sur les Etats-Unis pour aider l'Australie dans des crises locales.

Qu'en pensent ces Asiatiques auxquels se raccrochent les Australiens ? A en croire M. Siagian, pas mal d'efforts de compréhension et de coopération seront nécessaires de la part des Australiens, qui devront abandonner leur attitude *« condescendante »*. C'est à ce prix que l'Asie – qui, reconnaît-il, *« a besoin de l'Australie »* – acceptera de traiter en confiance avec cette *« île de culture et de technologie occidentales »*. Une île dont la population représente à peine 10 % de celle de l'archipel indonésien et dont les espaces déserts font face à des pays surpeuplés.

PATRICE DE BEER

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

(2) Au troisième trimestre de 1992, la *seule ville touristique de Cairns, dans le* nord du Queensland, a créé plus d'emplois que tout le reste du pays.

(3) 94 000 lycéens et 9 000 étudiants apprennent le japonais.

DIPLOMATIE

Remaniement au secrétariat général

Promotion d'un proche de M. Gorbatchev à l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

Sur décision de M. Boutros Boutros-Ghali, M. Antoine Blanca, sous-secrétaire général de l'ONU et directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, devra quitter son poste à la fin du mois, avant même que prennent fin les travaux de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui doivent se dérouler au Palais des nations jusqu'au 12 mars. Il avait été, au siège de New-York, directeur général au développement et à la coopération économique internationale. Pour lui succéder à Genève, M. Boutros Boutros-Ghali a désigné un proche de M. Gorbatchev, M. Vladimir Petrovski, membre du service diplomatique soviétique depuis 1957 avec une interruption de 1964 à 1971, où il fut détaché au secrétariat de l'ONU à New-York.

M. Blanca est le seul Français à avoir exercé des fonctions aussi élevées au sein de la famille onusienne. Le départ d'un francophone chargé de telles responsabilités est regretté dans certains milieux, qui constatent le déclin de la langue française dans les organisations internationales. Le secrétaire général de l'ONU a adressé à M. Blanca une lettre dans laquelle il déclare : *« Je ne doute pas que dans les nouvelles responsabilités que vous serez amené à assumer au service de la diplomatie de votre pays, il vous sera donné de continuer à exercer vos qualités, pour le plus grand bien de la France et de la communauté internationale. »* M. Blanca vient en effet d'être nommé ambassadeur de France auprès de l'Organisation des Etats américains.

Les autorités françaises avaient proposé au secrétariat de l'ONU le nom de l'ancien ministre Thierry de Beaucé. Cette proposition n'a pas été retenue. Un autre Français, M. Jean-Claude Milleron, avait été nommé en décembre dernier secrétaire général adjoint au département économique et social à New-York.

Quant au nouveau successeur de M. Blanca, M. Petrovski, il était secrétaire général adjoint au département des affaires politiques à New-York. Il sera remplacé à ce poste par M. Marrack Goulding (Grande-Bretagne). Celui-ci partagera ses nouvelles responsabilités avec M. James Jonah (Sierra-Leone), qui suit les affaires du Proche-Orient et d'Afrique de l'Est. M. Goulding prend, quant à lui, en charge le *« reste du monde »*, a précisé, en début de semaine, le porte-parole de M. Boutros-Ghali. M. Goulding était responsable du département des opérations de maintien de la paix depuis sept ans au siège de l'ONU. C'est M. Kofi Annan (Ghana) qui lui succédera dans ces fonctions. M. Annan, qui travaillait déjà au département des opérations de maintien de la paix, a été promu du rang de sous-secrétaire général à celui de secrétaire général adjoint.

D'autres changements devraient être annoncés dans les prochaines semaines. L'administration Clinton doit en effet proposer des noms à M. Boutros-Ghali afin de permettre le remplacement par un autre Américain de M. Dick Thornburgh, secrétaire général adjoint chargé de l'administration.

ISABELLE VICHNIAC

M. Joseph Rapin ambassadeur en Equateur

M Joseph Rapin a été nommé ambassadeur de France en Equateur, en remplacement de M. Jean-Michel Gaussot, a-t-on annoncé, mercredi 3 février, au Quai d'Orsay.

[Né le 26 mars 1941, M. Joseph Rapin, ancien élève de l'ENA (promotion « Robespierre »), a été en poste à plusieurs reprises à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York. Ambassadeur à Managua de 1986 à 1990, il était depuis consul général à Boston. Il est chevalier de l'ordre national du Mérite.]

□ **DANEMARK : nouveau référendum sur Maastricht le 18 mai.** – Le deuxième référendum danois sur le traité de Maastricht aura lieu le 18 mai. Les sept groupes parlementaires favorables au « oui » se sont mis d'accord sur cette date, mercredi 3 février. Ce référendum portera sur la version du traité amendé au sommet d'Edimbourg. La Communauté souhaite une entrée en vigueur du traité au 1er juillet au plus tard, après les ratifications britannique et danoise. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

M. Arafat déclare que « l'OLP n'est pas un but en soi »

« Si le processus (de paix) *peut se poursuivre, je suis prêt à prendre le risque de voir disparaître l'OLP »*, a déclaré le chef de l'organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, à Mme Yaël Dayan, député travailliste israélienne, lors d'une rencontre le 29 janvier à Tunis.

« Nous avons dit que nous n'avions pas besoin de l'OLP éternellement. L'OLP n'est pas un but en soi », a ajouté M. Arafat, selon un compte rendu de l'entretien publié par *l'Evénement du jeudi*, qui a organisé la rencontre.

Le dirigeant palestinien réfute par ailleurs les informations selon lesquelles il serait hostile à des élections, dans les territoires occupés par Israël. *« Nous demandons des élections. Si on permettait des élections je ferais appel à des candidats de l'intérieur et de l'extérieur »* de ces territoires, affirme-t-il.

□ **M. Pisani reconduit à la présidence de l'Institut du monde arabe.** – *« Sur proposition du ministre français des affaires étrangères »*, M. Edgard Pisani a été reconduit pour une période de trois ans à la présidence de l'Institut du monde Arabe (IMA), indique un communiqué publié mercredi 3 février au siège de l'organisation à Paris. M. Pisani, soixante-quatorze ans, avait été nommé, en novembre 1988, à la tête de l'IMA.

□ **Le Quai d'Orsay confirme le prochain déménagement du général Aoun.** – Le ministère des affaires étrangères a confirmé, mercredi 3 février, la prochaine installation *« en Seine-et-Marne »* du général Michel Aoun, qui vit en exil à Marseille depuis août 1991. L'ancien dirigeant libanais souhaite *« se rapprocher de sa famille, qui réside en région parisienne »*, a précisé un porte-parole du Quai d'Orsay.

Iran : le nécessaire retour des exilés

Le régime a besoin de leur compétence ou de leurs investissements et ils espèrent récupérer leurs biens confisqués

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« Pour nous autres Iraniens, ce serait une erreur de se mettre à comparer l'Iran avec... disons, les Etats-Unis. C'est le meilleur moyen de le rendre insupportable. Il faut le prendre tel qu'il est, accepter ce qu'il peut nous offrir. Vivre heureux devient alors possible. » Hossein a trente-cinq ans. Il est cadre supérieur dans un organisme semi-officiel. Fils de l'une des « mille familles » désignées à la vindicte populaire au lendemain de la révolution islamique de 1979 – pour avoir accumulé des richesses aux dépens des *moustazafin* (les déshérités), ou pour avoir été liées à la famille impériale et au régime du chah, – il est rentré en Iran il y a deux ans et affirme ne rien regretter.

« Je peux apporter à mon pays, sans souffrir d'une compétition effrénée, le fruit de mon expérience, alors qu'aux Etats-Unis il y a des millions d'individus comme moi. D'une certaine manière, quand on est compétent, on a le sentiment de compter ici », ajoute Hossein, qui, après un séjour exploratoire en 1988, a fini par prendre la décision de revenir.

L'Iran, un pays de plus en plus jeune – la population a doublé depuis l'avènement de la République islamique en 1979, passant de 30 à 60 millions, – a besoin de cadres, pour remettre en marche une administration et une économie qui ont subi le choc du démantèlement des structures impériales, de la guerre avec l'Irak et de l'inexpérience – voire, de l'ignorance politique – de l'équipe de religieux au pouvoir.

A l'occasion d'une toute récente réunion à New-York des maires des grandes villes du monde, le maire de Téhéran a renouvelé, devant quelques dizaines d'Iraniens installés aux Etats-Unis, l'invitation à rentrer au pays pour contribuer à la reconstruction. Une mission officielle avait déjà été chargée d'une telle mission il y a deux ans à New-York et d'autres en Europe, ce qui avait suscité les réserves des conservateurs, inquiets d'un éventuel retour des *taghoutis* – un terme qui désignait au départ les proches du chah et qui par extension englobe aujourd'hui tous les riches.

Selon Hossein, ce sont *« les diplômés »* qui intéressent surtout les responsables iraniens *« parce qu'ils savent que les riches ne veulent revenir que pour récupérer leurs biens confisqués et trouver des occasions de s'enrichir davantage »*. En fait, ces derniers peuvent rentrer, à la condition qu'ils n'aient pas été directement mêlés aux méfaits de l'ancien régime. Leurs investissements éventuels sont les bienvenus. Quelques dizaines de familles sont bien rentrées. Les parents sont restés, mais la plupart des jeunes ont préféré regagner les pays d'accueil.

Le père de Hossein est de ceux qui sont revenus. Il était professeur de médecine à l'université de Téhéran et, déjà sexagénaire à l'avènement de la république islamique, il s'était expatrié aux Etats-Unis. *« Nous sommes engagés dans le processus de récupération de nos biens, confisqués essentiellement parce que nous étions partis. Il s'agit d'une maison qui a été transformée en école et une autre en cantine pour les enfants des martyrs »* (les hommes tombés au front) explique Hossein.

« La procédure est longue. Après la révolution, des dossiers ont été établis sur les biens confisqués auprès d'une haute cour islamique. Une fois rentré au pays, tout ancien propriétaire qui le désire peut se présenter devant cette instance judiciaire, qui l'interrogera sur les raisons de son départ. Il devra également prouver que les biens réclamés lui appartiennent et qu'il n'est pas coupable. Toutes ces conditions remplies, les propriétés sont restituées. S'il s'agit de biens légués en héritage, des taxes sont imposées », ajoute Hossein, qui a bon espoir que la procédure le concernant aboutira.

Les choses sont un peu plus compliquées que cela, indique un observateur. Les propriétés, dans les quartiers riches du nord de Téhéran notamment, ayant vu leur valeur multipliée parfois par cent, les organismes qui les occupent veulent avoir leur part du gâteau. Et si l'on souhaite accélérer la procédure, il faut savoir « arroser » généreusement.

L'attachement à des valeurs et des traditions

Sur les quelque trois cent mille cadres spécialisés qui ont quitté l'Iran en 1979 ou dans les premières années du régime islamique, une cinquantaine de milliers sont rentrés, notamment d'Europe. *« A chaque soirée on se rend compte qu'il y a de nouveaux venus qui veulent prendre le pouls, tester la température de l'eau »*, avant de prendre une décision définitive, dit Hossein. Certains auraient pu pourtant continuer à couler des jours heureux dans leur pays d'accueil, de jouir de situations bien établies.

Leurs motivations sont diverses, mais le dénominateur commun est est un attachement à une culture, des traditions, un pays. Ils semblent indifférents au pouvoir en place, qui, en tout état de cause, ne leur fait pas peur. Et lorsqu'on leur pose la question de savoir s'ils se sentent sous surveillance puisqu'ils sont souvent issus des classes privilégiées sous le régime impérial et en principe porteurs des « germes » de la culture occidentale – avec laquelle *« la pensée islamique est incompatible dans certains cas »*, selon le président Rafsandjani, – ils répondent par la négative.

Quelque chose aurait-il donc changé en Iran ? Ce n'est plus l'Iran des premières années de la révolution et de la guerre, répondent bon nombre d'entre eux. *« La situation a changé et est porteuse de nouvelles évolutions »*, estime – espoir ou réalité ? – Ali, fils d'une famille de bazaris, qui n'envisage plus l'avenir que dans son pays, bien qu'il ait vécu près de neuf ans à Paris où il garde toujours un petit appartement. Et puis, *« nous avons fini par nous faire à l'idée »* d'un régime islamiste.

« C'est davantage nous qui changeons », indique Mariam. Cette jeune femme, âgée de trente ans, partie pour la France au début de la révolution, est rentrée à Téhéran *« parce que c'est là qu'est la famille »*. Nozanin, elle aussi la trentaine, a regagné la maison paternelle après douze ans d'absence. Fille d'un fonctionnaire sous l'ancien régime, elle a travaillé dans deux sociétés américaines à New-York, après y avoir fait des études de relations internationales. Elle est aujourd'hui directeur adjoint de l'office chargé du développement de l'île de Qeshm – la plus grande du Golfe, près du détroit d'Ormuz –, où elle est chargée des contrats internationaux.

Nozanin hésite quand on lui demande si sa nouvelle vie lui plaît. Mais, dit-elle, *« ici on a le sentiment d'exister »*, d'être utile. Comme Mariam, elle a toutefois des difficultés à *« communiquer »* avec ceux qui ne sont jamais partis. Nombreux sont, en tout cas, les revenants qui gardent une carte de séjour dans le pays où ils avaient si longtemps élu domicile. A toutes fins utiles.

Une jeunesse avide d'ouverture

« C'est aussi très frustrant d'être coupés du monde, de ne pas avoir accès à la presse internationale, d'en être réduits à la télévision nationale », disent-elles. Un sentiment largement partagé en Iran, surtout parmi les jeunes – *« c'est peut-être à nous de rapprocher les deux cultures »* occidentale et islamique, dit Ali. Nul ici, ne semble souhaiter voir rétabli en Iran un régime impérial, mais nombreux sont les « Iraniens ordinaires » qui, tout naturellement, se laissent aller à comparer, avec une pointe de regret, la vie au quotidien aujourd'hui avec ce qu'elle fut sous le chah.

La remarque en fut faite au président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani lors d'une récente conférence de presse (*le Monde* du 2 février). Pourquoi, lui a-t-on également demandé, les antennes satellitaires sont-elles interdites et jusqu'à quand la femme sera-t-elle maintenue dans un état de relative infériorité par rapport à l'homme ? Visiblement surpris, M. Rafsandjani a affirmé que la population soutenait ses dirigeants ; il a tenté de justifier l'interdiction de ces antennes par des raisons morales et idéologiques, et promis que les choses changeraient d'ici quelques années ; les femmes, a-t-il dit, devraient assumer des responsabilités sociales.

« Il est apparu très isolé par rapport aux gens, très peu au diapason », commente un observateur averti du jeu politique iranien. *« Son discours est demeuré très conservateur alors que plus de 50 % de la population veulent des journaux, de la musique, veulent être informés, veulent établir un contact avec le monde extérieur. »* Lui qui *« personnifie la volonté de changement au sein du système, et dont l'image est associée à l'ouverture »*, a essentiellement affirmé que *« l'Iran continue d'adhérer aux mêmes principes et idées depuis quatorze ans »*, souligne ce spécialiste. Mais, en même temps, en faisant implicitement acte de candidature à sa propre succession au scrutin présidentiel de juin prochain, il semblait vouloir transmettre le message suivant : *« J'ai besoin de davantage de temps pour réussir. Accordez-moi votre confiance. »*

Pour l'heure, la réforme promise est surtout une ouverture économique ; elle-même tenue sous haute surveillance par les conservateurs qui sont le *« noyau dur »* du régime. La question demeure de savoir si la séparation pourra être maintenue entre l'économique, d'une part, le politique et l'idéologique, de l'autre.

MOUNA NAIM

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à Los Angeles

Second procès des quatre policiers blancs auteurs de sévices contre un automobiliste noir

Le second procès des quatre policiers blancs qui avaient frappé un automobiliste noir, M. Rodney King, le 3 mars 1991, a commencé à Los Angeles mercredi 3 février avec la difficile sélection des douze jurés. La ville se remet à peine des émeutes du printemps dernier, déclenchées par le verdict du premier procès. Les policiers avaient été déclarés non coupables d'usage excessif de la force. Les émeutes avaient fait cinquante-trois morts, plus de deux mille blessés et près de 1 milliard de dollars de dégâts en soixante-douze heures. Huit mois après, les tensions entre les différentes communautés, sont encore vives.

LOS ANGELES

correspondance

C'est au cœur même de Los Angeles, à Downtown, le quartier des affaires, non loin du quartier général de la police de la ville, que les quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac M. Rodney King sont jugés pour la deuxième fois. MM. Koon, Powell, Wind et Briseno avaient été jugés et acquittés en avril dernier par un tribunal californien à Simi-Valley, où il n'avait échappé à personne que le jury ne comprenait aucun Noir. Les quatre policiers se retrouvent, cette fois-ci, devant une cour de justice fédérale. Leurs gestes, filmés par hasard pendant quatre-vingt-deux secondes par un cameraman amateur lors de l'arrestation pour excès de vitesse de M. King, vont être à nouveau analysés par les experts et scrutés par les douze jurés.

Ces derniers devront décider d'ici deux mois environ si les quatre hommes sont coupables d'avoir intentionnellement violé les droits civiques de M. King. Les quatre policiers encourent une peine de dix ans de prison assortie d'une amende de 25 000 dollars (150 000 francs). La tâche des jurés sera d'autant plus ardue qu'ils devront, pour être justes, oublier, le temps du procès, que le premier verdict qui avait déclaré les policiers *« non coupables »* avait déclenché, le 29 avril dernier, des émeutes dévastatrices.

Deux poids deux mesures ?

Les réactions de la communauté noire, d'une partie des hispaniques et de quelques Blancs avaient surpris les forces de l'ordre. Il avait fallu les renforts de la garde nationale et de l'armée pour contenir l'émeute, faire cesser les pillages et rétablir le calme. Le président Bush, qui s'était rendu quelques jours plus tard à Los Angeles, avait pu prendre conscience de la dégradation du centre-ville et avait demandé que les quatre policiers soient rejugés. M. Clinton hérite aujourd'hui d'un second procès qui ne lui laisse pas le temps d'oublier sa promesse électorale d'aide aux centres-villes. Au niveau local, l'association Reconstruire Los Angeles, dirigée par le prestigieux organisateur des Jeux olympiques de 1984, M. Peter Ueberroth, n'a pas encore réussi à convaincre les industriels d'investir massivement à South-Central, l'une des zones les plus dégradées de la ville.

Le travail des procureurs, MM. Clymer et Kowalski, ressemble à une gageure : il leur faudra convaincre les jurés qu'il y a eu usage déraisonnable de la force – ce que les procureurs du premier procès n'étaient pas parvenus à démontrer – et qu'en plus les quatre policiers n'ont pas agi sous l'effet de la peur face à un *« suspect à la carrure imposante »*, mais avec l'intention de donner une *« leçon »* à ce récalcitrant.

Le juge, M. John Davies, a écarté toute motivation raciste bien que, dans les messages radio précédant l'arrestation, il soit clair que les policiers se moquent d'une famille noire en comparant ses membres à des *« gorilles dans la brume »*. Les jurés auront certainement du mal à ne pas se demander si un Blanc, à la place de M. King, aurait été traité d'une manière aussi brutale.

Les hasards de la procédure font qu'un second procès, non moins symbolique, devrait commencer le 15 mars, tout près du tribunal où a lieu le procès de M. Rodney King. Trois Noirs, MM. Damian Williams, Antoine Miller et Henry Watson, seront jugés pour avoir frappé M. Reginald Denny, un chauffeur de camion blanc qui passait par Florence Avenue, dans South Central, quelques heures après le verdict du 29 avril concernant les quatre policiers blancs. M. Denny, le crâne fracturé, sera sauvé *in extremis* par des passants.

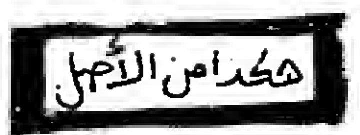
Un hélicoptère de la télévision filmait la scène. Lors de l'enquête, tous les documents des journalistes, bandes vidéo et photographies, ont été saisis par la police afin d'identifier les assaillants. Les trois Noirs inculpés pour tentative de meurtre risquent une peine de prison à perpétuité. Des associations se sont formées dans la communauté noire pour demander qu'ils soient traités avec autant d'indulgence que les policiers blancs et qu'ils soient relâchés contre des cautions moins élevées. Il est entendu dans la communauté noire que M. Reginald Denny, avant d'être arraché de son siège, avait baissé la vitre de son camion pour lancer des injures racistes. M. Denny, lors d'un récent entretien avec le *Los Angeles Times*, a expliqué qu'il avait eu le choix entre écraser les personnes qui étaient au carrefour des avenues Florence et Normandie ou arrêter son camion.

La coïncidence des deux procès risque fort, si les policiers sont acquittés tandis que les trois jeunes Noirs seraient condamnés, de laisser penser qu'il existe deux poids, deux mesures. La police, qui, depuis le printemps dernier, s'est dotée de nouveaux équipements anti-émeutes, craint le pire.

RÉGIS NAVARRE

□ **CANADA : le premier ministre du Québec dément vouloir démissionner pour raison de santé.** – Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, ne démissionnera pas, contrairement à ce qu'affirme le journal *la Presse*, a déclaré, mercredi 3 février, sa porte-parole. *La Presse* affirmait que M. Bourassa, qui a été opéré d'une tumeur maligne à la poitrine le mois dernier, ne conduirait pas le parti libéral lors des élections provinciales de 1994. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NICARAGUA : un dirigeant de l'opposition assassiné.** – Un dirigeant de l'opposition, Miguel Rivera, membre du Parti national conservateur, a été assassiné, mercredi 3 février, dans la localité d'El Jicaro, dans le département de Nueva Segovia (Nord), a-t-on appris de source policière. Il s'agit du deuxième assassinat en moins d'une semaine dans le nord du pays, où opèrent quelque trente-quatre bandes d'anciens contras (guérilla anti-sandiniste) qui refusent de déposer les armes. – *(AFP.)*



La préparation des élections législatives

La liste des candidats du Front national

Après les listes des candidats RPR-UDF, PS-MRG et Verts-GE (*le Monde* des 22, 30 janvier et 2 février), nous publions celle des candidats du Front national. Cette liste comporte 548 noms, dont 13 en métropole figurent en italique car ces candidats n'ont pas encore été officiellement investis. Actuellement, douze circonscriptions de métropole ne sont pas pourvues et dix-sept sur vingt-deux d'outre-mer sont dans le même cas. Sur les 30 membres du bureau politique, hormis M. Jean-Marie Le Pen, 5 ne sont pas, aujourd'hui, candidats aux législatives : MM. André Dufraisse, Pierre Durand (directeur du quotidien *Présent*), Roland Gaucher (directeur de *National Hebdo*), Jacques Tauran et Georges-Paul Wagner. Par rapport aux législatives de 1988, le mouvement lepéniste a procédé à un profond renouvellement : on retrouve, en 1993, moins du tiers des candidats d'il y a cinq ans.

ALSACE

Bas-Rhin. – 1re : Jean-Louis Feuerbach; 2e : Yvan Blot; 3e : Walter Krieger; 4e : Georges-Pierre Noth; 5e : Christian Cotelle; 6e : Robert Schweicart; 7e : René Wees; 8e : Robert Martig; 9e : Alma Ullmann-Jousselin.

Haut-Rhin. – 1re : René Becker; 2e : Hervé Dick; 3e : *René Ehlinger*; 4e : René Curan; 5e : Gérard Freulet; 6e : *non désigné*; 7e : Jean-Marie Schneider.

AQUITAINE

Dordogne. – 1re : Jacques Ricard; 2e : Robert Baconnet; 3e : Michel Courtois; 4e : Gérard de Lesquen du Plessis Casso.

Gironde. – 1re : Jacques Colombier; 2e : Pierre Sirgue; 3e : Henri Lastrade; 4e : Michel Muniet; 5e : Jean-Philippe Lavalette; 6e : François-Régis Taveau; 7e : Maurice Le Gentil; 8e : Claude Gamelin; 9e : Alain de Peretti; 10e : Jacques Labegorre; 11e : Didier Fontaine.

Landes. – 1re : Eric Favrel; 2e : Eric Barouillet; 3e : Marlène Lécuyer.

Lot-et-Garonne. – 1re : Eddy Marsan; 2e : Guy Bertrand; 3e : Martin Peltier.

Pyrénées-Atlantiques. – 1re : Pierre Espositn; 2e : Jacques Henriot; 3e : Alexis Arette-Hourquet; 4e : *Thierry Labaquère*; 5e : Henri Rupert; 6e : Ferdinand Ginoux.

AUVERGNE

Allier. – 1re : Danièle Dutour; 2e : Charles Mac Clenihan; 3e : Jacques Mayadoux; 4e : Gérard Gosp.

Cantal. – 1re : Paul Bardot; 2e : Alice Brugue.

Haute-Loire. – 1re : Hubert Fayard; 2e : Marie-Thérèse Ract.

Puy-de-Dôme. – 1re : Abel Poitrineau; 2e : Robert Wiwertz; 3e : Claude Jaffres; 4e : Hervé Guilbert; 5e : Jacques Chanet; 6e : Louis Letalenet.

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 1re : *Daniel Coussin*; 2e : *Marc Bergerot*; 3e : Charles Cavin; 4e : *Georges Hansberque*; 5e : Pierre Jaboulet-Verchere.

Nièvre. – 1re : Régis de la Croix-Vaubois; 2e : Robert Bnuter; 3e : Jean-Marc Bily.

Saône-et-Loire. – 1re : Maurice Martin; 2e : *non désigné*; 3e : Alain Honoré; 4e : Michel Collinot; 5e : Jean Coupat; 6e : Jacques Evrard.

Yonne. – 1re : Claude Moreau; 2e : Marc Fournier; 3e : *Pierre Perez*.

BRETAGNE

Côtes-d'Armor. – 1re : André Bourges; 2e : Charles de Boishamon; 3e : Pierre-Marie Launay; 4e : Myriam Fraval de Coatparquet; 5e : Raymond Blanc.

Finistère. – 1re : Michel Dor; 2e : Bernard Pacreau; 3e : Olivier Morize; 4e : Claude Carmier; 5e : Jean-Louis Le Hir; 6e : Eric Calmejane; 7e : Marcel Saoutic; 8e : Claude Le Coz.

Ille-et-Vilaine. – 1re : Pierre Maugendre; 2e : Lionel Tocque; 3e : Brigitte Fourcade; 4e : Thierry Benoist; 5e : Henri Leroy; 6e : Yvonne Poulard; 7e : Jacques Dore.

Morbihan. – 1re : Bruno Petit; 2e : Jean-François Chambrette; 3e : André Guyomar; 4e : Alain Gaultier de la Richerie; 5e : Daniel Bergeron; 6e : Joseph Gaonac'h.

CENTRE

Cher. – 1re : Jean d'Ogny; 2e : François Scheid; 3e : François Drougard.

Eure-et-Loir. – 1re : Denis Daude; 2e : Marie-France Stirbois, d. s.; 3e : Jean-Marc Thioux; 4e : Marie-Renée Maissen.

Indre. – 1re : Pierre Poli; 2e : Serge Laplanche; 3e : Marc Ranjon.

Indre-et-Loire. – 1re : Marie-Antoinette Jouenne; 2e : Emile Paccard; 3e : *René-Louis Magnier*; 4e : Agnès Belbeoch; 5e : Pierre Le Goux.

Loir-et-Cher. – 1re : Paul Pelletier; 2e : *Robert Fiquet*; 3e : Aymar de Boisgrollier.

Loiret. – 1re : François Chéron; 2e : Pierre Bonaccorsi; 3e : Michel Rothé; 4e : Maurice Etienne; 5e : André Beaudoin.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ardennes. – 1re : Emile Wagner; 2e : Michel Dierckens; 3e : Jean Aubert.

Aube. – 1re : Bruno Subtil; 2e : Marc Malarmey; 3e : Laurent Rohmann.

Marne. – 1re : Jean-Pierre Catte; 2e : Jean-Michel La Rosa; 3e : Jacques Le Touzé; 4e : Pascal Erre; 5e : Jérôme Malarmey; 6e : Sylvain Gliozzo.

Haute-Marne. – 1re : Francis Jacquot; 2e : Valentin Renard.

CORSE

Corse-du-Sud. – 1re : Michel Terramorsi; 2e : Jean-Baptiste Paccini.

Haute-Corse. – 1re : Claude Leonardi; 2e : Octave Jacob dit Luzie.

FRANCHE-COMTÉ

Doubs. – 1re : Robert Sennerich; 2e : Raymond Bellaud; 3e : Léon Colino; 4e : André Jacquot; 5e : Michel Devillers.

Jura. – 1re : Jean-Marie Carrion; 2e : René Bernard; 3e : Jean-Etienne Normand.

Haute-Saône. – 1re : Marcel Grogniu; 2e : Jean-Marc Brissaud; 3e : Norbert Just.

Territoire de Belfort. – 1re : Michel Algrin; 2e : Rémi Daudé.

ILE-DE-FRANCE

Essonne. – 1re : Jacques Olivier; 2e : Hubert de Mesmay; 3e : Michel Jazarguer; 4e : Marine Auran; 5e : Anna Prokrovnva-Carmagnol; 6e : Roger Douce; 7e : Pascal-Michel Delmas; 8e : Jacques Deschanel; 9e : Sophie Lespagnon; 10e : Michel de Rostolan.

Hauts-de-Seine. – 1re : Jean-Yves Le Gallou; 2e : Hubert Massol; 3e : Christian Perez; 4e : Nathalie Debaille; 5e : Alain Gallais; 6e : Marie-Caroline Le Pen; 7e : Christian Maréchal; 8e : Sophie Brissaud; 9e : Jean Allard; 10e : Michel Dorlin; 11e : Raoul Raketitch; 12e : Alain Le Berre; 13e : Daniel Gazzola.

Paris. – 1re : Nicole Devedjian; 2e : Cyril Lacheret; 3e : Loïc Le Hénan; 4e : Eliane Dumnnt; 5e : François Monestier; 6e : Myriam Gaillard; 7e : Jean-Claude Poulain; 8e : Jean-Joseph Richard; 9e : Hervé Fourcin; 10e : Serge Martinez; 11e : Bertrand Robert; 12e : Pierre Milloz; 13e : Georges Péan; 14e : Jacques Lafay; 15e : Patrick Brocard; 16e : Marine Le Pen; 17e : Jean-Pierre Reveau; 18e : Martine Lehideux; 19e : Patrice Le Barbier de Blignières; 20e : Xavier Voute; 21e : Gérard Fraysse.

Seine-et-Marne. – 1re : Philippe David; 2e : Gérard Louis; 3e : Jacques Prost; 4e : Jacques Gérard; 5e : Jacques Jaggi; 6e : Jean-François Jalkh; 7e : Pierre-Jean Prillard; 8e : Yves Varenne; 9e : Jean-Christophe Collette.

Seine-Saint-Denis. – 1re : Pierre Panty; 2e : Franck Timmermans; 3e : Guillaume Fiquet; 4e : Yves Beaudouin; 5e : Michel Personnaz; 6e : André Besnard; 7e : Serge Balassi; 8e : Martial Bild; 9e : Gilles Barial; 10e : Mireille Roset; 11e : Roger Holeindre; 12e : Gilbert Péréa; 13e : Michel Paulin.

Val-de-Marne. – 1re : Brunn Serignat; 2e : Christian Le Scornet; 3e : Bénédicte Vinel; 4e : Jean-Pierre Schenardi; 5e : Lydie Schenardi; 6e : Paul Simier; 7e : Jean Luciani; 8e : Philippe Olivier; 9e : Thierry Auzat; 10e : Jacques Anthonioz; 11e : Jean-Louis Desbordes; 12e : Pierre Petit.

Val-d'Oise. – 1re : Marie-Thérèse Philippe; 2e : Marc George; 3e : Jean Cuignache; 4e : Jean-Pierre Guidon; 5e : Michel Bischoff; 6e : Jean-Michel Dubois; 7e : Jean-Luc François; 8e : Jean-Pierre Girod; 9e : Gilbert Cottinet.

Yvelines. – 1re : Jean-Pierre Atoch; 2e : Yves de Coatgoureden; 3e : Marie-Chantal Delmas; 4e : Hubert Cottin; 5e : Jacques Lacaillon; 6e : Antoinette Martinet; 7e : Myriam Baeckeroot; 8e : Jean-Louis d'André; 9e : Michel Bayvet; 10e : Jacques Michel; 11e : Roger Gilissen; 12e : Jean-Claude Varanne.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aude. – 1re : Henri Escortell; 2e : Yvonne Garnier; 3e : Sabine de Pompignan.

Gard. – 1re : Lorrain de Saint-Affrique; 2e : Charles de Chambrun; 3e : *Jean Miclot*; 4e : Jean-Michel Vergnes; 5e : Christian Pujol.

Hérault. – 1re : Alain Jamet; 2e : René Graverot; 3e : Jean-Louis Pellotier; 4e : Louis Pascal; 5e : Jacques Denis; 6e : Yves Untereiner; 7e : Roselyne Vialles.

Lozère. – 1re : Gérard Codderrens; 2e : Alain Mathiot.

Pyrénées-Orientales. – 1re : Jean-Claude Martinez; 2e : Claude Breton; 3e : François Gaciot; 4e : Gérard Monterrat.

LIMOUSIN

Corrèze. – 1re : Francis Ducreux; 2e : Guy Raynal; 3e : Marie-Madeleine Bonneau.

Creuse. – 1re : Marie de la Chapelle; 2e : Max Roux.

Haute-Vienne. – 1re : Antoine Orabona; 2e : Jean Fredon; 3e : Maxime Labesse; 4e : Isabelle Genot.

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 1re : Jean-Claude Bardet; 2e : Jean-Pierre Pelot; 3e : Gérard Bargoin; 4e : Jean-Claude de Sars; 5e : Robert Davion; 6e : Jeannine Massart; 7e : Jacques Marchal.

Meuse. – 1re : Michel Triffaut; 2e : Jean Sivigny.

Moselle. – 1re : Guy Herlnry; 2e : Jean-Marie Nicolay; 3e : Nicole Dorlin; 4e : Bernard Brion; 5e : Jacqueline Berger; 6e : Anne-Marie Bouvier; 7e : Arthur Matecki; 8e : Gérard Acquaviva; 9e : Guy Manoux; 10e : Guy Alexandre.

Vosges. – 1re : Bernard Freppel; 2e : Suzette Cassin; 3e : Jean-Yves Douissard; 4e : François-Henri Flamerion.

MIDI-PYRÉNÉES

Ariège. – 1re : Georges Mesplie; 2e : André Farellacci.

Aveyron. – 1re : Jean-Pierre Caldier; 2e : André Marcais.

Haute-Garonne. – 1re : Michel Marcouyeux; 2e : Bernard Vincent; 3e : Paul Bertholet; 4e : Bernard Antony; 5e : Serge Laroze; 6e : Jean-Pascal Serbera; 7e : Louis Chantriaux; 8e : Jean-Paul Mauvais.

Gers. – 1re : Jacques Guareschi; 2e : Nadine Berthome.

Lot. – 1re : *non désigné*; 2e : *non désigné*.

Hautes-Pyrénées. – 1re : Jean Fourcade; 2e : Henri Cester; 3e : Albert Sauvanet.

Tarn. – 1re : *Jean-Claude Aubin*; 2e : Camille Fabas; 3e : Jean-Marc Denier; 4e : André Carayon.

Tarn-et-Garonne. – 1re : Irénée Castagné; 2e : Evelyne Dutertre.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Carl Lang; 2e : Philippe Bernard; 3e : Rémy Castermans; 4e : Gilles Alexandre; 5e : Jacques Bourrez; 6e : *Joël Jollec*; 7e : Pierre Ceyrac; 8e : Jean-Pierre Gendron; 9e : Michel Ximenes; 10e : Christian Baeckeroot; 11e : Christophe Masselis; 12e : Philippe Eymery; 13e : Bertrand Meurisse; 14e : Yannick Le Floc'h; 15e : Guy Benault; 16e : Emile Messager; 17e : Jean-Marie Lamare; 18e : Jacques Disdier; 19e : Serge Thomes; 20e : Michèle Béal; 21e : Dominique Slabolepszy; 22e : Michel Locoche; 23e : Claude Deresnes; 24e : Daniel Duhamel.

Pas-de-Calais. – 1re : Francis Macron; 2e : François Porteu de la Morandière; 3e : Micheline Broudringhin; 4e : Francis Petit; 5e : Guy Molliens; 6e : Jacques Fourny; 7e : Eric Besson-Imbert; 8e : Didier Saint-Maxent; 9e : José Sawras; 10e : Jean-Paul Depret; 11e : *Eric Iorio*; 12e : Geneviève Pnklepa; 13e : Francis Wattez; 14e : Raymond Demailly.

BASSE-NORMANDIE

Calvados. – 1re : Yves Dupres; 2e : *non désigné*; 3e : *non désigné*; 4e : Guy Dupin; 5e : Denise Peuch; 6e : Christian Gueret.

Manche. – 1re : Fernand Le Rachinel; 2e : Henri Cheval; 3e : Louis Senoville; 4e : Jacques Duchemin; 5e : Pierre Beaudroit.

Orne. – 1re : Jeanine Tanoué; 2e : Jean-Pierre Dieutre; 3e : Jacques Botrot.

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 1re : Jean-Pierre Lussan; 2e : Yves Dupont; 3e : Marc Froidefont; 4e : Paul Chauvelin; 5e : Guy Dugres.

Seine-Maritime. – 1re : Dominique Chaboche; 2e : Josette Bossard; 3e : Gilles Pennelle; 4e : Guilhem de Tarlé; 5e : Dominique Zurcher; 6e : Patrick Mazet; 7e : Daniel Blot; 8e : Philippe Fnuché-Saillenfest; 9e : Clande Courbot; 10e : Alain Gauthier; 11e : *Edgar Planchons*; 12e : Patrick Debonne.

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique. – 1re : Ludnvic Cassard; 2e : Bennît Dutertre; 3e : Arnaud de Perier; 4e : Michel Boju; 5e : Christophe Bouhier; 6e : Pierre Peraldi; 7e : Xavier de Laubier; 8e : René Bouin; 9e : Thierry Monvoisin; 10e : Hervé Leca.

Maine-et-Loire. – 1re : Jean-Yves Fournel; 2e : Jean Quelennec; 3e : Jean-René Peltier; 4e : *non désigné*; 5e : Roger Baudry; 6e : Jacques Gérardin; 7e : Albert Toulouze.

Mayenne. – 1re : Jacques Dansan; 2e : Gilbert Blanc; 3e : Paul Le Morvan.

Sarthe. – 1re : Gérard Bondoux; 2e : Charles Met; 3e : Jean-Claude Barlemont; 4e : Hubert Bigeard; 5e : Marcel de Cossé-Brissac.

Vendée. – 1re : Jack-Olivier Brayet; 2e : Catherine David; 3e : Paul Petitdidier; 4e : Sylvie Soudet; 5e : Jean Chataigner.

PICARDIE

Aisne. – 1re : Michel Saleck; 2e : François Piquet; 3e : René Goarin; 4e : Wallerand de Saint-Just; 5e : Colette Fecci-Pinatel.

Oise. – 1re : Katherine d'Herbais; 2e : Bernard Maretheu; 3e : Michel Guiniol; 4e : Philippe Evrard; 5e : Jean-Paul Letourneur; 6e : Pierre Descaves; 7e : Jean-Jacques Leroy.

Somme. – 1re : Yves Dupille; 2e : Lionel Payet; 3e : Jacqueline Bricour; 4e : Serge Bierry; 5e : *non désigné*; 6e : Raynald Brasseur.

POITOU-CHARENTES

Charente. – 1re : Alain Leroy; 2e : Jean Dupuis; 3e : Michel Tessier; 4e : Michel Boulanger.

Charente-Maritime. – 1re : Maurice Catalan; 2e : Jean-François Galvaire; 3e : Edouard Marteau; 4e : Alain Bellu; 5e : Pascal Markowsky.

Deux-Sèvres. – 1re : Jean-Romée Charbonneau; 2e : Guy Gaubert; 3e : Philippe Maurin; 4e : Eric Routier.

Vienne. – 1re : Lucien Forgeot; 2e : Georges La Planeta; 3e : Noël Pichon; 4e : Eric Audebert.

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Alpes-de-Haute-Provence. – 1re : *non désigné*; 2e : Mireille d'Ornano.

Hautes-Alpes. – 1re : Alain Marcoux; 2e : Vanessa Bickers.

Alpes-Maritimes. – 1re : Jean-Pierre Gost; 2e : Jacques Peyrat; 3e : Jean-Marie Le Pen; 4e : Gérard de Gubernatis; 5e : Pierre Gerbal; 6e : Jean-Paul Ripoll; 7e : Robert Crépin; 8e : Albert Peyron; 9e : Pierre Pauvert.

Bouches-du-Rhône. – 1re : Jean-Piere Baumann; 2e : Hubert Savon; 3e : Jean Roussel; 4e : Marie-Claude Roussel; 5e : Rnnald Perdnmn; 6e : Michèle Carayon; 7e : Maurice Gros; 8e : Yvon Claire; 9e : André Melin; 10e : Damien Bariller; 11e : Philippe Adam; 12e : Bruno Megret; 13e : José Rodriguez; 14e : Philippe Milliau; 15e : Bernard Meslans; 16e : *non désigné*.

Var. – 1re : Jean-Marie Le Chevallier; 2e : Jean-Claude Lunardelli; 3e : Jean-Jacques Gérardin; 4e : Jean-Louis Bouguerean; 5e : Sylvain Ferrua; 6e : Monique Lesieur; 7e : Claude Lecocq.

Vaucluse. – 1re : Jacques Bompard; 2e : Thibaut de la Tocnaye; 3e : Guy Macary; 4e : Marie-Claude Bompard.

RHÔNE-ALPES

Ain. – 1re : Bernard Aulagne; 2e : Jean Alcaraz; 3e : Olivier Wyssa; 4e : André Clavel.

Ardèche. – 1re : *non désigné*; 2e : *non désigné*; 3e : Raymond Béraud.

Drôme. – 1re : René Lauer; 2e : Albert Rosset; 3e : Georges Carlot; 4e : Bernard Pinet;

Isère. – 1re : Hugues Petit; 2e : Michel d'Ornano; 3e : Bruno de Bonfils; 4e : Jackie Machu; 5e : Yves Giron; 6e : Christian Vellieux; 7e : Eric Brunot; 8e : Henry Despres; 9e : Pierre-André Vernet.

Loire. – 1re : Gérard Tournaire; 2e : Guy Despert; 3e : Christian Grangis; 4e : Jean Carré; 5e : Norbert Chetail; 6e : Frédéric Granjon; 7e : Gérard Lilio.

Rhône. – 1re : Philippe Dumez; 2e : Anne Richard; 3e : René Morel; 4e : Alain Breuil; 5e : Pierre Terrier; 6e : Pierre Vial; 7e : Denis de Bouteiller; 8e : Pascal Rousset; 9e : Jean-Pierre Barbier; 10e : François Taveau; 11e : Armelle Benoiston; 12e : Jean-Paul Veyrard; 13e : Bruno Gollnisch; 14e : Maurice Joannon.

Savoie. – 1re : Georges Ract; 2e : Marie-Claude Wicker; 3e : Jean-Marie Barbier.

Haute-Savoie. – 1re : Jacques Vassieurx; 2e : Michel Landrivon; 3e : Dominique Martin; 4e : Jean-Paul Selles; 5e : Daniel Lacroix.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe. – *Aucun candidat désigné.*

Guyane. – *Aucun candidat désigné.*

Martinique. – 1re : *Non désigné*; 2e : Antoine Casannva; 3e : Huguette Fatna; 4e : *non désigné*.

La Réunion. – 1re : Sylvestre Legras; 2e : *non désigné*; 3e : *non désigné*; 4e : Claude Henriette; 5e : Jean-Marc Venner.

● *Aucun candidat n'est encore désigné dans les collectivités territoriales et territoires d'outre-mer.*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Languedoc-Roussillon : les joutes des grands féodaux

« Clientélisme » et « clanisme » demeurent les maîtres mots du vocabulaire politique local. Et, à droite comme à gauche, il semble plus judicieux de se méfier de ses amis que de ses adversaires

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

« Petit à petit, presque sans bruit, le Languedoc-Roussillon s'enfonce... » Lundi 1er février, le journal *Midi libre* s'est décidé à briser ce triste silence. Un gros titre à la une : « La pauvreté au galop ». Et dans ses pages, des chiffres alarmants : 93 000 personnes au RMI contre 53 000, il y a deux ans. Les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, le Gard et l'Aude, placés avec la Corse-du-Sud en tête du hit-parade national de la pauvreté. Un taux de chômage de 15 % contre 13 % en 1990, avec des pointes de 20 % dans le bassin alésien ou le Biterrois. *« Notre région,* conclut l'enquête, *brille en France par sa pauvreté en plein essor. »* Mais déjà tous en scène pour la représentation des législatives, les hommes politiques de la région semblent avoir bien d'autres soucis en tête. Le chômage peut bien galoper. Eux sont sur leur champ de courses, cravachant pour des épreuves souvent futiles.

Jadis, dans le « Midi rouge », tout était presque d'une simplicité biblique. Les communistes, les socialistes et les radicaux, d'un côté. Une droite tranquille de l'autre. Il y avait les terres d'Eglise et les terres laïques. Depuis, ce Midi a beaucoup bougé, en tous sens. Les partis, étouffés par les querelles de personnes, sont devenus ici des corps mous ou vides. *« Clientélisme »* et *« clanisme »* sont des mots usuels du vocabulaire politique régional. A gauche comme à droite, tout le monde est touché.

Dans cette région qui peine tellement à se fédérer, la petite Lozère, terre tranquille de droite et pouvant raisonnablement prétendre le rester, pourrait presque se poser comme un dernier îlot de salubrité. Même l'Aude, longtemps réputée fief de gauche inexpugnable, n'est plus la même. L'opposition commençant à croire en ses chances, les premiers règlements de comptes ont fait leur apparition. Exemple : dans la première circonscription. Face au socialiste Joseph Vidal, Gérard Larrat (PR) se présente comme un postulant sérieux. Mais la candidature de cet avocat toulousain semble embarrasser le maire de Carcassonne, Raymond Chesa (RPR). Victorieux en mars, M. Larrat serait en piste pour les prochaines élections municipales. Comme le note la presse locale, M. Larrat *« devra plus se méfier de ses amis que de ses adversaires politiques »*. Ce postulat de départ a partout tendance à devenir une règle. Mais cela n'est encore que petit amusement au regard de ce qui se trame dans les départements voisins.

Pyrénées-Orientales : l'héritage « alduyste »

Etre catalan ne suffit même plus à saisir parfaitement toutes les ressources des particularismes des Pyrénées-Orientales. La droite y est dans tous ses états. Après les sénatoriales de septembre, ces élections législatives diront si « l'alduysme », système plus que trentenaire marchant à coups de carotte et de bâton, a définitivement vécu. Ayant navigué d'un bord à l'autre pour finalement s'échouer dans le petit PSD, le vieux maire de Perpignan, Paul Alduy, n'a plus la main mais peut encore faire mal. A son successeur déclaré, Claude Barate (RPR), député sortant de la première circonscription, son adjoint qu'il vient de priver, voilà deux semaines, de toute délégation. Mais aussi à son fils Jean-Paul, candidat revendiquant l'étiquette du CDS et volontaire pour la réhabilitation d'un patronyme devenu lourd à porter *(lire l'encadré d'Alain Rollat)*. Ces deux héritiers prétendent tous deux assainir la vie politique locale, mais se soupçonnent l'un l'autre de n'en vouloir rien faire. Si telle est vraiment leur ambition, le travail ne manquera pas.

L'« affaire Farran » est encore ici dans toutes les têtes. Pour récupérer le siège de l'ancien président de la chambre de commerce, inculpé d'ingérence et abus de confiance, complicité de vol et recel, c'est la bousculade entre François Calvet, investi par l'UPF, fermement soutenu par le RPR et ancien directeur du cabinet de M. Farran à la chambre de commerce, Jean-Luc Malé, fils de l'ancien président du conseil général, et Pierre Gaspard, longtemps considéré comme le dauphin de Paul Alduy. Ici, une affaire peut toujours en cacher une autre. A présent, c'est sur Rivesaltes, comme par hasard, que se concentrent les projecteurs de la presse locale. Cité dirigée par André Bascou (RPR), candidat contre le député socialiste sortant Pierre Estève, qui se voit reprocher d'avoir autorisé sur sa commune la création d'un parc d'activités commerciales de 13 000 mètres carrés. On se délecte de ce nouveau *« scandale politico-financier »*. Même M. Farran y est allé de son communiqué pour faire part *« de sa tristesse et de ses craintes »*. Les affaires vont et viennent, à charge pour l'électeur de faire la part du vrai et du faux.

Hérault : le duel de Montpellier

A chacun ses soucis. L'Hérault ne vit plus qu'au rythme de démêlés lassants entre l'encombrant maire de Montpellier, Georges Frêche, et le président de son conseil général, Gérard Saumade. Officiellement tous deux sont socialistes. Les initiés parlent des *« jospinistes »* et des *« fabiusiens »*. Il n'y a plus en réalité que *« frêchistes »* et *« saumadiens »*. En guerre depuis des années, depuis surtout le congrès de Rennes, quand M. Frêche conquit ce qui restait de la fédération à coup de cartes achetées en gros à Paris. Les plus optimistes pensaient que l'un et l'autre se contenteraient d'un partage de fiefs et qu'ils en resteraient là. Après avoir dû déménager dans la deuxième circonscription de Montpellier-La Paillade, M. Saumade s'est mis en tête d'aller chatouiller M. Frêche dans la quatrième, celle de Montpellier-Lodève.

M. Saumade prétend défendre la campagne contre la ville. M. Frêche veut montrer qu'il peut faire aussi bien à la campagne qu'en ville. *« Le rat des villes contre le rat des champs »*, plaisante-t-on. Mauvaise fable, dialogue de sourds, masquant de vieilles haines recuites entre les deux hommes, du temps où M. Frêche était professeur d'université et M. Saumade maître assistant... Les communiqués pleuvent, tentant d'habiller ce combat personnel en débat d'idées. Les fabiusiens de l'Hérault ont averti que si Paris excluait M. Saumade, les *« socialistes authentiques »* s'en souviendraient.

Menaces, intimidations, le bras de fer est engagé, et la gauche n'en sortira pas indemne. Mais la droite ne pourra même pas s'en réjouir. L'ambiance n'est guère plus sereine du côté de La Grande-Motte. A la merci d'une plainte pour ingérence et abus de biens sociaux, le député sortant, René Couveinhes (RPR), proche de M. Pasqua a été néanmoins investi officiellement par l'UPF, ce qui fait bondir son suppléant Jean-Pierre Grand, collaborateur de M. Chaban-Delmas. Outre qu'il l'accuse d'entretenir des fréquentations coupables avec le Front national, M. Grand n'admet pas que *« M. Pasqua puisse soutenir Couveinhes à La Grande-Motte et dénoncer à Paris le système mafieux »*. Ayant manifestement bon espoir que la justice vienne d'ici là régler d'elle-même ce différend, M. Grand n'affichera ses intentions qu'à la fin du mois.

Gard : la feria de Nîmes

Reste le Gard qui n'a jamais été non plus une terre de repos. Les aller et retour de son président de conseil général et tout frais ministre du commerce, Gilbert Baumet, les états d'âme de Jean-Marie Cambacérès, qui quitta dans un même mouvement sa ville de Sommières et le PS, n'auront pas contribué à éclairer le paysage. L'un et l'autre, dans la deuxième et la troisième circonscription se retrouvent avec l'investiture officielle du PS. Difficile de parler de cohérence. En face, Jean Bousquet, solidement rivé sur sa mairie de Nîmes a su utilement faire le vide autour de lui.

Dans la première circonscription désertée par Georgina Dufoix, il aura personnellement une campagne tranquille. Du haut du balcon de son hôtel de ville, il pourra en outre observer les estocades que se porteront l'entreprenant et médiatique directeur de ses arènes, Simon Casas, investi par le RPR, et le candidat de l'UDF qu'il soutient en sous-main, le maire de Beaucaire, Jean-Louis André, pour tenter la mise à mort de M. Cambacérès. Fort d'un parrainage de Jacques Chirac mal supporté à la base, l'ancien torero espère toucher là un nouvel habit de lumière. L'autodidacte qui naguère fraya avec l'extrême-gauche n'en revient toujours pas de tutoyer les ministres. Le lâchage de M. Bousquet, qu'il avait contribué à mettre en piste aux municipales de 1983, est à ses yeux une injustice. L'homme a soif de vengeance. C'est une feria de printemps particulière qui s'annonce.

Toutes ces joutes pourraient faire le lit du Front national. Rien, pour l'heure, pas même la présence nouvelle des écologistes, ne permet de miser sur un tassement de son électorat. A Perpignan, le partage des dépouilles de l'« alduysme » pourrait bénéficier à Jean-Claude Martinez, venu de l'Hérault pour tenter de recueillir l'héritage de Pierre Sergent. Dans le Gard, il n'est pas dit que Charles de Chambrun ne soit pas à même de profiter de la confusion dans la deuxième circonscription.

Les cartes, en définitive, apparaissent biseautées, car déjà chaque « féodal » se demande ce qu'il pourrait annexer. Dans son donjon du conseil régional, Jacques Blanc *« veut exister »*. Pour financer ses jeux méditerranéens onéreux, il vient, à la consternation de ses amis, de sceller un pacte tacite avec Georges Frêche. Pour combien de temps ? *« Je n'ai pas fait la paix, mais l'armistice »*, signale déjà le maire de Montpellier, qui rêve de prendre la région et de devenir le nouveau Gaston Defferre de la côte. Lui est prêt *« à gouverner avec Bousquet »*. M. Blanc ne dira donc que du bien de M. Saumade. M. Baumet confie qu'il se verrait bien maire de Nîmes. M. Casas est donc devenu pour lui quelqu'un de bien. Dans quelque moment de lucidité, par une sorte de consensus inavoué, les uns et les autres rêvent bien de recomposition. M. Baumet souhaite qu'on en finisse *« avec un tel délabrement politique »*. *« Si cela ne change pas, c'est suicidaire »*, glisse M. Bousquet.

DANIEL CARTON

► **Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin et en Alsace (*le Monde* des 2 et 3 février).**

L'adhésion de M. Tapie va permettre au MRG de présenter cinquante candidats

M. Jean-François Hory a confirmé, mercredi 3 février, que le bureau national du MRG, dont il est le président, avait accepté la demande d'adhésion de M. Bernard Tapie. L'accord électoral conclu entre le MRG et le mouvement Energie Sud du ministre de la ville prévoit la présentation de *« plus de cinquante candidats »* communs, sous l'étiquette « Energie radicale ». M. Hory a indiqué que cet accord était en négociation depuis longtemps. *« Il ne s'agit pas d'une vitrine »*, a-t-il affirmé, avant de préciser qu'aucune candidature d'Energie radicale *« ne sera dirigée contre un candidat de* [la] *majorité »* présidentielle.

Invité du journal de TF 1, mercredi soir, M. Tapie a qualifié de *« logique »* son adhésion au MRG en indiquant : *« Il faut savoir défendre des idées et des valeurs. Le Parti radical est aujourd'hui un parti d'appoint mais il peut être un parti leader. »* Le ministre de la ville a également confirmé son intention de se présenter aux législatives dans les Bouches-du-Rhône et de faire connaître dans les jours prochains le choix de sa circonscription, qui sera, a-t-il assuré, *« la plus dure pour la gauche »*.

Démissionnaire du PS en 1991 pour désaccord avec le choix du président de l'OM comme chef de file aux régionales, M. Yves Vidal (MRG), député sortant de la 10e circonscription de ce département, où M. Tapie pourrait se présenter, est aujourd'hui le candidat officiel du MRG. Se disant *« ravi »* de l'adhésion de M. Tapie au MRG, il s'est déclaré *« prêt à tout faire pour que cette circonscription ne tombe pas à droite »*.

La confession d'un fils écartelé...

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Corneille en eût fait un chef-d'œuvre à faire pleurer dans les chaumières catalanes. Imaginez la scène. Là, sur le trône municipal de Perpignan, un vieux roi malade, trahi par ses courtisans, abandonné de tous, qui se souvient enfin du fils qu'il a renié naguère, l'appelle à son chevet et tente en vain de lui confier un sceptre qui lui a déjà échappé... Ici, le fils maudit, qui a grandi à l'écart, qui a si souvent rêvé de tuer ce patriarche tyrannique auquel il ressemble si peu... Mais soudain, chez le fils, la compassion l'emporte sur le ressentiment. Et voilà deux hommes qui se redécouvrent et essayent de remonter ensemble le temps perdu...

Candidat « sauvage » du CDS dans la première circonscription des Pyrénées-Orientales, M. Jean-Paul Alduy ne vit pas son drame politique personnel d'une façon aussi théâtrale. La rivalité qui l'y oppose au député RPR sortant, M. Claude Barate, le premier adjoint de son père, M. Paul Alduy, est extrêmement prosaïque. L'enjeu parlementaire n'occulte même plus l'enjeu municipal. M. Alduy père ne se cache pas de vouloir transmettre sans délai son flambeau perpignanais à M. Alduy fils. Pourtant, il y a bien quelque chose de cornélien dans la confession de ce fils tourmenté. M. Jean-Paul Alduy souffre mille morts chaque fois qu'il lit ces papillons que des mains anonymes apposent sur ses affiches électorales : *« Merci papa ! »*

« Tout le monde fait de grands discours sur la fin de l'« alduysme » et parle de moi comme du *« petit rejeton »*, dit-il. *Mais les vrais héritiers de l'« alduysme » ne sont pas là où l'on croit. Moi, je m'en suis échappé, de l'« alduysme » ! C'est vrai, mon père était vraiment un patriarche épouvantable dans ses relations : il y avait lui, lui et les autres, la vieille famille catalane classique, un système archaïque, extrêmement pesant.* » Puis il y eut mai 1968. *« J'avais été élu délégué par mes collègues de bureau au ministère de l'équipement,* raconte-t-il. *On faisait la « grande Révolution ». Mon père était en mission parlementaire aux Etats-Unis ; je lui ai télégraphié pour lui demander de rentrer d'urgence à Perpignan. Il est revenu sans rien comprendre. Quand il a débarqué à la mairie, le député communiste, André Tourné, l'a pris par le bras pour défiler en tête d'une manifestation au milieu des drapeaux rouges et des drapeaux noirs. Clic-clac Kodak ! Quelques semaines plus tard, le candidat parachuté de l'Aveyron par les gaullistes, Jacques Godfrain, faisait distribuer cette photo à des millions d'exemplaires et mon père m'en a voulu à mort parce que c'était moi qui involontairement l'avais attiré dans ce « piège » politique... »*

Les vrais héritiers de l'« alduysme »

Après la brouille, les retrouvailles. *« Il y a sept ans,* explique Jean-Paul Alduy, *mon père a eu un cancer ; il m'a appelé, on s'est retrouvé. Et là, sincèrement, a commencé entre lui et moi une relation étonnante, une sorte de double naissance qui explique mon comportement politique d'aujourd'hui. Peu à peu, il m'a amené à envisager de revenir au pays. J'ai plongé dans le marigot quand j'ai compris que je risquais de lire un jour à la « une » du* Monde *: « Première grande ville passée au Front national : Perpignan ! » (...) Maintenant qu'il est totalement isolé, dans une ambiance de charognards, je suis la seule personne en qui il ait confiance. Les vrais héritiers de l'« alduysme », ce sont tous ces hommes qui ont été formés par lui et qui ont repris les aspects les plus négatifs de son comportement. Barate, lui, est un vrai produit de l'« alduysme ». C'est l'« alduysme », la culture en moins. »*

Jean-Paul Alduy a définitivement vaincu le parricide en lui : *« Je ne tuerai pas le père,* dit-il, *je ne ferai jamais rien qui puisse abîmer les derniers moments de sa vie... »*

ALAIN ROLLAT

L'institution d'une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites

Le texte du décret présidentiel

Voici le texte du décret signé par le président de la République et publié au Journal officiel *du 4 février :*

Décret instituant une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français » (1940-1944).

Le président de la République, vu l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, notamment son article 7, sur le rapport du premier ministre, du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre,

Décrète :

Article 1er : Il est institué une Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français » (1940-1944). Cette Journée est fixée au 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris, si ce jour est un dimanche ; sinon, elle sera reportée au dimanche suivant.

Article 2 : Chaque année, à cette date, la République organisera une cérémonie officielle à Paris devant le monument qui sera érigé à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver. Une cérémonie analogue aura lieu au chef-lieu de chaque département à l'initiative du préfet, ainsi que devant les stèles visées à l'article 3 ci-après.

Article 3 : Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants constituera un comité chargé de l'érection, aux frais de la République, d'un monument à Paris, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver ; d'une stèle à l'emplacement de l'un des camps de regroupement, proposé par le comité précité ; d'une stèle à la Maison d'Izieu (Rhône).

Le même comité établira le texte qui figurera sur une plaque souvenir apposée aux frais de la République au chef-lieu de chaque département. L'emplacement de cette plaque sera choisi en accord avec les autorités communales compétentes. Les associations qui ont pour objet d'entretenir le souvenir des victimes seront représentées dans ce comité.

La France rendra hommage aux victimes des crimes de Vichy

Suite de la première page

Les premières réactions des associations juives montrent que cette initiative, comme l'a dit M. Laurent Fabius, est bien de nature à lever *« toutes les équivoques »* qu'avait pu faire naître l'attitude du chef de l'Etat. Elle répond en tout cas au vœu exprimé par M. Robert Badinter dans le discours qu'il avait prononcé le 16 juillet, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'. L'ancien garde des Sceaux avait déclaré : *« Certes, qu'il s'agisse des juifs ou des résistants, la République ne saurait être tenue pour comptable des crimes commis par les hommes de Vichy, ses ennemis, mais elle doit rendre à leurs victimes l'ultime hommage que nous puissions leur rendre : l'enseignement de la vérité et la force de la justice »*. C'est cet « ultime hommage » que la République organisera désormais tous les ans.

La polémique s'était engagée, en juillet dernier, à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv', c'est-à-dire de l'arrestation par la police du gouvernement de Vichy de plusieurs milliers de juifs qui furent ensuite envoyés en déportation. Un comité Vel' d'Hiv' s'était constitué pour demander au chef de l'Etat de dénoncer officiellement la responsabilité de l'Etat français dans les crimes et les persécutions dont les juifs avaient été victimes. M. Mitterrand avait participé silencieusement à la cérémonie organisée devant l'ancien vélodrome, où il avait été accueilli par des sifflets et des huées.

Il avait déclaré en effet, deux jours auparavant, dans son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet, qu'il n'était pas question de demander *« des comptes »* à la République pour les actes commis par l'Etat français de 1940 à 1944. M. Mitterrand était resté obstinément fidèle à cette position, qui apparaissait comme une fin de non-recevoir opposée à ceux qui souhaitaient de sa part un geste solennel, analogue à celui du chancelier Willy Brandt s'agenouillant à Auschwitz. Le Comité Vel' d'Hiv' avait aussitôt renouvelé son appel, soulignant qu'il ne demandait pas à la République de s'accuser *« de crimes qu'elle n'a pas commis »* mais affirmant : *« de tout ce qui s'est fait au nom de la France, l'Etat français est aujourd'hui comptable »*.

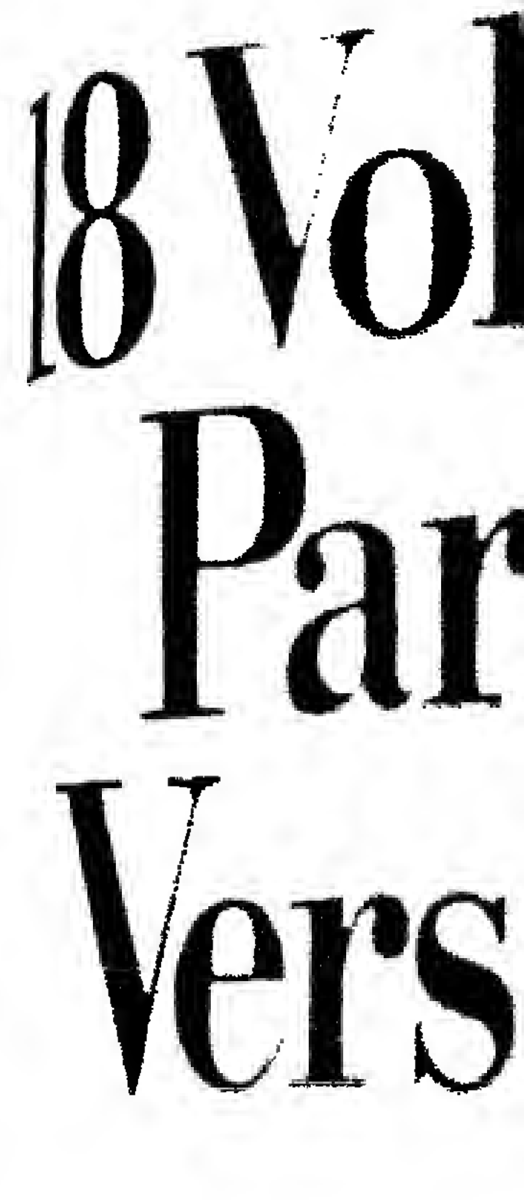
Un autre malentendu

Citant à son tour le cas de Willy Brandt, M. Mitterrand avait justifié, une fois de plus, sur Radio J, en novembre, son refus de demander pardon au nom de la France. *« Si la nation française avait été engagée dans la triste aventure du gouvernement de Vichy, ce pardon serait dû,* avait-il déclaré. *C'est ce qu'a fait Willy Brandt au nom de l'Allemagne. Mais la nation française n'a pas été engagée dans cette affaire ni la République, c'était un régime nouveau, différent, occasionnel. »* Toutefois, une évolution était apparue lorsque le chef de l'Etat, préfaçant un livre sur les enfants d'Izieu, écrivait : *« La République, à travers ma fonction, rend hommage à la mémoire des enfants martyrs de la maison d'Izieu »* (*le Monde* du 14 janvier). Même si le crime avait été commis par un Allemand, non par des Français, c'était un premier pas vers une reconnaissance officielle.

Le décret présidentiel, en rappelant que les persécutions ont été commises *« sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français »*, met fin à la controverse juridique ouverte sur la responsabilité de la République. Il met surtout un terme à un malentendu qui ne pouvait qu'aggraver inutilement les tensions

Un autre malentendu demeure cependant, né du dépôt d'une gerbe, chaque année, sur la tombe du maréchal Pétain, au nom du président de la République. M. Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, sur France-Info, que les deux questions n'étaient pas liées. Il n'empêche que la décision du chef de l'Etat va rendre plus difficile le maintien d'une tradition qui suscite de vives polémiques. M. Mitterrand a lui-même fait savoir, au lendemain du 11 novembre dernier, qu'il s'efforcerait, à l'avenir, de *« gérer autrement »* la *« contradiction »* entre l'hommage dû au vainqueur de Verdun et la *« honte »* de la rafle du Vél'd'Hiv', dont il fut le responsable suprême. Le président de la République avait ajouté : *« Je ne voudrais pas que l'incompréhension s'élargisse »*. L'institution de la nouvelle journée commémorative va permettre de réduire cette incompréhension. Pour la faire complètement disparaître, il faudra que, d'une façon ou d'une autre, s'efface la « contradiction » entre le geste du 16 juillet et celui du 11 novembre.

THOMAS FERENCZI





18 Vols Non-Stop Par Semaine Vers Les U.S.A.

Ville	Jours Desservis	Départs	Arrivées
Paris - New York (JFK)	Quotidien	12 h 20	14 h 45
Paris - Atlanta	Quotidien	11 h 35	15 h 15
Paris - Cincinnati	Ma, Je, Sa, Di	13 h 05	16 h 45

Delta Air Lines vous propose 18 vols non-stop hebdomadaires, au départ de Paris à destination de 3 aéroports américains. De là, le réseau Delta vous permet de vous rendre dans plus de 250 villes aux Etats-Unis.

Si New York est votre destination, vous y trouverez *notre Delta Flight Center, au sein duquel vous pourrez* bénéficier de notre propre service de douane et d'immigration, qui facilitera vos formalités d'arrivée.

A Atlanta, siège de Delta, notre terminal international exclusif facilitera de même votre entrée sur le territoire américain.

En voyageant sur Delta, à destination des Etats-Unis, vous apprécierez aussi des prérogatives telles que la réservation du siège et l'obtention de la carte d'embarquement jusqu'à 60 jours à l'avance.

Vous bénéficiez d'un personnel parlant français, tant dans l'avion qu'au terminal d'arrivée à New York, afin de vous assister pour vos correspondances éventuelles.

De plus, un service gratuit d'hélicoptère est à votre disposition, à New York, de ou vers Manhattan, si vous êtes *passager de première classe, de classe affaires ou de classe* économie (plein tarif).

Et, en tant que membre du programme "Frequent Flyer" de Delta, vous pouvez aussi gagner des voyages gratuits et des surclassements en première classe et en classe affaires.

Pour plus d'information et pour toute réservation, contactez votre agent de voyage ou appelez Delta au (1) 47.68.92.92, pour la province au N° vert 05.35.40.80, ou tapez 3615 GO U S rubrique Delta.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'instruction de l'affaire Pierre Botton

M. Michel Noir a été longuement entendu par le juge Philippe Courroye

M. Michel Noir, maire (ex-RPR) de Lyon, député du Rhône, a été entendu à titre de témoin, mardi 2 février, par M. Philippe Courroye, juge d'instruction, en charge du dossier Pierre Botton. Au cours de cette audition, l'ancien ministre du gouvernement Chirac sous la cohabitation a été amené à s'expliquer sur les dépenses engagées – via les comptes des sociétés de son gendre qui fut, un temps, son directeur de campagne – pour agrémenter ses loisirs mais, surtout, pour rehausser son image et favoriser sa trajectoire politique. Parallèlement, les derniers développements de l'enquête ont fait apparaître ou réapparaître les noms de plusieurs personnalités du monde des médias. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'auditions récentes, une autre, au moins, devrait être prochainement inculpée.

LYON

de notre bureau régional

Dans une rare discrétion, préservée vingt-quatre heures durant, le juge Courroye a entendu, durant toute la matinée de mardi, sous les combles du palais de justice, le premier magistrat de la deuxième ville de France, qui venait de lancer sa campagne pour briguer un nouveau mandat législatif. M. Noir a été principalement questionné sur la nature des dépenses engagées, pour ses intérêts directs ou indirects d'homme public, par plusieurs sociétés – principalement Vivien SA – appartenant à son gendre et ancien directeur de campagne, Pierre Botton.

Dans un communiqué diffusé, mercredi 3 février, en fin d'après-midi, M. Noir assure qu'il a apporté *« tous les éclaircissements nécessaires à l'établissement de la vérité »* et ajoute : *« Il a été affirmé ou prétendu, à plusieurs reprises, que mon nom aurait été cité ou utilisé dans les éléments du dossier que conduit le juge d'instruction sur les affaires de Pierre Botton, au sujet notamment de dépenses portées dans les comptes de ses sociétés. Il était donc normal que je souhaite, comme le juge lui-même, pouvoir apporter toutes observations nécessaires à ce sujet. »* C'est en fait à une convocation en bonne et due forme et à date fixée que le maire de Lyon a dû se rendre.

Le magistrat instructeur souhaitait notamment l'interroger sur un versement de 475 000 francs effectué en 1988 par Vivien SA, société mère du Groupe Pierre Botton, en règlement de la parution d'un encart publicitaire dans son journal électoral, *J'habite Lyon*, d'abord facturée 515 000 francs. En reconnaissant qu'il s'agissait d'une *« évidente surfacturation »* (la valeur de l'encart avoisinant 20 000 francs), M. Noir a admis qu'il s'agissait d'un *« acte de militantisme politique »*, autrement dit d'une forme de financement occulte de sa campagne pour les élections municipales. Ces faits, si le juge les retient comme délictueux, devraient tomber sous le coup de l'amnistie.

LE PARTI SOCIALISTE TIENT À FAIRE SAVOIR QU'IL N'A JAMAIS EU BESOIN DE P. BOTTON.

« Chasse au mammouth »

Autre facture litigieuse présentée au maire, celle de Vivien SA adressée à l'association *J'aime Lyon* – créée en 1987 et présidée par Mme Danièle Noir, épouse du maire – pour un montant de 500 000 francs correspondant à *« l'installation d'estrades et de sonorisations »* lors de meetings pour la campagne des municipales de 1989. Cette activité était loin d'être la spécialité de la société Vivien, « agenceur de pharmacies », et, cependant, *J'aime Lyon*, qui a, par ailleurs, laissé un découvert de plus de 600 000 francs à la Société lyonnaise de banque, a réglé 450 000 francs sous la forme de traites.

M. Noir a également apporté des précisions sur quelques-unes des nombreuses factures que les sociétés de son gendre paraissent avoir réglé pour des dépenses le concernant dans les domaines les plus divers : voyages et séjours en France et à l'étranger, prestations de relations publiques et même garde-robe (le maire a reconnu que son conseiller en communication lui avait notamment offert plusieurs costumes de chez Smalto, d'un montant de 30 000 francs pièce). Il a pu aisément expliquer que le voyage à Las Vegas, réglé par Vivien SA, le 4 décembre 1987, sous l'intitulé *« Botton-Noir »*, correspondait en fait au voyage de noces de Pierre Botton et de Anne-Valérie, fille aînée de M. Noir – lui-même, alors ministre du commerce extérieur, se trouvant à cette date en Turquie. Il a reconnu toutefois que, quelques jours plus tard, il avait passé le réveillon de la Saint-Sylvestre à Venise, en compagnie de son épouse, en empruntant un jet privé gracieusement mis à sa disposition par son gendre. *« Dans tous ces cas, je pensais qu'il s'agissait de ses deniers personnels »*, a insisté l'ancien ministre qui affirme ne s'être jamais posé de questions sur l'origine de la fortune de son futur directeur de campagne.

A propos d'un voyage en Concorde Paris-New-York-Paris, facturé 29 000 francs, en décembre 1988, M. Noir – qui est né un 19 mai – a évoqué « un *cadeau d'anniversaire* ». Il s'agissait pourtant d'aller interviewer aux Etats-Unis, M. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller pour la défense du président Jimmy Carter. M. Brzezinski faisait partie des *« esprits ouverts »* – aux côtés d'Andréi Sakharov, Jacques Delors, Mgr Albert Decourtray, Philippe Labro, François de Closets ou François Dalle – contactés par Pierre Botton pour dialoguer avec Michel Noir et figurer ainsi dans la *« chasse au mammouth »* (une chasse aux idées jugées *« dommageables pour le progrès »*), du nom du livre d'entretiens publié par M. Noir, chez Robert Laffont, en janvier 1989.

Devant le magistrat instructeur, et en donnant ainsi une nouvelle portée à des propos tenus naguère devant des journalistes, M. Noir a réaffirmé que, en avril 1989, son ancien directeur de campagne lui avait dit en substance : *« Maintenant, il y a du fric à gagner, je veux 5 millions de francs par an et 2 % sur les marchés publics »* et que ces exigences, vis-à-vis d'un beau-père apparemment considéré par son gendre comme un *« investissement »*, l'avaient incité à chasser Pierre Botton de la mairie.

« Les fonds secrets du ministère »

Autre précision de M. Noir : lorsqu'il était ministre du commerce extérieur, Pierre Botton n'avait « *aucune fonction* » à ses côtés. Le ministre suivait alors, deux fois par mois, des séances de *média-trainings* dispensées par des professionnels reconnus, chez Vidéo 5, et payés sur *« les fonds secrets du ministère »*. La société de communication Vidéo 5, aujourd'hui disparue, dont Michel Colomès, rédacteur en chef du *Point*, chargé de l'étranger, était l'un des actionnaires (*le Monde* du 18 novembre 1992), facturait ces séances entre 2 000 et 3 000 francs et, note M. Noir, « *si M. Colomès n'était pas payé, les intervenants étaient réglés en espèces* ».

Cet aspect de l'audition de M. Noir rejoint le volet « médiatique » de l'instruction. De nombreuses factures révélées par les contrôles fiscaux ouverts, en septembre 1992, sur les sociétés 3B Holding, Alpha et Beta finances et Boisson SA (l'administration fiscale, devenue quelque peu timorée, exigerait désormais des commissions rogatoires pour verser ces pièces fiscales au dossier pénal), auraient fait apparaître de nouvelles « largesses », paraissant constituer des abus de biens sociaux pour des bénéficiaires dont certains ont déjà été cités depuis le début de l'affaire.

Deux nouveaux journalistes entendus

Après Yves Mourousi, Patrick Poivre d'Arvor, Anne Sinclair, François-Henri de Virieu et Yvan Levaï, le juge Courroye a poursuivi sa « revue de presse » en auditionnant, à titre de témoins, deux autres représentants du monde des médias : François de Closets, le vendredi 22 janvier, et Michel Colomès, le jeudi 28. Spécialiste des questions internationales, ce dernier, qui connaissait Pierre Botton depuis 1986 et en avait fait le parrain de son fils, a principalement été interrogé sur Vidéo 5. Les invitations fréquentes dont il était l'objet de la part de M. Botton, très souvent accompagné de son beau-père, visaient peut-être à asseoir la *« dimension internationale »* de Michel Noir.

Quant au journaliste et auteur d'essais François de Closets – dont le nom n'avait jusqu'ici jamais été cité, – il a pris lui-même l'initiative d'appeler le juge Courroye. Interrogé par *le Monde*, il nous a déclaré avoir tenu à prouver au magistrat qu'une facture de location d'un bateau offshore, datée de 1986 et mentionnant son nom, évoquée dans une réponse de Pierre Botton à l'administration fiscale, était *« tout simplement un faux »*. *« En 1986 – mes agendas sur dix ans, apportés au juge, le prouvent, – je ne connaissais pas encore Pierre Botton que j'ai rencontré en 1988 »*, nous a expliqué François de Closets qui s'indigne que l'on puisse « *penser un seul instant* » que lui, qui a *« refusé d'être ministre, de jamais faire le moindre ménage, de présenter le 20 Heures ou encore de recevoir la légion d'honneur »*, ait pu être lié *« au système Botton ou à un quelconque échange de services »*.

Pierre Botton n'était rien d'autre pour lui qu'un ami, *« indéniablement très sympathique »*, qui l'invitait à Paris ou dans le Midi, envoyant éventuellement un hélicoptère le prendre, sans la moindre contrepartie. *« Comment aurait-on pu dîner avec des pharmaciens chez lui où je n'ai jamais rencontré d'anonymes ? »*, s'étonne encore le producteur-présentateur de *Savoir plus* sur France 2.

ROBERT BELLERET

Le prêt sans intérêt de Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy

Le gouvernement riposte par une enquête préliminaire pour violation du secret de l'instruction

Le gouvernement a tenté une contre-attaque, mercredi 3 février, après la révélation des découvertes du juge Thierry Jean-Pierre, chargé d'instruire au Mans une affaire d'abus de biens sociaux qui l'a amené à établir qu'un prêt sans intérêt de 1 million de francs avait été accordé en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, pour l'achat d'un appartement à Paris (*le Monde* du 4 février). La chancellerie a en effet ordonné une enquête préliminaire pour violation du secret de l'instruction, confiée à la quatrième section du parquet de Paris et s'appuyant sur quatre articles de presse – du *Point*, du *Figaro*, du *Canard enchaîné* et du *Monde*.

Dans son édition du 3 février, le *Canard enchaîné* avait en effet affirmé qu'un gendarme avait assisté à un entretien entre le magistrat manceau et un journaliste dont il avait fait, par écrit, le rapport à ses supérieurs. Bien que cette information ait été catégoriquement démentie par les officiers responsables de la section de recherches de Paris de la gendarmerie nationale, chargée des investigations ordonnées par le juge Jean-Pierre, le parquet de Paris a demandé à des enquêteurs de la police judiciaire d'en avoir le cœur net. Ces derniers ont donc procédé, mercredi soir, à des auditions des gendarmes ayant travaillé avec le magistrat, qui ont tous affirmé n'avoir jamais été témoins de quelconques contacts entre le juge et la presse.

Jeudi matin 4 février, la chancellerie faisait savoir qu'au vu des résultats négatifs de cette enquête préliminaire aucune information judiciaire ne serait ouverte. De son côté, le juge Jean-Pierre s'en tenait à un commentaire laconique : *« L'enquête préliminaire diligentée par le parquet de Paris sur la base d'un article du* Canard enchaîné *est une manipulation tendant à freiner l'instruction de cette affaire. »*

E. P.

Leçon de choses

par Edwy Plenel

LA nouvelle offensive du juge Thierry Jean-Pierre, auquel les socialistes doivent déjà la relance, en 1991, du dossier Urba, suscitera évidemment commentaires et polémiques juridiques. N'est-il pas inconvenant de s'acharner sur les comptes bancaires et les opérations financières d'un mort, Roger-Patrice Pelat ? N'est-il pas incongru de partir de fausses factures dans le bâtiment et les travaux publics pour aboutir à l'achat de son appartement privé par le premier ministre ? La suite dira si cette audace vengeresse abrite quelques acrobaties procédurales, comme on le pense déjà à la Chancellerie, qui refuse de croire aux hasards du calendrier et suspecte une habile programmation électorale. Reste que cette stratégie, fût-elle discutable, est pour l'heure victorieuse. Des faits ont été mis au jour, établis et confirmés, reconnus par les intéressés. Des faits qui sont une véritable leçon de choses, peu encourageante sur l'état de la morale publique.

Voici donc M. Gilbert Simonet, un entrepreneur de talent, longtemps formé à l'école Bouygues, fleuron du BTP français, qui vend la mèche : dans cet univers de concurrence et de profit, il est courant, voire naturel, d'offrir discrètement des travaux coûteux aux clients méritants (ici, M. Christian Pellerin ; là, Roger-Patrice Pelat) en les imputant à d'autres chantiers par un jeu de fausses facturations. Voici ensuite, à travers l'exemple d'un mirifique marché nord-coréen, l'Etat français qui, par la couverture de risque offerte aux entreprises travaillant à l'étranger et les prêts accordés aux Etats mauvais payeurs par la Coface, maintient un système générateur d'irresponsabilité, de marchandages secrets et de commissions occultes, bref de corruption.

Voici encore un homme d'affaires, Roger-Patrice Pelat, intime de M. François Mitterrand et l'un de ses soutiens financiers avant 1981, promu depuis confident privilégié, messager et entremetteur auprès des milieux économiques et patronaux, qui utilise pour s'enrichir l'influence et l'entregent que lui confère l'amitié du président de la République, sans que celui-ci y trouve à redire jusqu'aux révélations de l'affaire Pechiney, deux mois avant le brusque décès de l'intéressé.

Voici enfin un premier ministre qui, ayant récemment fait de *la* lutte contre la corruption son cheval de bataille, semble ne pas comprendre qu'un homme public doit parfois s'interdire certaines faveurs privées, surtout quand elles sont offertes par des amis évoluant à la lisière de la finance et de la politique, ni même admettre ce que de tels avantages (un prêt de 1 million de francs sans intérêt sur neuf ans en est un) peuvent avoir de discréditant pour un pouvoir se voulant *« proche du peuple »*, comme l'a encore dit M. Pierre Bérégovoy, mardi 2 février, sous un préau électoral.

Désaffection civique et populisme rampant

On dira, à juste titre, que cela s'est toujours fait. Mais est-ce une raison pour s'y habituer ? N'est-ce pas de ce renoncement blasé des dirigeants et des élites que se nourrissent la désaffection civique et le populisme rampant ? Le mythe de la France débrouillarde, du système D et des passe-droits a parfois bon dos. Sous cet alibi innocent se développe, comme le notait, dans son rapport final de décembre 1992, la Commission de prévention de la corruption, « *une corruption pratiquée sur une plus large échelle, empruntant des circuits plus sophistiqués, [qui] dévalorise la relation entre le citoyen et ses représentants élus, décourage et affaiblit le fonctionnaire, incite le corruptible à devenir un corrompu* ».

La France aime les rapports et les commissions, s'ils ne restent que cela. Elle laisse à d'autres les petites mesquineries des règlements de comptes vertueux. Aux Allemands, ce ministre qui dut récemment démissionner pour avoir recommandé les services d'une société amie. Aux Américains, cette presque nommée ministre de la justice qui vient de devoir renoncer pour avoir fait travailler deux employés de maison « au noir ». Aux Danois, ce premier ministre qui a dû quitter son poste après avoir simplement été convaincu de mensonge sur la politique menée à l'égard des réfugiés tamouls. Elle a raison : c'est ainsi sans doute qu'elle restera une démocratie exemplaire.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Tout en critiquant le manque de moyens

Trois syndicats apportent leur soutien partiel à la réforme de la procédure pénale

Au terme d'une entrevue avec le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, les responsables du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et de la CFDT-justice et police ont rappelé mercredi 3 décembre leur soutien à certaines des dispositions de la réforme de la procédure pénale tout en dénonçant l'absence de moyens affectés à la mise en œuvre du texte.

Irrités par le conservatisme des opposants à la réforme de la procédure pénale, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et la CFDT-justice et police se sont réunis au sein d'une intersyndicale afin de défendre les *« avancées significatives pour les libertés et les droits »* contenues dans la nouvelle loi.

Tranchant avec le discours frondeur et alarmiste entendu ces dernières semaines, les responsables de ces syndicats, qui ont été reçus mercredi 3 décembre par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, ont tenu à rappeler les acquis du texte : une réforme de la garde à vue qui introduit, même tardivement, l'avocat dans les commissariats, un renforcement des droits de la défense qui ouvre aux avocats un droit d'accès permanent au dossier et leur permet de demander des investigations au juge d'instruction, et une dissociation, même partielle, des fonctions d'investigation et des fonctions juridictionnelles réunies entre les mains du juge d'instruction, puisque la détention provisoire sera désormais prescrite par une collégialité.

« Nous continuerons notre combat pour obtenir une réforme plus ambitieuse du code de procédure pénale et pour que disparaissent les incohérences du nouveau texte, mais nous refusons de nous associer ni même de soutenir d'aucune manière la fronde corporatiste des juges d'instruction qui, selon le mot d'ordre de l'Association française des magistrats instructeurs, prônait le boycottage de la réforme, concluent-ils dans un texte commun.

Les honoraires des avocats

Nous ne pouvons être dupes des arrière-pensées électoralistes d'un tel mouvement soutenu, voire manipulé par des groupuscules politiciens dont nous ne partageons en rien les objectifs et qui ne sont, comme le Forum de la justice ou l'Observatoire des libertés, que les têtes de pont de la droite la plus sécuritaire. » Convaincus que le texte, malgré ses incohérences, comporte de véritables avancées, les responsables du SM, du SAF et de la CFDT ont longuement dénoncé le manque de moyens affectés à la mise en œuvre de la réforme. *« M. Vauzelle a annoncé une enveloppe de 10 millions de francs, mais il s'agit de crédits prévus au budget 1993 qui vont être redéployés,* souligne M. Yves Rousset, le responsable de la CFDT. *Quant à la création de vingt-huit postes de magistrats et de trente postes de greffiers, elle est insuffisante et elle ne pourra de toute façon pas être affectée en totalité à la mise en œuvre du texte. »*

Les avocats ne sont guère mieux lotis : en l'absence d'une modification de la loi sur l'aide juridique adoptée par le Parlement en 1991, les honoraires des avocats qui interviendront en garde en vue ne pourront être pris en charge par ces crédits réservés aux justiciables les plus démunis. *« Il manque à ce texte une véritable dynamique d'accompagnement, mais ce ne saurait être une excuse pour ne pas l'appliquer,* concluait Mᵉ Tiennot Grumbach, le président du Syndicat des avocats de France. *Nous avons attendu ces textes trop longtemps pour ne pas continuer à nous battre pour les appliquer. »*

ANNE CHEMIN

Les suites du rapport d'enquête sur la Mafia

MM. d'Aubert et Gallet jugent « ahurissante » l'attitude du procureur général de Grenoble

Le président et le rapporteur de la commission d'enquête constituée par l'Assemblée nationale sur les tentatives de pénétration de la Mafia en France, MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Bertrand Gallet (PS, Eure-et-Loir), ont jugé *« ahurissante »* et *« invraisemblable »* la décision du procureur général de la cour d'appel de Grenoble, M. Michel Albarède, de suspendre les investigations policières menées contre certaines *« familles »* suspectées d'appartenir à la Mafia (*le Monde* du 29 janvier et du 3 février). En rendant publiques, mercredi 3 février, les conclusions de la commission, M. d'Aubert a affirmé que le nom d'un membre de la communauté italo-grenobloise cité dans le rapport, celui de M. Giacomo Pagano, déjà condamné pour proxénétisme et violences, apparaissait le 18 novembre dernier, dans un entretien accordé par un repenti italien, M. Leonardo Messina, au quotidien *la Repubblica*. *« Je conseille à M. le procureur de Grenoble de s'abonner à* Repubblica *»*, a ajouté le député.

« En Italie, dans le cadre de la lutte anti-Mafia, a-t-il encore expliqué, *il y a deux catégories de magistrats : ceux qui se sont occupés de lutter contre la Mafia et qui ont terminé comme le juge Falcone et le juge Borsellino et ceux qui, comme le juge Carnavale, présidaient la Cour de cassation et remettaient en liberté les mafieux qui avaient été condamnés, notamment lors du procès de Palerme. Je ne souhaite pas qu'il y ait en France la même dichotomie à l'intérieur de la magistrature. »* M. Gallet a estimé, de son côté, que *« s'il y avait vraiment une enquête en cours à Grenoble, elle ne semble pas avoir donné grand-chose »*.

Le député socialiste a tenu, d'autre part, à dédouaner le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR), en affirmant que le nom de celui-ci *« n'avait jamais été cité pendant les auditions »*. De même, interrogé sur d'éventuelles liaisons entre le monde politique et la Mafia, il s'est étonné du fait qu'*« un député RPR* (M. Georges Tranchant (Hauts-de-Seine) *puisse être en même temps le troisième propriétaire de casinos en France »*, mais rien dans l'exercice de cette activité, a-t-il précisé, *« ne permet d'établir des liens avec la Mafia »*.

Sur le fond de la procédure d'enquête, les deux députés ont estimé que la commission était restée *« dans la limite de la séparation des pouvoirs »*. Dans une lettre en date du 3 juillet 1992, le garde des sceaux avait donné son *« feu vert »* à une telle commission, en soulignant que les demandes conjointes de M. d'Aubert et de M. André Lajoinie (PC, Allier) n'interféraient pas avec des procédures judiciaires en cours.

Il reste que cette polémique s'inscrit dans le climat quelque peu tendu qui règne, depuis la multiplication des « affaires », entre les magistrats et les hommes politiques. *« La commission d'enquête est souveraine,* a souligné M. d'Aubert. *Nous n'avons pas de comptes à rendre à M. le procureur de Grenoble. » « Dès que les députés français, qu'on traîne dans la boue à longueur de journée, veulent faire leur boulot, on leur tombe dessus,* a renchéri M. Gallet. *Il va falloir que les Français s'habituent. »*

J.-L. S.

CORRESPONDANCE

A propos des « naïvetés de Marc Braillon »

Une lettre du PDG de Rapid Secrétariat...

A la suite de l'article intitulé « Les naïvetés de Marc Braillon » (le Monde *du 23 janvier), nous avons reçu une lettre de M. Enrico Orlando, PDG de Rapid Secrétariat, et une lettre de M. Michel Bouillie, PDG de Qualitra Intérim.*

La société Rapid Secrétariat est implantée à Paris pratiquement à la même adresse depuis plus de trente ans. Au moment du dépôt de bilan de RMO, elle a été rachetée par le groupe appartenant à son fondateur, dans le but de maintenir les emplois et de sauvegarder l'image de l'entreprise auprès des clients.

Cette opération est autorisée le 31 juillet 1992 par le tribunal de commerce de Grenoble. M. Marc Braillon n'a pas eu à manifester son accord ou son désaccord, puisque ces faits sont intervenus après son dépôt de bilan.

J'oppose le démenti le plus formel aux insinuations contenues dans votre article, qui peuvent nous causer un réel préjudice auprès de notre clientèle, et vous remercie par avance de publier la présente mise au point.

... et une lettre du PDG de Qualitra Intérim

La société Qualitra, qui avait un effectif de quatre cent vingt personnes au moment du dépôt de bilan de la société RMO, a été rachetée grâce à une holding créée avec des fonds personnels et le concours d'établissements bancaires connus.

M. Marc Braillon n'a pas eu à approuver ou à désapprouver cette opération. Cette dernière a été expressément autorisée par le tribunal de commerce de Grenoble en prix du marché. Nous sommes surpris que vous ayez pu indiquer, à la suite sans doute d'une mauvaise information, que M. Braillon devait reprendre son activité au sein de la société. En conséquence, j'oppose le démenti le plus formel à ces allégations, en rappelant la parfaite régularité sur le plan judiciaire d'une cession d'actifs qui a permis non seulement de sauver des centaines d'emplois, mais encore de permettre aux liquidateurs d'encaisser le produit de la vente d'actifs, permettant de diminuer le passif de la société RMO.

L'affaire Grégory

Les réactions après le non-lieu en faveur de Christine Villemin

Après le non-lieu en faveur de Mᵐᵉ Christine Villemin prononcé mercredi 3 février par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or) dans l'affaire de l'assassinat de son fils Grégory (*le Monde* du 4 février), les avocats des parties ont eu les réactions suivantes :

● **Mᵉ Henri Garaud : *« Un arrêt de réhabilitation totale »*.** – *« Il s'agit d'un arrêt de réhabilitation totale reconnaissant l'innocence de cette mère,* a souligné l'avocat de Christine Villemin, Mᵉ Henri Garaud. *Il reconnaît l'erreur judiciaire et réduit définitivement à néant les accusations et les vingt-cinq charges qui avaient été trouvées par la chambre d'accusation de Nancy. »*

● **Mᵉ Gérard Welzer : *« Ne pas accuser un mort »*.** – *« Aujourd'hui, huit ans après, on ne connaît pas la vérité, et je constate malheureusement qu'il semble que l'on ne soit pas près de la connaître,* a souligné l'avocat de la famille Laroche, Mᵉ Gérard Welzer. *C'est dramatique. Je déplore cependant que les défenseurs de Christine Villemin veuillent accuser un mort qui a été innocenté en son temps par le juge Lambert, Bernard Laroche. »*

● **Mᵉ Joël Lagrange : *« Il faut savoir qui a tué cet enfant »*.** – *« Cette décision est juste et équitable, mais il faut savoir qui a tué cet enfant,* a estimé Mᵉ Joël Lagrange, l'avocat des grands-parents de Grégory.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

L'amiral Francis Orsini est nommé conseiller du gouvernement pour la défense

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 3 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense, le vice-amiral d'escadre Francis Orsini.

[Né le 17 mars 1934 à Colomb-Béchar (Algérie), ancien élève de l'Ecole navale et de l'Ecole des applications militaires de l'énergie atomique de Cherbourg, Francis Orsini est un sous-marinier de formation. Il a notamment commandé les sous-marins d'attaque à propulsion classique *Galatée* et *Requin* (1967-1969), puis les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins *Foudroyant* et *Indomptable* (1976-1979). Il a commandé l'escadrille des sous-marins d'attaque de la Méditerranée (1981-1983) et il a ensuite occupé plusieurs postes d'état-major avant d'être appelé, avec le grade de contre-amiral en 1986, à la tête de l'Ecole navale. Depuis 1989, le vice-amiral d'escadre Orsini était commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (FOST) au PC de Houilles (Yvelines).]

Est nommé commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (FOST), le vice-amiral Claude Guilhem-Ducleon.

Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Hubert Foillard et Michel de Bonet d'Oleon-Partouneaux ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Henri Christienne, Alain Witrand (nommé commandant l'aviation embarquée) et Jean Mathey.

Sont nommés : sous-chef d'état-major « matériel », le contre-amiral Philippe Roy ; adjoint au directeur du personnel militaire de la marine, pour le commandement des écoles militaires de la marine, le contre-amiral Jean Delaunay.

● **Gendarmerie.** – Est nommé commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon, le général de brigade Michel Duhamel.

● **Terre.** – Est promu général de brigade, le colonel Gérard de Lajudie.

□ **Départ de la marine du capitaine de frégate Roger Martin.** – A l'âge de quarante-neuf ans, le capitaine de frégate Roger Martin, menacé d'être mis à la retraite d'office pour manquement au devoir de réserve, a quitté la marine *« sur sa demande »*. Il a annoncé, lundi 1ᵉʳ février, son intention de se présenter aux élections législatives à Lorient (Morbihan) sous l'étiquette de l'« Union des indépendants » que préside l'ancien chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze. Connu pour son franc-parler et récidiviste du *« manquement à l'obligation de réserve »*, le commandant Martin a été sanctionné à plusieurs reprises, au cours de sa carrière, pour ses communications à la presse.

REPÈRES

CATASTROPHES

Mᵐᵉ Guigou coordonnera l'aide aux communes sinistrées du Vaucluse

Lors d'un conseil interministériel restreint réuni mercredi 3 février sous la présidence de M. Mitterrand, il a été décidé que Mᵐᵉ Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes et élue du Vaucluse au conseil de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, serait chargée de coordonner l'aide aux soixante-trois communes du Vaucluse victimes des inondations catastrophiques de l'Ouvèze, le 22 septembre dernier. Mᵐᵉ Guigou a indiqué sa volonté d'accélérer les procédures administratives pour que les fonds promis par la région (47 millions de francs) et par la communauté européenne (49 millions) soient effectivement versés. Elle a aussi demandé *« davantage d'efforts du conseil général du Vaucluse »*, ce qui a aussitôt déclenché une réplique indignée du président (divers droite) du conseil général, M. Régis Deroudilhe, qui a précisé que le département avait dépensé 93 millions de francs pour réparer les dégâts, alors que l'Etat n'avait toujours pas versé un centime.

PATRIMOINE

Un livre vendu au profit du musée de Vaison-la-Romaine

Un livre illustré composé par deux Vaisonnais, Christine Bazin, conservateur du musée archéologique, et Jean Marcellin, dessinateur, raconte la vie de la vieille cité de la préhistoire au début du vingtième siècle. Il est vendu au profit du futur et nécessaire aménagement du musée et de la mise en valeur du très riche patrimoine dégradé par les inondations. Prix : 153 francs, plus les frais de port. Adresser le chèque libellé au nom de l'Association de promotion du musée et du patrimoine (APMP), à l'hôtel de ville de Vaison-la-Romaine, cours Taulignan, 84110 Vaison-la-Romaine (tél : 90-36-06-25, poste 139).

SCIENCES

Prix Wolf 1993 pour deux mathématiciens professant en France

Le prix Wolf de mathématiques 1993, d'un montant global de 100 000 dollars, a été attribué à MM. Mikhail Gromov et Jacques Tits, respectivement chercheurs à l'Institut des hautes études scientifiques (Bures-sur-Yvette, Essonne) et au Collège de France (Paris). Né en Russie en 1943 et naturalisé français en 1992, Mikhail Gromov a été récompensé pour sa contribution *« à la géométrie simplectique, la topologie algébrique, la théorie des groupes géométriques et celle des équations différentielles partielles. »* Né à Uccle (Belgique) en 1930, Jacques Tits fut un des pionniers de la théorie de la structure des groupes algébriques, notamment de la *« théorie des constructions »*. Depuis 1975, il est titulaire de la chaire de théorie des groupes au Collège de France.

Décerné par la fondation Wolf (Jérusalem), le prix Wolf récompense des chercheurs dans les domaines de l'agriculture, de la chimie, de la médecine, de la physique, des mathématiques et des arts. Depuis 1978, il a couronné 143 lauréats de 18 pays.

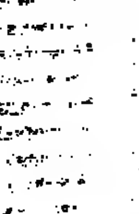
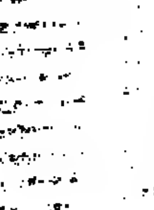
EN BREF

□ **Nouvelles inculpations au service de placement familial du Mans.** – Les deux codirecteurs du service de placement familial de l'association Montjoie au Mans (Sarthe), MM. François Bernard et Marius Ancel, ont été inculpés, mardi 2 février, de non-assistance à personne en danger et de non-dénonciation de sévices sur mineur, à la suite du viol, le 11 décembre 1992, d'un garçon de sept ans par un jeune de dix-huit ans, placés tous deux dans la même famille (*le Monde* du 21 janvier 1993). Trois autres personnes ont déjà été inculpées pour les mêmes motifs, par le juge d'instruction, M. Philippe Dary, le 8 janvier : un éducateur, M. Jean-Pierre Rochard, le médecin psychiatre, M. Bernard Chouraqui, et l'assistante sociale, Mᵐᵉ Christine Bouscaud. Les deux premiers ont été écroués pendant une dizaine de jours.

□ **Lancement d'un satellite de navigation Navstar.** – L'US Air Force a procédé, dans la nuit du 2 au 3 février, au lancement du dix-huitième satellite de navigation Navstar. L'engin, d'un coût de 65 millions de dollars (350 millions de francs), a été lancé de Cap Canaveral (Floride) par une fusée Delta. Utilisé par les militaires et les civils pour effectuer des localisations, il peut repérer, avec une précision de quelques dizaines de mètres, toute personne munie d'un récepteur. L'armée de l'air américaine, qui avait lancé le précédent satellite Navstar en décembre dernier, compte mettre en orbite, au total, vingt-quatre appareils de ce type. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SANS VISA



CULTURE

CINÉMA

Stephen Frears, l'homme qui tua Frank Capra

Une comédie contemporaine retrouve la piste des classiques pour démonter les leurres de la « médiacratie »

HÉROS MALGRÉ LUI
de Stephen Frears

Le film devrait s'intituler *Héros malgré eux*. Deux personnages se retrouvent en effet dans cette curieuse position, à la suite de deux collisions. D'abord le minable Bernie (Dustin Hoffman), combinard et baratineur, mauvais mari, mauvais père, mauvais copain, et même mauvais filou. Un soir d'orage, moitié par intérêt et moitié en un sursaut d'humanité, cet égoïste absolu sauve la vie de tous les passagers d'un avion accidenté – première collision, et premier « héros ». Il disparaît derrière un rideau de pluie.

Parmis les rescapés se trouve une présentatrice vedette de la télévision (Geena Davis), dont la chaîne transforme l'inconnu providentiel en « Ange du vol 104 », lui offre 1 million de dollars... Suite à une kyrielle de quiproquos, John (Andy Garcia), le marginal serviable, endosse le défroque du sauveur, devient bientôt une star, un saint, l'idole de tout le pays. Mais, deuxième collision et première bonne surprise du film, cette situation fausse s'écrase contre le morale du bonhomme, second « héros malgré lui ». Passé le premier gueuleton et le premier bain moussant, il n'aura de cesse d'échapper aux conséquences de son usurpation, tout en essayant de la mettre au service du bien commun. Comme de juste, la télé tente, de son côté, de rentabiliser au maximum l'édifiant personnage qu'elle a fabriqué.

Dynamitage des faux-semblants

Avec entrain et efficacité, sans trop se préoccuper de style (sinon une scène d'extase collective où il retrouve les afféteries d'images de *Sammy et Rosie s'envoient en l'air*), Stephen Frears pilote son récit avec maestria, balance en rythme des galères de Bernie (finalement décidé à récupérer la récompense) aux sunlights des médias et aux angoisses de John. Surtout, il négocie en souplesse des virages qui sortent le film de l'autoroute des bons sentiments chaque fois que le scénario fait mine de s'y installer. Pour l'emmener vers les chemins de traverse d'un scepticisme d'excellent aloi.

Un fort bon ouvrage récemment publié, *la Démocratie malade du mensonge*, d'Alain Etchegoyen (1), prend pour modèle du péché originel, que son titre dénonce, le scénario de *l'Homme qui tua Liberty Valance*. Chez John Ford, la presse, d'abord impuissant soutien du bon droit, devenait le véhicule de l'illusion, préférant la *« légende »* à la vérité. Déplacée du cadre du western à celui de la comédie contemporaine, le cinéaste britannique installé à Hollywood exécute un tour de plus dans cette mise à nu, celui qu'impose le temps des médias électroniques.

La « victime » de ce scénario, c'est Frank Capra, ou plutôt l'esprit Capra, l'idéal Capra. Frears empoigne une sujet qu'aurait pu adopter le cinéaste de *La vie est belle*, pour, sans arrêt, dévier de la trajectoire optimiste à laquelle le chantre de la démocratie américaine s'est toujours résolu. Contre la puissance des *reality shows*, ni ange, ni peuple, ni morale n'en peuvent plus mais.

Jusqu'au face-à-face final entre les deux pseudo-héros, grand moment de cynisme rigolard qui rappelle plutôt *Il bidone*, ou le faux miracle de *La dolce vita*, *Héros malgré lui* accomplit son impeccable programme de dynamitage des faux-semblants. Il est malheureusement alourdi d'un épilogue benêt, sacrifiant au dogme du happy end. Surtout, le film est embarrassé d'un problème d'interprétation. Pas du fait de Geena Davis, renversante de séduction et de finesse, de dureté et d'émotion dans son emploi de reine du scoop saisie par le doute. Ni du fait d'Andy Garcia, absolument parfait en ex-hippie promu Christ cathodique marinant dans ses scrupules.


Dustin Hoffman

Mais Bernie est interprété par un Dustin Hoffman à la fois grimaçant et absent, exécutant un numéro de cabotinage totalement à côté de la plaque. A moins de soupçonner le réalisateur de *My Beautiful Laundrette* et des *Liaisons dangereuses*, adepte reconnu des jeux pervers, d'avoir délibérément montré le vide artistique qui se cache désormais sous la réputation de la vedette Hoffman, pour mieux servir sa réjouissante diatribe contre les faux-semblants de la « starification ».

JEAN-MICHEL FRODON

(1) La chronique d'André Laurens « Livres politiques » (*le Monde* daté 31 janvier-1er février).

Croissance zéro

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ
de Randal Kleiser

« Eh bien, rétrécis-le », répond la maman, qui a vu le précédent épisode (*Chérie, j'ai rétréci les gosses*). L'inventeur maladroit (Rick Moranis) se lance alors à la poursuite du monstre de deux ans et 30 mètres de haut qu'il a créé et qui se dirige vers Las Vegas. Le bambin gigantesque croît au fur et à mesure qu'il est exposé aux champs électriques, et de méchants scientifiques veulent le capturer.

Mais il s'agit d'une production Walt Disney, ce qui protège le bébé géant du sort réservé à Godzilla (les missiles nucléaires du Nevada restent dans leurs silos), Las Vegas de celui que connut Tokyo sous les griffes du monstre, et le public d'émotions trop fortes. En l'absence de tout suspense, les effets spéciaux ne servent qu'à reculer les frontières de l'anodin, jusqu'à ce que le bambin retrouve une taille normale, définitivement sans doute, puisque le film a été un échec commercial aux Etats-Unis.

T. S.

Béton

ABRACADABRA
de Harry Cleven

Si les formules magiques fonctionnaient mieux, le cadet de Philippe n'aurait plus besoin de béquilles pour marcher, et son puîné ne serait pas un crétin surexcité prêt à plonger la fratrie dans les pires embêtements. Philippe lui-même, piètre prestidigitateur grandi dans la boue des bas-quartiers bruxellois, ne serait pas en prison suite à un casse raté mais filerait le parfait amour avec sa dulcinée qui, du coup, n'aurait pas épousé le cousin volailler.

Si les formules magiques (et ce qui en tient lieu au cinéma : la superstition du scénario « en béton ») marchaient mieux, Harry Cleven aurait réalisé *A bout de souffle*. Ou aurait trouvé le juste ton et la bonne distance pour raconter son histoire de zonards déglingués, pour dire le déchirement entre adaptation au monde et révolte, au lieu d'empiler cet amas de convention, de misérabilisme et d'hystérie, variante rock pâteux d'un « réalisme poétique » périmé.

J.-M. F.

THÉÂTRE

Bons baisers de Cole Porter

Un succès de la comédie musicale en version française

KISS ME KATE
au Théâtre Mogador, à Paris

A l'affiche à Paris, Cole Porter : une des légendes de Broadway, étoile de l'âge d'or de la comédie musicale – les années 40 et 50, – considéré comme l'un des grands compositeurs américains. L'une de ses dernières comédies musicales, *Kiss Me Kate*, écrite en 1948, a connu quatre années de succès à Broadway avant d'être portée à l'écran par George Sidney. Trois de ses chansons, *So In Love*, *I'm Always True To You In My Fashion* et *Too Darn Hot*, ont ainsi voyagé autour du monde. Elles ne remporteront pas le succès de *C'est magnifique* ou de *I Love Paris*, extraits de *Can Can* (1953), mais imposeront cette œuvre au panthéon du genre.

Il fallait du courage à vouloir présenter *Kiss Me Kate* à Paris, textes et chansons en français, interprétés par des artistes essentiellement français, le tout dans un budget typiquement français lui aussi, c'est-à-dire « ultra-serré », sans que l'on puisse en savoir devantage. Mais Paris abrite un bon génie du théâtre chanté, qui répond au nom – français à l'excès – d'Alain Marcel. Cole Porter, qui a servi dans l'armée française durant la première guerre mondiale avant de s'installer à Paris et d'y (en)chanter les années 20, aurait sûrement aimé ce nom-là.

Alain Marcel a créé, à un moment où le genre était considéré mort pour la France, deux spectacles musicaux originaux, *Essayez donc nos pédalos* et *Rayons femmes fortes*. Succès. Il a déjà adapté deux comédies musicales américaines, *la Petite Boutique des horreurs* et *Peter Pan*. Succès.

Les rythmes, secret du genre

Sans lui, le Châtelet ne se serait peut-être pas lancé dans la réhabilitation de la comédie musicale, et il n'est pas sûr que les promoteurs des *Misérables* auraient fait étape à Paris. C'est donc à un artiste militant – et méritant – que nous avons affaire.

Kiss Me Kate trouvera certainement son public. Cette comédie, qui nous fait pénétrer dans l'univers des répétitions puis des représentations de *la Mégère apprivoisée* à Baltimore en 1948, mêle les formes théâtrales – essentiellement le vaudeville – et musicales les plus classiques à cette humeur plus swing qui a fait la réputation du compositeur. Dans la fosse, vingt et un musiciens servent le spectacle avec une réelle et communicative énergie, insufflée sans faiblir par leur chef, Oswald d'Andréa. Sur scène, l'un des plus sûrs et spectaculaires chorus (vingt chanteurs-danseurs) jamais réuni en France. Ils se jouent de la chorégraphie de Viviane Van de Maele – vive, risquée, joyeuse – et des difficultés d'une partition astucieuse. Si les décors de Louis Bercut sont trop légers pour être beaux, les lumières de Joël Hourbeigt parviennent à créer l'illusion d'une production bien dotée.

Fabienne Guyon (ex-Peter Pan, Loïs Lane dans *Kiss Me Kate*) est une nouvelle fois mieux que bien. Beaucoup de présence, voix impeccable. Le timbre un peu voilé de Marie Zamora (Lilli Vanessi) est beau et sa présence élégante – elle a été formée à l'opéra. Jacques Verzier (Bill Calhoun) est la révélation du spectacle. Familier du théâtre (il a travaillé avec Philippe Adrien, Enzo Cormann, Savary...), il tient ici sa place de comédien et de chanteur avec assurance et drôlerie. Bernard Alane (Fred Graham) a plus de mal à convaincre. Dans le rôle principal, sa voix est nettement insuffisante et son jeu, toujours aussi efficace, ne suffit pas à faire oublier ce handicap. Outre ce quatuor, huit personnages sont convenablement distribués, sans plus.

Alain Marcel, metteur en scène et habile adaptateur des textes et des chansons, se sort bien de l'épreuve. Toujours aussi soucieux des rythmes (secret du genre), il est un peu en retrait sur le plan de l'invention scénique, se contentant d'effets, certes multiples, mais pour beaucoup conventionnels. Il faudrait à *Kiss Me Kate* plus de folie, donc plus de risque. Mais la folie et le risque ont au théâtre un prix élevé. Ce prix-là, aucun producteur parisien ne semble capable de le payer. *Kiss Me Kate*, coproduit pourtant par le Grand Théâtre de Genève, en souffre, sans que cela se voie trop.

OLIVIER SCHMITT

► **Théâtre Mogador, 25, rue Mogador, Paris-9e. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Matinées le samedi et le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-85-45-30. De 120 F à 200 F.**

□ **Le quarantième Grand Prix Dominique de la mise en scène à André Engel.** – André Engel a obtenu, mardi 2 février, le quarantième Grand Prix Dominique de la mise en scène (doté de 5 000 F) pour *Légendes de la forêt viennoise*, d'Odon von Horwath. La pièce avait été créée l'automne dernier à la Maison de la culture de Bobigny dans le cadre du Festival d'Automne, dans les décors de Nicky Rieti.

Au bord du bonheur

Suite de la première page

Le crépuscule enveloppe cette histoire qui aurait pu raconter le bonheur de la jeunesse – les éclairages sont d'Alain Poisson, – la nuit aspire les personnages, fantômes dont ne restent que des mots définitifs, des adieux...

Camille et Perdican demeurent à la fois des caractères emblématiques et terriblement humains entourés de fantoches. Pourtant, ces fantoches ne sont pas de simples caricatures. Ils existent pleinement : Blasius (Jean-Paul Muel), abbé parisien, gouverneur de Perdican, machiavel au petit pied ; Bridaine (Pierre Forget), curé de village à l'ancienne – tous deux ivrognes et rivaux ; Dame Pluche (Madeleine Marion), duègne de Camille et grenouille de bénitier ; Rosette (Isabelle Carre), pauvre gosse humiliée à mort, fascinée par Perdican ; le Baron (Claude Buchery), hobereau provincial et paternaliste, qui a tout arrangé dans sa tête, vit et raisonne hors du temps – la lucidité née de l'échec le transformera brutalement en vieillard amer.

Camille est Emmanuelle Béart et Perdican, Pascal Rambert. Dans un autre contexte leurs personnages auraient-ils pu s'aimer ? Ils répondent non. *« Perdican*, dit Pascal Rambert, *ne peut pas admettre les exigences de Camille, son besoin névrotique d'absolu. Et c'est vrai, l'éternité nous échappe. L'idéal est le produit d'une imagination amoureuse, car l'amour se signale par la perte du sens critique. Pourtant Perdican aime Camille, voudrait l'aimer, mais elle ne veut rien entendre. »* « *Parce qu'elle est blessée*, répond Emmanuelle Béart. *Elle débarque comme une vieille, déformée par une expérience qui n'est pas la sienne. L'expérience d'une femme malheureuse, qui, pendant quatre ans de couvent, a ressassé son malheur. Camille est un bloc qui peu à peu se décompose. Elle se découvre, exerce son intelligence, sa perversité. Le jeu de cache-cache entre hommes et femmes est éternel, un jeu malhabile et instinctif. Nous nous y adonnons tous, jusqu'à « la » rencontre. Camille se lance sans savoir, elle est monstrueuse, mais je la défends totalement.* »

Si Pascal Rambert marche à côté de lui et de son personnage, Emmanuelle Béart fait mieux que défendre Camille. Elle arrive, inquiète et maladroite, fermée sur elle-même. On écoute comme pour la première fois le récit de ses effrois. On l'imagine, dans le trouble d'une solitude partagée, apprenant la méfiance, rêvant de Perdican. On la suit, découvrant le désir et l'écartant, terrifiée, fascinée. Découvrant son pouvoir, et s'en servant, fébrile, exultante, animale. On suit ses mouvements nerveux, on la regarde gagner, presque au bord du bonheur, et perdre. Emmanuelle Béart est irrésistible.

C. G.

► **Théâtre des Amandiers de Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 18 février. Du 9 mars au 9 avril, en alternance avec *Il ne faut jurer de rien*. Tél. : 46-14-70-00.**

Jean-Pierre Vincent, Paris-Province

On ne badine pas avec l'amour offre à Jean-Pierre Vincent l'occasion de décrire une société à moitié rurale toujours en retard d'une guerre, d'une crise, d'une révolution.

« La province, *dit-il*, je la porte dans mes gènes. Ma famille est descendue des confins de la Charente et du Limousin vers le Bordelais. J'ai vécu mon enfance entre le 1, quai de l'Horloge, le centre géographique de Paris, et un village girondin de huit cents habitants où j'allais au printemps, car j'étais malade l'hiver. J'ai passé les années 50 au quartier Latin et je suis né au théâtre dans la décentralisation.

» Dans la décentralisation, j'aime la dialectique entre le centralisme à la française et la richesse de tout le reste. A ne pas confondre avec la « déconcentration » qui recrée l'opposition entre course à la modernité et vieille province, attachement à la glèbe, au poilu de 14, au grognard de l'Empire, au notable notaire, au paysan. L'idéal pétainiste. Les paysans sont aujourd'hui peu nombreux, mais l'idée en reste forte et resurgit en période électorale.

» Il y a longtemps que je pense à *Badine*. La première fois, c'était en 1973-1974, je voulais travailler sur Vichy. Et là, dans cette pièce, Musset raconte comment une bande de vieux essaie de tenir un coin de campagne, comment des jeunes gens arrivent et refusent tout ce qui leur est proposé, comment ils se réfugient dans l'absolu, comment l'absolu les tue. Comment toute cette métaphysique qu'ils se fabriquent, tourne dans leur tête de façon de plus en plus folle et finit par la mort d'une jeune fille. J'ai trouvé dans l'intrigue toutes ces choses que je vois encore quand je retourne chez ma mère et que je lis les pages du journal local. Les maladresses, les retournements de veste, le monde des « divers droite, divers gauche ».

» Chez Musset, il y a une vraie contradiction entre sa nostalgie aristocratique de l'avant 1789 et une totale insatisfaction du présent. Incapable d'adhérer à un camp, il est hostile à la Restauration, à Louis-Philippe, et à la bourgeoisie. Aristocrate et solitaire, il ne s'est jamais fixé sur rien, sur aucun amour. Son œuvre s'écrit en réaction à des intuitions de vie extrêmement fortes. Son frère raconte qu'à la suite d'une nuit plutôt agitée il est rentré chez lui pour *« écrire une pièce heureuse »*. C'est *Il ne faut jurer de rien*, une merveille à la Lubitsch, que nous allons donner en alternance avec *Badine*, pour boucler le cycle Musset, enfant du siècle, commencé l'an dernier. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

CULTURE

VENTES

Résultats décevants pour Drouot en 1992

Médiocre année pour la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris. L'Hôtel Drouot annonce, en effet, un chiffre de 3,2 milliards de francs, soit une baisse de 6,32 % par rapport à 1991. Me Joël-Marie Mignon, président de la Compagnie, a minimisé ce résultat en indiquant qu'il avait été réalisé *«sur une seule place, dans un contexte économique difficile»*, qu'il était *«comparable à celui de 1991, et correspondait, à très peu près, à celui de 1988, salué en son temps pour son caractère exceptionnel»*.

Ce sont pourtant les ventes d'arts qui ont été le plus touchées. Les tableaux modernes ne représentent plus que 15 % du produit vendu et seuls vingt-cinq tableaux ont pu dépasser le cap du million de francs. Les tableaux anciens se défendent mieux ainsi que l'argenterie, les meubles et les livres. Le chiffre de Drouot-Montaigne, voué au prestige, chute de 33 % (211 millions de francs contre 314 millions de francs en 1991). L'international dégringole brutalement de 85 % (5 millions de francs contre 37 millions de francs) : le Japon s'est éclipsé de l'horizon des ventes. En revanche Richelieu-Drouot ne recule que de 3 % (1,5 million de francs contre 1,64 million de francs, l'an passé). Cette récession générale est freinée par les résultats positifs de Drouot-Nord – peu concerné par les marchés de l'art – et par Drouot-Véhicules.

E. de R

ARTS

L'air du temps

Au Grand Palais, la troisième édition de Découvertes présente un panorama des dernières tendances

Comment va l'art contemporain ? Mal, bien sûr, puisque c'est la crise. Mais moins mal qu'on ne le dit, puisque les artistes – quelques-uns en tout cas – ont pris le parti de rire de la crise, des institutions, du marché et de l'art lui-même. Après la tragédie, la farce ? Le changement serait plaisant.

Ses premiers signes s'observent à Découvertes, qui se veut, à Paris, la foire de l'art actuel et de la photographie. Les deux premières éditions n'avaient guère convaincu, confuses, conformistes, avares de nouveautés, trop peu avares d'imitations. La troisième a plus de charme, parce que là domine une tendance marquée à la loufoquerie. Autant la dernière FIAC cultivait la mélancolie chic et le désespoir feutré, autant Découvertes s'abandonne aux plaisirs éphémères du pastiche et de l'absurde. S'il lui fallait un saint patron, ce serait Man Ray ; une protectrice divine, ce serait Meret Oppenheim, grande prêtresse du surréalisme érotique, pervers et mondain.

Chez Isabelle Bongard, Gilles Pennaneac'h joue de la fausse fourrure, de la prothèse et de la cloche de verre, accessoires pour des ex-voto chics et pornographiques. Chez Alain Gutharc, Jean-Christophe Robert peint des meubles Ikea et des unes de revues, ce qui revient à pasticher Bertrand Lavier, parodie de parodie. Chez Jousse-Seguin, même tonalité : aux travestis volontairement désaccordés de Chuck Danney répondent les installations non moins volontairement banales de Thomas Grünfeld. Jacqueline Moussion cède à cet engouement en accordant la moitié de son stand à une mise en scène d'Anne Ferrer intitulée «Cochon de lait rôti à la provençale» et l'autre à une vidéo pesamment grotesque de Pierrick Sorlin. D'autres dérisions encore ? Les bandes dessinées néo situationnistes d'Art Keller et les paysages – si l'on peut dire – de Philippe Mayaux à la galerie Michel Rein ou les citations de dessins animés de Marie-Eve Mestre et de Stéphane Magnin à l'enseigne d'Air de Paris, galerie niçoise qui, dans le genre burlesque, a le mérite de l'antériorité et de la cohérence.

Aux calembours et bouffonneries des «plasticiens», les photographes joignent les leurs, sur papier glacé, abondants, très abondants même, car la photographie n'avait jamais autant envahi la foire que cette année. Trop abondants, trop évidemment dans l'air du temps ? Certains opportunismes douleux, des galeristes comme des artistes, fleurent le filon à bon marché, solution de secours pour temps de dépression. Ainsi, chez Claude Fain, Dany Leriche qui expose des nus glacés plagiés d'Ingres, Cranach le Jeune et Zurbaran. Extrait du catalogue : *«Après avoir peint et sculpté, Dany Leriche s'est lancé dans la photographie, mais cette orientation ne s'est pas faite sans raison.»* N'en doutons pas, car elle a toutes les vertus d'une photographie contemporaine lucrative : grand format, couleurs chaudes et allusions picturales, le tout agrémenté d'emprunts insistants à Cindy Sherman.

Les poncifs du styliste Claude Montana

Du même système relèvent les images de Hatty Van Zak présentées par le galeriste monégasque Pierre Nouvion, mises en scène pornographiques rehaussées d'un peu de flou artistique – peu artistique. Michelle Chomette expose une série corrosive et drôle – mais un peu trop attendue – intitulée «Meurtres au musée». En plusieurs scènes réalistes et mouvementées, Hogan et Amblard règlent leur compte aux stéréotypes de l'art contemporain – dans leur ligne de mire, les portraits frontaux de Suzanne Lafont. Ils avaient déjà fait parler d'eux il y a quatre ans en inventant de toutes pièces un habile primitif de la photo, Hoblargan.

Il y a pire cependant, et plus vulgaire : le stand du styliste Claude Montana – épaisse moquette rouge, murs noirs – dont l'ode à l'art photographique ne recule pas devant le poncif – *«Modernité accessible à tous, il est le plus impitoyable sculpteur d'images de tous les arts.»* Et les images publicitaires ne valent pas mieux que le texte qui les introduit...

De bonnes surprises ? Au premier chef le stand où Paris Audiovisuel présente une anthologie de la collection qui sera exposée dans la future Maison européenne de la photographie. La mise en espace est élégante et l'équilibre juste entre les plasticiens – Kern, Tosani, Florschuetz, Mechain, – les autobiographiques – Guibert, Roche, – et les intimistes narratifs – Descamps. Quelles découvertes pourrait-on ajouter à ce florilège ? Les dessins d'ombre et de lumière d'Eric Emo à la galerie Polaris, les petits formats en noir et blanc de Corinne Mercadier chez Isabelle Bongard, sous un titre énigmatique, «Où commence le ciel ?», et les Polaroïd provocateurs de l'Allemand Bernhardt J. Blume, auquel la galerie Bouquer et Lebon offre sa première exposition française.

Et la peinture ? Découvertes ne lui réserve somme toute que peu de place, pas plus qu'aux sculpteurs du reste. On se plaindrait de cette négligence si les rares peintres présentés suscitaient enthousiasme et émerveillement. Or il n'est guère qu'une œuvre – de grande qualité celle-ci – qui se distingue de l'ensemble, celle de Bruno Rousselot, aux abstractions déconcertantes de grâce et de profondeur. Voilà un artiste qui ne croit pas que le pastiche, la dérision et le spectacle à bon compte puissent suffire à susciter un art durable. Il se pourrait qu'il n'ait pas tort.

PHILIPPE DAGEN et MICHEL GUERRIN

➤ Grand Palais. Avenue Winston-Churchill, 75008 Paris ; tél. : 42-25-99-01. Jusqu'au 8 février, tous les jours du 12 heures à 19 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne : vendredi 5 février jusqu'à 23 heures.

EN BREF

□ **Changement dans la distribution d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck.** – La chanteuse Martine Dupuy, souffrante, sera remplacée par la soprano anglaise Jennifer Smith dans le rôle d'Iphigénie, lors de la présentation en version de concert d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, au Théâtre des Champs-Elysées, le 6 février, à 20 heures. Tél. : 49-52-50-50.

□ **Jonas Mekas au Musée du Jeu de paume.** – La Galerie nationale du Jeu de paume prolonge de deux jours le cycle consacré au cinéaste underground américain Jonas Mekas (*le Monde* du 17 décembre 1992). Les 6 et 7 février, à partir de 10 h 30. Tél. : 47-03-12-50.

PHILATÉLIE

Alain Colas, Coluche, Bourvil... en 1994

La première partie du programme philatélique pour 1994 a été arrêtée. Signe des temps, apparaît un timbre sur la découverte du sida. La Poste innove également de belle manière avec le navigateur Alain Colas, Georges Simenon, les acteurs Bourvil, Fernandel, Coluche, Yves Montand, ainsi qu'Yvonne Printemps et Joséphine Baker.

● **Timbres avec surtaxe.** – Journée du timbre : la *Marianne* de Dulac (timbre sur timbre) ; personnages célèbres, «de la scène à l'écran» : Yvonne Printemps (1894-1977), Fernandel (1903-1971), Joséphine Baker (1906-1975), Bourvil (1917-1970), Yves Montand (1921-1991) et Coluche (1944-1986) ; série Croix-Rouge : Arras.

● **Timbres sans surtaxe.** – Série artistique (dite «série européenne d'art contemporain»), trois timbres ; vitrail roman ; série Europa, sur le thème «L'Europe et les découvertes» : découverte de la mécanique quantique (Louis de Broglie) et découverte du virus du sida ; série touristique : Argentat (Corrèze), Bastia ; série arts décoratifs, quatre timbres (succède à la série nature de France) : œuvres de P. A. Dalpayrat, Hector Guimard (1867-1934), Emile Gallé (1846-1904), Louis Majorelle (1859-1926) ; commémoratifs divers : congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, à Martigues ; Georges Simenon (1903-1989) ; cour de cassation ; Alain Colas (1943-1978).

L'arrêté paru au *Journal officiel* du 8 janvier annonce également un hors-programme pour 1993, le IXe Conférence des cours constitutionnelles européennes.

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Les grands du western.** – Les Maldives ont émis un feuillet et deux blocs de timbres consacrés aux acteurs qui ont marqué l'histoire du western. Une distribution comprenant notamment, Steve McQueen, James Stewart, Gary Cooper, Alan Ladd, Henry Fonda, Kirk Douglas, Burt Lancaster, Quaid, John Wayne ou Clint Eastwood...



● **Vente.** – Vente sur offres Bertrand Sinais (Paris, tél. : (1) 48-78-29-80) clôturée le 19 février. Au catalogue, plus de 9 000 lots dont marques postales classées par département, «ballons montés» (200 F à 20 000 F selon origine), aérophilatélie (ligne France-Indochine ; lettre de Buenos-Aires à Santiago du 14 juin 1939, avec signature Mermoz, départ 5 000 F), collections thématiques sur le cyclisme et l'atome, bel ensemble de plis polaires (dont collection spécialisée sur le commandant Charcot – nombreux autographes).

● **Oblitérations-souvenirs Bill Clinton.** – Passation des pouvoirs entre George Bush et Bill Clinton le 20 janvier... et trois oblitérations en souvenir. A Washington, Hope (ville natale du nouveau président des Etats-Unis) et Carthage (lieu de résidence). Pour obtenir ces oblitérations, adresser sa demande (avant le 19 février), avec enveloppes timbrées à 50 cents pour le retour, à : Inauguration Day Cancellation, Postmaster... puis le nom de la ville suivi de son code postal (Washington DC 20066-9998 ; Hope AR 71801-9998 ; Carthage TN 37030-9999, Etats-Unis).

COMMUNICATION

Confrontée à un déficit chronique

Radio Monte-Carlo cherche des actionnaires et un nouvel avenir

Radio Monte-Carlo, chroniquement déficitaire, pourrait être privatisée. Les candidats se bousculent, avec divers projets de réorientation de la station.

La plus petite des radios généralistes, Radio Monte-Carlo (RMC), se cherche un nouvel avenir. Elle qui ne couvre que la moitié du territoire français, est aussi la plus affectée par la baisse générale des stations de la même famille face aux radios FM, à laquelle elle n'a *«pas su, pas voulu, ou pas pu»* réagir à temps, selon le mot d'un spécialiste. Ecartelée entre deux sites, Paris et Monte-Carlo, RMC supporte des frais importants ; ballottée entre les politiques de ses dirigeants successifs, elle voit son audience cumulée décliner : 5,2 % fin 1990, 4,7 % fin 1991, 3,8 % aux derniers sondages de 1992. Depuis un an, elle est même dépassée, en part de volume d'écoute, par sa filiale Radio Nostalgie, ce réseau FM musical pour adultes qui constitue la partie la plus profitable du groupe.

A cause des complexités et de l'inertie du marché publicitaire, mais aussi grâce à la solidité de sa position dans le sud du pays, RMC a pu amortir la chute de ses recettes publicitaires, qui restent largement supérieures à celles de Nostalgie. Mais les plans de suppression d'emplois et de réduction des coûts (15 % en deux ans) mis en œuvre par son directeur général depuis janvier 1991, M. Jean-Noël Tassez, n'ont pas suffi. RMC reste abonnée aux déficits : 38,7 millions de francs (sur un chiffre d'affaires d'environ 430 millions) pour l'exercice terminé en septembre 1992, 43,8 millions l'année précédente, et une perte prévisible en 1993. M. Tassez plaide donc, de plus en plus fort, pour l'entrée de nouveaux actionnaires, c'est-à-dire pour la privatisation d'une société qui est contrôlée à 83 % par la Sofirad (l'Etat français) et 17 % par la principauté de Monaco (à laquelle elle paie une redevance). L'idée n'est pas nouvelle. En 1987, le gouvernement de M. Jacques Chirac, sous la «cohabitation», avait déjà tenté la vente. Mais les dissensions de la majorité de l'époque – dont chaque tendance avait son candidat à l'achat – avaient fait capoter l'opération qui aurait dû logiquement suivre la privatisation d'Europe 1 et constituer un lot de consolation pour les groupes écartés des télévisions commerciales.

L'élection présidentielle de 1988 et *le statu quo* qui s'est ensuivi, *grosso modo*, dans les dogmes gouvernementaux ont gelé cette perspective de privatisation jusqu'à 1992. Car Havas, alléché par les synergies publicitaires avec l'autre radio dont elle a la régie, RTL, était en piste. Finalement, à l'automne, ce groupe a renoncé (*le Monde* du 1er décembre 1992), après une vigoureuse contre-offensive de ses concurrents (notamment Europe 1) et un avis probablement défavorable du conseil de la concurrence. Aujourd'hui, aucun dossier n'a encore été formellement déposé mais les candidats, plus ou moins sérieux (le prix est estimé entre 200 millions et 300 millions de francs pour au moins 51 % de RMC) sont apparemment plus nombreux. Il est question du groupe Berlusconi que tenterait notamment Télé Monte-Carlo (TMC), cette télévision dont RMC détient 60 % et qui n'a pas à observer la réglementation française. Mais TF1 ne peut se désintéresser de cette potentielle menace de concurrence tandis que l'appétit d'Alcatel-Alsthom pour les médias alimente toutes les rumeurs. On parle aussi du groupe La Rochefortaise de M. Jacques Berrebi alors que NRJ, pour sa part, pourrait profiter des circonstances pour essayer de constituer vraiment le troisième pôle radiophonique du pays. L'éditeur Alain Ayache s'y intéresse également, mais aussi d'autres acheteurs potentiels moins connus comme la société de capital-risque APAX.

Enfin, il y a bel et bien une candidature marocaine, celle de l'Omnium nord-africain (ONA), dirigé par M. Fouad Filali, le gendre du roi Hassan II, dont le fils est actuellement en visite officielle à Paris. Une personnalité qui fait partie des «modernistes» du royaume chérifien. Propriétaire de la télévision privée 2MI, M. Filali est déjà actionnaire, auprès de la Sofirad, de la Radio Medi I de Tanger. Avec RMC, très écoutée en Tunisie et même en Algérie, l'ONA et ses alliés pourraient en effet bâtir un pôle audiovisuel d'influence en Méditerranée.

Ce projet marocain semble plutôt bien accueilli au secrétariat d'Etat à la francophonie, et il disposerait d'autres soutiens auprès des pouvoirs publics français. Il en faudrait, de toute façon, car la loi limiterait l'éventuelle participation de l'ONA à 20 %. M. Filali aurait donc besoin de s'allier avec des banques, voire avec le groupe Berlusconi ou TF1 (actionnaire de 2MI à ses débuts). Vente séparée de RMC et TMC ? Relance de l'antenne, vers la France, ou vers la Méditerranée ? Apurement des comptes ? Le PDG de la Sofirad, M. Gérard Ganser se refuse à tout commentaire. Pour RMC, *«la radio du soleil»*, les manœuvres dans l'ombre ne sont pas terminées. Et une voie reste à trouver pour sortir du déclin.

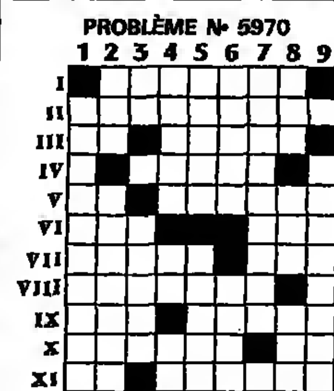
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Publicité : l'AACC demande au RPR le réexamen de la loi Sapin.** – L'Association des agences conseil en publicité (AACC) a demandé au RPR, en anticipant sur le résultat des élections législatives, le réexamen *«par la nouvelle Assemblée»* du volet publicitaire de la loi sur la transparence économique, dite «loi Sapin». Le syndicat professionnel estime *«de première nécessité de réexaminer ce texte de loi, qui, quoiqu'on en dise, est une entrave manifeste à la liberté du commerce»*. *«Ce texte crée des conditions économiques qui sont pour nous inacceptables»* affirme l'AACC, qui évalue à 20 % la baisse du revenu des agences de publicité et de communication pour l'année 1993 et prévoit des plans de licenciements qui pourraient *«atteindre*, selon elle, *7 à 17 % des effectifs actuellement employés ce qui représente entre cinq cents et mille personnes désormais sans emploi»*.

□ **L'hebdomadaire *Minute-La France* suspend sa parution pendant une semaine.** – L'hebdomadaire *Minute-La France* n'a pas été mis en vente mercredi 3 février, et reparaîtra dans une semaine sous son titre d'origine *Minute* au prix de 15 francs au lieu de 20 francs actuellement. Ce magazine, d'un format plus grand, dirigé par une nouvelle équipe à la tête de laquelle se trouvent MM. Gérald Penciolleli, président directeur-général, Jean-Claude Valla, directeur de la rédaction, et Jean-Pierre Cohen, rédacteur en chef, fait appel à plusieurs anciens collaborateurs du GRECE. Cette particularité suscite des commentaires acerbes dans le dernier numéro de *National-Hebdo*, concurrent de *Minute* dans la sphère d'extrême droite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5970



HORIZONTALEMENT

I. Quand elle est grande, ça peut juste passer. – II. Pas du tout solides. – III. D'un auxiliaire. Grande, c'est une sorte d'échalas. – IV. Peut être un groupe de spécialistes. – V. Conjonction. Un logement rempli de souris. – VI. Est rond. Belle, en Bretagne. – VII. A des propriétés fébrifuges. Sigle d'un moyen de transport. – VIII. Bien ennuyé. – IX. Mauvais fond. Peut apparaître après une opération. – X. Anneau. Symbole. – XI. Symbole. But vulgairement.

VERTICALEMENT

1. Qu'on a intérêt à conserver. – 2. Où il n'y a pas mèche. Un lieu mal fréquenté. – 3. Pronom. Quand on les prend, on s'étale. – 4. Que l'âge n'a pas améliorée. Difficulté. Préposition. – 5. En Italie. Me mettrai à l'ouvrage. – 9. Un sommet. Pour celui qui veut faire ses preuves. – 7. Qui viennent du palais. – 8. Crie. Madère dans beaucoup d'eau. Sans changement. – 9. Aura une attitude très prévenante.

Solution du problème n° 5969

Horizontalement

I. Magnitude. – II. Oraison. – III. Lei. Items. – IV. Loess. Sa. – V. Eime. Tu. – VI. Tee. Etau. – VII. Notaire. – VIII. Entailler. – IX. Ré. Se. Ise. – X. Epair. – XI. Sens. Arme.

Verticalement

1. Molletières. – 2. Aréole. Nèpe. – 3. Gaiement. An. – 4. Ni. SE. Oasis. – 5. Isis. Etier. – 9. Tôt. Etal. – 7. Unee. Ailler. – 8. Matures. – 9. Ems. Erèbe.

GUY BROUTY

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.

COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.

DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.

POUR BLAISE GAUTIER. Petit foyer. Jusqu'au 8 février.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mer. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES. Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.

ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.

DOMINIQUE GONZALEZ-FRSTER. Numéro bleu. Jusqu'au 14 mars.

JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.

XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

DÉCOUVERTES 93. (42-25-99-00). T.l.j. de 12 h à 18 h 30, sam. et dim. de 10 h à 19 h 30, nocturne ven. jusqu'à 23 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 8 février.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. et lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Du 4 février au 9 mai.

AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.

BEYROUTH CENTRE VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.

BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.

LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mars.

PETER CATTRELL. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 8, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 février.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation. Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.

MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février.

HENRI CHOPIN & PAUL ZUMTHOR. Les riches heures de l'alphabet. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.

DANS LES COULISSES DE LA BN. Bibliothèque nationale, rotonde de l'espace Colbert, 2, rue Vivienne et 5, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.

DESIGN : VIGNELLI. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février.

DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.

EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février.

HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.

KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 mai.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.

EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Exposition ouverte tous les dim. de février de 11 h à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février.

SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 mars.

AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOW. La Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 18 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Du 8 février au 24 mars.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

BRION GYSIN PLAY-BACK. Espace Electra, 6, rue Récamier (42-84-23-60). T.l.j. sf lun., mar. et fêtes de 11 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F, concert à 21h : 100 F. Réserv. concerts et conf. 42.84.23.60. Jusqu'au 13 février.

BRUEL L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 15 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.

CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

LES CHEMINS DE L'APRÈS-AALTO. Pour une architecture humaine. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 13 février.

COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 58, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

DE LA TRADITION A LA RECHERCHE. La galerie fête son Xe anniversaire. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-28). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 février.

BALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.

FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.

ARLETTE GINIOUX, MAURICE-MARTIN. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h. Du 4 février au 27 février.

KAESEBERG. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février.

HARRIET LöWENHIELM, EVA-MARIE KOTHE. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Du 4 février au 14 février.

ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Du 8 février au 14 mars.

LE MÉCENAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIIe, 16-20, rue des Batignolles. T.l.j. de 12 h à 18 h. Du 4 février au 2 mars.

LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.

MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 mars.

JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.

NONA ET GAIA. Sculptures d'attelages. Mouvement des radicaux de gauche, 3, rue La Boétie (47-42-22-41). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

SARKIS PRÉSENTE NATHALIE ELEMENTO. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

TRAVAUX DES ÉLÈVES DIPLOMÉS AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

ALAIN VALTAT. Portrait de Prométhée. Atelier du Creac, 8, rue Lamartine (42-82-01-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.

PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

GALERIES

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 8 mars.

PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.

LAURENCE AILLAUD, FABIO RIETI. Atelier Art Public, 38, rue Serpente (43-25-37-51). Du 4 février au 13 mars.

JURGEN ALBRECHT. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 13 février.

ARTHUR. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 27 février.

GLEN BAXTER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 mars.

PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-65). Jusqu'au 15 mars.

BRAM BOGART. Gouaches. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 11 février.

CHRISTINE BONNET, HORACIO GARCIA ROSSI, JOE NEILL. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-28-30). Du 5 février au 27 février.

CHRISTIAN BOUILLÉ, ÉMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 27 février.

CHRISTOPHE BOUTIN. Loop the loop. Galerie Christine et Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 27 février.

AGNÈS BRACQUEMOND, IDA R. BURDZELIAN, GUY DE MALHERBE, ANTOINE REVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Du 8 février au 27 mars.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février.

ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février.

CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.

PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 20 février.

HENRI CHOPIN, JOHN GIORNO. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 février.

LE COMBAS DANS L'IL DE JACQUES HERIPRET. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 février.

CONTRE-ALLÉE. Carte blanche à Philippe Carteron. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Du 4 février au 27 février.

CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 8 mars.

CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 8 février au 25 mars.

MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 8 mars.

WILLIE DOHERTY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 mars.

DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.

BERTRAND DORNY. Galerie Erval, 18, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 février.

EXPOSITION SUD-AMÉRICAINE. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 13 février.

SYLVIE FAJFROWSKA. Espace d'art contemporain, 55-57, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 28 février.

LÉONOR FINI. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 27 février.

PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.

JACQUES GERMAIN. Peintures et dessins de 1950 à 1990. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 20 février.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 4 février au 20 mars.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 8 mars.

YVES GUÉRIN. Signes brûlés. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.

MICHEL GUILLET. Probable. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 février.

CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 6 mars.

GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 27 février.

AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 27 février.

HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 3 mars.

MARK INNERST, RICHARD PETTIBONE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 4 février au 27 février.

JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.

CHRISTINE JEAN. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 4 février au 27 février.

YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Du 9 février au 13 mars.

KANDINSKY. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (45-48-76-73). Jusqu'au 12 février.

WANG KEPING. Des oiseaux et des hommes. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 27 février.

JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.

CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 27 février.

LEPROUST. Ardoises. Galerie Olivier Nouvellet, 19, rue de Seine (43-29-43-15). Du 4 février au 19 février.

LA *LISEUSE*, FRÉDÉRIC BRANDON ET SOPHIE CHAUVEAU. Le Cabinet d'amateur, 11, rue de Miromesnil (42-65-43-62). Jusqu'au 28 février.

ARIANE LOPEZ-HUICI. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 4 février.

ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.

MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 27 février.

LA MANIÈRE NOIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 14 février.

LA MANUFACTURE DNSTP. Daniel Nadaud, Nancy Sulmont, Pierre Tilman. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.

MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 février.

MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 février.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février. / Lascaux. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-58-29). Jusqu'au 27 février.

LE MONDE EN ÉCLATS, L'UVRE EN EFFRACTION. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 23 février.

FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 8 mars.

DIDIER MORIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 13 février.

ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Du 4 février au 4 avril.

MAX NEUMANN. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 11 février.

PATRICIA NOBLET. L'eau, la terre. Galerie Oueyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 8 mars.

L'OEIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 8 mars.

JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 mars.

PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 8 mars.

JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE, AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.

MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Du 4 février au 27 mars.

HIPPOLYTE ROMAIN. Galerie Berthet-Aittouares, 29, rue de Seine (43-26-53-09). Du 4 février au 27 mars.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.

MICHEL SAUER. Œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.

HARRY SHUNK. Projects : Pier 18, New York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.

BRIGITTE SOULLARD, MICHEL RICO. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Du 4 février au 13 mars.

UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février.

JP VAN LIESHOUT. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 27 février.

BRAM VAN VELDE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 27 février.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril, Jean-paul Gilly. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-42-50). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 février.

BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.

LE BLANC-MESNIL. Christine Jean. Château d'eau, 2, avenue de la Division-Leclerc (45-91-70-62). T.l.j. sf dim., lun. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 4 février au 27 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 8 h à 21 h. Jusqu'au 31 mars.

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 mai.

CHOISY-LE-ROI. Ipoustéguy. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (46-80-54-87). Mer. de 9 h à 18 h 30, jeu., ven., mar. de 13 h 30 à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h. Egalement à l'hôtel de ville et dans le parc de la mairie. Jusqu'au 13 mars.

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mars.

COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 mars. Pierre Boutillier. Centre culturel de Courbevoie, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Du 4 février au 28 février. Portraits du cinéma français de 1940 à 1992. Jean-Louis Castelli. Hall de l'ancien hôtel de ville, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

LA DÉFENSE. Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 28 février.

EVRY. Points de vue. Aspects de la jeune photographie belge. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

FRESNES. Ressemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre. Vladimir Skoda. Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 25 mars.

GENNEVILLIERS. Patrick Dubrac. Galerie municipale Edouard Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 13 février.

GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars.

HERBLAY. Bracha Lichtenberg Ettinger. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

LEVALLOIS-PERRET. Collection de l'association Carré Jaune. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 4 mars.

MASSY. Pêcheurs et paysans créoles. Photographies d'Alain et Daniel Dunet. Centre culturel Paul Baillard, 8, allée du Québec (69-20-57-04). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 20 h, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

MONTREUIL. Catherine Moinet. Maison populaire - espace Mira Phalaina, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Du 8 février au 20 février. Giorgio Fidone. Maison populaire - espace Mira Phalaina, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 8 février.

NOISIEL. Les Fragments. La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Du 8 février au 11 avril.

PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Latitudes couleurs. Septième salon de gravure contemporaine. Hall de la Mairie, 2, place Pierre-Mendès-France (34-21-25-00). Du mar. au ven. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam. de 8 h 30 à 12 h. Jusqu'au 15 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 FÉVRIER

« Le palais royal du Louvre », 10 heures, cour Napoléon, devant la statue de Louis XIV (A. Hervé).

« La mairie du seizième arrondissement », 14 h 30, sortie métro Pompe (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Rue Saint-Honoré, de la galerie Véro-Dodat aux Saints-Innocents », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« De Balzac à Colette, les écrivains du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Versailles : les salons du ministère des Affaires étrangères » (Annulation possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-américaine (Office de tourisme de Versailles).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblée » (Nombre limité. Carte d'identité), 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale (D. Bouchard).

« Le témoignage des objets du quotidien à Cluny. Ou comment les outils changent avec les moyens d'existence à travers le Moyen Age », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (I. Hauller).

« Exposition : *Dessins français du dix-septième siècle dans les collections françaises*, au Musée du Louvre », 15 h 15, sortie du métro Tuileries (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Vie, mort et réincarnation » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

Les nouvelles tensions sur les marchés des changes européens et la politique monétaire allemande

L'irrésistible glissade de la livre

La nouvelle « glissade » de la livre sterling est l'expression d'une crise de confiance qui dépasse les mouvements erratiques des monnaies. Tout se passe comme si les marchés financiers n'accordaient plus guère de crédit au gouvernement de M. John Major, s'agissant de sa capacité à redresser l'économie. Trop de mauvaises nouvelles sur le front du chômage, trop de déclarations péremptoires sur les signes annonciateurs de la « reprise » – vite démenties par une volée d'indicateurs économiques défavorables, – et surtout trop d'ambiguïtés, voire de contradictions, dans les affirmations officielles : quelle stratégie économique poursuit-on à Westminster ?

La chute de la monnaie britannique est l'expression de ce malaise. La confiance, on le voit dans la réaction des marchés, n'est plus au rendez-vous. La livre est libre de ses mouvements depuis qu'elle a quitté le système monétaire européen (SME), le 16 septembre 1992, mais les Britanniques se sont réjouis un peu trop vite de ce « splendide isolement », croyant que la reprise de la croissance serait désormais à l'abri de remous monétaires. Avec cohérence, M. Major a entrepris de relancer l'activité en agissant sur la baisse des taux directeurs. Fixés à 6 %, ceux-ci sont à leur plus bas niveau depuis quinze ans. Mais la reprise est à la fois lente à se manifester et durement contrée par la progression du chômage : selon Bruxelles, le chiffre de 3,4 millions de chômeurs sera atteint en 1994. Le premier ministre n'a d'autre échappatoire que cette fuite en avant consistant à baisser encore les taux. Pour tenter d'enrayer la chute de la monnaie, il doit cependant agiter la menace d'une hausse du crédit, laquelle représenterait une nouvelle volte-face de la politique économique et porterait un coup d'arrêt à la croissance. Cette menace, apparemment, n'est pas prise au sérieux : on le voit dans la chute de la livre et dans le renchérissement des valeurs à la Bourse de Londres.

La baisse des taux se poursuit donc, en dépit des réticences notoires du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, inquiet à la fois des dérapages inflationnistes liés à la dévaluation de la monnaie et du déficit grandissant des finances publiques. L'écho de ces divergences est devenu le sujet numéro un du débat politique. Le chancelier de l'Echiquier est accusé (en partie à tort) du fiasco de septembre. Son maintien au gouvernement est devenu contre-productif pour M. Major. Mais si son départ devait signifier un relâchement de la lutte contre l'inflation, le retour de la confiance n'en serait pas pour autant facilité.

LAURENT ZECCHINI

□ **Les producteurs latino-américains de bananes demandent au GATT la révision de leurs quotas européens.** – Les pays latino-américains producteurs de bananes vont demander aux instances du GATT la révision des tarifs douaniers et des contingents imposés par la CEE sur ces fruits, a annoncé mercredi 3 février le ministre du commerce extérieur du Nicaragua, M. Oscar Aleman. La CEE a fixé, à la fin de l'an dernier, à 2 millions de tonnes le contingent de « bananes dollar » (en provenance de l'Amérique latine) qui pourra être importé chaque année dans la CEE avec un droit réduit de 100 écus la tonne (660 F). Au-delà, toute importation sera frappée d'un tarif dissuasif de 850 écus. – *(AFP.)*

La couronne danoise subit une vague d'attaques spéculatives

La livre à son plus bas cours historique ; la couronne danoise sous pression ; des rumeurs de démission du chancelier Kohl. Les marchés des changes européens vivent toujours des moments agités. Jeudi 4 février, le conseil de la Bundesbank se réunissait à Francfort, et les opérateurs attendaient de savoir si un assouplissement de la politique monétaire pourrait être décidé. Mercredi, circulaient dans les salles des marchés des rumeurs selon lesquelles le chancelier Kohl annoncerait son départ si les gouverneurs de la Bundesbank n'abaissaient pas leurs taux directeurs.

Scénario improbable mais qui témoigne de la nervosité ambiante, cinq mois après la tourmente monétaire de septembre. Depuis la dévaluation contrainte de 10 % de la livre irlandaise, samedi 30 janvier, la couronne danoise fait l'objet de mouvements de ventes spéculatives. Les opérateurs estiment qu'elle est désormais la monnaie la plus faible du système monétaire européen (SME). Les banques centrales du Danemark, des Pays-Bas, d'Irlande et d'Allemagne sont intervenues mercredi pour défendre la couronne, tombée à son cours le plus bas autorisé dans le mécanisme du SME, rapporte notre correspondant à Copenhague. Les responsables danois ont multiplié les déclarations rassurantes : *« Ceux qui spéculent contre la monnaie perdent leur temps et leur argent »*, a mis en garde le ministre danois de l'économie, Mme Marianne Jelved. La banque centrale danoise a relevé mercredi le taux d'intérêt des avances sur titres de 11,5 % à 13 %, et jeudi celui de l'escompte de 9,5 % à 11,5 %, afin de décourager la spéculation.

Les mouvements de ventes ont également touché la livre sterling, sortie du SME le 16 septembre 1992. Elle a touché son plus bas cours historique vis-à-vis des principales monnaies, tombant mercredi à 2,36 marks et au-dessous de la barre de 8 francs. En octobre 1990, la monnaie britannique était entrée dans le SME au cours de 2,95 marks et de 9,89 francs. La nouvelle baisse de la livre, après un répit observé au tournant de l'année, reflète les inquiétudes persistantes sur l'état de santé de l'économie britannique, et les anticipations de nouvelles diminutions des taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre, qui rendraient les placements en sterlings moins attrayants.

A Paris, la Banque de France a tenté mercredi d'assouplir un peu les conditions du crédit, en ramenant de 12 % à 11 15/16 % le taux de ses prêts à vingt-quatre heures et en rétablissant les crédits (pensions) de cinq à dix jours, par lesquels les opérateurs du marché monétaire s'approvisionnent en liquidités. Ceux-ci avaient été supprimés début janvier.

Jeudi matin, le cours du mark oscillait entre 3,3850 et 3,39 francs, le franc restant aidé par la fermeté du dollar. La lire italienne, sortie du SME en septembre, était aussi en baisse, souffrant, selon les opérateurs, moins de la diminution du taux d'escompte de 12 % à 11,5 %, annoncée par la Banque centrale mercredi, que des tensions monétaires renouvelées en Europe.

F. L.

Selon la Commission de Bruxelles

Le chômage devrait s'aggraver fortement en Europe

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le rapport économique pour 1993 de la Commission européenne présente des perspectives très sombres en matière d'emploi. Il y aura, en 1993, dans la Communauté, 2 millions d'emplois de moins qu'en 1991. Compte tenu de l'augmentation attendue de la population active (0,3 % en 1993), la Commission prévoit *« une forte augmentation du chômage, qui pourrait atteindre en 1993 le chiffre d'environ 17 millions de personnes (à l'inclusion de l'ancienne RDA) : c'est-à-dire, exprimé en pourcentage de la population civile active, un niveau similaire au sommet de 1985 (11 %) »*.

Selon ce rapport, l'Espagne et l'Irlande seront frappées de façon spectaculaire (19,5 % et 19,3 %), mais le mal continuera à s'étendre en Grande-Bretagne (12,3 %) en dépit de la reprise annoncée de l'activité. La situation n'a rien de brillant en France, où les experts bruxellois prévoient une dégradation continue : 10,1 % en 1992, 10,8 % en 1993 et 11,3 % en 1994.

« Croissance lente »

Tels seront les effets les plus dramatiques d'une *« troisième année de croissance lente »* (0,8 % en moyenne dans la CEE, 0 % en Allemagne, 1 % en France, 1,5 % en Grande-Bretagne), due elle-même à *« un grand manque de confiance et* [à] *la persistance d'une politique monétaire de rigueur »*. L'ennemi à abattre, pour que la reprise devienne possible, c'est l'inflation en Allemagne, dont la résurgence empêche le nécessaire assouplissement de la politique monétaire. La Commission souhaite ardemment que le *« pacte de solidarité »* voulu par le chancelier Kohl voie finalement le jour.

Ph. L.

La Bundesbank a baissé ses taux directeurs pour éviter un craquement du franc

Un desserrement monétaire en Allemagne était proche, selon les analystes du service d'études économiques et financières de la banque Indosuez. Effectivement la Bundesbank a consenti une baisse de ses taux directeurs (Lombard et escompte), fixés respectivement à 9 % et 8 %.

Selon Indosuez, cette baisse des taux ne devait être décidée que si deux conditions étaient remplies. En premier lieu, il conviendrait que les négociations sur les salaires de la fonction publique, très importantes car elles ont un effet immédiat sur le déficit budgétaire, ne débouchent pas sur une augmentation supérieure à 3,5 %, ce qui n'est pas impossible et pourrait être connu dans une quinzaine de jours. En second lieu, il faudra attendre la fin du mois de février pour connaître les chiffres de progression de la masse monétaire pour janvier, qui pourraient s'inscrire en nette décélération par rapport à ceux de décembre. Le résultat de janvier, comparé à la base très élevée du quatrième semestre 1992, sera affecté par un net ralentissement des crédits à l'économie (+ 4,5 % en encours par rapport à ceux de fin 1991 et + 3 % annualisés par rapport à novembre 1992).

Selon les analystes d'Indosuez, les dirigeants de la Bundesbank savent que s'ils ne diminuent pas leurs taux, ils risquent un craquement du franc, très redouté outre-Rhin puisqu'il sonnerait le glas des entreprises monétaires européennes. D'autre part, prêter des marks à la Banque de France pour qu'elle les vende contre des francs ne sert à rien si aucune mesure n'est prise outre-Rhin, d'où cette possibilité d'une diminution des taux allemands avant les élections législatives en France.

Dans l'Hexagone, les tensions actuelles sur les taux d'intérêt (12,50 % à un mois et trois mois) deviennent intolérables pour des entreprises industrielles dont les ventes diminuent, avec des tarifs en baisse. Les taux d'intérêt applicables aux découverts classiques s'étagent entre 12 % et 12,50 % pour les grosses et moyennes entreprises (crédits « spot » indexés sur les taux du marché) et 12,50 % à 14,50 % et plus pour les petites entreprises, qui se voient appliquer le taux de base bancaire de 10 % plus les diverses commissions.

Etant donné que les prix industriels sont au mieux stables, au pis en diminution, les taux d'intérêt nominaux, dont on déduit habituellement l'inflation, deviennent désormais des taux réels, absolument anormaux pour une économie qui entrera très vraisemblablement en récession au premier semestre de cette année. La conséquence est que beaucoup de chefs d'entreprise compensent l'alourdissement de leurs charges financières par une diminution de leurs charges salariales, ce qui conduit à l'accroissement du chômage.

En l'absence d'un signal venu d'Allemagne, les tensions auraient persisté sur le franc, comme l'indique la lenteur du rythme des rentrées des capitaux après l'alerte de la fin d'année. Cette lenteur risque de contraindre la Banque de France à maintenir le niveau de ses pensions à court terme aux 12 % fixés le 4 janvier.

FRANÇOIS RENARD

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Privilégiant l'Europe et l'emploi

Le gouvernement présente les grandes orientations du XIe Plan

Le secrétaire d'Etat au Plan, M. François Loncle, a présenté, mercredi 3 février en conseil des ministres, les grandes orientations retenues par le gouvernement dans le cadre du XIe Plan (1993-1997).

Ces grandes orientations ont été définies à partir des principales conclusions du travail préparatoire des quatorze groupes et commissions du Plan, dont l'objectif était, dès la désignation de leurs présidents (*le Monde* du 23 mars 1992), de *« contribuer à éclairer les choix d'ovenir du gouvernement »*. Uoe note de synthèse avait été remise en décembre au premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, par M. Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan.

Quatre grandes priorités politiques ont donc été arrêtées par le gouvernement. Première orientation : réussir l'union européenne. Le XIe Plan s'ouvre avec l'instauration du marché unique. *« Il a pour horizon naturel l'union économique et monétaire »*, a souligné M. Loncle, précisant notamment que *« l'application concrète de lo charte sociale européenne doit être une des grandes tâches des années à venir »*.

Le second objectif prioritaire retenu par le gouvernement consiste à *« promouvoir un engagement collectif de performance pour l'emploi »*. Si la croissance économique reste une condition essentielle à l'efficacité de la lutte contre le chômage, elle oe suffira pas à régler le problème de l'emploi. *« Même dans l'hypothèse d'une croissance mondiale soutenue (+ 2,8 %), les travaux du XIe Plan montrent que le chômage ne sera pas réduit de manière significative »*, souligne M. Loncle.

Un ensemble de mesures sont donc nécessaires, selon le gouvernement, pour parvenir à un meilleur partage du travail, parmi lesquelles le développement du travail à temps partiel et la diminution du coût du travail peu qualifié par l'allègement des charges sociales sur les bas salaires. Enfin, le gouvernement a rappelé que la politique de la ville serait intensifiée, avec pour objectif de remédier à toutes les formes d'exclusion, de même que la modernisatioo du service public devra être poursuivie. L'ensemble des ces propositions seront prochainement examinées par le Conseil économique et social.

O. P.

ÉTRANGER

Le taux de l'escompte ramené à son niveau de 1987

La récession se prolonge au Japon et s'alimente de facteurs psychologiques

La reprise de l'activité économique tardant à venir, une morosité accrue se fait sentir au Japon chez les industriels et les consommateurs, qui pourrait aggraver la récession. Le nouvel abaissement du taux d'escompte de la Banque du Japon, de 3,25 % à 2,5 % *(voir graphique)*, annoncé jeudi 4 février, devrait avoir un effet plus psychologique que réel. Il aidera cependant les banques, dont la trésorerie est grevéa par des créances douteuses, à se refinancer.

TOKYO

de notre correspondant

Une reprise spontanée par la réduction des stocks, qui inciterait les industriels à relancer la production, o'est pas au rendez-vous. Les stocks ont diminué en décembre (de 0,9 %) pour la première fois en deux ans, mais les indicateurs de conjoncture restent négatifs : la production industrielle, par exemple, a baissé de 1 %. En outre, selon la Banque du Japon, la récession s'étend désormais à la province, jusqu'à présent épargnée. Le climat dans les milieux industriels s'est encore dégradé par rapport à l'automne.

La plupart des instituts économiques privés estiment qu'une relance devrait être sensible à partir de la seconde moitié de l'année fiscale 1993, qui commeoce le 1er avril, mais que, d'ici là, la langueur devrait se poursuivre. Sur l'ensemble de l'année fiscale 1993, ils prévoient tout de même un taux de croissance de 3 %. La morosité se fait seotir dans les trois domaines habituellement sensibles en cas de ralentissement économique : les frais généraux (les patronoes de bar se lamentent), les transports (les taxis en font autant) et la publicité.

Taux d'escompte japonais
en pourcentage
déc. 2,5
mai 3,25
oct. 3,75
déc. 4,25
mars 5,25
août 6
juil. 5,5
nov. 5
déc. 4,5
avril 3,75
juil. 3,25
février 2,5
1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993

Pluie d'indicateurs négatifs

L'essentiel du marasme se trouve dans le ralentissement de la consommation. L'euphorie consumériste de la période de *« bulle financière »* – alimentée par la spéculation boursière et immobilière – est terminée et les consommateurs serrent les cordons de la bourse. La diminution de 3,3 % des ventes des grands magasins en 1992 (pour la première fois depuis vingt-sept ans), coojuguée à celle des produits de consommation durable (électroménager et automobile) en témoignent. Ce repli des consommateurs décourage les industriels à investir. Non seulement ceux-ci parviennent difficilement à se défaire de leurs stocks mais encore ils sont pour beaucoup en situation de surcapacité productive, conséquence des investissements massifs de la période d'« argent facile ».

Ce cercle vicieux est aggravé par des facteurs psychologiques. L'alarmisme des Japonais n'est pas plus un phénomène nouveau qu'il n'est un élément à négliger dans la perception de la crise par l'opinion publique. La stagnation est assurément préoccupante, comme en témoigne le nombre des faillites, en hausse de 30 % en 1992. Mais la détérioration de la situation est accentuée par une pluie quotidienne d'indicateurs négatifs qui fait perdre de vue les niveaux ebsolus atteints en termes de croissance, d'investissemeot, de taox d'inflation ou de chômage.

Certains accusent les médias de noircir le tableau. Pour le président d'Asahi Beer, M. Kotaro Higuchi, la situation, compte tenu du rapport entre offres et demandes d'emplois, est moins grave que lors de la récession consécutive à la valorisation du yen en 1986. Et le président de la coofédération syndicale Rengo, M. Seigo Yamada, estime qo'en véhiculant des commeotaires alarmistes les médias font le jeu du patronat qui cherche ainsi à contenir les salaires. Le militantisme anti-gaspillage des entreprises, qui vise moins à faire des économies réelles qu'à préparer psychologiquement les employés à l'austérité salariale, a eu un indéniable effet pervers : les dissuader de consommer.

Si une telle *« mélancolie »* persiste, selon l'expression d'un éditorialiste, les industriels pourraient être amenés à prendre des mesures (licenciements) qui aggraveraient l'inquiétude : jusqu'à présent, la récession a essentiellement frappé les salariés à contrat temporaire, et s'est traduite par une réduction drastique des heures supplémentaires. Conséquence : les salariés, rentrant plus tôt chez eux, les grands magasins n'ont jamais vendu autant de grandes casseroles pour faire mijoter le repas familial !

En dépit du pessimisme régnant, au regard des récessions passées, celle que traverse le Japon paraît cependant d'une gravité modérée : à la suite du choc pétrolier de 1973, la récession dura un an et demi et se traduisit par un taux de croissance négatif (– 1,1 %) et une chute de la production industrielle (– 15 %). Cette fois, commencée au premier trimestre 1991, elle tend à se prolonger mais, au cours de l'année écoulée, le taux de croissance est resté à 2 %, et si la production industrielle a diminué de 8,2 % en 1992, le marché de l'emploi n'a été que marginalement affecté.

Plus progressive dans ses effets, cette récession pourrait être aussi plus lente à se résorber. Il existe en effet une grande différence avec les crises précédentes : auparavant, le Japon adaptait sa machine productive à un nouvel environnement (prix de l'énergie, hausse du yen), sur un marché existant. Cette fois, il doit résorber les excès passés et « recréer » un marché déserté par les consommateurs : ceux-ci se tournent par exemple davantage vers des voitures d'occasion.

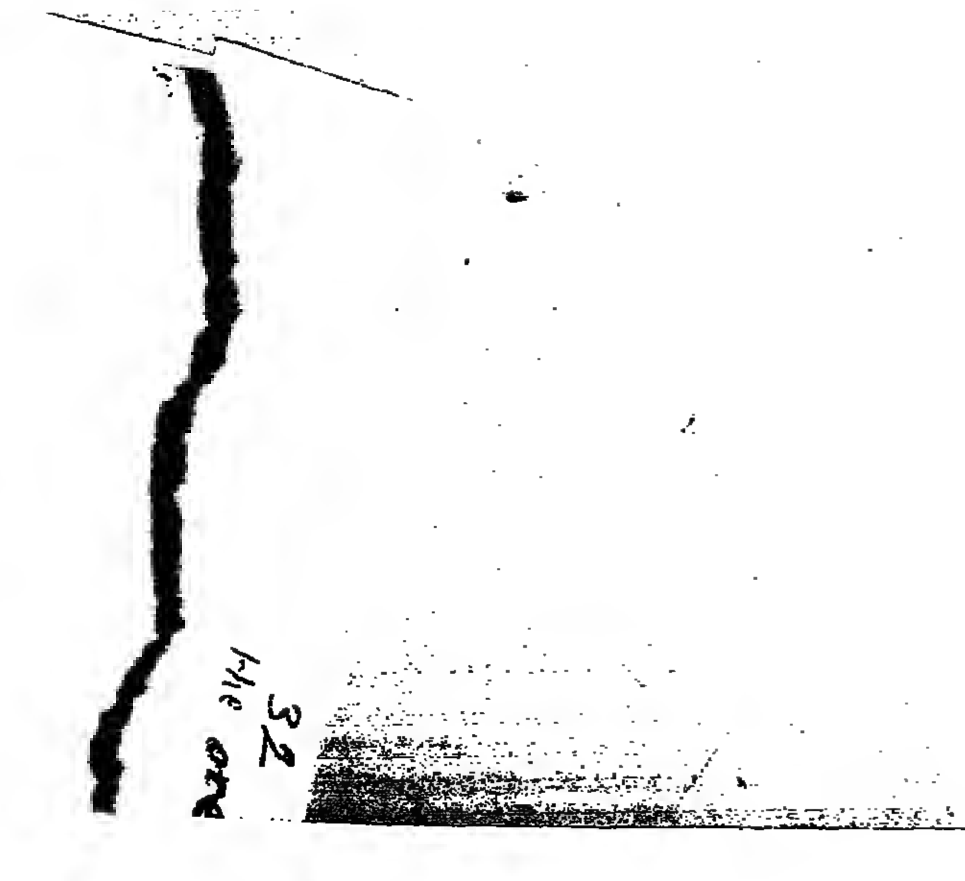
Les constructeurs sortent des véhicules moins bardés de gadgets et moins chers et ils réduisent leurs coûts par des alliances au niveau de la production. Des restructurations sont en cours dans d'autres secteurs, comme l'illustre l'absorption de Minebea Semicondutor Co. par Nippon Steel, premier producteur mondial d'acier, et l'alliance de celui-ci avec Hitachi.

Etant donné l'énorme excédent commercial dégagé par le Japon en 1992 (107 milliards de dollars, + 37,6 % par rapport à l'année précédente), il paraît peu vraisemblable que les industriels puissent espérer une relance par l'exportation, même si l'économie américaine redémarre. La croissance de l'excédent s'explique principalement par le ralentissement des importations. La faiblesse de l'augmentation des salaires prévue cette année ne semble guère laisser présager non plus une reprise par la consommation.

Le mariage du prince héritier, en juin, pourrait cependant avoir un effet psychologique euphorisant non négligeable. Et le programme de relance adopté par le Parlement en décembre – 10 000 milliards de yens (450 milliards de francs) – devrait contribuer à stimuler modérément la demande (0,5 point de croissance). Il devra donc être complété par un budget supplémentaire, vraisemblablement annoncé avant la réunion du G7 à Tokyo en juillet. La tendance à l'ajustement des stocks, si elle se confirme, devrait rasséréner quelque peu les industriels.

Si des nuages planent sur l'économie nippone, celle-ci sort néanmoins d'une période de croissance exceptionnelle : le Japoo dispose d'acquis énormes en termes d'investissements qui appelaient une pause et lui assurent des capacités de redéploiement. Ralentissement, assurément, mais avec un taux de croissance supérieur à 2 %, une inflation quasi nulle (1,6 % en 1992), un taux de chômage faible (2,4 % de la population active), un excédent commercial colossal et un produit national brut par habitant de 29 000 dollars (160 000 francs), tout cela ne laisse guère présager des lendemains catastrophiques.

PHILIPPE PONS



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Le recentrage de Thomson SA

En peu de mois, le groupe a amorcé son retrait des semi-conducteurs et cédé son électroménager. Il s'est résigné à garder son électronique grand public, puis a jeté son dévolu sur le secteur des missiles

Tout est affaire de fin de mois. Depuis deux ans, à la fin décembre, le groupe Thomson SA trouve un artifice pour éviter que sa filiale d'électronique grand public, Thomson Consumer Electronics (TCE), ne voie ses fonds propres devenir négatifs. Un artifice qui lui évite de mettre la main à la poche. Et évite à l'Etat, actionnaire du groupe public, de devoir faire de même. Fin 1991, c'était «l'affaire des brevets», où l'on avait vu Thomson SA négocier le versement par l'américain General Electric d'un dividende anticipé de 210 millions de dollars, en échange du report de la date à laquelle le français devait devenir pleinement propriétaire de leur société commune, RCA Licensing (*le Monde* du 2 mai 1992).

Fin 1992, c'était la vente de Thomson Electroménager (TEM) à l'italien Elfi pour 2 milliards de francs environ, à propos de laquelle M. Jean-Marc Poinsignon, directeur du plan de Thomson SA et directeur de la stratégie de Thomson-CSF, précise : *« TEM n'avait aucune synergie avec le reste d'un groupe centré sur l'électronique depuis 1969. Mais cette filiale devait absolument acquérir une dimension européenne. Elfi était sans doute le meilleur dossier industriel possible. Nous étions prêt à désinvestir. Pas à faire l'inverse. »* On ne saurait être plus clair.

Cette politique est assumée au siège du groupe sans ostentation certes, mais sans état d'âme excessif. Car ces expédients n'y sont considérés que comme des épiphénomènes ou des accidents de parcours, devant ce qui reste la priorité – inchangée depuis onze ans – du PDG, M. Alain Gomez : l'électronique de défense de sa filiale Thomson-CSF. Une priorité à laquelle il aurait sans doute tout sacrifié s'il n'avait l'Etat comme encombrant actionnaire et... client. Une priorité qui se lit encore en filigrane dans l'action conduite ces derniers mois, après la véritable fracture qu'a provoquée le projet gouvernemental, aujourd'hui remisé, de créer un grand pôle de haute technologie, Thomson CEA-Industrie.

Contre mauvaise fortune...

A l'origine, M. Gomez devait abandonner l'ensemble de ses activités, à l'exception de Thomson-CSF. *« Paradoxalement*, explique M. Poinsignon, *les discussions se sont focalisées sur la seule évaluation de sa branche d'électronique grand public, TCE. Thomson SA pouvait légitimement estimer que sa filiale, avec ses parts de marché en télévision, en Amérique du Nord comme en Europe, avait une valeur réelle. Notre interlocuteur, Jean Syrota, qui n'avait aucune synergie à développer avec cette activité, avait un raisonnement inverse. »* L'affaire ne s'est pas faite. Ou plutôt, à moitié seulement, puisque l'Etat, *in fine*, a décidé de marier SGS-Thomson, le fabricant franco-italien de semi-conducteurs dont Thomson SA assurait jusque-là le rôle d'opérateur industriel, à la filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique (CEA-I) et à France Télécom.

Au mètre étalon de l'activité-reine du groupe, le militaire, ce nouveau désengagement, partiel pour l'instant, ne suscite, une fois encore, aucun regret. *« La défense, qui jouait, il y a vingt ans, un rôle moteur dans la micro-électronique, l'a perdu au profit de l'informatique, des télécommunications ou encore de l'électronique automobile. Au point, désormais, de ne plus représenter que 3 % des achats de composants »*, explique M. Poinsignon. Quant aux composants nécessaires aux applications militaires, ils sont demeurés l'apanage de diverses filiales de Thomson-CSF, distinctes de SGS-Thomson, que le groupe envisagerait de rassembler.

Mesurée à l'aune du recentrage, la politique de M. Gomez est une réussite incontestable. Vertigineuse même... au dire de certaines de ses troupes, qui n'en appréhendent plus la logique. *« Se recentrer sur nos métiers de base? La notion de métier n'est pas vraiment claire. Désormais, Thomson SA se recentre à l'intérieur même de ses métiers »*, argue un syndicaliste, en constatant que, de recentrage en recentrage, le groupe ne conserve aujourd'hui que deux des vingt-deux métiers que M. Gomez avait trouvés à son arrivée, il y a onze ans. Et encore, en comptant l'électronique grand public dont le PDG de choc – le *paratrooper* (parachutiste), comme l'a surnommé la presse anglo-saxonne – a plus d'une fois rêvé se défaire.

Cette fois, pourtant, l'état-major de Thomson SA semble faire contre mauvaise fortune bon cœur. Et croire possible le redressement de cette activité dont rien, jusqu'ici, ne semblait pouvoir empêcher le recul du chiffre d'affaires (36 milliards de francs en 1989, 31,1 en 1992), ni le creusement des pertes (-2,6 milliards en 1990, – 2,47 en 1992). *« La guerre des prix pourrait se calmer*, explique ainsi un responsable de Thomson SA. *D'abord, parce que nos concurrents – voyez les difficultés de Philips – perdent tous de l'argent. Ensuite, parce que les fabricants japonais, qui contrôlent désormais 60 % du marché mondial du téléviseur, ont intérêt à privilégier les marges plutôt que les gains de parts de marché. TCE, jusqu'ici, faisait ses prévisions en tablant sur des baisses de prix annuelles de – 10 %. Que ces baisses s'apaisent et tombent seulement de moitié, et les chances de redressement de TCE en seraient démultipliées. »*

Et puis, il y a ce que, dans les couloirs du groupe comme dans ceux des ministères, on a surnommé *« l'effet Alain Prestat »*, du nom du nouveau PDG de la filiale. Un PDG dont l'enthousiasme juvénile ne saurait masquer la détermination à *« faire le ménage »* : les équipes ont été largement remaniées, l'encadrement secoué. Les stocks ont été diminués de moitié. L'accord passé avec le designer Philippe Starck pour redonner une nouvelle jeunesse aux produits des multiples marques du groupe (Thomson, Telefunken, Saba, Brandt, Normende, Ferguson, RCA, General Electric...), crée l'événement. Le coup de fouet donné aux équipes de vente aux Etats-Unis a fait remonter les parts de marché de TCE, en téléviseurs, de 17 % à 20 % du marché américain. Avec 10 % d'effectifs en moins.

« C'est le challenge de l'Europe en 1993 et 1994 », confie M. Prestat. Avec, en ligne de mire, le redressement du résultat opérationnel (– 228 millions de francs en 1991, de – 300 à – 330 l'an dernier), faute de pouvoir agir sur les frais financiers avec un endettement de 14 milliards de francs. Et aucune perspective immédiate de recapitalisation : des allées du pouvoir au siège de Thomson SA, chacun paraît décidé à laisser sa chance au jeune PDG, et à attendre les fruits éventuels de la politique de « repositionnement » des marques en Europe. Pour faire quoi? *« Pour vendre TCE, dès les élections de mars passées »*, comme le redoutent certains syndicalistes? *« Pour l'allier à un autre grand groupe d'électronique grand public dès quelle sera redressée »*, comme cela se murmure parfois dans les sphères du pouvoir? *« Parce qu'on avait un peu vite abandonné ce pan de l'industrie nationale »*, comme l'affirme M. Prestat?

Le primat de la défense

Ces questions, Thomson-CSF ne se les pose pas. Tant le primat donné à l'électronique de défense n'a jamais été aussi évident. A contre-courant, pourtant, si l'on en juge par la crise sévère du secteur de l'armement. Les dépenses d'équipement, les grands programmes sont, partout, corrigés à la baisse pour cause d'économies budgétaires. Les marchés d'exportation sont de plus en plus disputés. L'heure est aux rationalisations géantes.

C'est l'américain Hughes qui reprend à General Dynamics ses activités missiles (pas loin de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires). C'est ce même General Dynamics qui cède sa division avions de combat à Lockheed. C'est Marin Marietta qui récupère toute l'aérospatiale de General Electric. Des milliards de dollars d'activités transférés à chaque fois. A chaque reconfiguration, les acteurs, en nombre de plus en plus réduit, s'intègrent davantage. Les avionneurs deviennent électroniciens, fabricants de missiles.

Malgré ses positions acquises, son titre de numéro deux mondial de l'électronique de défense derrière Hughes, Thomson-CSF, avec ses 35 milliards de francs de chiffre d'affaires, court le risque, à la faveur de ce gigantesque mouvement de reconcentration, de se faire marginaliser. Il lui faut, en permanence, acheter ou s'allier. Acheter? Difficile, même en y mettant le prix. Les acquisitions d'envergure sont extrêmement délicates à mener. *« Dans le secteur de l'armement, les logiques sont plus nationales qu'industrielles »*, notait il y a quelque temps un haut fonctionnaire de l'industrie. *« Lorsque Alain Gomez s'en est vraiment rendu compte, il en a été assez perturbé. »*

S'associer? Thomson-CSF négocie partout. Pour maintenir son chiffre et s'ouvrir des marchés qui, sur fond de crise, ont tendance à être de plus en plus protégés. Pour tenter de balayer un spectre plus complet d'activités. Partenaire de GEC-Marconi dans les radars pour avions de combat, coopérant avec Ferranti dans les sonars, le groupe recherche désormais sa grande alliance dans les missiles. Les missiles... Une des rares activités encore juteuses et qui, au dire des observateurs, devrait le rester, en raison des besoins de renouvellement. Les profits retirés par l'américain Raytheon, groupe parfaitement intégré (il conçoit tout, du missile lui-même aux systèmes de guidage), sur le seul Patriot, suscitent admiration et envie. *« Avoir un accès sûr à un missilier rompt les dépendances »*, plaide le groupe français.

Thomson adossé à un fabricant de missiles? La nouvelle avait fait bondir au printemps 1992 les états-majors d'Aérospatiale et de Matra, alors que le groupe français semblait bien placé pour récupérer, aux Etats-Unis, la division missiles du conglomérat LTV. L'affaire a finalement échoué. Mais le débat reste entier. Du côté des pouvoirs publics, on entend bien en profiter pour réorganiser le secteur des industries de défense : *« Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas trois missiliers en France. »* Alliance Matra-Aérospatiale, Thomson-Aérospatiale ou, bien peu vraisemblablement, pôle unique, quelle solution l'emportera? Les industriels discutent. Le ministère de la défense et l'Elysée examinent.

Affaire de sous, affaire d'intérêts stratégiques et affaire d'hommes. Les relations peu cordiales qu'entretenait le patron de Thomson SA avec son homologue d'Aérospatiale se sont apaisées depuis que M. Louis Gallois, issu des mêmes milieux chevènementistes que M. Gomez, a succédé à M. Henri Martre. Mais il faut aussi compter avec Deutsche Aerospace, partenaire d'Aérospatiale et de Thomson-CSF au sein du groupement Euromissiles.

Le militaire est affaire d'Etat. L'électronique civile aussi, si l'Europe – dont tous les groupes sont en difficulté – ne baisse pas les bras. Mais les pistes les mieux balisées seront-elles celles qui s'imposeront après les élections législatives?

PIERRE-ANGEL GAY
et CAROLINE MONNOT

FINANCES

A la suite de provisions massives
de la nouvelle filiale du Crédit lyonnais

La BfG perd 1,1 milliard de deutschemarks en 1992

La banque allemande BfG (Bank für Gemeinwirtschaft) a enregistré en 1992 une perte nette de 1,1 milliard de deutschemarks (3,7 milliards de francs) contre un bénéfice net de 9 millions de DM en 1991. La BfG, sixième banque commerciale allemande, est contrôlée majoritairement depuis le début de l'année par le Crédit lyonnais. Une opération antérieure mercredi 3 février par l'assemblée générale de la banque française.

Les résultats de l'exercice 1992 de la banque allemande ne seront pas consolidés dans les comptes de la banque nationalisée française. Les pertes de la BfG s'expliquent – pour 910 millions de DM – par la hausse du taux de couverture des prêts accordés aux pays à risque (notamment l'ex-URSS), qui est passé de 50 % à 75 %.

Ce « nettoyage de bilan » fait partie de l'accord conclu avec le Crédit lyonnais qui va recapitaliser sa nouvelle filiale à hauteur de 1,2 milliard de DM, dont 540 millions par le biais d'une augmentation de capital.

VIE DES ENTREPRISES

Le retrait de M. Bernard Tapie des affaires

Le nouveau capital d'Adidas sera « très éclaté »

On devrait connaître mardi 9 février, après une réunion du conseil de surveillance, la nouvelle composition du capital et la nouvelle équipe de direction de la société d'articles de sports Adidas AG. *« Si je prends le risque de dire qu'un communiqué sera publié à l'issue de cette réunion,* nous a précisé Mme Gilberte Beaux, présidente du directoire et membre du conseil de surveillance du groupe, *c'est que nous avons désormais une belle probabilité d'aboutir. »* Détenteur de 78 % du holding de contrôle d'Adidas, le groupe Bernard Tapie Finance (BTF) avait chargé à la mi-décembre la Société de banque occidentale (SDBO), du groupe Crédit lyonnais, de trouver un repreneur pour la totalité de sa participation au prix de 2,085 milliards de francs avant le 15 février.

« Le nouvel actionnariat sera très éclaté, poursuit Mme Beaux, *aucun actionnaire n'aura plus de 25 % du capital. Souvent, bien moins. L'actionnariat sera international, même si j'ai tout lieu de considérer que la majorité du capital restera dans des mains françaises. Mais, contrairement à ce qui a pu être dit, les sociétés nationalisées n'y seront pas majoritaires. »* Une affirmation qui rejoint les propos de M. Bernard Tapie, qui a démenti, le 3 février sur TF 1, tout rachat d'Adidas par le Crédit lyonnais : *« Si c'était ça,* a précisé le ministre de la ville, *je ne pourrais pas assumer des fonctions de ministre et vendre à une société nationale. »*

Déjà détentrice de 5 % du capital, Mme Beaux conservera au minimum sa participation et demeurera au conseil de surveillance. Mais elle devrait abandonner la présidence du directoire à *« un homme d'une grande stature de marketing »*. Un portrait qui pourrait correspondre à celui de M. Robert Louis-Dreyfus, dont le nom était avancé, mercredi, par *les Echos*. M. Louis-Dreyfus, quarante-six ans, avait annoncé, le 10 juin 1992, son intention de quitter le groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi, qu'il a redressé en trois ans. Il avait dirigé, auparavant, IMS International, un des leaders mondiaux de l'étude de marché. Adidas AG, qui doit annoncer vendredi une réorganisation complète de sa filiale américaine, n'a cessé de perdre ces dernières années des parts de marché au profit de ses concurrents Nike et Reebok. *« Je n'ai jamais fait mystère que 1992 a été une mauvaise année,* assure Mme Beaux. *C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à une augmentation de capital à l'automne. »*

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLIT

□ **Reprise du travail à l'usine Hoover de Longvic.** – L'intersyndicale CGT-CFDT-CGC de l'usine Hoover de Longvic (Côte-d'Or), en grève depuis le 25 janvier pour protester contre le transfert des activités vers l'Ecosse, a décidé, *mercredi 4 février*, la reprise du travail. Cette décision a été prise en raison du coût financier supporté par les grévistes, ont expliqué les syndicats. La décision du groupe américain aboutit à supprimer 600 des 700 emplois de Longvic.

NOMINATION

□ **M. Claude Gressier directeur général adjoint à la SNCF.** – M. Claude Gressier, directeur des transports terrestres au mioistère des transports depuis 1986, a été nommé directeur général adjoint à la SNCF chargé de la coordination des affaires européennes et des problèmes d'environnement. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Gressier est ingénieur général des ponts et chaussées.

ACQUISITIONS

□ **La Cogema acquiert un gisement d'uranium au Canada.** – Cogema Canada, filiale à 100 % du groupe français Cogema, spécialiste du cycle du combustible du nucléaire, a porté, le 1er février, de 80 % à 100 % sa participation dans le gisement d'uranium de Cluff-Lake, au Canada, en reprenant la part jusqu'ici détenue par Cameco, la première compagnie canadienne de production et de conversion d'uranium naturel. Exploité depuis 1981, le gisement de Cluff Mioing a produit 10 000 tonnes de minérai d'uranium. Ses réserves sont évaluées à 15 000 tonnes pour une production annuelle d'uranium de 700 tonnes.

□ **Freudenberg SA (Mâcon) rachète la filiale allemande Procal SA.** – La société Freudenberg SA, établie à Mâcon (Saône-et-Loire), spécialisée dans la fabrication, le négoce et la distribution de produits d'étanchéité technique destinés aux industriels de l'automobile, vient d'acquérir Procal SA, spécialisée dans l'étanchéité moteurs, installée à Langres (Haute-Marne) et filiale française de la société allemande Elring Dichtundswerk. Freudenberg SA est elle-même la filiale française du groupe allemand Freudenberg and Co, leader européen de l'étanchéité technique (26 500 personnes, 13,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991). Freudenberg vient d'entrer à hauteur de 20 % dans le capital de Elring. La cession de 100 % des actions de Procal SA (350 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992) à Freudenberg SA va renforcer la compétitivité de l'entreprise mâconnaise, absente jusqu'à présent du secteur de l'étanchéité moteurs. Ses effectifs passeront de 1 000 à 1 800 employés courant 1993, répartis sur les deux sites. Son chiffre d'affaires de 630 millions de francs en 1992 devrait passer, selon les prévisions, à un milliard de francs, ce qui la placerait alors parmi les quatre cents premières entreprises françaises. – *(Corresp.)*

INVESTISSEMENT

□ **Syseca remporte un contrat de 4 millions de dollars pour le métro de Baltimore.** – La société de services informatiques Syseca (groupe Thomsoo CSF) vient de remporter un contrat de 4 millions de dollars (22 millions de francs) portant sur la rénovation du système de commande du métro de Baltimore aux Etats-Unis. Cette commande a été confiée par le département des transports de l'Etat du Maryland à Axyal Corp., la filiale de Syseca aux Etats-Unis, dans le cadre de la construction du troisième tronçon du métro de la ville de Baltimore. Le contrat porte sur la fourniture et l'intégration du matériel, du logiciel, de l'électronique et du câblage destinés au système de régulation du trafic, à la gestioo technique centralisée ainsi qu'au système de surveillance et de sécurité. Syseca a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs en 1991 avec un effectif de 2 400 personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 février ↑

Toujours l'espoir

Sur la lancée de sa forte hausse de plus de 2 % de mercredi, la Bourse de Paris poursuivait sa progression jeudi 4 février dans un marché relativement actif. En hausse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,54 % à 1 834,06 points.

Le marché parisien se mettait ainsi à l'unisson des autres places financières qui ont vivement monté : Londres a atteint un record mercredi et Wall Street était en forte hausse dans un marché très actif. Ce regain d'optimisme intervenait également quelques heures avant la fin de la réunion bimensuelle de la Bundesbank. Les milieux financiers espéraient envers et contre tout un geste de l'institut d'émission.

D'abord, parce que de nouvelles statistiques concernant l'évolution de l'économie allemande confirment le ralentissement. En décembre, les ventes ont baissé de 3,5 %. En outre, les fortes tensions monétaires qui se manifestent actuellement sur la couronne danoise laissent penser à certains experts que la monnaie danoise et le franc français pourraient finir par flotter si les taux allemands ne sont pas diminués rapidement.

Du côté des valeurs, on notait plus particulièrement les progressions de 4,2 % de Worms et Cie, de 4,1 % de Poliet, de 2,7 % de la Compagnie bancaire et de 2,4 % du Crédit local de France. En revanche, baisses de 3,7 % du GAN, 2,7 % de Castorama Dubois Investissements et de 1,9 % de Casino.

NEW-YORK, 3 février ↑

Vive hausse

Les nombreuses statistiques publiées tout au long de la semaine et qui démontrent que l'économie américaine se porte nettement mieux, ont déclenché mercredi 3 février une vive hausse à Wall Street. Le succès rencontré par l'émission de Chrysler pour un montant de 1,78 milliard de dollars a également suscité de l'enthousiasme au Stock Exchange.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 373,79 en hausse de 45,12 points (+ 1,4 %). Le volume des transactions a été particulièrement élevé avec quelque 345 millions de titres échangés.

Les valeurs de l'industrie automobile ont été parmi les gagnantes de la journée : General Motors ayant pris 1-3/4 point à 39-1/8 dollars, après avoir enregistré des ventes record en 1892, Chrysler 1/8 de point à 38-7/8 dollars et Ford 5/8 de point à 47-3/4 dollars.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,21 % contre 7,24 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 3 fév.
Alcoa	72 7/8	74 1/4
ATT	53 5/8	54 1/8
Boeing	35 7/8	36 5/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	31
Du Pont de Nemours	48 7/8	47 1/8
Eastman Kodak	48 7/8	48 1/8
Exxon	62 1/4	62 3/8
Ford	47 1/4	47 3/4
General Electric	84 7/8	86
General Motors	37 7/8	39 1/4
Goodyear	68 1/4	71
IBM	52 1/4	51 1/8
ITT	72 5/8	74
Mobil Oil	63 3/4	64 1/8
Pfizer	62 1/8	64 7/8
Schlumberger	58 3/4	58 3/4
Texaco	60 1/2	60 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	125 1/2	121 3/4
Union Carbide	17	17 1/4
United Tech.	48	48 5/8
Westinghouse	13 1/2	13 1/2
Xerox Corp.	84 5/8	84 1/4

LONDRES, 3 février ↑

Nouveau record absolu

La Bourse de Londres a affiché mercredi 3 février un nouveau record à la hausse dans l'attente d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 38,4 points (+ 1,4 %) à 2 873,8 points. Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à un quart de point.

Les investisseurs continuent d'anticiper une baisse supplémentaire des taux d'intérêt en dépit des démentis officiels et de l'annonce en fin de matinée d'une hausse de 4,1 % de la masse monétaire M0 (pièces et billets) pour l'année terminée en janvier, progression supérieure à l'objectif de croissance du gouvernement qui est de 0 à 4 %.

La plupart des secteurs ont bénéficié de la hausse, mais les pharmaceutiques ont réduit leurs gains en fin de séance, après des commentaires négatifs sur le secteur par des analystes américains.

TOKYO, 4 février ↓

Petit accès de faiblesse

Ayant largement anticipé, ces derniers jours, la baisse du taux de l'escompte de jeudi 4 février, la Bourse de Tokyo n'a donc pas réagi à cette nouvelle. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 31,40 points (– 0,2 %), à 17 190,63 points. Le marché a accueilli avec satisfaction la décision de la Banque du Japon de ramener son taux d'escompte à 2,5 %, mais sans surprise, car la presse japonaise avait annoncé cette baisse et son ampleur dès mercredi.

Selon des professionnels, les opérateurs étaient à la recherche de nouvelles incitations pour investir.

VALEURS	Cours du 3 fév.	Cours du 4 fév.
Ajinomoto	1 220	1 230
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	1 780	1 760
Honda Motors	1 350	1 380
Matsushita Electric	1 130	1 110
Mitsubishi Heavy	524	516
Sony Corp.	4 140	4 140
Toyota Motors	1 430	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	440	441	Internt. Computer	140	139 50
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	38 40	38 30
Boiron (Ly)	500	500	Molex	138 50	....
Boisset (Lyon)	240	....	N.S.C. Schlumberger	780	780
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	750	Publ.Filipacchi	542	....
Calberson	240	230	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	317
Cardif	901	930	Select Invest (Ly)	96	96
C.E.G.E.P.	184	184	Serbo	148	....
C.F.P.I.	215	218 90	Sopra	325	....
C.N.I.M.	980	953	TF1	420 50	426 50
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	305	300
Creeks	92	94	Unilog	218	220
Dauphin	210	211	Viel et Cie	116 10	117
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	786	780
Devanlay	1114	....			
Dolisos	100	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	185	185 30			
Finacor	138	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.I.M.	420	415			
Gravograph	128	127			
Guintoli	937	....			
I.C.C.	181	....			
Idianova	49 70	49 90			
Immob. Hôtelière	990	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 février 1993
Nombre de contrats estimés : 128 359

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,40	114,90	114,82
Précédent	113,12	114,62	114,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
112	0,68	1,97	0,15	0,37

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 077

COURS	Février 93	Mars 93	–
Dernier	1 849	1 868,50	–
Précédent	1 819	1 838	–

CHANGES

Dollar : 5,5840 F =

Le dollar demeurait ferme à Paris, jeudi 4 février, s'échaogeant à 5,5840 francs, cootre 5,5780 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi. A Francfort, la devise américaine était orientée à la hausse à 1,6475 DM, cootre 1,6432 DM la veille.

FRANCFORT	3 fév.	4 fév.
Dollar (en DM)	1,6432	1,6475
TOKYO	**3 fév.**	**4 fév.**
Dollar (en yens)	124,33	124,60

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 fév.)	11 7/8 - 12 %
New-York (3 fév.)	3 1/4 %

BOURSES

PARIS (SBF, base 100 : 31-12-81)

	2 fév.	3 fév.
Indice général CAC	478,77	478,01

(SBF, base 1000 : 31-12-87)

Indice CAC 40	1 787,3t	1 824,14

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 fév.	3 fév.
Industrielles	3 328,67	3 373,79

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 fév.	3 fév.
100 valeurs	2 834,40	2 873,30
30 valeurs	2 195,05	2 225,70
Mines d'or	79,90	81,10
Fonds d'Etat	95,27	95,26

FRANCFORT

	2 fév.	3 fév.
Dax	1 583,09	1 601,53

TOKYO

	3 fév.	4 fév.
Nikkei Dow Jones	17 222,83	17 190,63
Indice général	1 307,60	1 300,83

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5870	5,5900	5,7130	5,7200
Yen (100)	4,4803	4,4864	4,5805	4,5907
Ecu	6,5900	6,5930	6,6330	6,6420
Deutschemark	3,3855	3,3865	3,4195	3,4236
Franc suisse	3,6492	3,6536	3,7113	3,7192
Lire italienne (1000)	3,6290	3,6340	3,6362	3,6448
Livre sterling	8,0020	8,0120	8,1239	8,1415
Peseta (100)	4,7606	4,7652	4,7434	4,7532

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Ecu	9 9/t6	9 11/16	9 7/16	9 9/16	9 3/16	9 5/16
Deutschemark	8 7/16	8 9/16	8 3/16	8 5/16	7 3/4	7 7/8
Franc suisse	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Lire italienne (1000)	1t 1/4	1t 5/8	11 5/16	11 11/16	11 1/4	11 5/8
Livre sterling	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 5/8	13 7/8	13 1/2	13 3/4	13 1/4	13 1/2
Franc français	12 3/16	12 11/16	12 5/t6	t2 3/4	10 15/16	11 9/15

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Précision.**– Après notre article sur la démision de M. Paul Lego, PDG de Westinghouse (*le Monde* du 29 janvier), il convient de préciser que M. Lego avait seulement envisagé de céder certaines de ses activités déficitaires, à commencer par Westinghouse Financial Services, ces cessions n'ayant pas encore eu lieu. Un accord était en discussion sur la vente du secteur financier à General Electric mais les discussions menées entre les deux groupes se sont conclues par un échec, officiellement confirmé le 17 janvier.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5200	5200	5200	....
870	B.N.P. T.P.	885	885	875	- 1 13
840	Cr.Lyon. T.P.	844	841	845	+ 0 12
1671	Renault T.P.	1881	1897	1897	+ 0 95
1680	Rhone Poul. T.P.	1670	1676	1675	+ 0 30
1040	Saint Gobain T.P.	1075	1079	1079	+ 0 37
800	Thomson T.P.	820	....	....	....
650	ACCOR	686	690	692	+ 0 87
765	Air Liquide	758	763	762	+ 0 40
655	Alcatel-Alsthom	625	630	632	+ 1 12
1570	Als.Superm.	1590	1570	1570	- 1 26
255	A L S P I	256	249	250	- 2 34
535	AGF Sté Centrale	532	534	533	+ 0 19
1090	Axa (ex Cie Midi)	1120	1123	1116	- 0 45
138	Bafip	150	150	150	....
65	Bail-Equipem.	74	77 10	75 10	+ 1 49
695	Bail Investiss.	701	700	707	+ 0 86
425	Bancaire	441	443	452 30	+ 2 56
645	Bazar H.-V.	642	644	640	- 0 31
1150	Berger (M)	1219	1209	1209	- 0 82
380	Bertrand Faure	380	380	389	+ 2 37
1090	Bic	1119	1118	1114	- 0 45
1093	B.I.P.	1080	1085	1085	+ 0 46
140	BIS	147 50	147 50	145 50	- 1 36
450	B N P (CI)	451	450	455 50	+ 1 50
405	Bollore Tech.	412	422 50	423	+ 2 67
2850	Bongrain	2798	2804	2780	- 0 64
435	Bon-Marché	436	440	449	+ 2 86
595	Bouygues	624	620	622	- 0 32
83	BP France	82 60	81 50	81 50	- 1 33
930	B S N	931	934	939	+ 0 80
1120	Canal Plus	1187	1188	1175	- 1 01
150	Cap Gem.S.	146 90	145 50	145 10	- 1 02
187	Carnaudmetalbox	183 70	193	186	+ 1 18
2320	Carrefour	2337	2340	2320	- 0 73
152	Casino	156	156	164 50	- 0 96
86	Casino ADP	106	105	106	....
525	Castorama D.I.	529	523	519	- 1 89
220	C.C.F.	219 40	219 90	219	+ 1 20
31	CCMC Ly	32	....	....	....
400	C.D.M.E.	397	389	394	- 0 76
128	C.E.G.I.D.	144 50	144 80	144 90	+ 0 21
50	Centrest (Ny)	55	54 50	54	- 1 82
340	C.E.P. Comm.	338	340	337	- 0 30
87	Cerus	83 30	83 50	83 90	+ 0 72
1120	Cetelem	1160	1151	1142	- 1 55
255	CF Int.	263	265	270	+ 2 66
275	CGI Info	277 50	277 50	275	- 0 90
910	C G I P	895	900	894	- 0 11
620	CGP	634	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1339	1330	1339	....
215	Christian Dior	224	222 20	224 10	+ 0 04
480	C I C A (M)	475	480	480	+ 1 05
265	Cinéma franc.	273	273	273	....
500	Clarins	490	489	490	....
400	Club Méditer.	394 90	394 50	395 80	+ 0 23
865	Coles	855	860	861	+ 0 70
230	Cpt. Entrep.	220	222	222	+ 0 91
1170	Compt Mod.	1202	1188	1190	- 1 00
265	CPR (Paris Rés.)	268	268	267	- 0 37
995	Créd. Foncier	1022	1021	1025	+ 0 29

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	340 90	340 50	347	+ 1 79
516	Cr Lyon.(CI)	526	521	523	- 0 57
1250	Credit Nat.	1204	1200	1210	+ 0 50
520	CSEE	513	518	520	+ 1 36
3250	Damart	3340	....	....	....
360	Dassault Aviation	341	342 10	348	+ 2 05
220	Dassault Electr.	212	215	210 10	- 0 90
1320	De Dietrich	1365	1370	1370	+ 1 11
455	Degremont	450	450	457	+ 1 56
41	Dév.P.d.C.(L)	44 20	44 10	44 90	+ 0 90
61	Dév.R.Sud-Est	83 10	83 30	83 15	+ 0 06
280	D M C	280 50	285	280	- 0 18
400	Docks France	387	390	394	+ 1 81
109	Dynaction	106	106	106	....
2060	Eaux (Gle)	2154	2168	2164	+ 0 46
875	E.B.F.	674	670	640	- 5 04
420	Ecco	398 60	398	400	+ 0 35
335	Elf Aquitaine	347 80	351 50	350 90	+ 0 89
970	ElfSanofi(ExSanofi)	985	991	989	+ 1 42
230	Erap-Elf (Certif.)	240	242 90	245	+ 2 09
585	Eridania-Beghin	575	578	576	+ 0 17
400	Essilor	398	400	402	+ 1 01
187	Essil.Int.(DP)	188	191 50	189	+ 0 53
745	Esso	733	732	728	- 0 68
1480	Eurafrance	1489	1489	1498	+ 0 60
460	Euro RSCG	457	461	460	+ 0 66
88	Eurodisneyland	86 85	88 90	88 30	+ 2 02
850	Europe 1	885	885	882	- 0 34
34	Eurotunnel	35 35	35 60	35 59	+ 0 68
122	Finextel	122	123	122 10	+ 0 08
290	Fives Lille	322	322 90	323	+ 0 31
615	Fougerolle	620	619	620	....
3600	Fromager. Bel	3620	3640	3645	+ 0 68
1660	Gal.Lafayette	1610	1670	1670	+ 3 73
350	G.A.N.	363	356	356	- 1 93
385	Gascogne (B)	372	374 30	370	- 0 54
1290	Gaz et Eaux	1340	1302	1358	+ 1 34
650	Géophysique	567	570	572	+ 0 88
975	Groupe André SA	690	689	689	- 0 14
505	Groupe Cité	499	491 10	491 30	- 1 64
350	GTM-Entrep.	341	345	345	+ 1 17
1430	Guyenne-Gas.	1440	1450	1440	....
430	Havas	416 80	420	418 10	+ 0 36
235	Idia	231	233	234	+ 1 30
350	Imétal	359	354	359 90	+ 0 25
143	Immob. Phénix	140 50	140 20	140	- 0 36
190	Ingénico	143	143 10	143 10	+ 0 07
7860	Inst. Mérieux	7800	7800	7770	- 0 38
420	Interbail	430	430	430	....
390	Intertechnique	433	435	448	+ 3 46
925	J. Lefebvre	987	988	994	+ 0 71
485	Klépierre	478	476	485	+ 1 46
565	Labinal	575	576	576	+ 0 17
330	Lafarge	310	313 90	313 80	+ 1 16
91	Lagardère Group.	94 90	94 90	93 40	- 1 58
270	Lebon	262	262	262	....
4000	Legrand	4031	4040	4050	+ 0 47

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2148	2148	2122	- 1 21
155	Legris Industries	155 40	155 50	152 10	- 2 12
730	Locindus	728	730	725	- 0 41
3240	L.V.M.H.	3244	3288	3295	+ 1 57
410	Lyon.Eaux/Dumez	395 50	398	399 50	+ 1 11
37	Majorette Ly	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	281 90	278	281	- 0 32
90	Matra-Hachette	104	104 50	105 50	+ 1 44
84	Metaleurop	84	83	83	- 1 19
14	Métrologie In.	14	14 50	14	....
199	Michelin	184 10	183 90	185 50	+ 0 70
77	Moulinex	83 30	84	82 70	- 0 72
870	Navig. Mixte	853	855	865	+ 0 23
134	Nord-Est	129 90	128 10	130	+ 0 16
290	Nordon (Ny)	275	250 50	283 50	+ 3 09
55	Olipar	57	57 10	56 50	- 0 18
1010	Oréal	1001	1010	1011	+ 1 50
385	Paribas	396	398	387 90	- 0 18
225	Pechiney Int.	221	220 20	223 60	+ 1 18
285	Pechiney (CIP)	295 90	296	294	- 0 51
380	Pernod Ricard	371 10	376	376 10	+ 1 35
600	Peugeot	586	584	591	+ 1 03
790	Plastic-Omn.	820	825	833	+ 1 59
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	218 90	220	227 50	+ 4 12
875	Primagaz	868	863	881	+ 1 73
570	Printemps	594	597	603	+ 1 52
550	Promodès	637	635	629	- 1 26
255	Radiotechn.	264	265	262 10	- 0 72
6300	Redoute (La)	8410	8350	8430	+ 0 31
138	Rémy Cointreau	139	138 50	139	....
520	R. Poulenc CIP	520	522	520	....
35	Rochette(La)	37 95	37 90	37 50	- 1 19
425	Roussel Uclaf	450	451	454	+ 0 89
2870	R. Impé.Ly	3030	3030	3000	- 0 99
130	Sade (Ny)	147 50	147	150	+ 1 69
2420	Sagem	2530	2600	2700	+ 6 72
495	Saint Gobain	491	496 90	495 70	+ 0 96
1170	Saint Louis	1168	1180	1156	- 0 17
1600	Salomon Ly	1550	1550	1640	- 0 65
295	Salvepar (Ny)	293	296	290 10	- 0 99
1560	S A T	1527	....	....	....
280	Saul. Chât.	274 30	275	275	+ 0 04
735	Saupiquet (Ns)	755	760	760	+ 0 66
620	Schneider	619	623	625	+ 0 97
13	SCOA	12 50	12 40	12 50	....
420	Scor s.a.	450	453	459	+ 2 50
335	S.E.B.	341 50	340	338	- 1 02
410	Sefimeg	440 70	425	423	- 4 02
130	Selectibanque	134	134	134	....
138	Sextant A.	164 50	154 30	160 60	- 2 52
560	S F I M	595	590	585	- 1 66
177	S.G.E.	176	179	180 60	+ 2 86
445	Simco	444 80	444	444	- 0 18
790	Sk. Rossignol	914	910	920	+ 0 66
425	Sligos	422	422	421	- 0 24
595	Société Géné.	598	601	603	+ 0 84
39	Sodexco(B)	40	40	40	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
72	Sodero(Ns)	75 90	75	75	- 1 18
1010	Sodexho	992	992	999	+ 0 71
78	Sogenal(Ny)	80 10	81	81	+ 1 12
1200	Sommer-Allib.	1274	1275	1313	+ 3 06
395	SOPHIA	388	390	390	+ 0 52
1020	Sovac	1060	1080	1066	+ 0 57
340	SPEP	354 90	354 50	357 50	+ 0 82
305	Spie-Batignol.	313	314	314	+ 0 32
670	Strafor Facom	509	509	508	- 0 39
270	Suez	270	273 50	270 20	+ 0 07
1220	Synthélabo	1235	1231	1248	+ 1 05
148	Thomson CSF	148 50	148	149	+ 0 34
220	Total	231 90	233	232 50	+ 0 43
148	– (certif.)	148	145	147 90	- 0 07
500	U.A.P.	514	515	515	+ 0 19
220	U F B Locab.	219	220	216	- 1 37
168	U.G.C. DA (Robur)	179 50	175	175	- 1 55
410	U I C	423	427	422	- 0 24
460	U I F	468 50	463	466	- 0 53
760	U I S	770	....	....	....
340	Unibail	336	339	336	....
720	Valéo	767	771	775	+ 1 04
150	Vallourec	150	153	152	+ 1 33
250	Via Banque	245	250	247	+ 0 82
240	Worms et Cie	227 50	232	236	+ 3 74
1520	Zodiac	1560	1570	1585	+ 1 60
910	Elf Gabon	810	805	800	- 1 23
90	Amax	104	105	103 90	- 0 48
153	Amer. Barrick	168 90	170 10	170 20	+ 0 18
138	Amer. Express	135	139 90	141	+ 4 44
300	AtT.T	295 20	303 10	302 80	+ 2 51
108	Anglo Amer.C.	124	121	123 90	- 0 16
166	Amgold	182 50	182 50	182 50	....
225	Banco Santander	223 90	....	....	....
720	B.A.S.F.	731	730	725	- 0 82
910	Bayer	902	905	904	+ 0 22
45	Blenheim Plc	44	45	45	+ 2 27
22	Buffelsfont.	25	24 25	24	- 4 00
182	Chase Manh.	170	174 30	174 10	+ 2 41
1930	Daimler Benz	2027	2020	2029	+ 0 10
76	De Beers	84 10	84 80	86 60	+ 2 68
2180	Deutsche Bank	2215	2221	2220	+ 0 23
1190	Dresdner Bank	1205	1204	1201	- 0 33
38	Driefontein	38	37 30	37 10	- 2 37
260	Du Pont-Nem.	257 10	265	264	+ 2 68
266	Eastman Kodak	275	275	276	....
7	East Rand	11 50	11	10 05	- 12 9
23	Echo Bay	27 15	27	28 30	- 0 92
172	Electrolux	154	158	155	+ 0 65
139	Ericsson	132	132 50	134	+ 1 52
315	Exxon Corp.	342 50	350	349 80	+ 2 07
255	Ford Motor	263	267 90	268 50	+ 2 13
28	Freegold	33 60	33 15	33 40	- 1 19
10 50	Gencor	11 50	11 65	11 50	....
455	Gén. Elect.	479	480 20	480 70	+ 0 35
205	Gén. Motors	215	218	218 50	+ 1 81
325	Gén. Belgique	352	350 10	352	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
38	Gd Métropol.	35 85	36 30	36 50	+ 1 81
39	Guinness	37 25	38 60	39 15	+ 5 10
20	Hanson PLC	20 50	21	21 50	+ 1 44
7	Harmony Gold	10 55	10 20	10 30	- 2 37
390	Hewlett Packard	395	..	..	..
31	Hitachi	32 10	32 65	32 20	+ 0 31
860	Hoechst	859	865	865	+ 0 70
93	I.C.I.	91	91	91	.
280	I.B.M.	294 70	287 90	288	- 2 77
405	I.T.T.	410	413 10	413 70	+ 0 50
149	Ito Yokado	155	155	155	..
48	Matsushita	49 85	48 55	50 15	+ 0 80
270	Mc Donald's	279	280	281	+ 0 72
225	Merck	215	220 10	220 90	+ 2 74
535	Minnesota M.	544	551	561	+ 3 13
38	Mitsubishi	38	.	.	
325	Mobil corp	357 50	361 70	360	+ 0 70
330	Morgan J.P.	325	333 60	333 50	+ 2 65
4020	Nestlé	4030	4000	3970	- 1 49
128	Norsk Hydro	123 10	123 50	126 50	+ 2 76
55	OFSIL	70 65	72 80	72 80	+ 3 04
1240	Pétrofina	1225	1231	1230	+ 0 41
390	Philip Morris	424 80	425	423 50	- 0 31
71	Philips	69 90	70 10	70	+ 0 57
86	Placer Dome	71 10	72	72	+ 1 27
275	Procter Gamble	276	281 90	281 50	+ 2 14
182	Quilmès	173 10	178 50	177	+ 2 25
13 50	Randfontein	15 30	15 20	15 10	- 1 31
240	Rhone Poul. Rorer	248 50	249	249 50	+ 1 05
425	Royal Dutch	455	462	461	+ 1 32
54	R T Z	53 50	54 30	53 50	...
14	Saat.& Saatchi	16 45	15 80	15 65	+ 1 29
17	St Helena	22 50	22 50	21 70	- 3 56
305	Schlumberger	328	328	328 60	+ 0 18
43	Shell transp.	45 40	47	46 90	+ 3 08
2030	Siemens	2078	2078	2090	+ 0 58
180	Sony	183 10	183 50	184	+ 0 49
75	Sumitomo Bank	83 15	83 20	83	- 0 18
148	T.D.K.	157 20	157 10	157 10	- 0 06
59	Telefonica	60 50	63	63	+ 4 13
28	Toshiba	27	27 50	27 50	+ 1 85
580	Unilever	589	588	588	- 0 17
260	Unit.Techn.	266	271 70	271 80	+ 2 19
170	Vaal Reefs	188 50	190 70	189 20	+ 0 37
940	Volkswagen	968	....	....	....
270	Volvo	283	....	....	...
53	West. Deep.	66 60	68 90	68 10	+ 3 97
445	Xerox Corp.	466 80	475	475	+ 1 76
105	Yamanouchi	108 30	107 80	107 30	- 1 28
4 95	Zambia Cop.	5 60	5 60	5 50	- 1 79

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 55
10,80% 79/94	100 75	4 92
Emp.Etat 13,4% 83	....	1 65
10,26% mars 86	105 24	9 24
OAT 10% 5/2000	112 48	6 93
OAT 9,9% 12/1997	107 85	1 43
OAT 9,8% 1/1996	104 70	0 13
PTT 11,2% 85	105	1 86
CFF 10,25% nov 90	111 86	9 16
CNA 10 % 1979	101	6 03
CNB Bques 5000F	98 40	0 50
CNB Paribas 5000F	98 30	0 60
CNB Suez 5000F	99 20	0 50
CNI 1/82 5000F	98 40	0 90
CNT 6 % 86	....	6 72
CRH 10,90% déc.85	109 48	0 96
CHARB FCE 3% 150	....	....
CNCA	1069	....
Carus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	750	....
Thoms. cv 9,2% 88	715	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1502	1502
Arbel	384	389
Bains C.Monaco	670	....
B.Hypoth.Europ.	216	....
B.N.P. Intercont.	344 90	340
Bénédictine	2151	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 16	19 15
Cambodge	650	....
Carbone Lorraine	280	285
Cass Poclain	2 65	2 65
C.B.C.	247 40	238
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Centenaire Blanzy	295 10	295 20
Cerages	18	....
Champex Ny	15 30	....
CIC (CIP)	156	190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3329	3329
Cpt Lyon Alemand	290	292
Concorde	605	608
Constr.Mét.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	92 50	92 50
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	511	570
Delmas Vieljeux	1910	1760
Didot Bottin	560	560
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	256 20	259
Ent.Mag. Paris	3812	....
Eridania-Béghin CI.	470	468
Fidei	373	372
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	1980	1965
Foncière (Cie)	455	475
Foncina	340 10	341
France I.A.R.D.	390	....
France SA (La)	1610	1630
From. Paul-Renard	2051	2050
Gaumont	375	370
Genefim	245	241
Gévelot	438	....
G.F.C.	333	339
Groupe Victoire	760	751
G.T.I (Transport)	254	251
Immobail	330	331
Immobanque	830	825
Im.Marseillaise	4100	4130
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lille Bonnières	880	610
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	508	584
Louvre	2500	2500
Lucia	224 90	224
Machines Bull	22	25 25
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	....
Mors	40 10	41
Navigation (Nle)	139 10	135 50
Optorg	320	320
Oriel (CI)	533	547
Origny-Desvroise	610	500
Palais Nouveauté	1070	1069
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	174	172
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	180
Parisienne Invest.	243	....
Piper Heidsieck	951	....
Porcher	243	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	389	389
Publicis	618	618
Rochefortaise	116	118
Rosario	140	134
Rougier	184	184
S.A.C.E.R.	636	....
S.A.F.A.A.	199	....
S.A.F.I.C Alcan	158	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	515	520
Savoisienne M.	145	....
Sific	584	585
S.I.P.H.	80	90
S.M.C.I.	90	50
Sofal	470	....
Soffo	175	170
Sofimo (ex Sataro)	58 20	57 50
Sofragi	2210	2210
Soudure Autogène	660	655
Sovabail	252 50	....
Stemi	725	....
Taittinger	2110	2110
Testut-Aequitas	100	100
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1080	....
Vicat	410	410
Viniprix	1500	1500
Virax	97 60	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	500	....
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	103 10	68
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	84 10	84 10
Banco Popular Espa.	605	612
B.Reglemens Int.	18290	18310
Can.Pacifique	70 40	70 50
Chrysler Corp.	208	208
C I R	2 65	2 68
Commerzbank	884	....
Dow Chemical	300	298
Fiat	16	16 50
GBL (Brux Lamb.)	460	450
Gevaert	985	...
Glaxo Holdings Ltd	64 50	65
Goodyear Tire	366 60	....
Grace and Co (WR)	213	....
Honeywell Inc. Im.	164	....
Johannesburg	65 10	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	73 15
Kubota	24	....
Noranda Mines	70	70 10
Olivetti priv.	4 36	4 35
Pfizer Inc.	365	365
Ricoh	24 60	...
Robeco	299 60	302 90
Rodamco NV	139 30	140
Rolinco	298	295 70
Saipem	3 90	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	52	....
Tenneco Inc.	216	....
Toray Ind.	27 05	27
West Rand Cons.	6	4 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	50	....
C G H Cogenhor	7	....
Copernic	616	585
Europ. Accum.	78	....
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	260 10	....
Lecteurs du Monde	240	241 50
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	630	627
Particip. Percier	204	185
Rorento N.V.	245 10	246
St-Gobain-Emballage	1686	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1382	....
S.M.T. Goupil	0 61	0 81
S.P.R. act. B	232	....
Waterman	1100	1100

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 4/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 585	....	....	....
Ecu	6 589	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 610	....	....	....
Belgique (100 F)	16 417	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 780	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 640	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 910	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	7 973	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 530	....	....	....
Suisse (100 f)	364 920	....	....	....
Suède (100 krs)	74 550	....	....	....
Norvège (100 k)	79 540	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 128	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 759	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 740	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 394	....	....	....
Japon (100 yens)	4 478	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/2
Or fin (kilo en barre)	58000	58800
Or fin (en lingot)	58950	58900
Napoléon (20f)	337	335
Pièce Fr (10 f)	400	375
Pièce Suisse (20 f)	340	333
Pièce Latine (20 f)	334	332
Souverain	439	428
Pièce 20 dollars	2095	2180
Pièce 10 dollars	1082 50	1082 50
Pièce 5 dollars	582 50	582 50
Pièce 50 pesos	2190	2195
Pièce 10 florins	364	343

SICAV (sélection) 3/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	205 44	199 94
Actimonetaire C.	30381 95	30381 95
Actimonetaire D.	30381 95	30381 86
Améri-gan	7904 02	7600 02
Amplitude	648 88	629 98
Associc	1085 03	1085 03
Atout Futur	424 68	414 32
Auracic	1122	1089 32
Avenir Alizes	1751 76	1717 40•
Axa Capital	184 64	179 28
Axa Court Terme	8502 84	8502 94
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	935 66	908 41
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	774 63	752 07
Axa Europe	128 68	122 68
Axa Investissements	108 99	106 79
Axa NPI	122 80	119 28
Axa Ob.Fr.Excans	152 35	147 91
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sb.	136 19	132 21
Axa Prom.Ex.Agepro	124 53	120 90
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	151 51	147 10
Axa Valeurs PER	124	120 39
Cadence 1	1064 31	1043 44
Cadence 2	1070 92	1049 92
Cadence 3	1062 50	1041 67
Capimonétaire	6898 64	6892 25
Capiobligs	6922 88	6786 92
Capitacic	1424 61	1403 58
Coexia	1413 50	1379 02
Compavalor	3749 54	3743 82
Convertimmo	334 21	327 65
Cradinter	451 35	438 50
Crédit Mutuel Capital	1360 77	1333 60
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	710 99	710 99
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 52	92 96•
Cred.Mut.Ep.I	74216 67	74219 67
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 66	193 36•
Créd.Mut.Ep.Monde	1190 88	1159 01•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1114 43	1084 50
Dieze	1388 42	1354 68
Drouot France	849 70	824 95
Drouot Sécurité	240 16	233 16
Ecocic	1084 10	1052 52
Ecuper	127 90	124 06
Ecur. Capitalisation	2757 63	2730 33
Ecur. Expansion	612884 49	612118 32
Ecur. Géovaleurs	2348 85	2280 44
Ecur. Investissement	161 67	147 54
Ecur. Monepremière	71745 73	71745 73
Ecur. Monétaire	42024 30	42024 30
Ecur. Trésorerie	2589 90	2589 60
Ecur. Trimestriel	2076 74	2056 19
Elancial	108 40	106 21
Energie	272 76	260 39
Eparcic	3852 47	3852 47
Eparcourt-Sicav	4586 88	4575 44
Epargne Associat.	28933 68	28627 01
Epargne Capital	11910 73	11495 77
Epargne Croissance	1739 28	1692 73
Epargne Obligat.	211 03	205 38
Epargne-Unie	1334 60	1301 95
Epargne Valeur	450 24	438 19
Ecu Cash capi	8392 01	8392 01•
Eufinvest capi	609 97	591 23•
Euroc Solidarité	1102 25	1091 44
Eurocic Leaders	1009 62	980 21
Euradyn	1149 42	1120 41
Euro Gan	6072 61	5938 95
Fonsicav	15432 67	15432 67

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	10086 37	9698 43
France Garantie	278 68	279 13
France Obligations	505 25	500 25
Francic	447 02	434
Francic Pierre	101 74	88 79
Francic-Régions	1083 63	1061 78
Fructi-Associations	37 51	37 51
Fructi-Capi	45 48	44 91
Fructidor	243 87	240 27
Fructifrance action C	912 97	890 70
Fructifrance action D	892 90	870 83
GAN Rendement	5348 78	5269 73
Gestilion	15877 38	15798 39
Gest.Associations	174 47	170 03
Horizon	1277 47	1240 26
HLM Monétaire	14896 16	14896 16
Indicia	1011 40	881 42•
Indust.Fse.Court.T.	1574 17	1574 17
Interepar	109899 47	106698 51
Interoblig	15184 50	14887 18
Intersélection Fce	496 11	485 38
Japacic	148 81	144 67
Jeunepargne	302 05	297 58
Latitude	2400 10	2396 51
Lion Association	11048 70	11048 70
Lion Institution	32031 92	31952 04
Lionplus	1062 01	1041 19
Lion Trésor	2294 68	2271 97
Lion 20 000	27948 94	27948 94
Livret Bourse Inv.	562 64	546 25
Livret Portefeuil.	716 90	695 86
Méditerranée	172 19	167 17
Mensuel CIC	10188 06	10097 11
Monedan	72877 92	72877 92
Mono.I	38567 14	38567 14•
Monévalor	43807 33	43807 33
Mutualité dépôts	14343 08	14314 45
Natio Court Terme	101534 50	101230
Natio Court Terme2	304535 00	304535
Natio-Epargne	18951 77	18764 13
Natio-Ep. Ret.	125 15	121 50
Natio Eparg.Trésor	8323 23	8306 62
Natio-Fran.index	881 28	855 02
Natio-Imm.	1061 84	1062 86
Natio-Inter	1586 20	1574 28
Natio-Monétaire	28934 63	28934 53
Natio-Opportunités	1014 76	997 60
Natio-Patrimoine	1313 94	1278 77
Natio-Perspectives	1037 13	1009 37
Natio-Placements	63147 18	63147 18
Natio-Revenu	1084 27	1053 73
Natio Sécurité	11821 48	11821 48
Natio-Valeurs	865 52	842 36
Nippon-Gan	4916 08	4726 04
Nord Sud Develop.	1691 10	1687 72
Obli-Associations	184 94	183 31
Oblicic-Mondial	2760 60	2718 60
Oblicic-Régions	1086 36	1070 31
Oblifutur	3073 23	2998 27
Oblig. tres coté	187 76	184 99
Oblilion	1486 76	1472 08
Oblisécurité Sicav	13809 22	13809 22
Oraction	1058 48	1032 56
Oralor	7561 81	7413 64
Paribas Capitalisation	1625 72	1601 86
Paribas Opportunités	127 14	121 86
Paribas Patrimoine	584 90	560 77
Patrimoine Retraite	237 83	232 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	621 70	608 51
Placement A	1453 43	1424 93•
Placement J.	7714 79	7699 39•
Placement M.	71689 21	71546 12•
Placement Nord	913 19	895 25•
Plénitude	139 79	135 72
Poste Croissance	23167 95	23144 81
Poste Gestion	70363 68	70363 69
Première Oblig.	11236 13	11223 61
Prévoy. Ecureuil	116 22	118 04
Priv'Associations	31419 66	31416 66
Proficas	1002 18	977 74
Quarz	135 92	132 61
Révalor	755 99	741 17
Rentacic	162 25	159 86
Revenus Trimestr.	5441 17	5387 50
Revenu-Vert	1165 31	1136 88
St Honoré Vie & Santé	989 44	925 49
St Honoré Bons du Tr.	11959	11899 50
St Honoré Invest.	775 52	740 35
St Honoré Pacifique	606 84	579 32
St Honoré Real	16001 29	15937 54
Sécuricic	1854 06	1854 06
Sécuri-Gan	12553 73	12307 56
Sécuritanz	1482 31	1482 31
Sicavdon	732 73	721 90
Sicav Associations	1985 95	1985 95
SFI-CMP Assur.	677 08	657 38
S.G. Fr oppor. C et D	1150 97	1128 40
Sicav 5.000	438 71	424 05
S.I. Est	1334 28	1295 42
Silvafrance	674 68	656 83
Sivam	402 83	391 88
Sivarente	223 74	219 36
Sivinter	443 16	431 30
S.N.I.	1089 12	1057 40
Sogenfrance C et D	1104 57	1082 81
Sogépargne	313 42	307 27
Sogevar	979 33	960 13
Sogister	1304 54	1278 96
Soleil Investissements	597 60	574 52
Solstice	2216 32	2210 69
State Street Act. Eur.	9136 92	8830 55•
State Street Act. Frce	10020 96	9729 09•
St. Str Act.Japon	10366 77	10008 54•
State Street Emer. Mts	11861 47	11291 21•
St.Street OAT Plus	11156 63	10839 83•
Stratégie Actions	830 59	798 64
Stratégie Rendement	1495 82	1448 74
Technocic	992 70	963 79
Techno-Gan	5702 68	5483 38
Thésora	709 87	702 64
Trésor Plus	1384 53	1370 82
Trésor Trimestriel	1032 61	1022 58
Trésoricic	139083 18	139083 18
Trilion	5259 35	5190 87
Uni-Associations	120 04	120 04•
Uni-Foncier	1207 41	1177 96
Unifrance	570 78	556 84
Uni Régions	1170 56	1142 03
Univar	250 07	250 07•
Univers Actions	1277	1245 85
Univers Obligations	1879 30	1833 46
Valorg	2181 12	2178 94
Valreal	58829 67	58301 12
Winterthur St-Honoré	221 51	211 47

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 3 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. A l'issue des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Convention internationale

– M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et les Communautés européennes portant sur le transfert de droits à pension. L'accord, nécessaire à l'application d'un règlement communautaire, règle la situation en matière de retraite des personnes qui, au cours de leur carrière, ont exercé une activité salariée en France et ont été employées par la Communauté européenne.

• Le traitement et l'élimination des déchets

– Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a présenté une communication sur le traitement et l'élimination des déchets.

La politique de traitement et d'élimination des déchets a emprunté une démarche contractuelle avec les industriels, lorsque cela était possible comme dans le domaine des emballages. Elle a aussi donné lieu aux décisions qui étaient indispensables pour protéger la France des importations de déchets.

La loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets a fixé les objectifs et les instruments de la politique des déchets. Son application permettra de faire de la France un pays exemplaire dans ce secteur-clé de la politique de l'environnement.

1. – Ces objectifs sont de prévoir ou de réduire la production et la nocivité des déchets, de mieux organiser et de limiter les transports de déchets, de valoriser ceux-ci par réemploi ou recyclage et d'assurer une meilleure information du public.

2. – L'élaboration de plans régionaux et départementaux d'élimination des déchets, à laquelle sont associés les élus locaux, permet de mieux organiser et de mieux coordonner toutes les actions contribuant à ces objectifs. Les commissions locales d'information et de surveillance participeront à l'information du public et faciliteront ainsi la mise en place des nouveaux équipements nécessaires.

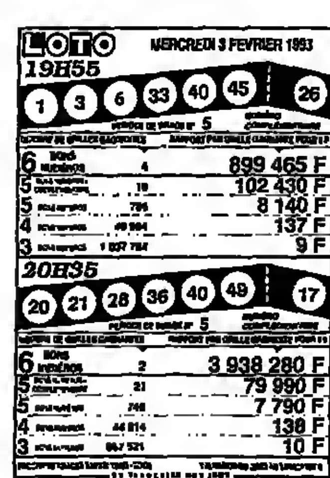
3. – Les collectivités locales seront aidées dans cette mise en place grâce au produit de la taxe perçue sur la mise en décharge des déchets.

4. – Des accords ont été négociés par l'Etat avec les professionnels pour traiter et valoriser certaines catégories de déchets, ceux qui résultent des véhicules hors d'usage, des appareils électriques et électroniques, des piles et accumulateurs et des huiles usagées.

La politique de traitement et d'élimination des déchets contribue au développement d'activités économiques riches en emplois.

• Les grandes orientations du XIe Plan.

(Lire page 16.)



CARNET DU Monde

Naissances

Mme Haya ROMY,
M. et Mme Léon MASLIAH,
laissent à

Clélia

la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre, Florian, Adrien,

dans le foyer de
Jean-Pierre et Daphné ROMY.

15, rue Sautter,
1205 Genève.
61, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

Arlette et Jean-Marie DUPONT
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Clara,

le 31 janvier 1993, chez
Caroline et Fabrice SANSONETTI.

M. et Mme Paul-Henri DUNAND,
ainsi que les familles
DUNAND, ROUSSEAU, HARSANY,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille

Laure,

le jeudi 14 janvier 1993.

882 Davaar,
H2V 3B5 Outremont,
Québec (Canada).

France QUATREMARRE,
Jean-Paul RAYMOND
et Charles,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 25 janvier 1993, à Paris.

15, allée de Trévise,
92330 Sceaux.

Malo et Zamira Girod de l'Ain
sont heureux de faire part de la naissance de

Tyara,

le 29 janvier 1993.

Françoise et Dimitri
sont heureux d'annoncer la naissance, le 25 janvier 1993, à Bordeaux, de leur fils

Viktor SMIRNOV.

93, quai des Chartrons,
33000 Bordeaux.

Décès

– Nous avons appris le décès de

M. Jacques MORISSET.

(Le Monde du 4 février.)

[Né le 8 juin 1926 à Paris, Jacques Morisset est, dès 1947, ingénieur, spécialiste de l'aérodynamique, à l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (ONERA). En 1958, il interrompt sa carrière à la suite d'un accident en soufflerie et il entre dans la presse, plus spécialement au magazine *les Ailes*, puis à l'hebdomadaire *Air et Cosmos* qu'il fonde, en 1963, avec M. Jean-Marie Riche, et où il est successivement rédacteur en chef adjoint, puis directeur de la rédaction jusqu'à sa retraite en 1990. Il est également corédacteur en chef de *l'Aéronautique et l'Astronautique*. Il fut, pendant vingt-cinq ans, secrétaire général de la Fédération nationale d'aéromodélisme. Jacques Morisset laisse à ses confrères, et notamment au *Monde* où il comptait de nombreux amis, le souvenir d'un journaliste scrupuleux, enthousiaste et attentif à faire partager la passion qu'il portait à l'aviation et à l'espace.]

– Le président de l'université Paris-Sorbonne,
Le directeur de l'UFR études ibériques et latino-américaines,
Le directeur du Centre d'études ibériques et latino-américaines appliquées (CEILA),
Le président des Editions hispaniques,
Les enseignants,
Les étudiants,
Et le personnel administratif,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles V. AUBRUN,
ancien professeur à la Sorbonne,
directeur honoraire de l'Institut d'études hispaniques de Paris,
professeur émérite de l'université de Nice,
fondateur du CEILA,
fondateur des Editions hispaniques,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique,

survenu le 2 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La levée du corps aura lieu le vendredi 5 février, à 9 h 15, à l'Hôpital franco-britannique, 1, rue Barbès, à Levallois-Perret, suivie de l'inhumation au cimetière de Menetou-sur-Cher.

31, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– Le président de l'université Paris-Sorbonne,
La directrice du Centre d'études catalanes de l'université Paris-Sorbonne,
La présidente de l'Association française des catalanistes,
Le président de l'Association pour la promotion des études catalanes en France,
Les membres du conseil d'administration,
Les enseignants,
Les étudiants,
Et le personnel administratif,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles V. AUBRUN,
ancien professeur à la Sorbonne,
fondateur du Centre d'études catalanes,
membre du conseil d'administration,

survenu le 2 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La levée du corps aura lieu le vendredi 5 février, à 9 h 15, à l'Hôpital franco-britannique, 1, rue Barbès, à Levallois-Perret, suivie de l'inhumation au cimetière de Menetou-sur-Cher.

9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 2 février 1993, de

Alexis BETBEZE,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le samedi 6 février, à 11 heures, en l'église de Juillan (Hautes-Pyrénées).

[Né le 7 septembre 1910 à Juillan (Hautes-Pyrénées) et élève-officier d'active à l'école d'infanterie et de chars de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le sous-lieutenant Alexis Betbeze est fait prisonnier dès 1940. Après six tentatives qui échouent, il réussit à s'évader, en 1942, du camp de Haute-Silésie où il était en détention. Il rejoint en 1943 les Forces françaises libres (FFL) en Afrique du Nord. Il va participer à la campagne de France, notamment en Bretagne, dans le Nivernais et les Ardennes. En avril 1945, il est l'auteur d'un exploit : à Westerbork, à une quarantaine de kilomètres au sud de Groningue, dans la province néerlandaise de Drenthe, il tue le général allemand chargé de la protection anti-parachutiste et son unité s'empare de son état-major. Alexis Betbeze est fait compagnon de la Libération, le 26 septembre 1945, comme capitaine au 2e régiment de chasseurs parachutistes. Il achèvera sa carrière militaire en 1965, avec le grade de colonel. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance et de la Distinguished Service Order britannique, Alexis Betbeze était commandeur de la Légion d'honneur.]

– Viviane Bouton-Ginspé,
son épouse,
Gisèle et Marcel Bouton,
ses parents,
Stéphanie et René Lortholary,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lionel BOUTON,
ingénieur de l'Ecole des mines de Saint-Etienne,

survenu le 2 février 1993, dans sa trente-neuvième année, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 février, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-14e.

Lionel sera conduit à Belfort.

Le service religieux aura lieu le samedi 6 février, à 14 heures, en l'église de Bavilliers, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits pour la recherche médicale.

Viviane Bouton-Ginspé,
94, rue de la Glacière,
75013 Paris.

M. et Mme Marcel Bouton,
8, rue Pierre-Engel,
90800 Bavilliers.

– *Angers.*

Le docteur Robert Hy,
son mari,
Le général et Mme Philippe Arnold,
Le docteur et Mme Xavier Hy,
M. et Mme Jacques Landreau,
Le docteur et Mme Philippe Renou,
M. et Mme Bernard Biras,
Le docteur
et Mme Bertrand Vallancien,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marguerite HY,
née Robert,

survenu le 2 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Joseph à Angers (49).

Condoléances sur registres à l'église.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4 *bis*, rue Hanneloup,
49100 Angers.

– M. et Mme Yves Plessier,
Justine, Clara,
ses enfants, petites-filles,
Michèle Maynadien,
sa belle-fille,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PLESSIER,

survenu le 2 février 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 février, à 13 h 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Mme Richard de Laharpe,
M. et Mme Jean-Etienne de Laharpe
et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Laharpe
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice de Laharpe
et leurs enfants,
Le docteur et Mme François de Laharpe
et leurs enfants,
Claudine et Jean-Daniel Renaud,
Les familles Warnery, Risler
et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Richard de LAHARPE,

enlevé à leur affection dans sa quatre-vingt-douzième année, le 21 janvier 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 27 janvier, à Strasbourg.

En souvenir de lui, vous pouvez adresser vos dons à l'association des parents d'enfants handicapés (APEI Sèvres), 12, rue Ernest-Renan, 92310 Sèvres, CCP 11734 45 P Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, place Saint-Louis,
67000 Strasbourg.

– Mme Raymond Lecomte,
Les familles Lecomte, Prin, Caron et Puech,
font part du rappel à Dieu de leur époux et père,

M. Raymond LECOMTE,
ancien sous-directeur administratif
Crédit lyonnais Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février 1993, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne de Bar-le-Duc (Meuse).

8, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.

– Madeleine et Jean Housset,
Françoise et Bernard Bourgeat,
Christiane et Gérard Naud,
Pierre et Elisabeth Lereboullet,
Marie-Jeanne et Arnaud Jonquet,
Jacques Lereboullet,
Marie-Claude Lereboullet,
ses enfants,
Elisabeth et Patrick Housset-Dubechot,
Emmanuel Housset
et Catherine Lavergne,
Etienne et Pascale Housset-Fabry,
Dominique et Sophie Housset-Clairet,
Florence Housset,
Myriam et Claude Bourgeat-Bardy,
Jérôme et Caroline Bourgeat-Lesort Pajot,
Marie-Elvina Bourgeat,
Dominique et Jean-Pierre Naud-Dusinet,
Olivier et Anne Naud-Degrenelle,
André Naud
et Sandrine Leprince,
Marie-Edith Naud,
Anne-Laure Lereboullet,
François, Isabelle et Elise Jonquet,
Hélène Lereboullet
et Stéphane Deschamps,
Nathalie Lereboullet,
et Julien Lereboullet,
ses petits-enfants et ses huit arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean LEREBOULLET,
née Marie-Josèphe Michon,

survenu le 1er février 1993 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Qu'elle rejoigne

Jean

dans la paix.

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

Jean XI-25.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 février, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue de Babylone,
75007 Paris.

– M. Marcel Martin, conseiller d'Etat honoraire, ancien sénateur et maire de Nancy, avocat à la cour,
et Mme Marcel Martin,
Les familles Nicolas, Vaignier, Cart, Dantonel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier MARTIN,
maître ès mathématiques,
licencié en théologie,

survenu le 29 janvier 1993.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 4 février.

10, rue Copernic,
75116 Paris.

– *Pontivy.*
Le maire et le conseil municipal de Pontivy,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel MASSON,
maire honoraire de Pontivy,

survenu le 29 janvier 1993.

– M. et Mme Alain Somia,
M. et Mme Didier Somia,
M. et Mme Alain Setrouk,
ses enfants,
Romain, Cédric, Marc, Morgan, Laura,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Ahmed SOMIA,
chef de service honoraire
de l'hôpital Avicenne,
ex-directeur d'enseignement clinique
à la faculté Paris-XIII,
ex-membre du Comité national d'éthique
pour les sciences de la vie,
membre du Conseil d'orientation
et de réflexion
sur l'islam en France (CORIF),
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile le 2 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 février.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre à 14 heures.

14, rue Gustave-Charpentier,
75017 Paris.

– Mme Pierre Soulage,
Michel, François, Marie-Geneviève et Bernard,
Leurs conjoints et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du décès subit de leur époux, père et grand-père,

M. Pierre SOULAGE,
ancien industriel,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 3 février 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'Eucharistie sera célébrée le samedi 6 février, à 15 heures, en l'église de l'Assomption du Grand-Bornand.

Ni fleurs ni couronnes.

Villavit,
74450 Le Grand-Bornand.
8, rue Fernando,
92000 Nanterre.
2, impasse du Tramier,
38240 Meylan.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

Nicolas COQUIL,

il y a lieu de rectifier l'intitulé de la compagnie. Il faut lire : Compagnie française pour le développement des fibres textiles.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Le 4 février 1984, nous quittait le

professeur Ferdinand MATHIS.

Son épouse,

Raymonde,

est décédée le 26 décembre 1992.

Leurs amis universitaires toulousains ne les oublient pas.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 2 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 10-155 ; Les Carroz-d'Araches : 5-235 ; Chamonix : 25-330 ; Châtel : 10-95 ; La Clusaz : 0-170 ; Combloux : 5-50 ; Les Contamines-Montjoie : 5-140 ; Flaine : 15-230 ; Les Gets : 5-60 ; Le Grand-Bornand : 0-65 ; Les Houches : 10-96 ; Megève : 0-140 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 15-120 ; Praz-de-Lys-Sommand : 15-35 ; Praz-sur-Arly : 10-30 ; Saint-Gervais : 15-80 ; Samoëns : 0-120 ; Thollon-Les Mémises : 5-15.

SAVOIE

Les Aillons : 15-20 ; Arcs : 43-300 ; Arêches-Beaufort : 15-135 ; Aussois : 10-80 ; Bessans : 55-75 ; Bonneval-sur-Arc : 55-260 ; Le Corbier : 10-100 ; Courchevel : 25-173 ; Crest-Voland-Cohennoz : 10-25 ; Flumet : 0-50 ; Les Karellis : 16-200 ; Les Menuires : 15-150 ; Méribel : 20-135 ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-80 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 20-150 ; La Plagne : 10-290 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 85-245 ; Saint-François-Longchamp : 10-160 ; Les Saisies : 40-65 ; Tignes : 130-375 ; La Toussuire : n.c. ; Val-Cenis : 15-125 ; Valfréjus : 5-130 ; Val-d'Isère : 100-165 ; Valloire : 15-115 ; Valmeinier : 15-115 ; Valmorel : 15-150 ; Val-Thorens : 110-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 30-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Auris-en-Oisans : 10-20 ; Autrans : 0-20 ; Chamrousse : 5-40 ; Le Collet-d'Allevard : 5-30 ; Les Deux-Alpes : 30-220 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 5-20 ; Villard-de-Lans : 15-25.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 20-100 ; Isola 2000 : 15-45 ; Montgenèvre : 20-85 ; Orcières-Merlette : 10-145 ; Les Orres : 20-120 ; Pra-Loup : n.c. ; Puy-Saint-Vincent : 25-110 ; Le Sauze-Super-Sauze : 5-40 ; Serre-Chevalier : 40-140 ; Superdévoluy : 0-50 ; Valberg : 30-0 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-40 ; Val-d'Allos-La Foux : 15-70 ; Vars : n.c.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-35 ; Barèges : 30-50 ; Cauterets-Lys : 30-140 ; Font-Romeu : 20-40 ; Gourette : 5-50 ; Luchon-Superbagnères : 10-50 ; Luz-Ardiden : n.c. ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : 20-80 ; Saint-Lary-Soulan : n.c.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : n.c. ; Besse-Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

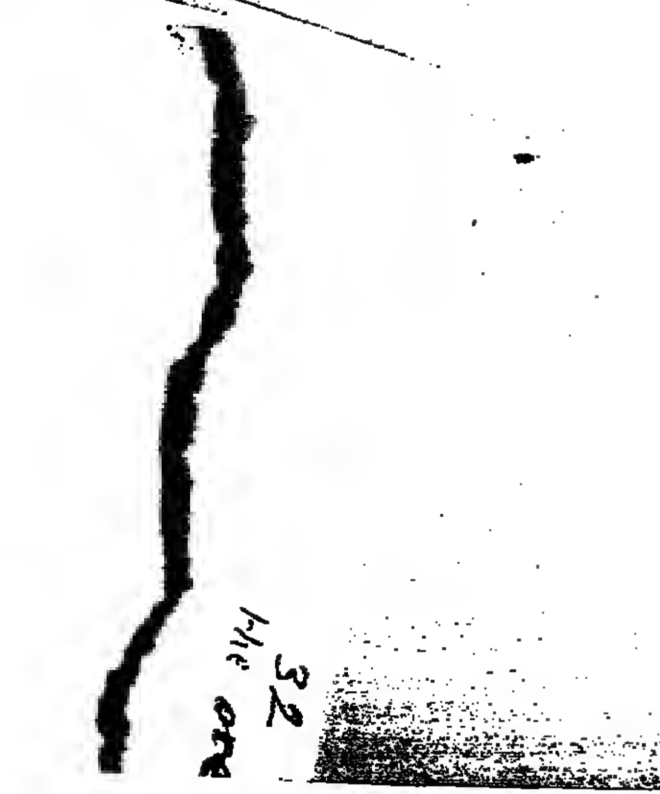
Métabief : 0-5 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 15-25 ; Les Rousses : 10-20.

VOSGES

Le Bonhomme : 0-0 ; La Bresse-Hohneck : 10-20 ; Gérardmer : 5-10 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

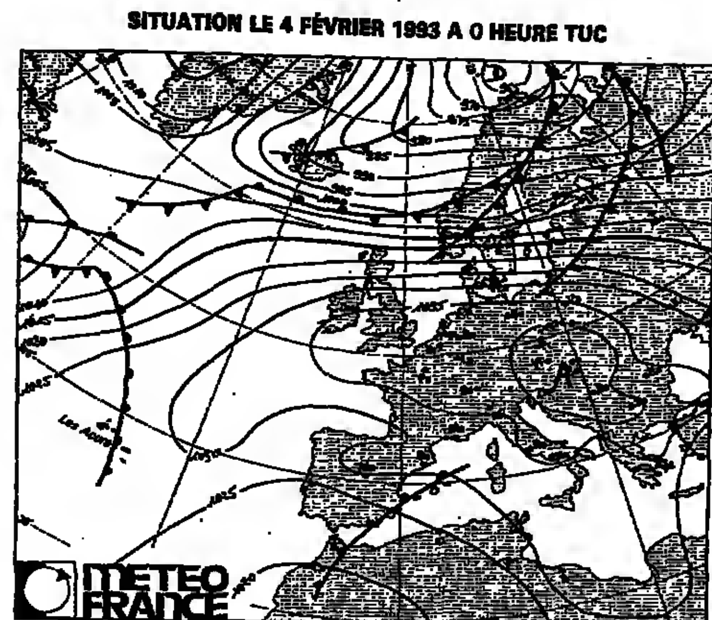
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



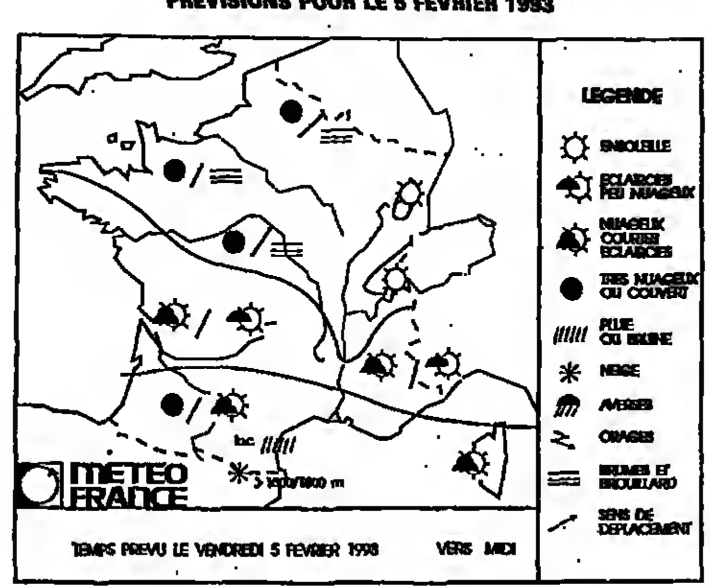


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



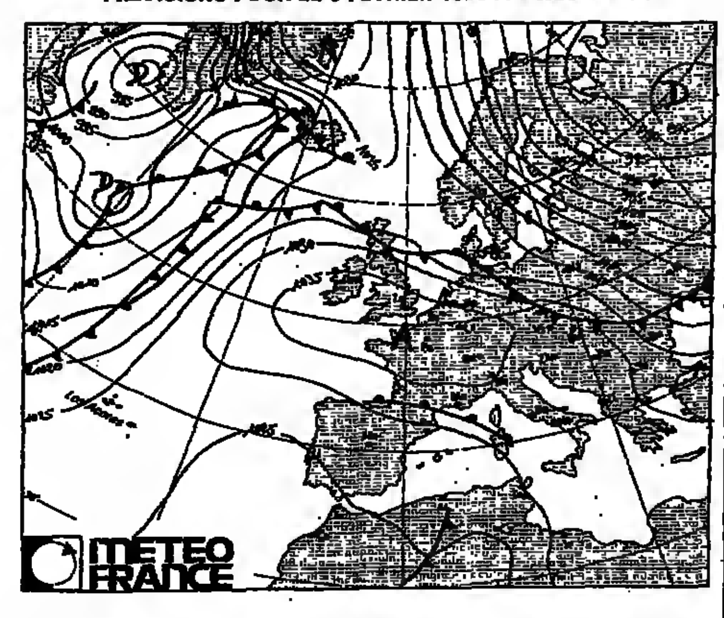
PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 1993



Des nuages sur tout le pays, les pluies remontent par la Catalogne. – Au nord du pays, du nord de la Bretagne au Poitou, au nord du Massif Central et jusqu'au Lyonnais, la journée sera encore grise. Des brouillards, parfois givrants, et des nuages bas qui évolueront très peu ou pas du tout dans certaines vallées. Le soleil prédominera toutefois sur les sommets au-dessus de 500 mètres. Au sud de ces régions délaissées depuis quelque temps par le soleil, le ciel se charge aussi progressivement par le Catalogne/golfe du Lion. Il pleut dès le matin déjà au sud d'une ligne Agen-Montpellier ; cette zone de petites pluies faibles remonte en soirée jusqu'à Bordeaux-Nice, jusqu'à la Corse. A l'avant, les nuages s'épaississent peu à peu. Quelques flocons de neige tomberont donc principalement sur les Pyrénées orientales vers 1 500-1 800 mètres.

Côté températures, il y a quelques gelées au lever du jour, dans le Nord-Est et dans les vallées alpines. Elles sont voisines de 0 degré au nord de la Loire, sous la grisaille, et sont comprises entre 4 et 6 degrés au Sud. Quant aux températures maximales, dans l'après-midi, les régions de l'Est dépasseront difficilement 3 degrés, celles de l'Ouest friseront les 6-7 degrés. Au Sud, il fera plus doux, vers 13 degrés, localement 15 en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 6 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-2-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-2-1993 à 6 heures TUC et le 4-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	15	2	N
BIARRITZ	15	2	D
BORDEAUX	12	2	N
BOURGES	1	-1	C
BREST	9	6	B
CAEN	5	0	C
CHERBOURG	6	6	C
CLERMONT-FER.	4	-6	D
DIJON	2	-4	B
GRENOBLE	10	-2	D
LILLE	2	-1	B
LIMOGES	14	4	C
LYON	5	-6	B
MARSEILLE	15	2	N
NANCY	6	-4	B
NANTES	7	0	C
NICE	15	6	N
PARIS-MONTS.	5	1	C
PAU	12	0	D
PERPIGNAN	12	1	D
POINTE-A-PITRE	30	20	C
RENNES	5	2	C
ST-ETIENNE	5	-4	D
STRASBOURG	-2	-2	C
TOULOUSE	13	5	N
TOURS	2	-1	C
ÉTRANGER			
ALGER	17	6	C
AMSTERDAM	5	1	B
ATHÈNES	12	8	D
BANGKOK	33	21	D
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	2	-10	B
BERLIN	8	-6	D
BRUXELLES	1	-2	B
COPENHAGUE	6	4	P
DAKAR	22	16	D
GENÈVE	2	-1	C
HONGKONG	25	13	D
ISTANBUL	4	-1	D
JÉRUSALEM	2	-1	N
LE CAIRE	10	5	N
LISBONNE	16	7	D
LONDRES	5	2	B
LOS ANGELES	17	11	N
LUXEMBOURG	6	-3	D
MADRID	13	1	C
MARRAKECH	16	7	N
MEXICO	13	9	D
MILAN	17	-5	D
MONTRÉAL	-1	-11	N
MOSCOU	0	0	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	24	10	D
NEW-YORK	6	-4	N
OSLO	–	–	–
PALMA	16	9	C
PÉKIN	9	-4	C
RIO-DE-JANEIRO	30	24	C
ROME	14	1	D
SÉVILLE	15	7	D
SINGAPOUR	30	24	N
STOCKHOLM	8	6	D
SYDNEY	31	22	D
TOKYO	11	3	D
TUNIS	16	8	N
VARSOVIE	-2	-4	D
VENISE	17	2	D
VIENNE	4	-8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Manipulations

ADMETTONS d'emblée que l'on devrait avoir le droit, cinquante ans après, de tout dire sur Jean Moulin, comme sur tout personnage historique. Et même de révéler le cas échéant qu'il fut un agent soviétique, puisque tel était le propos de « La marche du siècle ». Mais si l'on entreprend le déboulonnage d'une statue de cette envergure, il est préférable de ne pas partir sans outils, et solides. Et si, comme Jean-Marie Cavada, on décide d'engager dans la démolition le crédit d'une émission « sérieuse », le brave public qui n'y entend rien est en droit de s'attendre qu'une chance équitable soit laissée à la défense.

Au lieu de quoi, quel étrange procès ! Il commença par le réquisitoire presque embarrassé d'un journaliste spécialiste du KGB, Thierry Wolton, qui, après trois ans d'enquête sur les taupes rouges des années 30, venait d'en ramener quelques-unes dans ses filets (*le Grand Recrutement*, chez Grasset). D'abord Pierre Cot, ancien ministre de l'air du Front populaire, et dès cette époque source abondante des Soviétiques. Mais ce n'était qu'un hors-d'œuvre. Le morceau de roi était Moulin. A son propos, Wolton resta vague, mais la couverture de son livre, sur laquelle figure la célèbre silhouette, parlait pour lui : Moulin avait donné des renseignements.

Soit. Parole, donc, à la défense. Davantage que le sénateur communiste et ancien résistant Charles Lederman, on attendait Daniel Cordier, biographe de Moulin et son ancien secrétaire. Charitablement averti de l'existence du livre et de la programmation de l'émission... la veille au soir (en trois ans d'enquête, Wolton ne l'avait donc pas rencontré ?), il avait donc employé sa nuit à prendre connaissance de l'ouvrage.

Entre les interruptions amphigouriques de l'animateur, on parvint à capter au vol qu'une unique pièce, dans tout le livre, accablait Moulin, et que sa spontanéité était douteuse. Mais déjà il était temps de rendre l'antenne. Aucune importance, Cavada promit de réinviter Cordier. La présence d'invitée n'ayant rien à dire mais dévorant du temps de parole, vint ajouter à l'impression de manipulation . On comprenait de moins en moins quelle urgence avait piqué Cavada. Les archives de l'ex-Union soviétique, c'est certain, n'ont pas fini de « parler », et d'éclairer la vie nationale.

Mais à pilonner si bruyamment, et avec si peu de munitions, un mythe comme Moulin, on risque fort d'ouvrir la voie à tous les révisionnismes, et de dépouiller de ses immunités naturelles cette vieille dame malade que l'on prétend servir : la mémoire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 février

TF 1

20.45 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.**
22.20 **Magazine : L'Amour en danger.** Présenté par Jacques Pradel et Catherine Muller. J'ai besoin d'un homme, reportage de Richard Ugolini et Géraldine Rouateau.
23.40 **Série : Mike Hammer.**
0.30 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Voyage au bout de l'horreur, de Jérôme Bony et Jean-Marie Lemaître ; L'Audience à tout prix, de Nicole Meyer, Michel Kellenberger et Bernard Louvin ; Les Erreurs médicales, de Jean-Marc Seban et Roger Motte.
22.35 **Téléfilm : Kaléidoscope.** De Jud Taylor.
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.50 **Cinéma : Coup de torchon.** ■■■ Film français de Bertrand Tavernier (1981).
23.00 **Journal et Météo.**
23.25 **Magazine : Pégase.** Les avions de montagne ; 24 heures avec un Airbus A-320.
0.20 **Téléfilm : Cauchemar.** De William Hale.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : A la vitesse d'un cheval au galop.** ■ Film français de Fabien Onteniente (1991).
21.50 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : Jamais sans ma fille.** ■ Film américain de Brian Gilbert (1990).
23.50 **Cinéma : Août.** ■■ Film français d'Henri Herré (1991).
1.20 **Cinéma : Mon ami Washington.** □ Film franco-espagnol de Helvio Soto (1984).

ARTE

20.40 **Soirée thématique :** L'Empire des images. L'UFA, géant berlinois du cinéma, a soixante-quinze ans. Images d'une exposition.
20.42 **Document : Mon cinéma du dimanche.** De H. C. Blumenberg. *L'histoire de l'Universum-Film Aktiengesellschaft (UFA), « l'usine à rêves » allemande qui sombra avec Berlin en 1945. Films d'auteurs, grands spectacles de divertissement, œuvres de propagande, culte des vedettes, influence réciproque de l'histoire et du cinéma.*
22.30 **Documentaire : Goebbels, le patron.** De Fred Gehler et Ulrich Kasten. *Le cinéma sous le Troisième Reich.*
23.30 **Cinéma : La Comédienne.** ■ Film allemand de Siegfried Kühn (1988).

M 6

20.45 **Cinéma : Stress.** ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1984).
22.30 **Cinéma : La Revanche de Freddy.** ■ Film américain de Jack Sholder (1985).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre maghrébin.** 4. Le théâtre tunisien.
21.30 **Profils perdus.** Pierre Dunoyer de Segonzac (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Allô la destinée !
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec François de Cornière (en principe).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 3 février au Concertgebouw d'Amsterdam) : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre op. 43, de Rachmaninov ; Roméo et Juliette, de Prokofiev, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Kyung-Wha Chung.
23.09 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes n° 12 en mi bémol majeur op. 127, de Beethoven ; Cosi fan tutte, ouverture, de Mozart ; Quatuor à cordes n° 3 en si bémol majeur op. 67, de Brahms ; Cosi fan tutte, de Mozart (extrait).
0.33 **L'Heure bleue.**

Vendredi 5 février

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Feuilleton : Santa Barbara.**
16.35 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Invité : Etienne Chico.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.55).
20.00 **Journal, Météo et Infos neige.**
20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. En plongée au large de Bonifacio. 337° 2 le matin, de Bernard Collet ; Les Gardiens du monde, de Frédéric Hadengue ; Les Pistes du Rancho Grande, de Bernard Collet ; Orla, son combat pour les éléphants, d'Isabelle Roumeguère.
23.25 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.00 **Journal et Météo.**
0.30 **Série : Côté cœur.**

FRANCE 2

15.25 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. La France des bals du samedi soir.
16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Présenté par Laurent Romejko. 18° Coupe des champions, demi-finales, en direct de Monaco.
16.50 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.20 **Magazine : Giga.** Reportages ; Quoi de neuf docteur ? ; Le Prince de Bel-Air ; Major Dad.
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.25 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Mortelles rencontres.** De Patrick Jamain.
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invités : Sophie Marceau et Lambert Wilson. Daniel Boulanger, auteur d'*Ursacq* ; Pascal Lainé, auteur de *l'Incertaine*.
23.40 **Journal et Météo.**
0.00 **Cinéma : L'Impératrice rouge.** ■■■ Film américain de Josef von Sternberg (1934) (v.o.).

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invitée : Sylvie Vartan.
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Le rock français.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Les plus belles affiches de la mémoire du cinéma français*, de René Château.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Dauphins de l'embargo. *La pêche au thon dans le Pacifique-Est.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** France : une nocturne à Vincennes ; Guinée : rien ne se perd, tout se transforme ; Hongkong : les Bird's Lovers.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Hommage à François Reichenbach.
23.35 **Série : Les Incorruptibles.**
0.25 **Court métrage : Libre Court.** Onde de choc, de Jean-Max Caussé ; Le Pétrin, d'Hervé Austen.
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.48 **Court métrage : Roue libre.** Du groupe de recherche de banlieue d'Evry.
16.10 **Cinéma : Mémoire traquée.** ■ Film franco-canadien de Patrick Dewolf (1990).
17.30 **Le Journal du cinéma.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 19.30

18.30 **Le Top.**
19.15 **Flash d'informations.**
19.20 **Sport : Football.** Bordeaux-Lens. Match de la 24° journée du championnat de France de D1, en direct. (A 19.30, coup d'envoi du match.
21.25 **Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme.** Sauer-Krabbe, de Gilles Behat, avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Le Silence des agneaux.** ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991).
0.55 **Cinéma : Vengeance aveugle.** ■ Film américain de Philip Noyce (1989) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : A Wopbopaloopob, A Lopbamboom.** D'Andy Bausch (rediff.).
18.20 **Musique : Festival Jazz Montreux** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre** (et à 0.20). Madeleine Rebérioux/Rachid.
19.25 ▶ **Documentaire : Le Siècle Stanislavski.** De Peter Hercombe. 1. Les bâtisseurs d'utopies.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Revue de presse, documentaires, etc.
22.10 **Magazine : Macadam.** Sing, Sing, Sing, de Manfred Waffender. Musique de Benny Goodman.
23.05 **Documentaire : Cinéma de notre temps.** D'André S. Labarthe. La machine Scorsese. *Petit-fils d'immigrants siciliens, le cinéaste de* Mean Streets, After Hours, Taxi Driver, Raging Bull...

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Equalizer.**
18.25 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.25 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Le Visage de l'au-delà.** De Gary Nelson.
22.25 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.25 **Magazine : Emotions.**
23.50 **Magazine : Culture rock.** La saga du rock texan.
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Rapline.** Kurtis Blow ; Disposable Heroes of Hiphoprisy ; Ice Cube.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Chantecler, d'Edmond Rostand.
21.28 **Poésie sur parole.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** La discothèque de Cabu.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Edwy Plenel.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, de Haydn ; Konzertstück pour piano et orchestre en sol majeur op. 92, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Rudolf Buchbinder.
23.09 **Jazz club** Par Claude Carrière et Jean Delmas. La chanteuse Marlène Ver Plank avec Georges Arvanitas, piano, Luigi Trussardi, contrebasse et Christophe Marguet, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse.

Le Monde

Selon deux sondages

L'opposition obtiendrait au moins 327 sièges à l'Assemblée nationale

Selon un sondage IFOP publié dans *l'Express* (du 4 février), l'opposition RPR-UDF et divers droite recueillerait 43 % des intentions de vote au premier tour des élections législatives, le PS et les divers gauche 19 %, les écologistes 17 %, le FN 12 % et le PCF 8 %.

Dans l'hypothèse où les candidats écologistes et ceux du Front national se maintiendraient, chaque fois qu'ils le peuvent, au second tour, la droite, toutes tendances confondues, totaliserait de 445 à 495 sièges dans la future Assemblée, le PS de 34 à 60 sièges, les écologistes de 12 à 35 sièges, le PC de 13 à 24 sièges et le FN de 1 à 6 sièges. Au cas où les écologistes et la gauche se désisteraient l'un pour l'autre, la droite n'obtiendrait plus que 327 à 387 élus, le PS de 95 à 125, les écologistes de 49 à 81, et le PC de 15 à 27. Ce sondage a été réalisé du 29 au 31 janvier auprès d'un échantillon national de 930 personnes.

Selon un autre sondage, réalisé par la SOFRES et publié dans *le Nouvel Observateur* (du 4 février), l'opposition RPR-UDF et divers droite obtiendrait 42 % des intentions de vote, soit 445 sièges sur 555, en France métropolitaine, au sein de la future Assemblée, contre 21 % pour le PS et les divers gauche (82 sièges), 16 % aux écologistes (3 sièges), 11,5 % pour le Front national (1 siège) et 8 % pour le PC (24 sièges). Ce sondage a été réalisé du 23 au 27 janvier sur un échantillon national de 1 000 personnes selon la méthode des quotas.

Un accord entre les caisses d'assurance-maladie

« Vitale », la future carte de santé à puce

Les trois caisses nationales d'assurance-maladie (CNAMTS pour les salariés, CANAM pour les non-salariés, MSA pour les agriculteurs) ont signé, mercredi 3 février, un protocole d'accord pour la constitution d'un GIE (groupement d'intérêt économique) qui permettra de généraliser l'utilisation par les assurés sociaux d'une carte à puce. La carte « Vitale », qui sera utilisable pour les régimes spéciaux de Sécurité sociale et pour les remboursements réalisés par les mutuelles ou les assurances privées, ne sera pas totalement opérationnelle avant 2002. Elle nécessitera un investissement global d'une vingtaine de milliards de francs, mais réduira sensiblement les coûts de gestion. Actuellement, l'assurance-maladie traite chaque année quelque 800 millions de feuilles de soins.

□ **M. Giscard d'Estaing écrit à M. Chirac.** – M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a écrit, mardi 2 février, à son homologue du RPR, M. Jacques Chirac, pour lui proposer la mise en place et la réunion *« prochaine »* d'une instance de coordination de l'opposition pour la campagne des législatives. Dans cette lettre, rendue publique mercredi, M. Giscard d'Estaing souligne que *« les Français comprendraient mal que nous ne nous donnions pas le moyen de travailler sérieusement ensemble à la préparation du 28 mars, en commençant par les deux mois qui viennent »*.

□ **Suppression de deux « primaires » à droite dans le Val-d'Oise.** – A la suite d'un accord départemental signé, mercredi 3 février, *« avec l'aval des instances nationales »*, deux des quatre « primaires » programmées dans le Val-d'Oise par la commission d'investitures RPR-UDF n'auront pas lieu. M. Pierre Lellouche (RPR), sera le candidat unique de l'opposition dans la 8e circonscription (Sarcelles) face à M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie. L'UDF ne confirme pas cette information. Pour affronter M. Michel Coffineau, député socialiste sortant de la 9e circonscription (Goussainville), M. Marcel Porcher (RPR) défendra seul les couleurs de l'union de l'opposition.

Information et propagande

La direction du PCF censure « l'Humanité dimanche »

La rédaction de *l'Humanité dimanche*, que dirige Martine Bulard, avait pris le parti d'innover pour marquer, jeudi 4 février, le lancement de sa nouvelle formule. Elle avait prévu de contribuer à la campagne des élections législatives en proposant à ses lecteurs un supplément détachable de vingt-quatre pages comparant systématiquement, sous la forme de tableaux thématiques (emploi, protection sociale, pouvoir d'achat, éducation, etc.), les propositions du PCF à celles des quatre autres principales forces politiques (PS, Ecologistes, RPR-UDF, FN), en séparant l'information du commentaire militant.

Les quatre concepteurs de ce dossier précisaient, dans leur propos introductif, qu'ils avaient *« choisi de présenter loyalement, sans tricherie »* les propositions des uns et des autres dans un souci de *« confrontation instructive. »* A la « une », comme dans l'éditorial de son numéro daté 4-11 février, l'organe dominical du PCF annonce d'ailleurs à ses lecteurs qu'il a *« disséqué à la loupe les solutions des uns et des autres »* et que son dossier *« vaut le détour, car un citoyen informé en vaut deux »*.

Malheureusement, même avec une loupe, les lecteurs de *l'Humanité dimanche* ne découvriront jamais ledit dossier. Au dernier moment, en effet, alors que ce supplément était en cours d'impression, la direction générale de l'hebdomadaire, assurée par MM. Roland Leroy et Pierre Zarka, a décidé de ne pas le diffuser. Elle aurait jugé son contenu *« trop objectif, donc pas de nature à faire la différence en faveur des communistes »*, selon un commentaire recueilli auprès de collaborateurs de *l'Humanité dimanche*. Son équipe ayant été mise devant le fait accompli, Martine Bulard, rédactrice en chef de l'hebdomadaire, a ouvertement désapprouvé cet acte de censure.

En revanche, les lecteurs du quotidien du PCF ont pu prendre connaissance, dans *l'Humanité* du jeudi 4 février, d'une double page opposant *la « démagogie électorale »* des programmes de la droite, des socialistes et des écologistes aux propositions de la direction du parti, *« aussi neuves qu'efficaces »*, selon une expression relevée dans l'éditorial du jour intitulé « Perversion ».

A. R.

Les propositions de la commission Vedel

La voie étroite d'une réforme du scrutin

Inutile de rêver : il n'y a pas de mode de scrutin idéal. Le prouver, et surtout en convaincre les principales forces politiques, est certainement le principal mérite du travail accompli par la commission de juristes et de représentants des groupes de l'Assemblée nationale créée par M. Pierre Bérégovoy. Comme la commission sur la nationalité voulue par M. Jacques Chirac, du temps où il était premier ministre, et présidée par M. Marceau Long, celle dirigée par M. Georges Vedel a réussi à dépassionner un débat qui a longtemps empoisonné la vie politique française.

La solution qu'elle a préconisée (maintien du scrutin majoritaire pour 90 % des sièges de l'Assemblée ; élection des autres députés à la proportionnelle nationale, chaque électeur disposant de deux bulletins de vote) n'est donc pas parfaite, mais c'est très probablement la seule praticable dans le contexte français actuel. Aller au-delà dans l'instillation de la proportionnelle ne serait pas accepté par les tenants du système majoritaire, qui restent les plus nombreux dans la classe politique ; faire moins serait faire courir trop de risques à la démocratie en excluant de la représentation nationale des mouvements d'opinion devenus importants. Certes, ceux-ci ne se satisfont pas de la portion congrue qui leur est accordée. M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, refuse ce qu'il qualifie de *« RMI électorale »*. M. Antoine Waechter parle d'un *« rafistolage »*, alors qu'il souhaite *« une véritable proportionnelle avec une correction majoritaire »*. Génération Ecologie condamne une proposition *« grotesque »*. M. Jacques Brunhes, qui représentait le PC dans cette commission, continue à réclamer une proportionnelle intégrale, et n'accepte pas *« un lot de consolation, un alibi de bonne conscience à un mauvais mode de scrutin »*.

« Référence obligée »

Pourtant, comme l'a dit M. Vedel au cours d'une conférence de presse mercredi 4 février, si le mode de scrutin législatif est réformé, il y a toutes chances que soit retenu *« un système du genre »* de celui qu'il a proposé. C'est aussi l'analyse de M. Bérégovoy, qui, dans un communiqué, assure que *« ce rapport devient la référence obligée de tout gouvernement qui souhaitera mettre fin aux querelles et à l'improvisation en matière électorale »*. Effectivement, les représentants du PS, du RPR, de l'UDF et de l'UDC sont tombés d'accord sur les grandes lignes de la solution préconisée. Simplement, la droite, contrairement aux socialistes, ne veut pas entendre parler d'une augmentation du nombre de députés et estime que *« la période électorale »* ne lui permet pas de se prononcer avec *« toute la sérénité nécessaire »*, d'autant, ajoute M. Jacques Barrot, que *« le choix d'un mode de scrutin n'est pas séparable des choix à venir sur la réforme de la Constitution »*.

Mais il n'agit là plus de réticences formelles que de réserves de principe. Surtout, les quatre partis de gouvernement soutiennent tous les propositions faites pour améliorer la manière dont le mode de scrutin peut être modifié. Si elles sont mis en œuvre, le temps sera fini où une majorité pouvait imposer aux minorités le mode de scrutin la favorisant, où elle avait les moyens de découper les circonscriptions à son seul gré, où ce découpage, faute d'être révisé régulièrement, ne correspondait en rien à la réalité démographique. Même si le travail de cette commission ne permet d'aboutir qu'à cela, elle aura fait incontestablement progresser l'Etat de droit.

THIERRY BRÉHIER

Dans un communiqué

M. Notin déclare ne pas remettre en cause le génocide juif et les chambres à gaz

Dans un communiqué remis à l'AFP mercredi 3 février, M. Bernard Notin, enseignant d'économie à l'université Jean-Moulin (Lyon-III), affirme qu'il ne remet *« pas du tout en cause l'existence du génocide juif et des chambres à gaz »*. Dans l'article qui lui a été reproché et qu'avait publié la revue *Economies et sociétés* d'août 1989, il voulait, déclare-t-il, *« condamner la médiatisation (et donc la banalisation)* [du génocide juif et des chambres à gaz], *critiquer la mise en scène permanente et indécente de l'horreur au moyen de ce qui semblait être, parfois, des techniques douteuses »*. M. Bernard Notin ajoute qu'il n'est *« évidemment pas antisémite »*, lui qui s'est *« nourri de la lecture des auteurs juifs européens »*.

L'auteur du communiqué s'étonne que, *« dans un Etat de droit, la loi, ainsi que les décisions de justice qui* [l'] *ont établi dans son droit (et* [son] *devoir) d'enseigner ne soient pas respectées »*. A la suite d'une manifestation de l'Union des étudiants juifs de France, de la LICRA et du MRAP, samedi 30 janvier, décidés à s'opposer à l'enseignement de M. Notin *(le Monde* daté 31 janvier-1er février), M. Gilles Guyot, directeur de l'institut d'administration des entreprises à l'université Jean-Moulin, avait décidé, mardi 2 février, de confier le cours que devait assurer M. Notin à un autre enseignant *(le Monde* du 4 février).

Enfin, M. Notin *« demande pardon »* de la *« souffrance »* qu'ont pu causer son article *« et, surtout, l'interprétation abusive qui en a été faite »*. Il évoque sa propre *« souffrance »* et celle des siens, devant *« la campagne menée contre lui qui, réfractaire au STO, dut se terrer pour échapper à l'occupant nazi »*.

□ **L'écrivain Marguerite Duras condamnée pour injures envers le Front national.** – L'écrivain Marguerite Duras a été condamnée, mardi 2 février, à 6 000 francs d'amende pour injures envers le Front National, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris présidée par Mme Martine Ract-Madoux. Le Front national a obtenu 5 000 francs de dommages-intérêts. Dans le *Nouvel Observateur* du 2 avril 1992, à la question d'un journaliste qui lui demandait d'expliquer *« la déconfiture de la gauche »*, Mme Duras avait répondu : *« C'est la faute au Front National dont le sigle signifie véritablement « fascisme nouveau ». Ces gens-là sont des meurtriers, des porcs, la racaille des temps modernes. »* Le tribunal a jugé que tous ces termes étaient injurieux, estimant que l'écrivain n'était pas de bonne foi car il s'agissait d'invectives *« délibérées et répétées »*.

Les réactions après l'institution d'une journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites

M. Jean Kahn : « Ce que nous attendions depuis longtemps »

M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, nous a déclaré jeudi 4 février : *« La décision prise par le président de la République a pour le CRIF la valeur d'une condamnation des crimes du régime de Vichy, ce que nous attendions depuis longtemps. Mais ce qui importe essentiellement, c'est qu'une des mesures d'accompagnement, ainsi qu'on me l'a laissé entendre, serait une initiative importante au niveau de la pédagogie, c'est-à-dire l'enseignement dans les écoles et les lycées de l'Histoire qui fut celle de la honte de la France avec, en complément bien sûr, l'enseignement de la tolérance rendu si nécessaire par les récentes résurgences du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en Europe et plus spécialement en Allemagne, dans les pays de l'Est et parfois aussi dans notre pays »*.

□ **M. Fabius : toutes les équivoques sont levées.** – M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a déclaré, mercredi 3 février à Poitiers, que le geste du président de la République *« levait toutes les équivoques »*. Affirmant *« qu'il n'y a pas d'avenir sans mémoire »*, il a jugé *« formidable »* que le chef de l'Etat dise *« qu'il faut rappeler la mémoire et dire très haut : plus jamais cela »*.

□ **L'Union des étudiants juifs de France : « Un tour de France de la mémoire ».** – *« Si un acte symbolique vient d'être accompli, il n'en reste pas moins qu'un travail pédagogique et historique doit être réalisé afin que la population française soit au fait de son Histoire*, affirme l'UEJF dans un communiqué. *C'est pourquoi l'UEJF organise du 21 au 28 février un tour de France de la mémoire durant lequel cinq cents jeunes visiteront les camps d'internement et de déportation qui existèrent en France entre 1939 et 1945. »*

M. Klarsfeld : « Nous ne pouvons pas demander beaucoup plus »

L'association Les fils et filles de déportés juifs de France, que préside M. Serge Klarsfeld, *« prend acte avec soulagement et satisfaction »* de la décision de M. Mitterrand. Elle estime *qu'« il s'agit d'une étape essentielle dans ce combat pour la mémoire, dont l'enjeu est la place de Vichy dans l'histoire de notre pays »*. Pour sa part, M. Klarsfeld, interrogé sur RTL, a affirmé que l'instauration de la journée nationale est *« une condamnation nette »* du régime de Vichy, *« qui empêchera tout hommage à Philippe Pétain »*. Selon lui, cette initiative permettra également *« de mettre fin à un malentendu avec la communauté juive et la communauté nationale puisque le geste du président, le 11 novembre dernier, avait provoqué une réprobation unanime ». « Nous avons une condamnation explicite et solennelle des crimes de Vichy*, a-t-il encore déclaré. *Nous ne pouvons pas demander beaucoup plus. »*

□ **M. Cambadélis (PS) : « une décision heureuse ».** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député PS de Paris, président du Manifeste contre le Front national, a déclaré, sur Radio J, jeudi 4 février : *« C'est une décision heureuse, à quelques jours de la grande manifestation du 6 février 1993 pour l'égalité des droits. Ce geste met la France sur ses pieds pour affronter son histoire et faire vivre sa mémoire. »*

En visite à Bourges

M. Marchais envisage des désistements au cas par cas en faveur des écologistes

BOURGES

de notre correspondant

En invitant, mercredi 3 février, M. Georges Marchais dans sa ville pour une *« visite privée »*, le maire de Bourges, M. Jacques Rimbault, député communiste du Cher, s'est félicité d'une amitié vieille de plus de trente ans avec le secrétaire général du PCF. Celui-ci s'est lui-même souvenu d'avoir participé *« en 57 ou 58 à une conférence de section »*, à Vierzon.

Mais, désormais, la seconde ville du Cher est frappée d'opprobre depuis qu'en 1990 un ancien socialiste, aujourd'hui candidat de Génération Ecologie, M. Jean Rousseau a ravi la mairie aux communistes. Aux prochaines élections législatives, celui-ci sera l'adversaire le plus sérieux de M. Rimbault. Le secrétaire général du PCF, qui *« n'attaque jamais Génération Ecologie ou les Verts »*, a toutefois noté que *« pour le PCF, l'environnement n'est pas seulement une histoire de fleurs et de petits oiseaux »* et que les écologistes ne feront que capter un électorat de mécontents. Se référant à l'affaiblissement des Grünen dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, M. Marchais a rappelé à ceux qui auraient tendance à sacrifier à la mode du temps : *« Ce qui compte pour nous, ce sont les faits, pas les élucubrations »*.

Sur la question d'un éventuel désistement, M. Marchais a précisé : *« Nous ferons tout pour faire barrage à la droite. Quant aux désistements en faveur des écologistes, tout dépendra des candidats. »* Si le Parti communiste *« a pris quelque retard dans le domaine de l'écologie »*, il n'en reste pas moins attaché *« au fil rouge de la démocratie »*. Bien que les médias boudent, selon lui, son parti, M. Marchais demeure convaincu que *« les Français attendent une société autogestionnaire »*.

PATRICK MARTINAT

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 34

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1993 a été tiré à 467 734 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : Cayenne aux grands hommes

Coincée entre l'ultratechnicité de Kourou et le souvenir embarrassant du bagne de l'île du Diable, la capitale guyanaise dispose cependant d'atouts naturels et historiques.

Le Monde
DES LIVRES

« Le poème, c'est vous »

C'est le monde, dans la multiplicité de ses voix, dans son désordre urbain et moderne qui s'exprime dans l'œuvre du poète américain John Ashbery

QUELQU'UN QUE VOUS AVEZ DÉJA VU
de John Ashbery.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Martory et Anne Talvez.
POL, 216 p., 180 F.

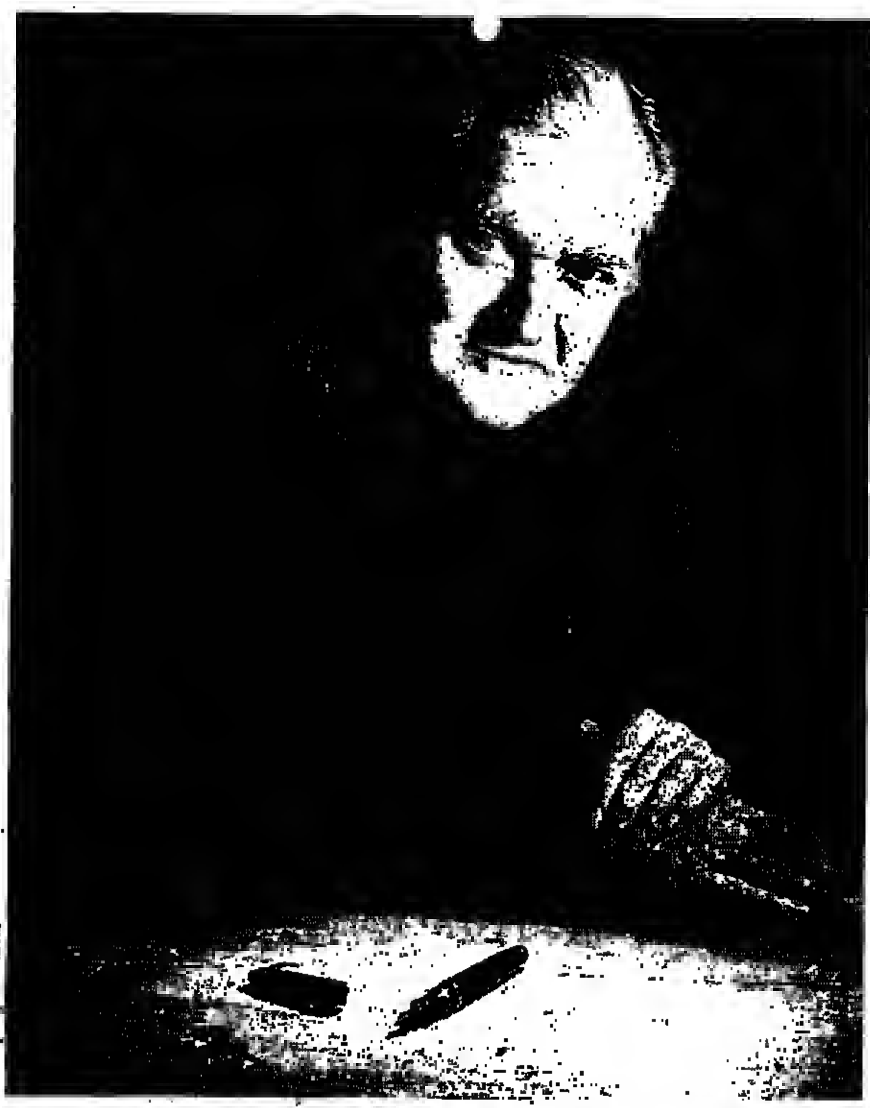
La traversée de l'Atlantique est une vieille spécialité des écrivains américains. A l'ombre des figures tutélaires et très début-de-siècle de Henry James et de Thomas Stearns Eliot, ce passage a pris une valeur – maintes fois soulignée – symbolique, presque mythique. A côté de cette tradition vagabonde et cosmopolite, il y a celle de l'enracinement américain, représentée, en des sens différents, par William Carlos Williams et Wallace Stevens et par le grand aîné, Walt Whitman.

De ces traditions opposées et un peu surannées, le poète John Ashbery n'a pas grand-chose à faire. Américain et new-yorkais, nourri de littérature française, il connaît bien Paris, où il a vécut plus de dix ans, à partir de 1955, et où il a fait depuis plusieurs séjours, invité pour des colloques ou des rencontres. Son « retour » dans la capitale – à l'occasion de la sortie chez POL de l'importante anthologie de ses œuvres poétiques – lui a simplement fait éprouver un sentiment teinté de mélancolie : revoir les mêmes lieux, à la fois familiers et étrangers, les visages de ses amis vieillis comme le sien, donnait à cette visite un air vague de *Temps retrouvé*.

Mais chez cet homme aussi modeste que pudique, la nostalgie reste discrète. Elle a peut-être la même tonalité, légèrement colorée d'ironie, que celle exprimée au début de son très long poème de 1984. *Une vague : « ... Notre paysage devint ce qu'il est aujourd'hui : / En partie mal centré, tantôt trop près, tantôt trop loin, le second plan / Un havre de sérénité, inaccessible, avec tout un sympathique / Tas de gens et de plantes qui s'éveillent et s'étirent, attirant / L'attention sur eux par tous les artifices dont est capable le genre / Humain. Et ils appelnient cela notre chez-nous. »*

La discrétion n'est pas seulement le trait le plus visible de la personnalité de John Ashbery. Elle caractérise aussi la nature de son regard, et donc de sa poésie. En elle, c'est le monde, dans la multiplicité de ses voix, dans son désordre urbain et moderne, plus que cette personnalité ou le moi de l'auteur, qui cherche à s'exprimer. Plus précisément, ce moi est une voix parmi d'autres, brouillée, amplifiée, discutée par d'autres – sans privilège. Certes, ce retrait est ambigu, variable, motif d'une interrogation répétée, conférant au poète une position oblique, brisant et contestant un lyrisme trop naturel, dessinant enfin, dans le poème, une perspective particulière.

Cette perspective n'est pas celle de la pure objectivité, illustrée par des poètes comme Oppen et Zukofsky, eux-mêmes héritiers de Pound, Williams et Cummings. Parole plurielle, flux de discours, superbe vélocité de la langue caractérisent la poésie d'Ashbery qui, comme l'écrivait l'un de ses premiers traducteurs Michel Couturier, est une *« remise en question de toute identification, coïncidence ou ajustement trop hâtifs »* (1).


ALDO SOARES / METIS

John Ashbery : une parole plurielle.

Né en 1927 à Rochester près de New-York, d'un père agriculteur, Ashbery fit ses études au collège Harvard puis à Columbia. Il commence à écrire au début des années 50 sous l'influence de W. H. Auden, Anglais émigré aux États-Unis, et à travers lui d'Eliot. C'est Auden qui parrainne, sans d'ailleurs bien les comprendre, ses débuts poétiques en préfaçant, en 1956, son premier recueil important, *Some Trees*. *« A l'époque*, explique Ashbery, *j'étais attiré par le surréalisme et par Lautréamont* (le dernier poème publié dans la présente anthologie, qui date de 1992, s'intitule *Hotel Lautréamont*). *J'ai aussi fait l'expérience du collage, inspiré par les peintres cubistes et par la « beat generation ». Mais le résultat n'était pas convaincant. »*

En 1955, Ashbery bénéficie d'une bourse Fulbright pour traduire une choix de poètes français contemporains. Il s'installe en France jusqu'en 1966, à Montpellier d'abord, puis à Rennes et à Paris où il deviendra le correspondant artistique du *Herald Tribune*. Il poursuivra longtemps ce travail pour différentes publications, avant d'être nommé professeur et animateur d'ateliers d'écriture poétique au Bard College, sur les rives de l'Hudson. Activité qui est la sienne aujourd'hui et dont il parle sans beaucoup d'illusions et avec un certain humour...

En 1976, après plusieurs autres récompenses littéraires, le prix Pulitzer vient couronner celui que l'on s'accorde à reconnaître comme l'un des poètes majeurs de sa génération, pour son poème le plus connu, paru l'année précédente, *Self-Portrait in a Convexe Mirror*. *« Mes tirages ont alors un peu augmenté »*, précise Ashbery dont l'audience en Amérique n'est pas beaucoup plus grande que celle d'un poète de son importance en France.

Le geste du peintre

C'est dans les années 50 qu'était apparue la notion d' « école de New-York », à laquelle le nom de John Ashbery est associé avec ceux de ses amis Frank O'Hara et Kenneth Koch. Recouvrant une réalité géographique et une opposition intellectuelle avec les poètes du « Black Mountain Group » implanté en Caroline-du-Nord, cette étiquette a moins le sens d'une identité des démarches poétiques que celui d'une commune référence à l'art de l'« Action Painting », aux œuvres de Pollock, Motherwell ou De Kooning.

« J'ai découvert que l'œuvre d'art pouvait être une histoire de sa propre création », souligne Ashbery qui associe le geste du peintre et celui du poète, enregistrant l'immédiateté des rencontres et des déplacements verbaux : *« Je pars toujours de zéro et découvre ma pensée en l'écrivant. Des mots, des bribes de phrases prennent soudain un intérêt qu'ils n'avaient pas auparavant. Je rattache ces fragments sans souci de construction, et, à la fin, je rejette les éléments qui m'avaient mis en marche. »*.

Mais plus encore qu'à la peinture, c'est à la musique – de Webern à John Cage et Berio – qu'Ashbery aime se référer : *« La musique est pour moi beaucoup plus importante que la peinture. On ne peut pas reculer devant une œuvre musicale comme devant un tableau. La musique est faite pour être ressentie au fur et à mesure. Il y a un contenu sans que personne puisse expliquer ce que c'est. »*

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 34

(1) Dans la préface de *Fragment, clepsydre, poèmes français* (Seuil, « Fiction et Cie », 1975). *Tel Quel* avait publié quelques-unes des traductions de Michel Couturier à l'automne 1966, n° 27). Voir également *Lecture de la poésie américaine*, de Serge Fauchereau (Minuit, 1968) et la récente *Histoire de la littérature américaine : Notre demi-siècle*, de Pierre-Yves Pétillon (Fayard, 1992).

Un amour de Lainé

Un roman simple et mystérieux de l'auteur de « la Dentellière »

L'INCERTITUDE
de Pascal Lainé.
Fayard, 212 p., 95 F.

En un texte aéré, aérien, qui compte à peine plus de deux cents pages – mais elles suffisent à explorer les méandres du cœur humain, – Pascal Lainé nous donne un roman d'amour qui est un petit chef-d'œuvre de poésie, de vérité, de profondeur et de charme.

On dirait une histoire vécue tant ses couleurs, ses faits et gestes, ses personnages sont empruntés à notre réalité quotidienne, bien que le monde du théâtre où elle se déroule exerce sa magie. Et peut-être est-elle vraie ? Rien n'empêche de croire que l'anteur, comme le romancier son héros, dont il a la cinquantaine, soit tombé amoureux fou d'une jeune comédienne qui ne s'est pas encore imposée à la scène. Leur relation pourrait être heureuse. Tout a été vite entre eux, sans obstacles à renverser et dans l'accord sans faille de la chair. Or leur liaison est ravagée par le doute que chacun porte sur lui-même et sur l'autre. Excès d'imaginatinn ? Trop grande soif d'absolu ? *« Nous nous sommes aimés comme dans les chansons. Nous avons vécu ensemble. Un jour, elle est partie, un peu comme elle se serait interrompue au milieu d'une phrase. Je ne saurai jamais ce qu'elle allait peut-être dire. Je ne sais rien d'elle au fond. »* Voilà le thème, exposé dès le début.

C'est lui, l'homme, qui relate ces amours défuntes sur lesquelles il s'interroge, la justifiant, la condamnant, elle, qui n'a même pas de nom. Et tantôt il l'évoque à la troisième personne et tantôt il l'invoque à travers le « tu ». Mobilité des pronoms, du temps des verbes sur lesquels règnent l'imparfait, le plus-que-parfait, voués à la nostalgie. Ici et là, un présent, un passé simple les interrompent pour une scène en direct où l'attention la plus vive se porte toujours sur la lumière : pénombre argentée d'une chambre au clair de lune, clair soleil sur un étang où les amants, pour une fois heureux, nagent, après l'amour. Le reste appartient au soupçon, au mensonge...

Le récit se développe comme un chant. Mais dans son lyrisme contenu et sa fureur d'analyse, une histoire s'inscrit. Elle est traversée de dérisoires tempêtes, de ruptures déchirantes, de retours exaltés, de jalnusies qui se succèdent et s'échangent, de figures maléfiques, férocement dépeintes comme dans une comédie.

On nous ménage aussi des surprises. Cette chronique de la mort d'une passion se termine sur une note heureuse qui semble la démentir. La comédienne en panne de rôle a quitté son amant sous prétexte de se marier dans son pays natal. Peut-être attendait-elle de lui cette sécurité qu'il n'a pas su lui donner. Elle le rappelle en Avignon parce qu'elle remonte en scène et qu'elle veut être vue. Il accourt, il la serre dans ses bras, on dirait que tout recommence. Mais non, tout est fini. Il ne lui restera d'elle que le rêve qu'elle a fait naître, femme devenue muse, inspiratrice, comme en témoigne le livre qu'il lui consacre.

Un livre à son image, aussi mystérieux, aussi équivoque qu'elle. Au premier degré, il n'est qu'une banale aventure. Mais dans la quête obsessionnelle que l'amant mène sur l'être de l'aimée qui lui échappe bien avant la rupture, l'anecdote vire bientôt au portrait de femme. Doit-on voir en elle un archétype de la comédienne qui n'existe qu'en scène, sous le feu des projecteurs ? Ou le cas d'une paumée, fleur morbide d'une jeunesse à la dérive, désarmée par la peur de vivre et son vide intérieur ?

Le roman va plus loin encore. Il creuse, il illustre une notion, celle dont il tire son titre modeste qui le range dans une catégorie où brille l'*Adolphe* de Benjamin Constant, ce trouble fleuron de la littérature psychologique. Avec un art accompli, dans une langue simple, autour d'une aventure tout humaine, Pascal Lainé nous communique le vertige que l'on éprouve à dire, à faire une chose et son contraire avec autant de sincérité, autant de plaisir... Il ne peint pas seulement une « Incertaine ». Il nous jette poétiquement dans l'incertitude.

Il faut prendre garde à ces petits romans qui n'ont l'air de rien. Ils cachent parfois de grandes œuvres. Dans sa subtile ambiguïté et ses multiples résonances, celui-ci en est.

Jacqueline Piatier

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

MÉMOIRES D'UN JEUNE HOMME DEVENU VIEUX
Carnets
de Gilles Barbedette.
Gallimard, 194 p., 80 F.

IL y a des années qui sentent un peu trop le mort, et des séries dans l'édition où l'on a une désagréable impression de cortège. Après le roman posthume d'Hervé Guibert, le roman-testament de Jerzy Kosinski, voici les notes et carnets intimes que Gilles Barbedette a tenus jusqu'au terme de sa maladie. C'est parfois d'un gai, la vie de chroniqueur : les uns occupés à faire le bilan de l'œuvre des autres, chaque critique aménageant la tombe d'un collègue, d'un auteur plus ou moins aimé. Gilles Barbedette était un collaborateur du *Monde*, mais je ne me priverai pas d'écrire que, bien qu'étant mon confrère plus que mon ami proche, il était un éditeur exceptionnel, un écrivain, un homme fin, cultivé, curieux, courageux, et d'un vrai bon sale caractère.

Il a mis longtemps à mourir. Il n'était pas du tout pressé ni résigné. Le 30 mars 1992, il avait trente-six ans et deux mois. Dans sa chambre, il avait laissé divers carnets de notes, les uns achevés, intitulés, les autres non, à l'état de brouillons pas toujours lisibles. Ses exécuteurs testamentaires et amis, Diane de Margerie, Hector Bianciotti, René de Ceccatty, ont rassemblé, transcrit, ce matériau en un dernier recueil composé de chapitres désignés parfois par la couleur du carnet, – *Carnet vert moiré de Venise, Cahier rouge broché, Carnet en parchemin à lanières de cuir* – et les ont classés dans un ordre qu'il est difficile de dire chronologique, dont René de Ceccatty s'explique dans sa préface.

Gilles Barbedette écrivait tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, et on retrouve souvent les mêmes pensées, ébauchées ici, se poursuivre ailleurs. De son enfance, il a déjà donné ses morceaux choisis en 1991 (*Une Saison en enfance*, Hatier), et n'y revient que pour en souligner la tristesse, la brève désolation. Une mère disparue trop tôt dont il conserve comme un fétiche la brosse à cheveux en ébène. Le souvenir d'un premier amour à l'adolescence avec une jeune fille rencontrée sur la plage, les lettres échangées qui peu à peu dissolvent ce que les corps n'ont pas lié.

Les onze ans passés avec Jean, surtout (*25 décembre 1975 : ce jour de Noël, première nuit avec Jean dans une pensao de Lisbonne. 16 décembre 1986* : mort de *Jean après presque trois ans de maladie*), Jean, sa seule longue histoire d'amour, tué par le sida qui le tuerait à son tour six ans plus tard. La difficulté de lui survivre, à jamais, et dès les premières minutes où l'infirmière lui fait signe que son ami est mort et qu'il faut emporter ses affaires, quand il reste interdit devant le plus simple et trivial des objets : *« En ouvrant un placard de sa chambre à l'hôpital, je vis ses chaussures qui semblaient incongrues et absurdes. Et pour la première fois, je compris qu'aucun mouvement nerveux des pieds et des mollets ne viendrait les ranimer ; qu'un mort n'avait pas besoin de chaussures. »*



ARTURO PATTEN

Gilles Barbedette : temps volé.

Salut, jeune homme

L'AMI disparu est intimement lié au travail de l'écrivain. Si cette activité a un sens, c'est d'abord celui de photographier après coup ce qui n'est plus. *« Terrorisé par l'idée qu'on ne puisse pas recréer des êtres exceptionnels. Toute autre considération terrestre me paraît dérisoire en comparaison. [...] Je me demande parfois* : et *si je n'avais pas le temps d'écrire cette histoire, qui saurait à quel point Jean était extraordinaire ? Qui pourrait approcher l'intensité de notre passion vécue ? »* On a envie de lui répondre : personne, cher Gilles. Nous mêmes n'approchons jamais de la réalité des passions que nous vivons, c'est connu, et c'est bien en cela qu'elles sont vives et passionnantes. A cela, on doit à l'honnêteté d'ajouter que les remarques qui sont consignées dans ces carnets ne sont pas toutes d'une encre indélébile, et Gilles serait le premier à ricaner si nous en venions à l'embaumer dans une piété aveugle. Par exemple, de son ami Jean, nous apprenons cent fois qu'il était délicieux et qu'il ronflait la nuit entre les bras de l'auteur. Eh bien soit ! Qu'il ronflât ! On aurait préféré avoir une idée de sa figure, de sa façon de parler, de bouger.

Parfois, Gilles se prend pour André Gide et pousse des grands « Ah... » et des « Oh... », suivis au choix de : que la littérature est magique, que c'est triste Venise, qu'elle est brève la vie. Certes, certes, revenez plus tard. Et ce n'est rien dire du chapitre félin. Sa chatte qui ronronne comme Jean ronflait, cet adorable chatte qui ne le quitte pas, qui lui transmet des messages de Jean depuis la mort, cette brave petite avec sa truffe exquise, au bout du centième paragraphe consacré à son poil charmant, on a envie de la trucider, d'en faire une descente de lit pour nains, de la piétiner avec des chaussures à crampons.

GILLES BARBEDETTE parle aussi de ce roman dans lequel il voulait enchâsser son histoire avec Jean, son livre total, qu'il acheva et publia en 1991, *Baltimore*. Baltimore est *« le personnage le plus chaud, le plus burlesque, le plus étrange qui ait jamais été inventé. Vraiment ce livre doit être « un roman de Paris » parce que Paris, après avoir été la locomotive des Modernes, est devenue un des grands phares du désenchantement »*. Le point le plus intéressant de l'affaire est le partage entre roman et journal : toujours cette vieille angoisse de laisser la vie nous écarter de l'œuvre, l'œuvre nous priver de la vie, comme si ce n'était pas tout un, au bout du compte. *« Le roman, c'est du temps volé à la dissertation pesante de l'existence. Tenir un journal revient à faire le constat quotidien d'une situation qui nous coûte d'autant plus que nous devons gérer les mensonges des autres plutôt que nous consacrer à nos propres mensonges. »*

En fait, il semble évident qu'il n'a pas songé à rédiger son journal comme une œuvre en soi, trop tôt convaincu qu'il n'aurait pas le temps d'atteindre l'ampleur suffisante pour lui donner de la houle, au-delà des vaguelettes du moi. Gilles Barbedette, pilier de la littérature étrangère aux éditions Rivages, découvreur de *l'Enchanteur* de Nabokov, maître d'œuvre de la Pléiade pour celui-ci, avait eu le temps d'écrire deux romans et un essai avant de se résoudre à ces carnets. C'est trop peu pour juger d'un travail à l'évidence interrompu prématurément.

On peut considérer quand même avec lui, assez équitablement, qu'*« on ne construit pas facilement une œuvre en sachant que l'on a un revolver pointé sur la nuque »*. Et pourtant, cher Gilles, existe-t-il jamais une autre manière de se coller à sa table ? De s'inventer toutes sortes de raisons de ne pas être là pour les autres, d'être ailleurs, au cœur du monde ? C'est la vertu des solitaires et la santé des écrivains. C'est la fierté d'écrire devant l'abîme : *« Les gens qui nous succèdent souvent se croient supérieurs, alors qu'en fait ils sont indignes de nous. Nous ne sommes pas transmissibles. »*

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les pantoufles de Marcel Proust

MÉDITATION SUR UN AMOUR DÉFUNT
d'Emmanuel Berl.
Grasset, « Les Cahiers rouges », 165 p., 44 F.

IL y a *les* écrivains en imperméable et les écrivains en robe de chambre. Emmanuel Berl appartenait à la seconde catégorie. Parlant de lui, Jean Cocteau notait le 22 mai 1954 : *« Il arrive toujours à l'improviste*, en robe de chambre ou *avec son filet à provisions. »* Il est vrai qu'à l'époque, les deux hommes entretenaient des relations de voisinage. Ils habitaient les appartements du Palais-Royal et se rencontraient souvent...

Né en 1892, Berl avait *cumulé*, très tôt, la condition d'orphelin et celle de rentier. Ce sont deux particularités de la condition humaine. Il avait appris la philosophie chez M. Bergson, et *s'était* renseigné sur le *« quiétisme »* de Fénelon. Il avait adopté cette doctrine du détachement comme d'autres choisissent une carrière dans l'administration des Postes ou le commerce des textiles. En prenant des rides, Emmanuel Berl passa du quiétisme à la quiétude, et s'attira la réputation d'être un sage. Ses connaissances l'appelaient le *« Rabbin Voltaire* du *Palais-Royal »*, car il était d'origine juive.

Mais il n'avait pas toujours mené cette existence « en robe de chambre ». Malgré Fénelon, il avait eu une jeunesse très agitée. L'époque le voulait, et c'est (en général) l'habitude ou la vocation de la jeunesse. Il avait eu des enthousiasmes et des élans immodérés, comme tout le monde. Il s'était épris, notamment, d'une *« amie d'enfance »* appelée Christiane. C'est du moins le prénom qu'il lui donne dans sa *Méditation sur un amour défunt*. Il faut se méfier de cette catégorie féminine. Et Berl ne s'est pas assez méfié. C'est dans le département de la Haute-Garonne qu'il avait rencontré Christiane pour la première fois. *« Un sentiment* comme *une famille*, dit-il, *cherche à reculer aussi loin qu'il peut ses origines. Je l'avais vue, dans mon enfance, à Luchon. Elle avait neuf ans*, et *moi onze. »* Emmanuel Berl retrouva Christiane en 1913, à Evian. C'était le meilleur endroit pour la revoir. Les bords des lacs sont, en effet, recommandés pour les rêves de jeunesse.



AVEC *ses « cheveux roulés en casque »*, sa mélancolie et ses allures d'amazone, Christiane semblait être « la dernière héroïne romantique ». Les jeunes filles romantiques sont toujours (je ne sais pourquoi) les « dernières ». Elles conjuguent sans doute les folies modernes et les charmes de la désuétude. Emmanuel Berl se demande *« de quel livre sortait »* cette personne, avec son air revenu de presque tout et son *« amertume cosmique »*. Avait-elle été désespérée par *« un danseur de tango »*, lequel avait trop bien fait son métier ? Ou souffrait-elle d'autre chose ? En tout cas, Berl se promit de la guérir. Cela voulait dire qu'il l'aimait déjà. L'élève de Bergson et de Fénelon allait illustrer les théories de Stendhal...

« Ce qu'il y a de plus étonnant dans la passion de l'amour, avait écrit M. Beyle, *c'est l'extravagance du changement qui s'opère dans la tête d'un homme. »* Un soir, Berl considère l'existence de Christiane comme une sorte de *« miracle »*. Cette demoiselle légitima soudain le reste de l'univers. Etait-ce trop demander à une jeune personne soignant sa *« neurasthénie »* sur les bords du lac Léman ? Quand le séjour à Evian se termina, on se quitta sans avoir couché ensemble. Le romantisme ne le permettait pas. Emmanuel Berl se rendit à Venise, pour y vérifier ses états d'âme. Et *« sur les petits ponts, les femmes silencieuses, enveloppées de leurs châles noirs*, [lui] *rappelèrent Christiane, à cause de leur dignité »*. L'année suivante, la guerre vint le distraire de *« ce romanesque déplorable »*. Mais *« elle arrivait trop tôt*, dit-il. *Si j'avais revu Christiane, je me fusse probablement heurté à un refus, dont la guerre m'aurait* consolé ». Celle-ci ne résolut et n'arrangea rien. Berl manqua d'être tué dans les tranchées, mais cela ne modéra pas les sentiments qu'il éprouvait à l'égard de la demoiselle. Atteint de tuberculose, il fut réformé en 1917. Il alla faire de la chaise longue à Nice. Puis il inaugura les Années folles sur la promenade des Anglais.

« On esquissait les plaisirs d'après-guerre, écrit-il. *On aimait les tableaux cubistes et le jazz-band ; il y avait des musiciens nègres fournis par le camp* de *Saint-Raphaël*, et *déjà beaucoup de réfugiés russes qui vendaient leurs perles. »* Quelques dames intrépides lançaient la mode des cheveux courts, mais *« on vivait dans une grande incertitude financière, les nouvelles étant changeantes* et *la roulette aussi »*.

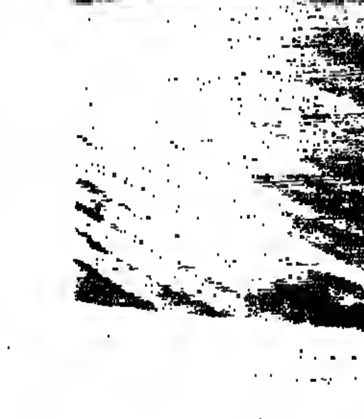
Passant de Nice à Rueil, Emmanuel Berl « essaya » l'air de la campagne et découvrit une catégorie féminine assez rare : les *« canotières cocaïnomanes »*. Quelquefois, il allait aussi respirer l'air de la chambre de Marcel Proust, qui souffrait de son asthme et croyait à *« l'absolue solitude humaine »*. Les deux hommes finirent par se fâcher, car Berl ne pensait pas que cette solitude fût irrémédiable. Il songeait à Christiane. Et Proust lui jeta ses pantoufles à la figure...

Il renoue avec la jeune femme, vers la même époque, dans les derniers temps de la guerre. Les circonstances n'avaient pas transformé Christiane. *« Comme autrefois, elle portait des robes blanches et se défaisait de la vie. Elle promenait des mélancolies semblables sur les terrasses d'hôtels identiques. »* Rêvant de concilier le mariage et *« l'esthétique sentimentale »*, Emmanuel Berl lui proposa de l'épouser. Elle trouva divers prétextes pour refuser, assurant que ses parents *« ne voudraient jamais* de *ce mariage »* et qu'elle-même n'avait aucune disposition pour le bonheur.

« Elle a eu peur de son amour, écrit Berl. *Peur de la vie quotidienne, des lassitudes, des disputes, de la promiscuité avec moi. (...) Elle voulait aimer tranquille. »* C'est très joli... Mais il avait des torts, lui aussi. Il était amoureux d'une chimère plus que de cette demoiselle craintive, chagrine et capricieuse. *« Une certaine façon de les regarder rend-elle les êtres invisibles ? »*, se demande Emmanuel Berl. Il connut ensuite les morsures de cette espérance qui renaît à la moindre occasion, malgré tout ce qui s'obstine à la démentir.

PLUS tard, rencontrant la jeune femme à l'Hôtel Ritz, *« parmi le tumulte des ombrelles »*, il *s'étonne* de n'éprouver aucune émotion. Ce jour-là, dans « la cathédrale des états d'âme », l'élève de Bergson et de Fénelon prit sa première leçon de néant, lorsqu'il découvrit que les passions dépérissent comme le reste. Le spectacle de ses *« camarades déchiquetés par les obus »* l'avait moins « *instruit* » que « *la mort* » de ses sentiments.

A Bourg-en-Bresse, à Châlons-sur-Marne, à Paris, l'espèce humaine s'est interrogée très souvent sur les mystères de l'indifférence quand celle-ci remplace les battements de cœur, les émerveillements et les désarrois. Entre 1918 et 1925, Berl a mené des recherches *« sur la nature de l'amour »*. Voulant savoir si le sien n'avait été qu'*« une rêverie »* favorisée par le climat du lac Léman, il a écrit cette *Méditation sur un amour défunt*. C'était la meilleure façon de se renseigner. Une fois le livre terminé, il a rangé Christiane dans l'armoire des souvenirs, avec les dossiers « Italie », « Guerre » et « Lycée Carnot ».





HISTOIRE LITTÉRAIRE

Artaud en plein soleil

Depuis sa visite au poète en 1946, Paule Thévenin a voué sa vie à comprendre « cet arrachement sans précédent d'un homme hors de sa propre aliénation »

ANTONIN ARTAUD, CE DÉSESPÉRÉ QUI VOUS PARLE
de Paule Thévenin.
Seuil, 285 p., 130 F.

Tout commence par une rencontre, la vision du réel, le soleil. On est à l'été 1946. Les treize articles qui composent ce recueil de Paule Thévenin insistent. Elle n'avance, éditant Artaud (1896-1948) depuis près de cinquante ans, que *« pour que sa parole ne soit pas étouffée, qu'elle continue à être vive, pour qu'il vous parle ».*

La première image suffit à justifier une vie d'ascèse. *« Tout commence avec ma première rencontre avec Antonin Artaud. Il m'est déjà arrivé de l'évoquer : debout, il écrivait dans un cahier posé sur le manteau d'une cheminée. C'était un jour de plein soleil. Pourquoi un acte aussi anodin que cette simple visite a-t-il changé à ce point le cours de mon existence ? »* Elle le dit dans une lettre sobre, très belle, à un ami (Bernard Noël). Elle cherche pourquoi cette irruption dans sa vie ne l'a pas surprise. Pourquoi la sublime étrangeté qui émane d'Artaud rend accessoire le cours banal du monde et l'oblige à une vocation dont elle n'est pas lassée.

Maintenant, il lui faut encore un peu de temps, quelques années, pour aller au bout. La publication des œuvres complètes d'Artaud chez Gallimard est suspendue par l'action de ses ayants droit. Restent trois tomes en chantier sur les vingt-huit de l'œuvre entier (voir *le Monde* des 8 février, 1er mars, 14 juin 1991 et 22 février 1992).

Le recueil de Paule Thévenin s'impose à plusieurs titres. D'abord parce qu'il s'agit d'Artaud et que tout ce qui le concerne s'impose. Ensuite, parce que depuis l'éblouissement du soleil de l'été jusqu'à l'ouverture de la cantine aux manuscrits où gisait un gros rat crevé au milieu des papiers (quelques mots grignotés de *Suppôts et supplications*), le souvenir d'Artaud est maintenu, supporté avec une ferveur juste.

Le geste même de l'écriture

Ses conceptions de la musique de scène, l'amitié attentive de Paulhan, l'humour et la délicatesse, ce que l'on peut apercevoir du voyage en Irlande, le geste même de l'écriture, tout est à sa place.

Cette ascèse de fréquentation d'une œuvre à publier, cette discrète obsession de l'autre, cette opération vitale se justifient d'une morale, la morale de l'angoisse : *« Elle ne peut être plus rude, je vous l'assure, que la mienne à l'instant où, seule, il me faut décider si je dois lire* queue *ou* guerre *par exemple. »* Par exemple. Outre l'obligation incessante pour Paule Thévenin de penser ce rapport de toutes les heures avec le texte de celui qui meurt à Ivry en 1948, de le penser sous un feu croisé de suspicions et de bruits (la folie d'Artaud), de penser le mode de vie auquel a conduit cette obligation venue de quel intérieur, c'est à la passion de comprendre qu'elle est attelée depuis si longtemps – comprendre *« cet arrachement sans précédent d'un homme hors de sa propre aliénation ».*

Le destin d'Artaud est ce qui échappe. Moins dans son égarement que dans l'incitation qu'il fut, pour lui, à dessiner, à parler et à souffrir : entre archaïsme et préfiguration, entre lucidité outrée et cri désespéré, entre agitation stupide et mouvement du monde, là où nous devrions être si nous avions la force. Il l'eut pour nous. Il y succomba.

Il l'eut parce qu'il descendit dans l'enfer de son corps jusqu'à savoir mourir et, probablement, quand il le voulut : Paule Thévenin en est arrivée à le penser. Elle le sait tout de suite, dès l'intensité qu'il met à lui dire : *« Entrez ! »*, comme pour l'inviter à pénétrer un autre monde, et par l'engagement total de son être, lui qui fut le moine Massieu dans *la Passion de Jeanne d'Arc* de Dreyer, ou Murat dans le *Napoléon Bonaparte* de Gance avant de n'être que lui-même, lui seul jusqu'au bout de ses organes, l'anus rongé par la bête, la main courant à l'infini, cette main *« qui ne peut se priver d'écrire ».* C'est sa vie qu'il joue, absolument.

Ce qu'évoque avec exactitude Paule Thévenin, pour l'avoir sans doute éprouvé dans sa propre main (Qu'est-ce que copier ? Etablir ? Déchiffrer ? Transcrire ?), c'est la matière du texte d'Artaud. *« Il n'est de dieu que si ce dieu est de la merde »*, reprend-elle après lui. Son geste arraché à la langue, au souffle, à la trachée, son geste qui pouvait se faire image ou dessin, lettre ou déclamation, peu importe, toujours dressé contre la pitrerie littéraire et les artisteries, elle le poursuit. Elle sait, avec Jacques Derrida, que *« tout se passe comme si la force génératrice du dessin, ce qui littéralement informe les formes, se forgeait d'abord dans la langue, dans la trachée plutôt, en ce lieu où les différences glossématiques ne signifient pas encore, toutes forcenées, hors sens, qu'elles sont, prêtes à se surcharger de sens ».*

Si elle pose à son tour la question du dessin, dans sa pure barbarie lavée du souci de l'art, harcelée de sincérité, agrippée à la mémoire d'homme, c'est pour connaître ce que cette question apporte d'intime catastrophe de l'être et d'angoisse effarante : la déroute qui devait conduire Artaud, de privation du corps en voyages égarés, d'expulsions en asiles puants *(« Rien comme des aliénés pour péter »)* à en savoir plus qu'un autre sur ce qu'il en est d'être homme – mais à quel prix.

Pas encore au bout de l'entreprise, Paule Thévenin interroge cet effort insensé d'élucidation qui l'a retirée du monde : *« Je n'ai pas vraiment été au monde. C'est un peu comme si ma vie s'était arrêtée à un certain moment du temps, comme si j'avais arrêté le temps. Me suis-je seulement sentie vieillir ? »* Elle ne saurait le regretter. Nous non plus.

Francis Marmande

L'humaniste Romains

De la modernité et de la fantaisie au désenchantement, l'auteur des « Hommes de bonne volonté » a poursuivi une œuvre qui fait écho à la mouvance du siècle

JULES ROMAINS OU L'APPEL AU MONDE
d'Olivier Rony.
Robert Laffont, 710 p., 185 F.

Qui a connu Jules Romains à la fin de sa vie a été confronté à un homme désabusé et pessimiste réfugié dans un conservatisme frileux. Sur son visage romain s'inscrivait la triste solennité des empereurs statufiés en marbre qui ornaient son salon. Il trouvait peu de grâce à son époque, en dénonçait les travers et les abus et se montrait même agacé par la vorace rumeur de la circulation automobile du boulevard Saint-Germain qui troublait ses pensées.

Ses chroniques régulières dans *l'Aurore* exprimaient un anticommunisme viscéral, une compassion trop unilatérale pour les pieds-noirs d'une Algérie qu'il voulait française, tout comme sa hantise de la surpopulation dans le monde et sa crainte du péril atomique. De même, le révoltait la justice répressive de l'Espagne franquiste. Il semblait être un homme en deuil d'une époque révolue, redoutant par-dessus tout l'*« unification humaine par la servitude ».* Les écrivains n'ont-ils pour choix que de vieillir dans un détachement amer ou de courir après un regain de jeunesse, comme le fit Cocteau ? Réduire Jules Romains à ce seul passéisme morose serait abusif et oublier ce que son œuvre si vaste comporte de modernité intrépide.



ROGER-VIOLLET

Jules Romains en 1936 sur le paquebot « Southern-Cross » entre New-York et Rio-de-Janeiro.

Au fil d'un ouvrage imposant et avec une minutie exemplaire, Olivier Rony s'est attaché à montrer la complexe diversité d'un écrivain un peu oublié. Projet ambitieux car *« Jules Romains se présente sous des éclairages, ou simultanés ou successifs, qui ont l'air de se contredire ».* Dès sa jeunesse même on trouve chez lui des dispositions contraires. Ce fils d'instituteur né en 1885 dans un hameau du Velay (et mort à Paris en 1972), de son vrai nom Louis-Henry Jean Farigoule, se retrouve, enfant, confronté au tissu urbain de Paris qu'il explore, notamment dans le maquis de Montmartre.

Une éducation religieuse, l'obsession du péché, la peur de *« perdre le fameux état de grâce »* vont incliner l'adolescent à jeter un regard désabusé, moqueur, sur le jeu social, ses farces et ses duperies, ce dont témoignent ses premiers écrits.

« La ville vous a parlé »

La lecture de Lucrèce et de Renan, l'enseignement philosophique de Brunschvig qui lui inculque le sens de l'énergie et le salut dans l'art « rédempteur », vont briser les élans vers une religion trop prise à cœur.

Pour dominer cet assèchement spirituel, fuir la sclérose de la recherche intérieure, Jules Romains va mettre au point une véritable dynamique et affiner sa vision du monde moderne dans *la Vie unanime* qui paraît en 1908.

Ce recueil qui chante les rues, les foules, le métro, vise à l'*« appropriation de l'espace urbain »*, illustre les forces qui relient les hommes en mouvement, partageant une émotion multiple et collective. Ce fervent plaidoyer de « l'unanimisme » paraîtra novateur. Emile Verhaeren, Paul Fort, Francis Carco, Francis Jammes louent l'auteur, Gide parle d'émotion *« singulière »* et *« suffocante »* et Claudel lance : *« La ville vous a parlé, comme à d'autres la mer et la forêt... »*

L'écrivain apparaît alors dans son ambiguïté profonde : enjoué, allègre, caustique mais aussi secret, angoissé, distant. Exploitant un autre registre de son talent, quitte à surprendre, l'ex-normalien va exploiter une veine canularesque, satirique, cocasse avec des œuvres comme *Knock, Donogoo, les Copains, M. Le Trouhadec saisi par la débauche.* Ainsi va-t-il se forger une réputation de mystificateur (*« mystification créatrice »*, dira Thibaudet), une réduction contre laquelle il protestera et que démentent bien d'autres œuvres comme *Mort de quelqu'un.*

En entreprenant la monumentale fresque des *Hommes de bonne volonté*, qui éclaire les mœurs et l'évolution de la IIIe République, il reste fidèle à l'option unanimiste puisqu'il cherche dans cette « œuvre-carrefour » à illustrer la *« diversité des destinées qui y cheminent chacune pour leur compte, en s'ignorant la plupart du temps ».* Il reste que, chantre de l'élan collectif, Jules Romains n'en reste pas moins un farouche individualiste et un humaniste sur la brèche. Par pacifisme, il continue de vouloir rester fidèle à la politique de Briand. Il fera, en 1934, le voyage de Berlin, pour maintenir un dialogue franco-allemand, soutiendra le gouvernement Daladier. Mais, après la défaite de 1940, réfugié aux Etats-Unis, il militera sans équivoque contre le fascisme, ce qui lui vaudra les attaques de la presse de Vichy.

Prononçant son éloge sous la Coupole en 1974, Jean d'Ormesson soulignait que l'œuvre et la carrière de l'écrivain forment un faisceau de diversité, *« à travers l'épique ou le comique, le romanesque ou le lyrique »*, mais qu'un fil unique en assure l'unité, *« faite de goût de bonheur et d'amour pour les hommes ».* Il n'est pas assuré que, dans un pays où l'on aime à l'excès la classification des écrivains, une telle prodigalité de dons ait été appréciée à sa juste mesure. A Olivier Rony revient le mérite de nous en rappeler la valeur et l'attrait.

Pierre Kyria

Jean-Paul Kauffmann au bout de la solitude

L'ARCHE DES KERGUELEN
de Jean-Paul Kauffmann.
Flammarion, 248 p., 95 F.

Au départ du livre de Jean-Paul Kauffmann on croit à un simple récit d'aventures : l'auteur décide d'embarquer pour les îles Kerguelen, perdues dans l'océan Indien, dont il rêvait, enfant, adossé aux sacs de froment de la boulangerie paternelle. Désireux de *« trancher dans le vif »* de son passé, il a l'obsession de la *« première fois »* en arrivant devant les falaises monumentales de cette Atlantide australe, encore proche du chaos primitif.

C'est avec une précision de géographe exalté – comme s'il ressentait le besoin d'ancrer une chimère qui risque de se dérober – que Kauffmann décrit le paysage de champs de pierres battu, sous l'immense *« faille bleue du ciel »*, par un vent permanent. Ses tourbillons cosmiques décapent une terre rude plutôt propice aux prélèvements scientifiques qu'aux implantations humaines. Mais au lieu de rebuter Kauffmann, cet aspect *« astringent »* des îles l'envoûte car il correspond à une *« géographie intime »*.

« Je suis venu ici pour me désoler, faire solitude », écrit celui qui fut otage au Liban pendant trois ans et qui semble reproduire ici son enfermement passé. Il cultive le désœuvrement, qui est, à ses yeux, l'épreuve suprême. En accomplissant des marches épuisantes à travers le désert de landes et de vallées ou en se repliant dans des abris de fortune – cabanes et grottes – où il s'endort avec volupté, il cherche à rejoindre le point le plus aride et nu de lui-même. Bannissant tout exotisme et couleurs de robinsonnades de pacotille, le roman devient la chronique d'une exploration intérieure et, par l'ascèse des souvenirs, de la quête d'une *« vérité à l'état pur »*. Les îles qui, au fil des jours, lui paraissent elles-mêmes interdites de séjour dans le monde des mers, au seuil improbable de l'Antarctique, sont un lieu de pénitence et lui permettent de semer la *« dévastation qu'il porte en lui »*.


ROMAN VINCENT

Aux îles Kerguelen

Cette impression d'expiation programmée est accentuée par le fait que Kauffmann mime inconsciemment le destin malheureux du chevalier de Kerguelen, auquel il fait souvent référence par les extraits du Journal que l'aventurier a tenu à la fin de sa vie. Le chevalier a découvert les îles en février 1772 mais, en renonçant à y débarquer, en évoluant plus d'un mois autour de l'archipel avant de s'enfuir, il a boycotté sa propre découverte et lui a opposé une sorte de résistance passive.

Il est conscient, à son retour, de trahir l'attente du roi, de la cour et des savants, mais il refusera tout autant de débarquer au terme de sa seconde expédition tant il se persuade qu'il n'a *« rien à gagner sur cette terre »* et s'emploie, une nouvelle fois, à *« tuer l'espoir »*, ce qui lui vaut finalement d'être jeté en prison. Ces *« illusions australes »*, Kauffmann semble, de la même manière, s'interdire de les incarner : il abandonne l'idée d'aller voir de près l'arche *« vertigineuse et noire »* qui hantait pourtant ses rêves d'enfance et représentait le but idéal de son voyage : il apprendra d'ailleurs, mais bien plus tard, qu'elle a été détruite par le vent et se réduit à deux colonnes semblables aux tours de Notre-Dame.

Le livre se clôt sur une série de paragraphes très brefs, d'instantanés neutres, d'un retour, comme si la fable s'émiettait d'elle-même et que l'écrivain n'en concevait aucun regret. Jean-Paul Kauffmann n'est allé jusqu'au bout du monde que pour vérifier son sentiment *« d'exil à perpétuité »*. Une beauté amère, une sorte de grandeur meurtrie émanent de cette chronique d'un désenchantement prémédité.

Jean-Noël Pancrazi

Le Hollandais et son double

Philippe Boyer dépeint la détresse romantique « d'un Werther anachronique »

LES ILES DU HOLLANDAIS
de Philippe Boyer.
Seuil, 355 p., 130 F.

Cet homme dépossédé, sans prise sur sa propre vie, mais qui cherche à *« se sortir du marasme »*, c'est Thomas Vogel, condamné peut-être comme le capitaine hollandais du *Vaisseau fantôme* à errer jusqu'à ce qu'une femme, en l'aimant, le délivre. Quand le récit commence, un premier mai, Thomas, qui pointe à l'*« agence-parking des désemployés »*, a tout perdu : son travail, l'*« odor di femina »*, et même ses mots. Presque *« aphasique »*, il ne s'exprime plus que par des lettres à une destinataire imaginaire, des notes sur un carnet vert, *« vert comme les îles du Cap-Vert, vert comme le Cabaret-Vert à cinq heures du soir »*, et des images : vieilles photographies, cartes postales, reproductions et autres bribes d'une mémoire défaite d'où ressurgissent, par fragments, l'enfance heureuse ou les amours solaires de la jeunesse, avec Flora ou Laurabelle.

Il y a bien eu, depuis, d'autres rencontres, d'autres prénoms – Daphné, Aydée, – mais c'est ailleurs, plus loin, que le Hollandais doit chercher sa Senta. Peut-être dans les Cyclades, où il part pour quelques jours en juillet, avec la *« horde »* de l'été. A Paros, paysage idyllique, *« illustration de Lafitte pour* Paul et Virginie, *édition de 1806 »*, il rencontre Helena Gitti, la cantatrice à la voix perdue, qui, au sommet de la célébrité, a quitté la scène et vit isolée dans la Villa Cassandra.

Sept jours, c'est le *« temps d'une île »* ou d'une genèse pour le Hollandais qui n'est que l'ombre de lui-même ou de son *« double discordant »*, Malcolm, l'*« ogre »* roux à la voix forte qui dispose de tout ce dont il est lui-même démuni (*« la force, la faconde, la truculence, les jours ouvrables, les odeurs, les mots de la conversation »*). Dans le vieux village de Naoussa, Helena, contre toute vraisemblance, semble l'attendre, la nuit, en chantant la ballade de Senta. Cependant c'est à une autre femme fugacement rencontrée, la Dame de Marvara, que s'attachent les rêveries et les chimères de Thomas Vogel.

Incessants jeux de miroirs

Mais lors du retour à Paris survient dans le récit un surprenant changement de point de vue : Malcolm, devenu le narrateur, prend en charge le début du livre, devenu rétrospectivement roman dans le roman : Malcolm aurait créé le personnage de Thomas le Hollandais, en s'inspirant à la fois de lui-même et de son jeune frère, un autre Thomas, *« laissé pour mort dans le pré d'œillets rouges »*. Alors commence un dernier récit, qui retrace un voyage vers une autre île de l'Ouest, la Kelleriosel, l'île aux Cryptes. C'est un retour à l'enfance, à ses *« fictions flamboyantes »*, ses peurs, ses bonheurs, ses tentations, ses trahisons.

Au bout des voyages le *« cryptogramme »* garde son mystère, *« la question reste entière autant qu'au commencement, taraudant la pierre sous les mots, insidieuse : qui, le voyageur ? (...) L'un a tenu ici la plume comme on s'accroche, naufragé, au moindre morceau de bois mort, l'autre a raconté cette histoire dont il a si bien emmêlé les fils qu'on aura fini, lui, vous, nous tous, par s'y perdre mieux qu'en aucun labyrinthe, un troisième a voyagé, ne se déplaçant qu'à peine sur d'étroits territoires insulaires ; un quatrième enfin n'aura cessé de circuler, peut-être dirait-on mieux de s'agiter entre les trois sans parvenir à les rassembler. C'est beaucoup de monde pour dire le nom d'un seul. L'ombre d'une ombre ne fait pas retour à l'original. »*

On se perd un peu dans les incessants jeux de miroirs de l'essayiste et romancier Philippe Boyer. Sans doute faut-il se laisser porter par l'ample souffle lyrique qui anime le livre, par la beauté des paysages, sombres tempêtes ou lumière radieuse, par l'orchestration musicale des thèmes, par la détresse romantique d'un *« Werther anachronique »*, par le désir d'atteindre, au terme de l'anamnèse, la *« haute note jaune, comme dit le peintre, la couleur exacte d'un été brûlé. »*

Monique Petillon

Salah Stétié, le transmetteur

Le poète poursuit ses variations autour de mots-clefs : l'ongle, la roseraie, la colombe, l'enfance

L'AUTRE COTÉ BRULÉ DU TRÈS PUR
de Salah Stétié.
Gallimard, 106 p., 78 F.

Salah Stétié, dans une étude parue en 1978, caractérisait la poésie d'André Pieyre de Mandiargues comme *« une recherche »* mettant au jour *« son propre espace »*. Cette formule définit en retour le travail mené, depuis près de vingt ans, par ce poète libanais d'expression française. Depuis *l'Eau froide gardée*, publié en 1973, jusqu'à *l'Autre côté brûlé du très pur*, chacun des recueils de Salah Stétié se distingue par la récurrence de quelques mots-clefs, l'ongle, la roseraie, la colombe, l'enfance, ainsi que par l'attention constante attachée à la structure formelle du poème (ce qui apparente cette poésie, selon André Pieyre de Mandiargues, à la *Délie* de Maurice Scève, mais également, plus près de nous, à la langue rigoureuse d'Yves Bonnefoy).

Aucun des courts poèmes composant le présent recueil ne peut être lu séparément : Salah Stétié semble exiger du lecteur qu'il saisisse l'ouvrage dans son ensemble, comme d'un seul regard. Chaque page n'offre souvent qu'une variante du poème qui précède ; cette construction originale permet de concilier la simplicité du lexique et le rythme précieux, quelquefois envoûtant, de l'écriture. Elle donne lieu, plus rarement, à un jeu de reflets moins convaincant : *« L'enfant d'enfance auprès de son enfance/ (...) / De ce côté du jour perdu de froid/De ce côté du froid perdu de jour »*.

Dans *Fragments : Poème* (1978), Salah Stétié évoquait « une mère » *« creusée dans la parole »* ; il nous parle, dans *l'Autre côté brûlé du très pur*, d'une maison *« limpide »*, d'une pierre *« vive »*, d'une *« poésie de terre noire »* : le nom y est toujours identifié à la substance, les mots aux êtres et aux objets qui peuplent l'imaginaire du poète.

On imagine mal que Salah Stétié, à l'instar d'autres poètes contemporains, associe une date, un nom de lieu, à l'écriture du poème : ses vers doivent peu aux hasards de la biographie, à l'observation immédiate, mais ils doivent beaucoup, en revanche, à la lecture de Parménide ou de Djelal-Eddine Roûmi, poète mystique dont l'auteur revendique quelquefois l'héritage.

Cette dernière influence, étrangère au lecteur occidental, désigne cette poésie comme un espace de médiation, comme un lieu culturel où l'ontologie grecque et la spiritualité arabe tentent de se croiser. L'unité d'inspiration dont témoignent les recueils de Salah Stétié, aussi bien que ses essais (parmi lesquels : *Firdaws, Essai sur les jardins et les contre-jardins de l'islam*, Le Calligraphe, 1984) ou que son œuvre romanesque (*la Unième nuit*, Stock, 1980), doit être comprise sous cet angle. *« Le Libanais,* écrivait Salah Stétié en 1978, *est d'abord un transmetteur »*, rapportant à l'Orient *« certaines des leçons captées en Occident »*, enrichissant l'Europe *« des données accueillies en Orient »*.

L'Autre côté brûlé du très pur, écrit en français par un homme qui occupa longtemps le poste d'ambassadeur du Liban, poursuit le même effort de conciliation, cherchant, avec des mots et des images qui ne sont le propre d'aucune langue, à rapprocher deux mondes.

« Autour il y a le monde et son grand bois/De verre et qui retient un peu notre ombre/Seule établie dans la patrie des invisibles/Si pauvre et nue ô patrie pure ô souffle de/Colombe à l'aile brisée contre le vent/Femme endormie nouée d'un nœud terrible/Et désirée. »

Dimitris Alexakis

★ Signalons aussi un essai de Salah Stétié, *Lumière sur lumière ou l'Islam créateur* (Les cahiers de l'Egaré, 176 p., 120 F), et un essai de Nathalie Brillant : *Salah Stétié, une poétique de l'arabesque* (L'Harmattan, 90 p.).

Jeux cruels en Irlande

DEIRDRE DES CHAGRINS
de Michel Prévost.
Belfond, 178 p., 85 F.

Le premier roman de Michel Prévost, compagnon d'armes de son père, l'écrivain Jean Prévost, tué dans le Vercors en août 1944, révélait déjà l'assurance, le ton, la vision d'un authentique conteur. Après *Au-delà du pont*, œuvre de jeunesse publiée chez Laffont en 1965, saluée par Mauriac, Michel Prévost se consacre aux traductions (notamment Federico Garcia Lorca) et à une carrière de fonctionnaire international. Il reviendra plus tard au roman avec *De quel amour blessé* (Belfond, 1991), où le paysage tropical sert de décor à une passion violente, secrète, inassouvie. Voyageur infatigable, observateur subtil du désordre amoureux, il nous propose aujourd'hui un troisième livre, faux récit policier, en vérité itinéraire d'un homme abandonné qui essaie de se retrouver.

Cet homme a perdu la mémoire sur une île couverte de brume et de bruyère, quelque part entre Limerick et Killarney, en Irlande du Sud-Ouest, terre hantée par les sorcières, peuplée de pêcheurs et d'éleveurs de bétail. Nicolas Berger, trente-trois ans, est français, travaille dans une agence de voyages, organise des parties de pêche et de chasse pour ses compatriotes fortunés. Sa femme l'a quitté pour un frère qu'il aime et admire, l'univers bascule. Guetté par la dépression, Nicolas s'évade en Irlande pour gérer les loisirs de ses riches clients. Il se retrouvera en clinique, sans aucun souvenir, avec plusieurs fractures, et de surcroît suspecté d'avoir assassiné Keneth Shaw, l'un des plus riches éleveurs de chevaux du pays.

L'amnésique part à la recherche de son identité immédiate, qu'il découvrira tout d'abord par bribes, morceaux d'un puzzle qui se met peu à peu en place pour figurer l'histoire d'une passion amoureuse dont la conclusion est fatale. Sur les routes du bocage, Nicolas avait rencontré une belle femme, Cora Shaw, et sa fille Deirdre, qu'une rivalité évidente oppose à la mère. Invité dans leur maison de campagne, séduit par Cora, Nicolas devient son amant. Cora est catholique, Keneth, son époux, protestant. Parti aux Etats-Unis pour affaires – peut-être en raison d'un trafic illicite d'armes, – il rentre en Irlande mais se fait assassiner avant qu'il puisse regagner son foyer.

Le tueur serait-il Nicolas Berger, le petit Français privé d'identité, ou bien l'ambitieuse Cora aux multiples amants, aux appétits insatiables ? Ajoutons qu'en cette Irlande de tous les chagrins foisonnent les gens de l'IRA provisoire, provocateurs de tous bords, frustes et ombrageux, avec lesquels Cora entretient des intelligences pas toujours innocentes. Grâce à Deirdre, fée des tourbières et des landes qui occupe ses pensées, grâce aussi à son infirmière, Nicolas retrouve la mémoire. Il sera aussitôt innocenté.

Avec une écriture maîtrisée et rigoureuse, loin du bruit et des modes, Michel Prévost avance sur le chemin d'un imaginaire nourri par ce qu'il a vu et vécu.

Edgar Reichmann

AU FIL DES LECTURES

par Pierre-Robert Leclercq

Le grand voyage de Lalonde

L'onirisme, l'étrange, l'errance des corps et des âmes – les uns et les autres obstinément en quête d'une réalité qui se refuse ou s'esquisse en de métaphoriques apparences –, la solitude des grands espaces du Canada, sont les thèmes qui créent l'œuvre de Robert Lalonde. Mais, avec lui, jamais de redites. C'est dans le cours d'histoires à chaque fois originales qu'il suggère les réponses aux questions que le lecteur est discrètement conduit à se poser et que se laissent entrevoir les mystères de son univers romanesque. Voyage initiatique, son septième roman met adroitement en scène un chien lourd de symboles et quatre personnages. Avec sa mère, *« veuve hantée, la marmonneuse, la blanche Iroquoise »*, Michel prend la route pour répondre à l'appel mystérieux de Kanak, l'Indien qui fut compagnon de son enfance. Le chemin est long vers la forêt où, après une drôle de guerre, l'Indien *« s'est retiré pour se laisser mourir avec ses enfants, ses souvenirs et ses rêves, pour disparaître dans la nature, dans une douceur épouvantable de fin du monde »*.

Entre Michel et lui s'est noué quelque chose de plus qu'une amitié, qu'un amour. Il y a, de l'un à l'autre, une espèce d'osmose, de transsubstantiation corporelle, une nouvelle Eucharistie qui explique l'invraisemblable voyage, l'obligation acceptée de répondre à l'appel. Cet itinéraire vers l'au-delà des sept lacs est aussi une occasion de retrouvailles pour Michel et sa mère, accompagnatrice qui, en écho aux pensées de son fils, fait revivre Louis-Paul, le père, *« le demi-sauvage, le sang mêlé »*, qui fut peintre et parlait surtout par paraboles.

Le talent de Robert Lalonde est connu. Avec, pour de graves propos, un style simple que colorent discrètement et à bon escient quelques accents de son pays, il nous en donne une nouvelle preuve. Il n'est pas évident d'animer d'une telle vie une telle épopée familiale et l'esprit de ceux qui, déjà, *« parlent au grand manitou »*.

► **Sept Lacs plus au nord**, *de Robert Lalonde, Seuil, 160 p., 85 F.*

★ *Le Seuil reprend en poche, le Dernier Été des Indiens*, de Robert Lalonde, paru en 1982 (« Points » n° R 572).

Deux femmes, une errance

Le Canada de nos souvenirs de lecture est souvent une vaste plaine blanche où Maria Chapdelaine attend François en mangeant des myrtilles. Celui où Lise Bissonette nous installe n'a rien de cette atmosphère idyllique. Dur et gris, l'univers où deux femmes se rencontrent, se perdent, se retrouvent. Marie s'est blessée au bord d'un lac pourri par les acides, Corrine la soigne, et les voici liées, à la fois inséparables et chacune sur sa route. Dans ce Nord canadien où *« les légendes n'ont pas de visage »*, Marie essaie de s'en créer une avec Ervant, venu de l'Europe de l'Est, et Corrine avec Pietro, un bel Italien. Mais peut-on échapper à son destin de femme, Marie avec un homme *« prêt à gruger cette terre de rouille et de métal pour y planter du gazon et un enfant, pour garder sa femme propre et baiser les croupes de passage »*, Corrine en étant de ces *« fausses femmes fortes que dominent les faibles, caractère commun d'une nation elle-même asservie »* ? Est-il des lieux où les errances du corps et de l'âme trouvent leur butoir ?

L'une des qualités de ce roman tient à l'évocation des lieux, à leur sensualité, comme à l'esprit qui donne à chacun sa spécificité ; *« L'indécence de Vienne »*, première étape d'Ervant fuyant son passé ; New-York aux multiples facettes ; et derrière le lac de la rencontre, la ville née *« des premiers convois qui suivaient l'or ou la fraude »*, ses maisons de bois, le parc étroit de son quartier riche, l'avenue qui mène à la mine, les hauts-fourneaux. Ce décor, la romancière le brosse en toile de fond pour deux portraits de femmes assez exceptionnels.

On entre dans ce tableau et on ne le quitte pas. C'est le critère du talent. D'enchaîner, sans rompre l'unité, des séquences apparemment aussi disparates que les angoisses d'un immigré, l'histoire d'une fillette de huit ans que son père initie à la prostitution, l'incendie – qui ne va pas sans symboles – de l'église de la ville. De dire ainsi le plus simple, le plus complexe, le plus secret de deux existences ; de dévoiler peu à peu les rêves de ces femmes, leurs espoirs ; de décrire avec une telle pudeur, mais sans métaphores, les scènes où la sexualité révèle ses ambiguïtés et les limites de l'illusion. Quant au style, sa clarté et sa concision ne sont pas étrangères à l'art de Lise Bissonette de faire également vivre des sensations et des sentiments.

► **Marie suivait l'été**, *de Lise Bissonette, Boréal-Seuil, 128 p., 79 F.*

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Où vont les mots ?

LES Français passent pour aimer la raison, au moins depuis Boileau. Sans dédaigner l'incohérence, pourvu que le passé serve de caution. Ce qu'on appelle les locutions (ou clichés) le montrent à l'envi l'une de l'autre. Tout le monde sait que *comme une soupe* ou *comme cochon* accompagne *trempé* et *copain* pour marquer les effets déplorables d'une pluie battante ou le haut degré de l'amitié.

Si l'on veut s'arrêter un instant à la manière de dire, l'emploi de *soupe*, ici, pourrait bien irriter la droite raison ; sans compter que les cochons ne sont pas tenus pour des parangons de l'amour tendre. On les connaît plutôt pour leur bêtise et leur saleté ; et, à voix plus basse, pour leur exécrable sexualité. Le Bon Dieu devait sommeiller quand il créa le *cochon*. Et le cher Littré fut pris d'un doute quand il lui fallut expliquer la détestable comparaison : *« Tout le monde connaît la locution : camarades, amis comme cochons. Est-ce bien le cochon dont il s'agit ici ? »* Cette simple question dissipe d'emblée quelques mauvaises pensées.

Il faut bien reconnaître aussi que nous utilisons les locutions sans en connaître l'histoire ou le sens exact. Nous les aimons parce qu'elles sont françaises : ce qui est français ne peut être intrinsèquement mauvais. Il est vrai aussi, comme le disait il y a peu Georges Duby (*le Monde* du 26 janvier) que *« notre société vit tournée vers son passé »*. Le français en témoigne aussi ; les locutions particulièrement. Elles conservent dans l'usage courant des termes qui désignent des objets disparus : *à brûle-pourpoint* et *le défaut de la cuirasse*. Dans la langue au moins, la voile et la vapeur ne sont pas nécessairement ennemies.

Du passé, la langue ne fait jamais table rase. Mais, dirait encore Georges Duby, elle ne conserve que des *traces* ; souvent *« discontinues »*, *« insuffisantes »*, *« à demi effacées »* ou méconnaissables.

PLUSIEURS solutions se présentent. Ou bien les parlants se résignent ; les mots et les locutions sombrent dans la nuit de l'oubli. Seuls les dictionnaires cherchent à jeter quelques lueurs sur des monuments ou des moments disparus. De ce point de vue, les dictionnaires historiques sont aussi fascinants que les tableaux d'Hubert Robert. Il arrive aussi que les honnêtes gens refusent la disparition : un grand homme peut favoriser la survie. *Martel* n'a pas tout à fait disparu grâce aux tracas : *se mettre martel en tête*. Et grâce à *Charles Martel* ; celui *« qui martela les Sarrazins »*. Qu'on se rassure, la glose est de Littré.

Il se peut encore que les parlants s'obstinent à reconstruire ce qu'ils ne comprennent plus, pour sauver au moins quelques traces du signifiant ou du signifié. Et souvent l'oreille croit venir au secours de l'esprit. Sans redouter le calembour. La survie de certaines locutions se paie alors de quelques fantaisies qui déplacent les lignes.

On connaît les aventures de Stentor, de Kimmer, de Barberi et d'Artaban. Voilà des étrangers vite assimilés. *Stentor*, qui avait pourtant une belle voix, se révèle *centaure*. Lecteurs assidus de La Calprenède, nous transformons le trop fier Artaban en *petit banc* ; pour le punir. Naguère, un moniteur d'auto-école se félicitait de ses succès *« en bombant le corse »*. Les puristes protestent ; mais, à ce que remarque Albert Hamon dans un agréable petit livre (1), ils abandonnent *Kimmer* et sa *pipe* tout autant que *barberi* et son *orgue*. Il est alors fortement conseillé de dire un *orgue de Barbarie* et d'utiliser une *pipe en écume de mer*.



Mais, demandera un surdoué, comment fabriquer une pipe en écume de mer ? Question stupide puisque la mer n'est pas absolument nécessaire. Comme le prouve le *Larousse du XX[e] siècle* (1929) : on fabrique cette pipe *« avec une substance naturelle (...) se trouvant en abondance en Anatolie et qu'aujourd'hui on est parvenu à constituer de toutes pièces en France »*. La suite, à bien lire, devrait donner à réfléchir. En ce temps-là, en effet, *« les déchets étaient utilisés surtout en Autriche, où on les convertissait en pipes de qualité inférieure dite écume d'Autriche »*. A présent que la France a largement dépassé l'Autriche, pour la qualité des déchets, les pipes de La Hague seraient évidemment de qualité supérieure.

Les choix ne sont pas toujours d'aussi bon goût ; et fallait-il abandonner l'amitié aux cochons ? Charles Nisard (2) a proposé une explication que Littré juge vraisemblable. Nisard résume ainsi son argumentation : on devrait dire *« amis comme sochons »*, *sochon* étant la prononciation chuintée de *soçon*, diminutif de *soce*. Outre que *soce* vient du latin *socius* (compagnon), on peut montrer que les *soces*, *soçons* ou *sochons* *« étaient des gens associés entre eux pour une industrie ou un commerce quelconque »*. Pas l'ombre d'un cochon pour l'instant. Lorsqu'il cessa d'être compris, le *sochon* se transforma *« en un mot connu, le cochon »*.

La conclusion est double. *« J'espère après cela*, dit Nisard, *que le cochon représenté comme le type de l'amitié ne sera plus que celui de la saleté. »* C'est la gourmandise d'abord qui vient sauver le cochon, la choucroute et le charcutier. *« Pour en être réduit là, le cochon ne perdra rien de ses qualités positives, et l'on mangera toujours des jambons, comme si le principe même de leur excellence n'était pas l'ordure dans les mœurs de cet animal, et l'ordure dans son alimentation. »* Pour être bon lexicologue, il faut être fin gourmet.

Il n'est pas question non plus de cracher dans la soupe. Et tous les bons dictionnaires rappellent que *soupe* (vers 1180) désigne d'abord *« une tranche de pain mince sur laquelle on verse le bouillon »*. Dès lors, *trempé comme une soupe* ne présente plus rien de bizarre ou d'incohérent. L'étymologie sauve donc et le cochon et la soupe. Qui s'en plaindra ?

RESTE une dernière manœuvre, un peu puérile peut-être, mais efficace. Jakobson a montré que les enfants structurent le lexique en se fondant sur la relation de contrariété ou d'antonymie : apprendre *grand* ou *gros*, c'est apprendre aussi *petit* et *maigre*. Devant l'inconnu qui inquiète, nous retrouvons l'esprit d'enfance ; et nous rêvons d'un contraire. Aussi bien, disait Freud, *« le rêve excelle à réunir les contraires »*. Ce qui peut conduire au contresens, hélas ! et à la survie, tant mieux !

Les locutions ne sont pas en reste et se transforment allègrement, en dépit des avertissements solennels. Les jambes fournissent encore un bel exemple, où le dessus est en passe de l'emporter sur le *dessous*. Serait-ce un coup des missionnaires ? Ecoutons plutôt le regretté Joseph Hanse (3). Tout commence par un jeu de balle. Certain de sa supériorité, le bon joueur lançait la balle par-dessous la jambe. D'où *« jouer quelqu'un par-dessous la jambe »* : obtenir facilement l'avantage. Le mépris et l'insolence suivent alors le triomphe : *« traiter quelqu'un par-dessous la jambe »*.

Mais comme on dit aussi faire quelque chose *par-dessus la jambe* (de façon désinvolte), on finit par assimiler, *« et de plus en plus »*, l'animé à l'inanimé : *« traiter quelqu'un par-dessus la jambe »*. Tandis que Joseph Hanse conseille d'éviter ce dernier tour, le Petit Larousse 1993 juxtapose sans commentaire les deux locutions : *« Par-dessous, par-dessus la jambe : avec désinvolture »*.

Dans d'autres cas, le mal est déjà fait. Que l'on songe à *coupe sombre*, qui s'opposait à *coupe claire*. Les *coupes sombres* sont légères et ne font pas souffrir la forêt, qui reste sombre ; tandis que seuls quelques arbres subsistent après les *coupes claires*. Et voilà que *sombre* se prend pour synonyme de *sévère* au sens anglais de *très important*. Qui ne connaît par exemple les *pertes sévères* ? *Faire des coupes sombres* dans une entreprise ou dans le budget, c'est alors *supprimer d'importance*. Mais quel homme politique oserait annoncer *« des coupes claires dans le budget »* ?

Même La Fontaine ne suffit pas à protéger certaines locutions des injures du temps. Dans *le Singe et le Chat*, c'est le Chat qui *« tire les marrons du feu pour le Singe »*. Autrement dit, le Chat se brûle les pattes et se donne un mal de chien pour le seul profit de son compère. Par quelle magie la locution en est-elle venue à signifier simplement *« retirer les avantages sans se donner le moindre mal »* ? Un point est clair en tout cas : le chat s'est bien vengé.

Baudelaire demandait : *« Où vont les chiens ? »*. Il n'est donc pas interdit de s'interroger : où vont les mots ? On sait que dans ce domaine aussi les prédictions ou les prévisions jouent de vilains tours. Une chose est sûre et réconfortante : les mots et les locutions ne vont pas toujours de travers. Ce que prouvera, en guise de conclusion, un dernier exemple que Littré, bien à tort, plaçait dans sa *Pathologie verbale*. Le mot grec *kara* (tête) s'employait, dit Georges Gougenheim (4), au sens de *visage* dans les milieux populaires de Rome. Il donne *chière*, en français, puis *chère*. *Faire bonne chère*, c'était faire *bon visage*, c'est-à-dire *bon accueil*. Les Français sont aimables : *« de l'accueil, le sens du mot est passé au repas qui le traduit »*. Si bien que tout le monde sait maintenant que *faire bonne chère*, c'est faire un *bon repas*. Où est le mal vraiment ?

(1) Alfred Hamon, *les Mots du français*. Hachette, 512 p., 85 F.

(2) Charles Nisard : *De quelques parisianismes populaires et autres locutions* (réédition en 1980), La Butte aux cailles, Paris.

(3) Joseph Hanse : *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*. Duculot, Paris-Gembloux.

(4) Georges Gougenheim, *les Mots français dans l'Histoire et dans la vie* (tome 1). A. et J. Picard, Paris.

Le malaise et la grimace

Le sociologue Paul Yonnet prétend montrer que l'antiracisme est au cœur du racisme. Le poujadisme démocratique a trouvé son théoricien

VOYAGE AU CENTRE DU MALAISE FRANÇAIS
de Paul Yonnet.
Gallimard, coll. « Le débat »,
309 p., 110 F.

L'éditeur, prestigieux (la collection est dirigée par Pierre Nora), a beau nous allécher – il est question d'un voyage *« dérangeant »*, – c'est bien une grimace qui est au bout de la lecture de cet ouvrage du sociologue Paul Yonnet. Grimace qui tient au fait qu'il s'agit le plus souvent d'une prose jargonnesque, selon une tradition qui veut que l'obscurité du langage vaut label scientifique. Mais grimace qui vient surtout d'une réelle gêne suscitée par le contenu d'un livre qui prétend mettre au jour, analyser le malaise français, alors qu'il en constitue un symptôme éclatant, alors qu'il est lui-même le signe le plus évident de la pathologie qu'il affirme vouloir combattre

Si l'on s'en tient à l'essentiel du discours explicite de l'auteur (abstraction faite des puissantes références qu'il invoque au secours de son argumentation, comme pour prévenir la critique, ce qui ne peut qu'inciter à la vigilance), beaucoup de citoyens peuvent se retrouver dans son propos : si l'on veut éviter le tribalisme, la juxtaposition de ghettos, explique-t-il, il est urgent de récuser la nation conçue comme une communauté de communautés, pour réhabiliter le bon vieux jacobinisme, redonner à chacun un sentiment d'appartenance nationale par l'assimilation, celle qui a fait l'unité du pays.

L'étrange notion de racialisme

S'il ne s'agissait donc que de cela, point n'est besoin d'un livre savant : rien ne vaut d'assister, en bon républicain, à une réunion publique (on ne dira pas *meeting*, de peur de céder à la dérive communautariste américaine) du bon Jean-Pierre Chevènement ou du tonitruant Philippe Séguin. L'un comme l'autre ont de l'éloquence à revendre.

Mais il s'agit de plus que cela, d'un plus qui, précisément, pose problème : en raison des exagérations qu'il comporte d'une part, et qui dénaturent les thèses qu'il combat ; du fait de par sa propre approche de l'histoire de ce dernier demi-siècle, d'autre part.

Le cœur et le corps du délit portent un nom, ou plutôt un sigle : SOS-Racisme. L'auteur instruit là un vieux procès, celui d'une organisation coupable de promouvoir une idéologie « différentialiste », dans une société morcelée. Il pourfend le multiculturalisme, qui conduit à nier les problèmes raciaux et, par là même, à rendre racistes ceux qui vivent la réalité de ce multiculturalisme. Or SOS-Racisme, n'en déplaise à Paul Yonnet qui refuse cette idée, a changé. En mal, si l'on en juge par le choix de son leader historique, Harlem Désir, qui a cru bon de se réfugier à Génération Ecologie pour tenter de satisfaire son ambition électorale. En bien, selon les critères du sociologue, puisque l'organisation s'est ralliée à une conception classique de l'intégration.

Mais passe encore que ce procès-là soit dépassé. Ce qui passe moins, c'est le choix des termes du réquisitoire, souvent obscurs, on l'a dit, comme s'il s'agissait de masquer la violence de l'auteur, à d'autre moment plus clairs et révélant l'intention malveillante. Ainsi est-il question du *« pôle potes »*... Ainsi l'antiracisme est-il baptisé *« racialisme »*.

On touche là au cœur de l'ouvrage : l'antiracisme moderne crée le racisme. Quand bien même l'antiracisme aurait *« accaparé le vieux thème de la valorisation de la différence, autrefois apanage des théories raciales »*, on ne voit pas ce qui fait de l'antiracisme un racisme ; mais on voit bien que, par ce procès, l'auteur délégitime un combat nécessaire : il n'y aurait donc de racistes en France que pour autant qu'il y ait des antiracistes. Poussons plus loin : il y aurait donc de bons (blancs) et de mauvais (blacks et beurs) Français, les uns forts de leur identité, les autres voulant *« abolir la nationalité »*. CQFD.

Le sociologue qu'est Paul Yonnet aurait cependant pu s'interroger sur le fait que le mouvement qu'il poursuit d'une véritable haine a été incarné par un Antillais (Harlem Désir) et un juif pied-noir (le député socialiste de l'Essonne Julien Dray), autrement dit par deux expressions achevées de l'assimilation qui lui est chère, et que leur but était de fédérer, d'intégrer des gens de culture différentes, et non de désagréger. Comment ne pas comprendre qu'un tel projet passait bien par la réévaluation de cultures exogènes ? Appeler cela *« racialisme »* n'est pas précisément de nature à favoriser quelque intégration que ce soit.

Une certaine conception de l'identité française

Au-delà, le véritable projet de l'auteur semble bien être de réhabiliter non l'assimilation chère à la République coloniale, mais bien une certaine conception de l'identité française. Or l'identité, les historiens le savent bien, n'est pas fixée une fois pour toutes ; s'il y a un malaise français, c'est bien que le modèle français que Paul Yonnet voudrait ressusciter ne répond plus. Qui plus est, le lien social qu'il décrit – *« C'est là un deuxième axe profond que nous mettons au jour : l'Eglise catholique était la colonne vertébrale de la société française »*, écrit-il un peu pompeusement. Que n'a-t-il lu, depuis belle lurette, René Rémond ? – n'est pas le bon : que l'on sache, c'est l'Eglise qui s'est ralliée à la République, et non l'inverse. Qu'on sache, également, Paul Yonnet fonde sa démarche sur un contresens historique grave : l'invention républicaine, c'est la nation citoyenne ; d'où découle le droit du sol. Cette nation citoyenne implique, pour exister, une dynamique d'intégration culturelle à l'opposé de la nation ethnique, de la vision quasi génétique de la culture que Paul Yonnet met en avant.

Cette identité n'est pas séparable d'une vision de l'Histoire : les Français n'étaient pas vichystes, explique-t-il, et Vichy n'était peut-être pas si vilain qu'on l'a dit... A travers, ou grâce à un réexamen positif de la France résistante (les résistants étaient plus nombreux qu'on ne le dit, les pétainistes étaient donc moins nombreux qu'on ne le croit, mais ils n'étaient pas des fascistes) resurgissent les lieux communs de la pensée de droite de l'immédiat après-guerre, quand ce n'est pas la thèse apologétique classique de Vichy : voilà bien où naît le malaise, dans ces incessants tours de passe-passe qui conduisent, si l'on suit l'auteur, à affecter un coefficient 1 aux fautes de Vichy et un coefficient 10 à celles de... SOS-Racisme !

L'argumentaire de l'auteur sur la deuxième guerre mondiale permet au fond de comprendre le procédé qui le conduit à dénoncer les racistes des temps modernes : la spécificité du conflit n'est pas dans l'Holocauste, mais dans l'ambition guerrière de Hitler ; donc, valoriser l'Holocauste, c'est banaliser la guerre, et favoriser le négationnisme. A ce rythme, on arrivera bientôt à montrer que l'abbé Pierre est à l'origine de la nouvelle pauvreté...

On voit mal que ce livre puisse nous apporter autre chose que l'exacerbation des pulsions qu'il prétend combattre. Avec Paul Yonnet, le poujadisme démocratique a trouvé son théoricien, habile et redoutable. A lire pour s'en prémunir !

Jean-Marie Colombani

DOSSIER

La révolution des « Lieux de mémoire »

Notre mémoire nationale s'est électivement incarnée dans un certain nombre de lieux, matériels et symboliques : le Panthéon, mais aussi « la Marseillaise », la cathédrale de Reims mais également Descartes ou l'Encyclopédie Larousse. Entreprise sous la direction de Pierre Nora au début des années 80, la série des « Lieux de mémoire » s'achève avec trois gros volumes consacrés aux « France ». Une nouvelle histoire de France, pendant contemporain de celles de Michelet ou de Lavisse, mais aussi réflexion critique sur une mémoire nationale bouleversée et sur le rôle civique des historiens

Pierre Nora : « Une histoire savante et populaire »

« L'ensemble des Lieux de mémoire dont vous achevez la publication a considérablement grossi. Vous aviez annoncé quatre volumes, un pour* La République, *deux pour* La Nation, *un pour* Les France. *On se retrouve avec sept, dont trois pour* La Nation, *et trois pour* Les France. *Pourquoi ?

– C'est qu'à chaque étape, je me suis trouvé devant une série de problèmes inattendus qui ont élargi l'horizon et m'ont obligé à une espèce de relance. Après *La République*, qui « sortait » le sujet et en repérait des échantillons évidents, je me suis vite rendu compte que *La Nation* constituait un sujet presque neuf, peu exploité, très ample, qui, par rapport à *La République*, renvoyait à un passé beaucoup plus profond et obligeait donc à un traitement plus systématique et articulé. Du coup, les deux volumes sont devenus trois.

» Avec *Les France*, c'est tout autre chose, presque le contraire. On se trouvait devant un sujet parfaitement connu, exploré sur toutes les coutures, et devant des sujets dont le principe des lieux de mémoire faisait presque des lieux communs : la terre, le clocher, la cour, le Tour de France ou la tour Eiffel, etc. Et juste au moment où se précipitaient de tous les côtés des Histoires de France !

» Alors le problème se déplaçait complètement. Il n'était plus de rapprocher le Panthéon, le dictionnaire Larousse et le sacre de Reims pour les faire apparaître comme des « lieux de mémoire ». Mais il consistait à se demander : quelle rentabilité offrait la notion, désormais bien établie, quand on l'appliquait à cet objet France, lui aussi bien établi ? Au fond j'étais parti des lieux de mémoire pour leur intérêt intrinsèque. Ensuite, il s'agissait de savoir si la notion voulait dire encore quelque chose quand on l'appliquait à des lieux communs de la mémoire collective, et surtout si elle permettait de leur faire dire, à ces sujets, autre chose que ce qu'on savait d'eux.

Dimension symbolique

» C'est ce déplacement du centre de gravité de l'entreprise qui a commandé une tout autre architecture que prévu, un tout autre traitement et, à la limite, un autre sujet. Il fallait bien calquer le plan sur les articulations naturelles de la mémoire collective, ses points de rupture, ses enracinements réels ou supposés, ses projections symboliques majeures. D'où trois volumes, chacun très gros. Il fallait d'autre part transformer le simple repérage en une construction de ces objets en lieux de mémoire. Et l'on débouchait, en fin de compte, non pas sur la simple mise à jour d'une catégorie de sujets qu'on serait en droit d'appeler « lieux de mémoire », mais sur une histoire de France par la mémoire, ce qui est une tout autre affaire !

– Au fur et à mesure que l'on avance dans ces volumes, les lieux de mémoire, si je comprends bien, sont de moins en moins matériels : du mur des Fédérés, par exemple, au « génie de la langue française » ?

– Ils sont, du début à la fin, parfois matériels et toujours immatériels, puisque de nature purement symbolique. Il faut ici dissiper un malentendu. L'expression a connu un succès public au prix d'un contresens, comme il arrive souvent. Sa diffusion dans le grand public s'est faite à l'automne 1988, au moment de l'affaire du Fouquet's. La direction du Patrimoine a cherché à s'en servir comme critère de classement pour combler les lacunes de l'arsenal de la loi de 1913 qui ne parle que de *« monuments d'intérêt historique ou artistique »*, et permettre la protection de magasins, façades, maisons d'artistes, qui relèvent facilement de cette catégorie, l'Olympia, en dernière date. Et tout un chacun a eu tendance à l'appliquer à un peu n'importe quoi.

» Je ne récuse pas cette « interprétation sauvage » ou réductrice. Mais dans mon esprit, l'expression est faite pour dégager la dimension symbolique, donc mémorielle, donc immatérielle, d'objets qui peuvent être en effet des monuments, des sites, des paysages, des objets palpables, mais aussi – et c'est là son intérêt – des formules, des devises, des représentations, des fêtes, des emblèmes, des commémorations, des dates ; bref, n'importe quel système de signes, pourvu qu'il ait une unité organique et qu'il soit porteur d'une mémoire. Une mémoire dont tout un chacun est plus ou moins conscient, mais qu'il appartient précisément à l'historien de décortiquer. Il ne s'agit pas du tout dans ces *France* d'une encyclopédie, d'un répertoire des « lieux de mémoire », qui seraient infinis, mais d'une organisation significative de la symbolique française. C'est l'immatériel de la notion qui assure sa fécondité.

– Iriez-vous jusqu'à dire qu'elle produit un type d'histoire différent, notamment de celui auquel nous ont habitués les* Annales *?

– Oui et non. Oui, si vous voulez immobiliser les *Annales* dans des styles d'histoire très fixés comme l'histoire économique et sociale et comme, en dernier, l'histoire des mentalités. Non, si on pense les *Annales* comme un mouvement d'historiens dans l'histoire, prêts à s'ouvrir sans cesse à de nouvelles curiosités.

» Depuis quinze ans, l'histoire de pointe s'est renouvelée par l'extension au politique, au comparatif, au contemporain, au conceptuel, au symbolique. En 1973, nous avions cherché, dans *Faire de l'histoire*, avec Jacques Le Goff, à fixer les « Nouveaux problèmes », les « Nouvelles approches », les « Nouveaux objets ». Eh bien, vingt ans après, à nouveaux problèmes, nouvelles approches et nouveaux objets.

» Ce qui fait, je crois, la spécificité de ce type d'histoire, c'est d'être à la fois très savante et très « populaire », parce qu'elle part de la mémoire collective, mais pour l'approfondir, la vérifier, l'éclairer. Les *Lieux de mémoire* parlent de sujets très concrets, très familiers, que tout le monde connaît.

» C'est une histoire sensible, mais qui débouche, en fait, sur des problèmes très conceptuels : les rapports de la mémoire et de l'histoire, les mécanismes de la mémoire collective, la construction historique d'une tradition, la nature d'un modèle social, la théorie des commémorations, les rapports des idéologies et de la politique, de l'art et de la société, du symbolique et de l'imaginaire, la nature de l'identité. C'est là, pour moi, la fécondité et l'intérêt du type d'histoire qu'elle produit, dans son mélange d'évidence et d'étrangeté. J'ai tout fait pour aboutir à une présentation transparente, à une architecture d'une apparente simplicité. Comme pour dire, au début et à la fin, aussi clairement et fermement que possible, la problématique et ses débouchés. Mais ne vous y trompez pas, cette problématique et ces débouchés sont autant d'appels à la réflexion.

Un formidable décrochement

– Le risque n'était-il pas, en vous appuyant sur la mémoire, de ne saisir qu'une France de musée ?

– Je crois que le résultat est à l'opposé. L'effet du travail des historiens sur la mémoire française est au contraire de lui redonner vie, et même de l'arracher à la mort. Bien sûr, comme dans toute démarche historienne, l'objet mémoire, nous ne le choisissons pas : il nous est dicté par le moment où nous nous situons. L'historien lui-même travaille sous cet empire de la mémoire qui est la marque de l'époque, en France mais ailleurs aussi. Mais c'est à lui qu'il revient de dire ce que le passé autorise et ce qu'il ne permet pas.

» S'il y a eu, pour la France des années 80, un problème de la mémoire qui a fait la fortune de la notion de patrimoine, de l'expression même de « lieux de mémoire », des musées, des commémorations, c'est bien parce qu'était en cours un profond changement du rapport des Français à leur passé. Un changement qui mettait en avant tout un ensemble de traces, de signes, de paysages, de vestiges, qui paraissaient porter un sens, mais un sens devenu mystérieux, à la fois très investi et très opaque. Tout un héritage dont spontanément on ne sait pas bien quoi faire, à la fois fétichisé et dépourvu d'usage.

» La fonction de l'historien dans ce contexte, c'est d'interroger cette transformation, d'en élucider les ressorts historiques et, si l'on ose dire, de refabriquer pour les hommes d'aujourd'hui une mémoire habitable et à la mesure de l'avenir qu'ils ont à dessiner.

– Mais alors, qu'est-ce qui, à votre avis, a vraiment changé le rapport des Français à leur passé dans ces années 80 ?

– Un formidable décrochement. Il y a eu, socialement, la fin définitive de l'assise paysanne et chrétienne comme, avec l'avènement de l'appel à la « société civile », la généralisation de la notion de classes moyennes en même temps que la fin du vieux monde ouvrier. Il y a eu, politiquement, la fin du gaullo-communisme qui avait radicalisé l'équation nationalo-révolutionnaire dans laquelle la France s'était enfermée depuis 89. Il y a eu la conscience soudaine de la contrainte extérieure. Il y a eu l'exténuation de l'idée révolutionnaire. Il y a eu le passage définitif de la conscience de grande puissance à la puissance moyenne. Bref, il y a eu, pour dire vite, le passage d'un modèle de nation à un autre, qui se cherche encore dans la douleur.

» Le plus étonnant, à y regarder d'un peu près, c'est l'extraordinaire concentration dans le temps des grands débuts de cet ébranlement : 1975-1978. C'est en trois ou cinq ans, au cœur du septennat giscardien, que s'opère la bascule et que se cristallise silencieusement la conscience de ce que le sociologue Henri Mendras appelle *« la seconde révolution française »*. Comme quoi, même la fin de l'« exceptionnalité française » a été vécue par la France de façon exceptionnelle. Cela fait réfléchir. C'est d'ailleurs à ce moment-là, pas par hasard, qu'a germé le projet de ces *Lieux de mémoire*.

– Est-ce cet ébranlement qui entraîne à son tour un rôle nouveau de l'historien ? De « notaire et prophète », dites-vous, il serait devenu « interprète et intermédiaire » ?

– Certainement. Parce que c'est dans ces années-là que tous ces mots, mémoire, patrimoine, identité, culture, se sont chargés d'un sens qu'ils n'avaient pas. Par là aussi que s'est opérée la montée en puissance et en légitimité d'une histoire proprement contemporaine, sous la pression, et même l'oppression d'un présent devenu lui-même conscient de son poids d'histoire, un présent historique.

» De cette transformation, l'aventure même des *Lieux de mémoire* est un exemple éclatant. L'expression, forgée en laboratoire pour les besoins de la cause, a connu une fortune publique immédiate parce qu'elle correspondait à un besoin de la sensibilité collective. Je ne peux m'empêcher d'en tirer une constatation : l'histoire économique et sociale qui a régné jusque dans les années 60 n'a pu, quoi qu'elle en ait, que contribuer à éloigner la mémoire scientifique de l'histoire de la mémoire collective. On en a vu les dégâts dans l'enseignement primaire et secondaire. Le type d'histoire que secrètent *les Lieux* contribue spontanément à réconcilier le rôle scientifique et critique de l'historien et son rôle pédagogique et civique. A mes yeux, ce n'est pas son moindre avantage. »

Propos recueillis par Pierre Lepape

Un antidote à la

LES LIEUX DE MÉMOIRE
III. – Les France
1. Conflits et partages
2. Traditions
3. De l'archive à l'emblème
Sous la direction de Pierre Nora.
Gallimard, chaque volume
1 000 p. environ, 370 F
jusqu'au 1er juillet, 430 F ensuite.

La fièvre de la commémoration semble aujourd'hui endémique dans les sociétés avancées. Il se passe rarement un mois où ne nous est « rappelé » un événement, une naissance, une mort qu'on nous presse de célébrer. La crainte de l'oubli, de l'amnésie y a sa part, comme la nécessité pour l'« industrie de la culture » de susciter une activité qui la justifie. Mais, surtout, notre mode de vie devenant toujours plus affaire de choix, de bon code tapé sur quelque Minitel géant de la culture, nous nous tournons vers le passé, vers des liens donnés, hérités, à la recherche d'une identité.

Durkheim définissait la religion comme la société se célébrant elle-même. De ce point de vue, « le patrimoine » fonctionne comme une religion moderne, offrant des occasions de rituel, d'hommage, de renouveau. La solidarité par-delà les générations est invoquée pour camoufler l'indigence des liens affectifs dans les sociétés modernes profondément individualistes.

La France a ouvert la voie à l'élaboration de ce culte, comme le montre notamment la mise en place voici quelques années d'une instance gouvernementale autonome chargée de la coordination des « célébrations nationales ». Mais le phénomène est devenu européen : le seul nouveau ministère créé par John Major après sa victoire électorale de 1992 a été le National Heritage Ministry.

Lavisse et Nietzsche

Quand les quatre premiers volumes des *Lieux de mémoire* de Pierre Nora ont paru en 1984 et 1986, le danger était constant de les voir détournés par cette frénésie de commémoration. Certains critiques ont dit de Nora qu'il était animé par la nostalgie, qu'il s'assignait le rôle d'un nouveau Michelet cherchant à aviver une forme de piété nationaliste.

Et depuis lors le terme même de « lieu de mémoire » s'est vu accorder une reconnaissance officielle : non seulement il est entré dans le dictionnaire, mais la loi de 1913 sur la conservation des monuments historiques a été modifiée pour permettre le classement comme « lieu de mémoire ».

Pour le lecteur de l'étranger, ces premiers volumes, dans leur complexité et leur froideur professionnelles, semblaient résister plus qu'ils ne prenaient part au grand raz-de-marée de la « patrimoinisation ». La parution des trois somptueux volumes *les France* devrait aujourd'hui convaincre jusqu'aux plus fanatiques chasseurs de centenaires que Nora a toujours voulu faire de son projet un antidote contre la manie de la célébration. En vérité,

j'imagine que pour Nora le b
la mort serait celui que lui
rait Jack Lang en lui remet
« médaille du patrimoine ».

Car si l'on a vu en N
Lavisse d'aujourd'hui, dirige
génération d'historiens au
du devoir civique, c'est oubl
autre de ses allégeance
remonte dans le passé, *via* Fo
jusqu'à ce contemporain de l
de la fin du siècle d
Nietzsche. L'idée peut trouble
qui n'associent pas Gallima
expériences de l' « immoral
radical, mais le travail auque
a attelé son équipe présente u
semblance frappante avec l
pris de la « généalogie » pr
Nietzsche, sa mise au jour d
toire cachée par laquelle nos
et truismes modernes ont
leur aura d'évidence intempo

Une suite d'interrogatoires

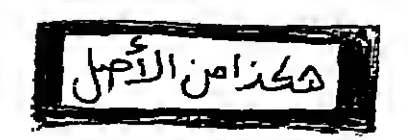
Dans les mains de Nora, l'h
est un moyen de corrosion
que de construction. En mor
avec une autorité et une éru
incontestables, comment les
nels » symboles de la spé
française ont leur propre his
où la contingence, l'intérêt p
nel et le pur malentendu inte
nent, ces volumes relativisent
tablement les plus e
manifestations de l'identité
nale même quand ils semblen
redonner de l'éclat pour un no
départ dans le siècle.

En ce sens, Nora est au mie
défenseur plus ambigu
convaincu d'une « francité »
tincte. Sans doute le souci est
passionnément hexagonal et,
ses deux élégants textes d'ouve
et de conclusion, Nora prend
température de la culture nati
avec une attention aux moi
variations de symptôme qui co
à l'amour.

De plus, la conception de
culture est d'une certaine ma
tout à fait traditionnelle dans
exposition : elle est, par exen
littéraire et philosophique plus
scientifique et technique. Mais
le même temps, Nora est un sc
que par profession, et il goûte l
nie qu'il y a à voir l'imprévu et
congru devenir respectiven
universel et représentatif.

Ces volumes ne sont donc pas
grande parade nationale, orche
par un Goude érudit, mais pl
une suite d'interrogatoires hal
ment conduits, révélant qu
France n'a pas toujours dit la v
sur son comportement passé.
renseignent sur la façon don
« mémoire » s'est logée dans
tains bâtiments, écrivains
concepts, et peuvent éveiller che
lecteur une forme de curiosité e
que des plus positives, à savoi
désir d'aller chercher derrière
insignes officiels de l'identité na
nale.

Mais le propos n'est pas de l
mer des patriotes romantiques,
des citoyens édifiés. La modern
de l'entreprise est évidente à





antidote à le de la célébration

ollini

utre titre. C'est une histoire de 'rance écrite pour une époque qui e croit pas dans une histoire uni-ue, dans un récit unique, dans une erspective unique, détenant le ıonopole de la vérité. Il peut araître étrange de qualifier de *modeste»* un projet qui compte ujourd'hui sept gros volumes, mais y a dans cet ouvrage une modestie pistémologique qui marque une upture fondamentale avec les rands systèmes des tout derniers ıaîtres à penser eux-mêmes.

C'est une histoire « post-tout ». Le hoix des sujets révèle une imagina-ion historique créative au travail, nais toute liberté est délibérément aissée au lecteur pour déplacer les ièces qui mettront en lumière d'au-res liens. *Les Lieux de mémoire* 'est pas le testament d'une école, noins encore d'une secte : il y a une iberté totale dans cette histoire ous le signe de Nora.

Inévitablement, le contenu de ces rois volumes apparaîtra d'abord ıétéroclite : soixante-quatre essais ur une étourdissante variété de ujets – « Francs et Gaulois », « Le lépartement », « La galanterie », « L'histoire de la langue française » le Ferdinand Brunot, « Vézelay », « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Descartes et le Panthéon

De plus, un exécutant ou deux semblent avoir suivi un tempo différent de celui donné par le chef d'orchestre, ou bien encore jouer un ton en dessous. Globalement, cependant, la surprise ne vient pas des rares discordances, mais du jeu contenu de l'ensemble. Et sans jamais céder au jargon ni au sectarisme méthodologique, presque tous les auteurs ont, semble-t-il, été touchés par l'esprit nietzschéen autant que lavissien de l'entreprise.

Ainsi dans la brillante analyse que fait Antoine Compagnon du processus par lequel Proust, initialement marginalisé en tant qu'auteur snob, juif et homosexuel de romans inaccessibles et sybaritiques, se retrouve porté au sommet, pour représenter à lui seul la littérature française. (Compagnon émet ici quelques remarques perspicaces à propos de Proust, personnage sur lequel se projettent les fantasmes collectifs du « devenir écrivain »).

Le même esprit pénétrant et dénué de sentimentalisme se manifeste dans le très savant essai joliment ironique de François Azouvi sur « Descartes », retraçant le parcours de cet homme qui a passé presque toute sa carrière d'écrivain en Hollande, en désaccord avec les courants dominants de la vie intellectuelle française officielle, et est devenu non seulement la première gloire philosophique de France, mais l'incarnation même de la spécificité française, l'esprit souverain d'« un peuple cartésien ». (A ce propos, tout Français doit se soumettre à un petit examen pour vérifier ses connaissances en matière de mémoire nationale : la Révolution a proposé de faire entrer au Panthéon Descartes, Voltaire et Rousseau – quel est celui qui ne s'y trouve toujours pas ?)

Ces textes, ainsi que d'autres tout aussi remarquables, comme « La droite et la gauche » de Marcel Gauchet, ou « Paris-province » d'Alain Corbin, sont de petits chefs-d'œuvre d'analyse historique dans leur étude de la manière dont se fixent symboles et traditions. Le résultat de telles analyses, sobres et détaillées, est forcément plus démystificateur que célébratoire. Et il va de soi que plus l'analyse démonte les mécanismes par lesquels les « lieux de mémoire » se créent, plus l'expérience française se fond dans un contexte plus vaste.

L'une des formes les moins manifestes de l'orgueil national que cet ouvrage peut éveiller est la conscience de cet élan, de ce modèle qu'il constitue pour les historiens d'autres pays, afin qu'à leur tour ils explorent leur mémoire nationale. L'idée de départ de Nora d'un « lieu de mémoire » s'est révélée fertile, qui a revitalisé la compréhension de ce que l'on croyait familier, et attiré l'attention, comme toute démarche historiographique réussie, sur des sujets par ailleurs négligés, ou des évidences non reconnues.

Le débat se poursuivra sans doute sur la question de savoir s'il y a une spécificité du rôle du passé dans la France contemporaine, ou si les conflits et les divisions de l'histoire de France ont déposé un sédiment d'alluvions et de résidus qui n'a pas son égal dans d'autres pays. Mais, indiscutablement, avec l'achèvement de cet ouvrage, la France peut aujourd'hui s'enorgueillir de la perception la plus imaginative et la plus stimulante des processus par lesquels une identité nationale complexe se forge et se transmet.

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

► Stefan Collini est professeur de littérature et d'histoire à l'université de Cambridge.

Un siècle de commémoration

UNE NATION POUR MÉMOIRE 1889-1939-1989 Trois jubilés révolutionnaires
de Pascal Ory.
Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
282 p., 155 F.

Auteur, dans le second volume des *Lieux de mémoire* consacré aux France, d'un remarquable article sur la gastronomie, Pascal Ory vient de publier un livre à l'analyse des anniversaires de la Révolution française en 1889, 1939 et 1989.

L'historien met en valeur le caractère particulier de chacun de ces jubilés, la manière dont chaque époque veut et vit les liens qui la rattachent avec la Révolution, la manière dont l'événement se reconstruit en mythe et celle qu'emprunte le mythe pour pénétrer dans les différentes couches de la population sans pour autant perdre son unité. Il montre aussi, à travers les débats et les passions que suscitent ces anniversaires, comment la mémoire de la Révolution anime les controverses politiques et sociales les plus contemporaines.

A l'issue de ce travail serré qui brasse un siècle d'histoire française, la conclusion de Pascal Ory s'impose : la Révolution française ne peut pas s'achever, devenir un simple événement passé parce qu'elle est indissociable de la nation française qui en est issue.

P. L.

Le temps national retrouvé

par Jacques Le Goff

C'est un monument. Par la masse d'abord : sept volumes, six mille pages, plus de cent trente auteurs. Par la structure aussi, celle d'une *« machinerie »* que Pierre Nora définit comme un *« labyrinthe »* et une *« cathédrale »* à la fois. Un théâtre de mémoire aux nombreuses entrées, aux multiples trajets, aux paysages les plus divers, mais qui conduiront toujours le lecteur, au terme de promenades longues ou courtes, à sa guise, vers le centre du monument, vers son sens.

On sait l'étonnant succès, sanctionné par le Grand Robert, qu'a connu l'expression « lieux de mémoire », dans son glissement du sens spatial au sens symbolique qui fait qu'il s'agit aussi bien de la conversation ou de la généalogie, des grands corps ou des vies ouvrières, de catholiques et de laïcs ou de la droite et de la gauche, que de Lascaux ou Vézelay ou du Musée du Désert.

Une pluralité confidentielle

Pierre Nora, l'inventeur et le maître d'œuvre, secondé par Marcel Gauchet, conseillé par Mona Ozouf et Kristof Pomian, en a proposé une conceptualisation essentielle qu'il fouille et affine encore ici.

Les France composent et proposent une véritable histoire de France : une histoire par la mémoire, surprenante parce qu'elle est construite par le découpage inhabituel d'objets familiers. Une histoire de France dont l'idée maîtresse est qu'elle est faite d'une multiplicité de France. Pas seulement une diversité comme on l'a beaucoup dit, mais une pluralité *conflictuelle*. L'ouvrage, à cet égard, va contre l'idée à la mode du consensus. L'identité de la France est faite de *conflits et de partages*, titre du premier volume. Conflits bien sûr d'abord politiques, depuis l'opposition mythique et fondatrice entre Francs et Gaulois jusqu'à des clivages récents comme gaullistes et communistes ou la droite et la gauche, mais aussi conflits religieux, évoqués à partir de lieux symboliques comme Port-Royal et le Musée du Désert ou de figures exemplaires comme l'abbé Grégoire et le capitaine Dreyfus.

Renouant enfin avec une tendance profonde de l'historiographie française, ce premier volume s'achève sur l'espace, mais un espace saisi dans son mouvement dans l'histoire, d'où l'expression de *« partage de l'espace-temps »* sous laquelle voisinent le front de mer et Paris-province, la ligne Saint-Malo-Genève et le concept de génération.

Les France sont faites aussi d'une diversité moins conflictuelle, celle de ses *traditions* dont l'examen occupe le deuxième volume : modèles sociaux, traversant le temps comme la cour ou le métier des armes, le barreau ou l'artisanat, enracinements, comme les particularismes régionaux attestés par le *Barzaz-Breiz* ou le Félibrige, singularités nationales comme la gastronomie, la galanterie, le Tour de France ou l'art de la conversation. On verra un bel exemple du travail de la mémoire dans la façon dont *la terre* reste une référence fondamentale de l'identité française, alors qu'il n'y a presque plus de paysans et que leur métier a tellement changé. Ainsi s'éclairent les vives répercussions des récentes manifestations agricoles.

Ce deuxième volume illustre en outre l'une des lectures possibles de l'ensemble des *Lieux de mémoire*, celle qui prendrait comme fil conducteur les livres qui ont formé la mémoire française. Ils sont représentés ici par trois monuments exemplaires : *l'Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot le *Manuel du folklore français* d'Arnold Van Gennep, et *la Recherche du temps perdu*, cet immense roman de la mémoire qui prend un nouveau visage lorsqu'il est replacé dans une histoire de la mémoire française qui fait aussi de ces *lieux de mémoire* une *recherche* du temps national retrouvé.

Le troisième volume est comme un récapitulatif de la démarche mise en œuvre dans l'ensemble de l'entreprise : *de l'archive à l'emblème*, des gisements de mémoire sur lesquels travaille l'historien, des *enregistrements*, jusqu'au décryptage des significations symboliques par lequel la part affective de la mémoire, en passant par ces lieux de mémoire au sens premier et faussement immédiat du terme que sont les *hauts lieux*, hauts lieux dont l'archéologie renouvelle la mémoire comme Alésia, hauts lieux consensuels, comme Notre-Dame de Paris, illustrant le rôle de l'histoire de l'art et de l'histoire de la littérature dans l'élaboration de la mémoire, hauts lieux conflictuels comme le Sacré-Cœur de Montmartre ou comme la tour Eiffel.

Une histoire critique

Les *identifications* où culmine l'emblématique française, ce sont aussi bien des symboles concrets – le coq – que des entités abstraites – l'Etat, – des personnages – Charlemagne ou Descartes – que des devises – « Liberté, égalité, fraternité ». On aurait pu en imaginer d'autres, du côté par exemple de la science au service de la santé individuelle et collective et de la vie (Claude Bernard, Pasteur surtout), de l'autorité conférée par la science à la puissance publique et au prestige social (l'Ecole polytechnique), de la raison classificatrice et totalisante (Auguste Comte). On termine ainsi dans le laboratoire de la notion et de sa mise en œuvre.

Ces trois volumes me paraissent marquer non seulement une continuation et une progression de l'entreprise, mais aussi une inflexion significative. Ils donnent la clé de l'ensemble. Je dirais que dans l'équilibre interne de la notion, l'accent s'est déplacé des lieux vers la mémoire. Cet enrichissement de la perspective est directement lié au présent, à la force des manifestations de mémoire dont nous avons été témoins au cours de ces dernières années.

On a pu apprécier la nouvelle mémoire de la Révolution française élaborée par le Bicentenaire, et le médiéviste que je suis a été surpris par les métamorphoses de la mémoire de l'An mil accomplies par le Millénaire capétien. C'est la matière des réflexions finales de Pierre Nora sur « l'ère de la commémoration ». C'est l'occasion de souligner avec force ce qui me semble être une des grandes leçons de ce livre : le travail de l'historien ne saurait se borner à des retrouvailles avec une mémoire dont il ne serait que le serviteur. Il est de produire une *histoire critique de la mémoire*.

C'est dans ce travail critique que consiste sa fonction civique. Car une nation ne peut continuer à vivre qu'au travers d'une telle réélaboration critique qui fait de son passé autre chose qu'un héritage inerte et subi. La mémoire est le plus beau matériau de l'histoire mais elle est individuellement et collectivement subjective. L'histoire, quoique élaborée sous l'aiguillon du temps, surtout du temps présent, doit s'efforcer d'être objective, de permettre aux nations et aux individus de porter un regard mieux informé et plus lucide sur leur mémoire.

Ce livre en offre la démonstration. Il ne s'agit pas d'un tombeau de la France, mais d'une analyse et d'une réflexion à multiples entrées sur un moment de recomposition et de transformation de la mémoire française. L'entreprise éclaire la notion en vogue de *patrimoine*, évitant la dérive nostalgique et passéiste qui la menace toujours. Les recherches et les actions menées sous cette étiquette auraient grand intérêt à s'inspirer de la démarche des *lieux de mémoire*.

Les *lieux de mémoire* montrent la voie de ce que peut être une interrogation féconde du passé qui n'entend pas se limiter à une restitution du passé. *Les France* participent du travail de réélaboration de sa mémoire dont la France d'aujourd'hui a besoin. Le livre aura sous cet aspect le destin des grandes histoires de France qui l'ont précédé, celles de Michelet ou Lavisse : elles ne se sont pas contentées, on le sait bien, de *relater* cette histoire, elles en sont devenues à leur manière des *acteurs*. Les *lieux de mémoire* joueront comme elles, sur la durée, leur rôle dans la construction et l'élaboration de la France.

Dans la réflexion de Pierre Nora, cette entreprise se situe dans la ligne du projet d'histoire du temps présent qui l'a conduit à créer la « Bibliothèque des Histoires ». Elle permet de dissiper la fausse querelle qu'a pu susciter ce pluriel et les reproches « d'émiettement » de l'histoire qu'on a cru devoir en tirer. En voyant ce pluriel appliqué à la France, on mesure en définitive comment cette multiplicité d'approches historiques n'est rien d'autre que la façon adaptée aux instruments et aux besoins du présent de réaliser cette *histoire globale* qui reste aussi bien le besoin des nations en quête de leur identité que l'horizon qui donne sens à l'œuvre des historiens. Voilà un faux débat qu'il faut définitivement clore : on ne peut faire de l'histoire globale que par l'histoire plurielle.

Ce travail d'équipe, cette démultiplication des approches sont l'une des marques visibles de l'influence du mouvement des *Annales* sur l'entreprise. J'ai bien dit un mouvement, et non pas une école qui n'a jamais existé. Un mouvement à saisir lui-même, à l'exemple d'un lieu de mémoire, dans ses renouvellements successifs. C'est ce qui explique que la France des *Lieux de mémoire* est très différente de la France dessinée par Fernand Braudel dans les trois volumes de son histoire inachevée (Armand Colin). Celle-ci correspond à un état de la réflexion des *Annales* dans les années 60 et 70, alors que les conditions de l'identité française ont profondément changé depuis. Je ne doute pas d'ailleurs que s'il avait pu la poursuivre, Braudel aurait modifié la perspective de cette histoire mûrie depuis longtemps par son génie d'historien.

L'histoire est fille de son temps. Les premières *Annales*, celles de l'histoire économique et sociale, sont le rejeton de la crise de 1929 et, après 1945, de l'Etat keynésien qui en tire les leçons. L'histoire des mentalités qui se développe dans les années 70, avec sa quête du *« monde que nous avons perdu »*, correspond à la rupture de ce que Henri Mendras appelle la seconde révolution française, combinée avec le choc de la crise de 1974. Les cheminements de la crise et le travail de la mondialisation sont contemporains, dans les années 80, du triple élargissement de la curiosité historienne qu'illustrent les *Lieux de mémoire* à la politique, à la mémoire, au symbole. Cet ouvrage est bien le produit de notre temps, heureusement défini par Pierre Nora comme le *moment-mémoire*.

Je suis frappé par la proximité d'inspiration avec l'*Histoire de la France* dirigée par André Burguière et Jacques Revel (Seuil), l'une des premières à avoir véritablement problématisé son objet. Les démarches sont de ce point de vue parallèles : pour *les Lieux de mémoire* comme pour l'*Histoire de la France*, il s'agit de penser l'histoire de la France, ses voies et ses méthodes.

Au tour de l'Europe ?

Cette histoire de la mémoire française est en fait l'une des études les plus révélatrices qu'on puisse concevoir sur la France actuelle. Elle est une histoire du temps présent. Ce n'est pas une histoire de la France actuelle; mais c'est l'histoire dont la France actuelle a besoin. Non seulement elle est constitution du passé au sens de construction, mais elle est une recherche de la signification du passé pour le présent, c'est-à-dire une mise en mouvement du passé que renferme le présent.

Cette histoire écrite sous l'angle de mémoire illustre au mieux la fécondité d'une réflexion sur la longue durée lorsqu'elle est bien menée : à partir de l'analyse de la pesée du passé dans le présent, elle est en fait une histoire tournée vers l'avenir. Ainsi, les *Lieux de mémoire* font-ils se rejoindre l'histoire telle qu'elle se pratique aujourd'hui avec une histoire pour le présent, à la mesure des tâches du présent. Cette problématique est-elle applicable à d'autres pays, d'autres Etats, d'autres nations ? Je souhaite que des historiens étrangers essaient de répondre à cette interrogation si éclairante pour l'identité nationale en mouvement, fournissant au surplus une contre-épreuve à ce grand ouvrage. Quels sont les lieux de mémoire de l'Allemagne ou de l'Italie, des Pays-Bas ou de la Pologne, des Etats-Unis ou de la Chine ? Une réflexion et une recherche me paraissent surtout s'imposer : Y a-t-il des *« lieux de mémoire »* de l'Europe ? Y réfléchir, ne serait-ce pas une contribution essentielle à la construction européenne ? Une Europe de la mémoire créatrice. Qui relèvera le défi de cette entreprise mémorable consacrée à la France ?

Antisémitisme à la française

LE FICHIER
d'Annette Kahn.
Préface de Serge Klarsfeld.
Robert Laffont, 235 p., 115 F.

Le 27 septembre 1940, l'administration militaire allemande en France occupée ordonnait : *« Toute personne juive devra se présenter jusqu'au 20 octobre 1940 auprès du sous-préfet de son arrondissement dans lequel elle a son domicile ou sa résidence habituelle pour se faire inscrire sur un registre spécial. »* L'ordonnance ajoutait : *« La déclaration du chef de famille sera valable pour toute la famille. »* C'est là un point d'histoire non contesté.

Il n'est pas davantage contesté que l'autorité allemande fut obéie, que dans le département de la Seine 149 734 personnes vinrent se faire recenser, que les fiches les concernant furent établies par des fonctionnaires français de la préfecture de police et, enfin, que ces fiches dûment classées, répertoriées, servirent ensuite aux rafles et aux arrestations. Ainsi furent peuplés en France les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, puis ceux de Compiègne et de Drancy. Ainsi furent bientôt formés les convois à destination de Birkenau et d'Auschwitz.

En dépit de ces évidences, nous voici, cinquante ans après, en proie à une grande querelle et dans l'attente d'une réponse à cette question simple : qu'est devenu le fichier résultat de ce recensement ? Les lecteurs du *Monde* ont été les premiers à connaître les éléments du débat et sa raison. En novembre 1991, Laurent Greilsamer annonçait ici *« la fin d'une énigme »* (*le Monde* des 13, 14, 15 et 16 novembre 1991). Il révélait la présence du fichier dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, où Serge Klarsfeld l'avait découvert. Le secrétaire d'Etat concerné, M. Louis Mexandeau, confirmait d'ailleurs publiquement cette présence, que plusieurs, de ses prédécesseurs avaient niée jusque-là.

Querelle d'archivistes

Après cette révélation de nature à émouvoir les descendants des victimes et les rescapés des années noires, en venait une autre, propre à agiter les archivistes et les historiens. Président d'une commission chargée, après la découverte de 1991, de réfléchir aux conditions de conservation des documents retrouvés, M. René Rémond faisait savoir, en décembre 1992, que les pièces détenues par le secrétariat d'Etat aux anciens combattants ne pouvaient être tenues pour le fichier des juifs parisiens réalisé en 1940, pour la simple raison que ce fichier avait été, pour sa plus large part, détruit en 1948 et 1949, en application d'une circulaire du 6 décembre 1946. Il n'en était demeuré que les fiches concernant les victimes décédées et propres à permettre indemnisations et pensions (*le Monde* du 1er janvier).

Au milieu de cette agitation, que nourrissent les querelles d'archivistes et d'archivage, le livre que publie Annette Kahn ne sera pas de trop pour mettre un peu d'ordre dans cette confusion. L'auteur avait pour l'écrire une double qualité. Journaliste, elle tenait, devant ces controverses et ces mystères, un beau sujet d'enquête. Les interlocuteurs ne manquaient pas auxquels il y avait tant de questions à poser, si nombreuses étaient les réponses à confronter.

La journaliste avait à ce sujet une autre raison d'intérêt, qui était une raison d'émotion. Fille d'un résistant juif fusillé peu avant la Libération, et qu'elle n'a pratiquement pas connu, et d'une mère qui revint de déportation par un de ces hasards qu'on appelle miracle, elle vit dans le souvenir de ces êtres chers. Le procès de Klaus Barbie, en 1987, lui avait brutalement révélé la réalité de leurs souffrances. *Robert et Jeanne*, publié en 1990, témoignait de cette piété filiale.

Tout cela explique que *le Fichier* ne saurait être, pour Annette Kahn, seulement prétexte à livre. Au-delà de l'archivage, du recensement, de la froide gestion d'une paperasserie meurtrière, elle entend que son lecteur mesure ce que signifiaient, voici un demi-siècle, un nom, un prénom, une nationalité, une adresse, un quartier. Son émotion n'est pas feinte devant ces cartons de couleurs diverses frappés de la lettre « J », ces mentions portées à la machine à écrire ou à la plume Sergent-Major, avec la conscience et la bonne conscience de ronds-de-cuir oubliés. Si ceux-là ne sont pas identifiables, du moins sait-on qui, de Paris à Vichy, étaient leurs supérieurs.

Des noms, des dates des chiffres

L'enquête proposée ne touche pas seulement ce fichier monstrueux, caché ou oublié, convoité ou encore redouté. Elle présente un rappel de l'évolution de la « question juive », tant à Vichy que chez les nazis, de l'« antisémitisme à la française » à la « solution finale » retenue en 1942 par la conférence de Wannsee. Elle montre aussi combien tardivement la plupart des victimes prirent conscience du danger, tant chacun se croyait protégé, rassuré par sa seule qualité de citoyen ou d'ancien combattant.

Le Fichier, ce sont encore tous les noms inséparables de ces temps : Xavier Vallat, Darquier de Pellepoix, René Bousquet, Jean Leguay, Fernand de Brinon, négociant, marchandant comme des maquignons avec leurs partenaires nazis Karl Oberg, Helmut Knochen, Theo Danneker, Otto Abetz. Ce sont des dates : 14 mai 1941, 20 août 1941, 12 décembre 1941, en attendant juillet 1942 et la rafle du Vélodrome d'hiver. Ce sont des chiffres (combien de personnes arrêtées chaque fois) présentés comme des bilans.

Annette Kahn fait parler les survivants, gens simples ou renommés. Ils ont encore en mémoire le décor banal du commissariat de quartier, le visage du brigadier, bien appliqué derrière son comptoir. Beaucoup n'allèrent pas personnellement se faire recenser. Ils le furent par la déclaration de leurs parents. Après, ce furent les camps de France, les familles bientôt séparées, le lèpre de Drancy, les convois vers l'Est. Nuit et brouillard... Déporté : tout est dit. Il n'y aura pas besoin d'une date de décès. La fiche s'achève sur ce néant.

Restait la question et la querelle. Les fiches retrouvées au secrétariat d'Etat aux anciens combattants peuvent-elles être tenues pour le grand fichier de la préfecture de police, résultat du recensement de l'automne 1940 ? Annette Kahn est en accord avec René Rémond sur un point : la découverte de Serge Klarsfeld ne concerne pas l'intégralité des fiches alors établies. Elle n'en estime pas moins, non sans logique, que l'historien est excessif quand il en déduit qu'il y a eu « tromperie ».

Car les fiches retrouvées, et qu'avaient déjà vainement cherchées pour la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) Henri Caillavet et Louis Joinet, si elles ne sont que les éléments d'un sous-fichier, n'ont pu être établies qu'à partir des données du recensement de 1940. C'est pourquoi elle écrit : *« Avant d'être le fichier des déportés morts, ce fichier a été celui des raflés. »* Le bon sens ne saurait mieux dire. Il reste qu'après avoir lu ce livre, après la plongée dans le temps qu'il impose, la chicane d'aujourd'hui apparaîtra assez dérisoire, à moins qu'elle ne soit simplement inconvenante.

Jean-Marc Théolleyre

Darwin et ses interprètes

Le biologiste est-il à l'origine d'idéologies nocives ? Pour Patrick Tort l'émergence de la morale apparaît, au contraire, comme un phénomène indissociable de l'évolution

DARWINISME ET SOCIÉTÉ
Sous la direction de Patrick Tort.
PUF, 690 p., 480 F.


MICHEL VANDEN EECKHOUDT/VU

Le commandant Fitz-Roy est, à bord du *Beagle*, le seul maître après Dieu. De 1831 à 1836, le navire poursuit un long voyage de recherches scientifiques autour du monde. De nombreuses îles de l'Atlantique sont visitées, puis le *Beagle* longe les côtes sud-américaines, gagne les îles Galapagos, atteint l'Australie, contourne l'Afrique pour regagner Plymouth. Un jeune naturaliste, Charles Robert Darwin, participe à l'entreprise. Ses observations sur la distribution géographique des fossiles sur les côtes orientales sud-américaines et sur la faune des îles Galapagos lui apportent la conviction que les phénomènes naturels ne peuvent être expliqués par la seule création divine, mais doivent l'être par une théorie de l'évolution.

Darwin n'était pas homme à publier hâtivement des pensées mal mûries. Il rassemble les éléments d'un livre imposant. En 1858 pourtant, ayant reçu une longue lettre d'Alfred Russell Wallace dont les thèses sont semblables aux siennes, il rédige, en douze mois, un ouvrage dont l'écho est immense, *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*.

Darwin a lui-même rattaché la découverte de sa théorie à la lecture, en 1838, de l'*Essai sur le principe de population*, de Malthus (1798). Jamais Darwin n'approuvera l'ultralibéralisme dominant, hostile à toute action volontariste de correction des déséquilibres de la fortune, mais la genèse intellectuelle de son transformisme sélectif s'inscrit dans un paysage idéologique libéral dominé par le thème de la concurrence économique.

Il y a entre les vivants une lutte pour la vie (*struggle for life*), dont le principal effet est la survie et la reproduction des plus aptes. Soumises à la sélection, les variations héréditaires assurent ainsi la victoire des mieux armés pour la vie. Ces variations ne sont pas finalisées. Elles ne se produisent pas pour être avantageuses ou pour réaliser un dessein divin. En ce sens, elles sont le fruit du hasard (1). Leurs effets sont utiles sans qu'aucune intention préside à leur apparition. Quelles sont leurs causes et comment se transmettent-elles ? Darwin l'ignore et s'en tient à la position de principe selon laquelle *« les individus tendent à laisser des descendants ayant le même caractère qu'eux »*.

Le vrai mérite des hommes de science, dont on loue les découvertes, est de déplacer les énoncés des problèmes, ouvrant ainsi à la recherche des espaces inédits. Après Darwin, la question est de connaître le processus de formation et de transmission des variations héréditaires. Vaste programme, sur lequel la génétique moderne, après Mendel et Weismann, travaille toujours.

Parce qu'il affectait l'image que l'homme se donne de lui-même et parce qu'il pouvait satisfaire un système libéral en quête d'une justification naturaliste de l'individualisme et du triomphe des meilleurs, le darwinisme fut et demeure au centre des controverses philosophiques les plus vives. Le débat contemporain porte sur la responsabilité de Darwin dans la naissance d'idéologies nocives, de l'eugénisme galtonien à celui d'Alexis Carrel (2), des premiers pas du biologisme social à la sociobiologie d'Edward Wilson. Les dévoiements sociologiques du darwinisme ne poursuivent-ils pas outrageusement un glissement inauguré par Darwin lui-même ?

Les travaux de Patrick Tort s'inscrivent en faux contre cette imputation, mais on réduirait leur portée à n'y lire qu'une réfutation des interprétations les plus notoirement malveillantes. L'enjeu est tout autre, puisqu'il s'agit de proposer une nouvelle appréhension globale de la théorie darwinienne. Patrick Tort en avait livré les éléments en 1983 (3). Il les reprend ici à la faveur de la publication d'un ouvrage collectif, version étoffée des contributions au Congrès international « Darwinisme et société », qu'il organisa à Paris en juin 1991.

Le *« darwinisme social »* n'est pas darwinien, assure Patrick Tort. L'idée d'appliquer aux sociétés humaines le principe de l'élimination des moins aptes au sein d'une concurrence sociale généralisée est étrangère à Darwin, mais doit beaucoup à l'évolutionnisme biologico-sociologique de Spencer. Le crible libéral à travers lequel le monde entier reçoit le darwinisme, la faveur accordée aux thèmes de la compétition et de la concurrence vitale, seraient à l'origine de ce contresens. Et lorsque Darwin publie, en 1871, *la Descendance de l'homme et la Sélection sexuelle*, expressément consacré à l'application au domaine humain de la théorie développée en référence aux domaines animal et végétal, l'ouvrage est ignoré ou réduit à l'application mécanique de la théorie sélective aux sociétés humaines.

Instincts sociaux

Ce texte, assure Patrick Tort, n'a jamais été sérieusement lu. Il contient pourtant la clef de l'anthropologie darwinienne. Conformément au principe de la sélection naturelle, les variations organiques présentant un avantage adaptatif sont retenues. C'est ainsi que les instincts sociaux, comme le démontre le triomphe du mode de vie communautaire au sein de l'humanité, ont été retenus et développés. Ils produisent, dans l'état « civilisé », l'épanouissement de sentiments et d'actions dont l'effet contredit les conséquences ordinaires de la sélection naturelle. On n'élimine plus les faibles, mais au contraire on les protège et, les soigne.

L'émergence de la morale apparaît donc comme un phénomène indissociable de l'évolution. En somme, résume Patrick Tort, *« la sélection naturelle sélectionne la civilisation, qui s'oppose à la sélection naturelle »*. Tel est l'*« effet réversif de l'évolution »*, dont la mise en évidence constitue la pièce maîtresse de la lecture de Darwin par Patrick Tort.

Cette belle construction intellectuelle d'un matérialiste convaincu est adoptée par la plupart des auteurs qui signent le recueil. Par chance, cette adhésion générale n'exclut pas les divergences d'appréciation. Britta Rupp-Eisenberg conclut une étude très fouillée du darwinisme social en Allemagne en relevant l'impossibilité de transférer à Spencer la responsabilité des errements d'une sociologie biologisée.

Gérard Molina met en évidence le rôle de Wallace dans l'élaboration d'une éthique produite par le jeu d'une sélection naturelle. Ces nuances montrent qu'il est possible de travailler à partir de la problématique dégagée par Patrick Tort, de poursuivre par exemple, comme le propose Jacques Gervet, les recherches relatives à la continuité phylogénétique entre espèces animales et espèce humaine. Elles confirment l'importance des recherches de Tort en déjouant le soupçon de dogmatisme. Certes l'effet réversif n'est pas une invention, et les textes de Darwin en recèlent bien la notion.

Mais en s'attachant à rendre son exposé *« aussi définitif que possible »*, Tort donne à son propos un tour inutilement péremptoire, et le *« bouclage »* systématique qu'il repère vers la fin de l'œuvre de Darwin n'est pas avéré. Il reste permis de juger l'anthropologie de Darwin moins cohérente que la philosophie de son interprète.

Jean-Paul Thomas

(1) Sur le statut du hasard dans les théories de l'hérédité, Charles Lenay apporte d'utiles éclaircissements dans un bref et clair ouvrage d'initiation, *l'Evolution. Entre la bactérie et l'homme*. Presses Pocket, collection « Explora ».

(2) Lucien Bonnafé et Patrick Tort évoquent l'inquiétante figure d'Alexis Carrel sous le titre : *l'Homme, cet inconnu ? Alexis Carrel, Jean-Marie Le Pen et les chambres à gaz*. Editions Syllepse, 55 p., 58 F.

(3) Patrick Tort, *la Pensée hiérarchique et l'évolution*, Paris, Aubier, 1983.

★ L'Origine des espèces, de Darwin, paraît chez G.F. Flammarion (n° 685).

Paul Ricœur rassemblé

Un voyage dans « la contrée des philosophes » en particulier celle des penseurs de l'existence

LECTURES 2
La contrée des philosophes
de Paul Ricœur.
Seuil, 514 p., 170 F.

Faisant suite à *Lectures 1*, consacré à la politique, *Lectures 2* regroupe des textes de Paul Ricœur dont le commun dénominateur est d'offrir un périple dans ce qu'il appelle joliment *« la contrée des philosophes »*. On ne sera pas surpris que cette contrée soit plus vaste encore que celle des penseurs du politique et on prendra ainsi la mesure d'une œuvre dont ces textes sont, rappelons-le, seulement l'escorte.

Mais quelle escorte ! On reste une fois encore étonné devant la capacité qu'a Paul Ricœur d'entrer avec tant de subtilité et d'empathie dans le dédale de philosophies aussi diverses, appartenant à des traditions intellectuelles et nationales si éloignées les unes des autres, sans que jamais son analyse se fasse paraphrase ou simple écho. Si *Lectures 3*, à paraître l'an prochain, est un vaisseau de même tonnage que ses deux frères, ce sont environ quinze cents pages que représenteront les textes dits de circonstance, préfaces ou articles.

Dans cette contrée des philosophes, Paul Ricœur traverse deux grandes régions distinctes sur la carte, mais dont on sait que son œuvre travaille à les rassembler : d'un côté, les penseurs de l'existence, Kierkegaard, Gabriel Marcel, Camus, Merleau-Ponty, Jean Nabert, Mounier, pour ne citer qu'eux ; de l'autre, les philosophes avec lesquels il discute des problèmes d'herméneutique : Mikel Dufrenne (avec qui il publie naguère un livre sur Jaspers), Greimas, dont il ausculte attentivement la sémiotique narrative, Lévi-Strauss, et, *last but not least*, Aristote.

Parce qu'on a davantage l'habitude de voir Ricœur discuter des questions d'interprétation, on était porté à oublier que Gabriel Marcel et Jean Nabert (1) sont deux des trois maîtres – avec Husserl – qu'il se reconnaît. Lire ou relire les textes qu'il consacre aux philosophes de la tradition réflexive française est ainsi doublement éclairant : pour l'œuvre de Ricœur, dont est restitué là quelque chose du socle sur lequel elle s'est édifiée, et pour cette tradition elle-même, dont les modes ont détourné la plupart de nos têtes pensantes. Il est vrai que ces philosophes étaient discrets ; mais, après tout, cela ne les empêchait pas forcément d'être profonds.

Le traitement que leur fait subir Paul Ricœur – et ce, dès les années 50, c'est-à-dire en pleine vogue existentialiste – est d'ailleurs une vraie cure de jouvence. Marcel, Mounier, Camus, Merleau-Ponty, et celui que l'on a longtemps pris pour leur père à tous, Kierkegaard, sont ici sortis de la *« fausse entité de l'existentialisme »* et réintroduits par la grande porte dans l'histoire de la philosophie. L'exemple de Kierkegaard est particulièrement significatif. Dès 1963, Ricœur s'employait à montrer que l'auteur du *Traité du désespoir* mérite d'être étudié par rapport à Kant, Fichte et Schelling : pour le père putatif de l'existentialisme, c'était une belle promotion philosophique.

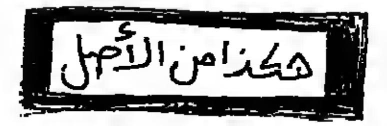
Il y a là un trait commun à toutes ces études. Qu'il s'agisse du *Diable et le Bon Dieu*, de l'*Anthropologie structurale*, ou de *l'Homme révolté*, Ricœur prête à ses interlocuteurs toute la consistance qu'il peut. Aucun souci d'économie ne l'habite, aucun désir d'aplanir les aspérités. Ce qu'il dit de Gabriel Marcel est vrai de tous, sous son regard : tous sont des *« penseurs difficiles, incommodes, rebelles aux répétitions édifiantes »*.

C'est évidemment ce qui fait l'intérêt de ces *Lectures* comme des précédentes, et qui justifie amplement l'idée qu'a eue Olivier Mongin de les rassembler. Car, pour avoir si généreusement prêté à ses interlocuteurs, Paul Ricœur s'est mis tout entier dans ces divers textes ; en sorte que c'est bien un livre de lui que l'on lit.

François Azouvi

(1) Jean Nabert est l'auteur de *l'Expérience intérieure de la liberté*, PUF, 1924, d'*Eléments pour une éthique*, rééd. Aubier 1992, et d'*Essai sur le mal*, rééd. Aubier.

★ Vient de paraître : l'Existentialisme chrétien a-t-il une logique ?, de Pierre-André Stucki. Cerf, 230 p., 95 F.



INDE

Un sage au XXe siècle

SVÂMI PRAJNÂNPAD
de Daniel Roumanoff.
La Table ronde,
coll. « Les chemins de la sagesse »,
380 p., 129 F.

On peut juger que le sage est seulement un idéal, une figure de légende ou de rêve. Des êtres qui se sont défaits de la souffrance et des tourments, des limites du moi, des enclos du désir, cela existe-t-il ? Celui qui affirme vivre désormais dans un présent plein, sans attachement à l'homme qu'il fut, sans souci de l'heure d'après, on peut croire qu'il ment ou qu'il délire. Ce n'est peut-être pas le cas. La vie et l'enseignement de Svâmi Prajnânpad, né en 1891 non loin de Calcutta, mort en 1974, laissent en effet penser que l'impossible arrive encore en ce siècle qui n'y croit guère.

Elevé dans une famille de brahmanes pauvres, celui qui s'appelait alors Yogeshvar Chatterjee, se signale dès l'enfance par une extrême sensibilité et par l'exigence radicale qu'elle suscite en lui de tirer toutes les conséquences de ses expériences. Il aime le sel. Sa belle-sœur lui fait une blague : elle remplace un jour le sel par de la farine. Et il ne s'aperçoit de rien. Quand il voit sa méprise, il décide de ne plus jamais utiliser de sel. C'est devenu inutile : il l'a vu. Ceci n'est pas une anecdote.

Freud et les « Upanishad »

Voir, rien qu'une fois, mais entièrement, est en effet la clé de la vie de cet homme. Une seule expérience, aussi banale soit-elle, peut suffire à tout transformer dans une existence, si elle est vue et saisie dans son intégralité. Il poursuit des études d'ingénieur, son frère aîné Sadja subvient à tous ses besoins, se sacrifie pour lui. Yogeshvar l'aime plus que tout. Quand son frère le convainc de se marier, malgré ses réticences, le jeune homme lui demande de choisir son épouse dans une famille pauvre. Et le père de la jeune fille les couvre de cadeaux, comme il se doit. Yogeshvar proteste : ce n'est pas ce qu'il voulait. Le frère protecteur s'irrite, va jusqu'à lui reprocher de mieux aimer son beau-père que lui-même. *« Le monde entier est devenu vide et sombre : je ne peux plus croire en rien »*, écrit le jeune homme. La seule personne en qui il avait une absolue confiance n'a rien compris de son attitude ni de ses mobiles.

Il va tenter de résoudre cette énigme des erreurs humaines, des malentendus et des désespoirs sans véritable objet. Pas en un jour. Marié en 1919, il s'engage presque aussitôt dans le mouvement de non-coopération et le travail social. Après avoir enseigné dans divers collèges, trouvé un maître spirituel, mené une existence de mortifications, fait subir par *« folie »* toutes sortes d'épreuves à son épouse, pris l'habit des renonçants, fait retour à la vie, il sut finalement combiner la lecture des *Upanishad* et du *Yoga-Vaisista* à celle de Freud, qui commence tout juste à être connu en Inde. La grande originalité de Svâmi Prajnânpad est en effet d'insister, dans le cadre d'une mise en pratique de la doctrine de la non-dualité issue du *Vedanta*, sur l'expression individuelle des émotions et des scènes fondatrices de la personnalité de chacun.

C'est pourquoi, installé à partir de 1930 à Channa, dans un *ashram* rudimentaire, impraticable durant la saison des pluies, il a toujours refusé de donner des conférences publiques comme d'écrire des livres. C'est toujours à quelqu'un de particulier qu'il s'adresse, adaptant ses propos, comme faisait le Bouddha, à la situation singulière de celui ou de celle qui est là.

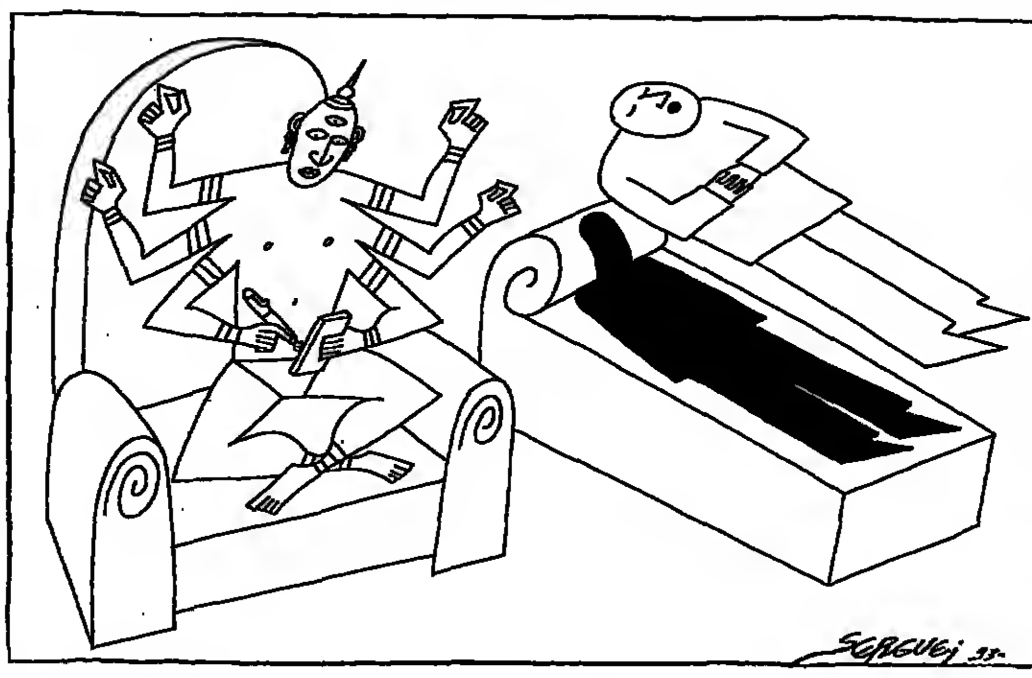
A partir des années 60, ce gourou sans rituel, disant n'avoir pas de méthode (il l'inventa pour chacun, à chaque heure), voit venir à lui des disciples français. Parmi eux : Arnaud et Denise Desjardins, Frédérick Leboyer, Daniel et Colette Roumanoff (1). Autant que le récit d'une vie, dont on ignore, faute de documents, bien des périodes et des détails, cette biographie constitue une approche vivante de la réalité d'un sage dont, sans doute, on ne fait que commencer à découvrir la familière étrangeté.

Roger-Pol Droit

(1) Trois volumes de lettres à ses disciples, ainsi que deux volumes de dialogues et entretiens avec ses disciples, ont été publiés aux éditions de l'Originel. Daniel Roumanoff a d'autre part consacré un ouvrage en trois tomes à Svâmi Prajnânpad aux éditions de la Table ronde. Colette Roumanoff a publié le « Récit d'une exploration de l'inconscient » auprès de Svâmi Prajnânpad sous le titre *les Yeux de l'orpheline* (Ed. Critérion, 152 p., 95 F.).

Deux jumeaux spirituels

Catherine Clément et Sudhir Kakar retracent les destins parallèles de Madeleine, la folle, et de Râmakrishna, le mystique bengali



LA FOLLE ET LE SAINT
de Catherine Clément
et Sudhir Kakar.
Seuil, coll. « Le champ freudien »,
294 p., 120 F.

En 1886, après des années d'errance et de marginalité, une pauvre délirante, connue seulement sous le pseudonyme de Madeleine, est admise à la Salpêtrière, dans le service du professeur Pierre Janet. En Inde, dix ans plus tôt, s'éteignait le grand mystique bengali Râmakrishna, entouré par ses disciples et vénéré de tout un peuple. Deux événements en principe sans rapport l'un avec l'autre. Voici pourtant qu'un livre rapproche ces deux figures et les éclaire l'une par l'autre en un fascinant jeu de miroirs. Cette improbable rencontre, nous la devons à une autre rencontre, celle de Catherine Clément, philosophe et romancière, et de Sudhir Kakar, un Indien de Delhi qui fut longtemps l'unique psychanalyste en activité dans cette ville (1).

La thèse générale est simple : Madeleine et Râmakrishna sont comme des jumeaux spirituels, élevés dans des environnements radicalement différents et voués par là même à des destins sans commune mesure. L'un et l'autre possèdent un tempérament hypersensible, aux franges de l'hystérie et qui s'est révélé dès la petite enfance. L'un et l'autre ont d'emblée refusé toutes les modalités classiques d'intégration sociale, comme la profession ou la fondation d'une famille. L'un et l'autre sont passés par des formes extrêmes de souffrance psychique qui les ont menés au bord du désespoir. L'un et l'autre enfin ont connu, toute ou partie de leur vie, des extases nombreuses et d'une durée quasi incroyable.

Vus de l'extérieur, au plus fort de leur extase, ils se ressemblent : *« Ils éprouvent les mêmes contractures, la même catatonie, les mêmes arrêts de la respiration, les mêmes faims dévorantes, ils ont le même regard fixe, le même énorme sourire sur les lèvres, la même immobilité... »* L'immense différence qui les sépare est uniquement d'ordre socio-religieux.

Répression feutrée

Sudhir Kakar rappelle que si Râmakrishna a pu s'épanouir comme mystique, après être passé par toutes sortes d'expériences déviantes et connu des phases de chaos mental proches de la folie, c'est que l'Inde, de son temps encore, prévoyait et même codifiait la possibilité, pour certains êtres exceptionnels, de rompre avec le « village », c'est-à-dire le monde clos des rites, des hiérarchies et des conventions sociales, pour s'en aller vers la « forêt », en quête d'une formule de salut irréductible aux formes « séculières » de la religion de caste. Et toute la force du texte de Catherine Clément consiste à montrer comment, dans la France laïque de la IIIe République, toute personne porteuse de semblables aspirations était inévitablement « piégée », condamnée à la marginalité, à la prison (ce fut aussi le cas de Madeleine) et finalement à l'hôpital psychiatrique.

Pourtant, Madeleine la stigmatisée, qui passe régulièrement par toutes les phases classiques du *« désert »*, de la *« nuit obscure »* et du ravissement extatique, est bel et bien une mystique à part entière, l'égale à maints égards d'une Catherine de Gênes ou d'une Thérèse d'Avila. Seulement, la répression feutrée à laquelle elle est en butte décapite sans cesse ses élans mystiques et les fait dévier vers diverses formes de délire. Elle finira, après des années, par sortir de l'hôpital plus ou moins éteinte et « normalisée »...

Saisissante illustration de l'impact de l'époque et du milieu social sur le cours d'une vie. Un ouvrage passionnant donc, mais qui n'en laisse pas moins certaines questions pendantes. Ainsi, il est sans doute exagéré de dire que le personnage de la sainte était, dans la France de 1900, devenu aussi impossible que celui de la sorcière. Le problème est plutôt ici celui du monopole de fait exercé dans ce domaine par des structures monastiques rigides : après tout, sainte Thérèse de Lisieux fut aussi la contemporaine de Madeleine !

Par ailleurs, si les auteurs reconstituent bien la psychologie, et même la psychogenèse du mystique, décrivant avec une grande finesse son moi *« fluide »* et *« perméable »*, ils n'abordent pas l'arrière-plan philosophique qui seul permettrait de rendre compte de la possibilité même du phénomène mystique, avant sa prise en charge par les religions institutionnalisées. On trouvera cependant chez Kakar quelques lignes de réflexion susceptibles, une fois prolongées, de mener à ces problèmes. C'est le cas notamment du dernier chapitre, très neuf de ton, qu'il consacre au personnage traditionnel du gourou indien. Il y prend ses distances vis-à-vis des interprétations *« régressives »* du phénomène mystique qui ont longtemps régné dans le champ freudien.

Michel Hulin

(1) S. Kakar est connu du public français par son livre *Moksha, le monde intérieur, enfance et société en Inde*, Les Belles Lettres, 1985.

(2) Paris, Alcan, 1926 et 1928 (réimprimé en 1975).

La gloire de l'insoumise

Le portrait romancé d'une Robin des bois indienne

DEVI
d'Irène Frain.
Fayard, 460 p., 140 F.

Cela se passe au royaume du cinéma populaire, en Inde, pays où des millions de personnes entrent dans les salles obscures pour sortir du quotidien. Cela commence par une scène digne de *Scarface* ou de *la Horde sauvage* : un règlement de comptes et une vingtaine de cadavres. Un mélange de western et de tragédie antique. Et cela se termine, presque, par la même scène, éclairée, cette fois, par les pages qui précèdent.

Entre les deux, il y a l'enquête du commissaire Frain, Maigret en jupons fascinée par cette chronique d'une vengeance annoncée, par ce pays et surtout par l'héroïne, Phoolan Devi, une sorte de Cendrillon, paysanne illettrée devenue star à la force du poignet. Un accouchement au forceps, dans un bain de sang et d'humiliations. Misères et splendeurs d'une Robin des bois qui, un jour, troque son sari pour un jean, un bandeau rouge et un Mauser 303. Femme fatale en rébellion contre la fatalité et qui, de 1981 à 1983, a terrorisé et subjugué l'Inde. Ennemie numéro 1 de l'ordre établi mais adorée des réprouvés, à l'égal d'une divinité.

Quatre années durant, Irène Frain mènera son enquête pour reconstituer le puzzle de cette incroyable odyssée. Collectant les articles de presse, confrontant les témoignages, épluchant les rapports de police, multipliant les voyages, s'enfonçant dans ces ravines où, dit-on, *« l'on boit l'esprit de révolte avec l'eau des rivières »*. Remontant patiemment le fil de cette vie inconnue, jusqu'à cette prison de Gwalior où Devi, maintenue au secret, l'attendait.

Qu'importe, après tout, que ce livre soit ou non la véridique histoire de celle qui défraya la chronique d'un sous-continent pétri de légendes, de croyances et de mythes. Il est aussi, comme le relève l'auteur, l'histoire de *« l'ultime avatar des Antigone, Judith ou Electre, tout droit sorties des temps premiers et qui continuent, au fond de nos imaginaires, à crier justice »*. Il est enfin une plongée dans les entrailles de l'Inde. Au cœur de l'Uttar Pradesh, dans ce pays sauvage, infesté de cobras et de scorpions, tout en gorges et en ravines, enserrant de maigres champs et des hameaux aux maisons de terre.

Devi était née mallah. Première malédiction dans une région où les thakurs ont toujours régné, dominé, écrasé les mallahs. Le jour de sa naissance, il y a eu deux cris. Celui qui marque la fin des douleurs et celui qui indique le début du malheur. Devi était une petite fille de trop dans un pays où l'on rêve de fils. Seconde malédiction. Devi avait deux prisons : la loi des castes et la loi des sexes. C'était l'ordre des choses, du moins dans cette vie-là. Mais pas pour elle, née rebelle, réfractaire, insoumise.

La reine des bandits

A onze ans, on la marie à un villageois brutal. Contre une vieille bicyclette, un lit et une génisse. Elle s'enfuira, se débattra, se soumettra, poussée par la faim, mais toujours tête haute et regard noir. Finalement, elle choisira la vie des hommes perdus, celle des bandits : courir sans cesse, se cacher, dormir à la belle étoile, voler, violer, kidnapper, sans jamais assouvir une inextinguible soif de revanche. Victime d'un engrenage où le premier meurtre, souvent, naît de l'injustice.

Fille à bandits, Devi deviendra femme-bandit puis femme de bandit, soumise, pour la première fois, à un homme qu'elle se sera choisi. Apprenant le métier puis revendiquant sa place au soleil pour devenir la reine des bandits. Une tueuse, certes, mais sous la plume d'Irène Frain, indulgente et complice, Devi est plus que cela. Romanesque et vulnérable. Femme fatale, certes, mais femme, malgré tout.

Pour décor, le cycle des saisons, la fournaise, les greniers vides, l'attente anxieuse des pluies, un nouveau déluge fécondant et ainsi de suite, jusqu'à la mort au goût de délivrance. Dans la coulisse, tissant sa toile, l'inspecteur général de la police de Kanpur, thé à cinq heures et Shakespeare comme livre de chevet, fasciné par cette *fille* sans âge et sans visage, mais qu'on disait aussi belle qu'une star de cinéma. Enigme et défi à la froide raison des collèges à l'anglaise. Enigme aussi la main que lui tend le brahmane pour la délivrer de ceux qui, un jour, l'enlèvent, la séquestrent et la font violer par tout un village. Epreuve inhumaine dont elle n'aura de cesse d'effacer, dans le sang, la terrible humiliation.

Devi ou la chronique d'une guerre venue du fond des âges. Saga d'une vengeance au pays des vengeances. Epopée amoureuse et sanglante conclue, le 12 février 1983, par une reddition longuement négociée. Avec, pour ultime scène, une estrade surmontée d'un dais où monte une femme au bandeau écarlate. Une vaincue au port de reine. La « Reine des bandits ».

Patrick Francès

ACTUALITÉS

Les quarante ans du « Livre de poche »

Le jeune ancêtre de l'édition à faible prix a révolutionné les pratiques éditoriales et regarde aujourd'hui vers de nouveaux horizons

Le « Livre de poche », dont Hachette s'apprête à fêter l'anniversaire, est plus qu'un quadragénaire bien portant. Cette collection, qui a ouvert la voie à une conception inédite du livre, est à l'origine d'une série de séismes économiques et culturels. Avec les ouvrages en format de poche, l'écrit a étendu des ramifications dans des couches de lectorat nouvelles, permettant une diffusion jusqu'alors inégalée des idées.

L'irruption massive du « poche » a modifié la relation au texte et le caractère sacré de l'objet, tout en bouleversant les pratiques éditoriales. Par le biais des rééditions à forts tirages, le format de poche a inauguré la « deuxième vie » des ouvrages et prolongé, dans le temps comme dans l'espace, leur impact sur la société. Grand défricheur de ce type d'édition, le « Livre de poche » est aujourd'hui poussé par le marché vers de nouveaux horizons.

Les évolutions en cours ne doivent rien à l'état de la collection, qui affiche un bulletin de santé plutôt rassurant. Fort de ses dix-huit millions d'exemplaires vendus en 1992, le « Livre de poche » a permis à la Librairie générale française (LGF), filiale de Hachette, de réaliser un chiffre d'affaires de 450 millions de francs l'année dernière. Soit une progression de 5 % par rapport à 1991, qui avait été morose, et un doublement du nombre d'exemplaires écoulés. A lui seul, le « Livre de poche » représente un tiers du chiffre d'affaires de la branche grande diffusion du groupe livre Hachette.

Un secteur stratégiquement capital donc, comme l'explique Jean-Louis Lisimachio, directeur général du groupe livre. *« La deuxième vie d'un ouvrage dans le temps devient souvent la première en poids économique »*, souligne-t-il. D'où l'importance des choix éditoriaux, les ventes moyennes devant être suffisantes pour rentabiliser des ouvrages vendus trois à quatre fois moins cher que les livres en format ordinaire.

La première sélection s'opère, tout naturellement, par le marché de la librairie. Les titres qui ont connu la faveur du public, les auteurs déjà célèbres, trouvent, pour la plupart, leur place dans le catalogue du « Livre de poche ». A quelques exceptions près, cependant, lorsque les textes n'appartiennent pas à des domaines couverts par la collection (épouvante, ou « new age », par exemple) ou qu'ils semblent trop liés à une actualité périssable.



NICOLAS GUILBERT

L'ouverture à des profils inhabituels

Autant de mécanismes qui définissent le fonctionnement devenu traditionnel de l'édition de poche. Mais la configuration du marché, les attentes nouvelles du lectorat, ont incité les responsables de la collection à trouver de nouveaux gisements. La multiplication des collections de poche, y compris dans des maisons de petite ou moyenne importance, engendre des compétitions plus ou moins serrées pour l'acquisition des droits d'un ouvrage prometteur. Surtout, l'histoire déjà respectable du « Livre de poche » a provoqué une raréfaction des denrées disponibles. *« Les grands fonds de l'édition du passé sont presque entièrement parus en « poche »*, note Dominique Goust, directeur de la Librairie générale française.

Ces phénomènes expliquent que la collection s'ouvre à des profils inhabituels. *« Le « poche » progresse,* affirme Dominique Goust. *On y trouve des ouvrages dont on aurait dit, il y a dix ans, qu'ils n'étaient pas pour nous. »* Le « Livre de poche » vient ainsi de publier *le Siège de Krishnapur*, de J. G. Farell, qui n'a pas les caractéristiques commerciales d'un livre de grande vente. Une innovation qui permet aux responsables de la collection de faire œuvre de découverte, élargissant par là les missions initiales du « Livre de poche ». L'exercice a toutefois des limites, imposées par les nécessités économiques. Car pour parvenir à un prix moyen de 10 centimes par page (le prix moyen des volumes étant légèrement inférieur à 30 francs), les tirages de départ doivent être suffisamment élevés.

L'autre remède à l'essoufflement consiste à produire des inédits, réalisés sur commande pour le catalogue de la collection. Il s'agit là d'une orientation relativement nouvelle, si l'on considère que le « Livre de poche » a bâti sa réputation sur des rééditions. *« Le « Livre de poche » a longtemps été une machine à recycler des ouvrages, en en changeant le format, les caractères, la couverture et le prix*, remarque Dominique-Antoine Grisoni, directeur littéraire de la LGF. *Maintenant, nous sommes partiellement sortis de cette logique. »* A ce jour, les titres qui paraissent en « Livre de poche » sans avoir jamais fait l'objet d'une exploitation en format ordinaire représentent 30 % du total de la production.

Le cardinal de Retz et les livres de cuisine

Cela va du texte médiéval traduit en français moderne, dans la série « Lettres gothiques », aux ouvrages de langues et aux guides pratiques, en excluant la fiction. La famille s'est même enrichie, fin 1992, d'une entité nouvelle où seront systématiquement publiés des inédits. Baptisée « Références », la collection doit fournir des ouvrages de vulgarisation à caractère universitaire, faisant le tour d'un sujet de façon synthétique.

En imaginant « Références », les responsables du « Livre de poche » poursuivent une politique de développement différenciée des domaines couverts, qui se traduit visuellement par des couvertures aux graphismes distincts. Cet effort de segmentation obéit à un constat : *« La création de collections ne fait pas diminuer les ventes générales, mais attire un public nouveau »*, constate Dominique Goust. Elle doit aussi permettre de miser sur la diversification sans augmenter à l'excès le rythme des parutions, les capacités d'absorption des librairies et des lecteurs n'étant pas infinies.

Cette évolution s'inscrit dans une tradition qui a toujours prétendu à l'universalité, abritant à la fois le cardinal de Retz et des livres de cuisine. Elle répond aussi à la concurrence, d'autres maisons ayant progressivement mis au point des stratégies de « poche » qui ne sont plus le simple reflet de l'édition première. Mais on se défend, au « Livre de poche », de vouloir arbitrer le marché de l'édition.

L'autonomie a des limites, comme le souligne Dominique Grisoni : *« Nous restons au service de la première édition, tant que cela n'est pas préjudiciable à la survie de la maison. »* Il faut donc mettre au point de savants dosages, afin que le « poche » demeure une activité éditoriale à part entière, mais s'interdise de faire la loi ou d'empiéter sur le marché de la première édition. Un véritable pari à l'heure où les délais se raccourcissent entre la parution des livres et leur sortie en format de poche.

Raphaëlle Rérolle

DERNIÈRES LIVRAISONS

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PAUL GUIMARD : Romans. Cinq romans – *les Faux Frères, Rue du Havre, l'Ironie du sort, les Choses de la vie, le Mauvais Temps* – regroupés en un volume dans lequel l'auteur raconte le temps perdu ou regagné et fait aussi œuvre d'historien des années 60. (Denoël, 610 p., 175 F).

JEAN RAMBAUD : *D'amours et d'autres*. Une douzaine de nouvelles baignées d'un air frais dans lequel évoluent des personnages simples, dont la banalité n'est qu'apparente. Aux marges d'un merveilleux, porté par un style nerveux autant qu'ironique. (Ed. Autres Temps, coll. « Temps contés », 143 p., 90 F).

ANNIE KRIEGER-KRYNICKI : *le Ministre de la plume*. A partir d'une estampe, de style oriental, Annie Krieger-Krynicki décrit les complots sanglants de la régence de Tunis, de 1814 à 1830, et le destin du renégat sicilien Joseph Carte *alias* Hassen El Khodja (Mercure de France, 315 p., 130 F).

TRISTAN CORBIÈRE : *les Amours jaunes*. L'œuvre poétique d'un auteur du siècle dernier, témoin de son temps et des courants littéraires, artistiques ou sociaux qui le traversèrent. Des textes présentés et éclairés par deux spécialistes de la littérature française, enseignants à Toulouse, Elisabeth Aragon et Claude Bonnin (Presses universitaires du Mirail, 514 p., 180 F).

ESSAIS

JEAN-LOUIS DEPIERRIS : *Tradition et insoumission dans la poésie française*. Un rappel des lointains ancêtres, depuis le onzième siècle, suivi de deux exposés majeurs allant de Baudelaire au surréalisme, puis sur les générations nées de 1900 à 1950. A la recherche du « poète authentique », insoumis par définition, dans l'esprit de l'auteur (Presses universitaires de Nancy, 284 p., 190 F).

PIERRE MILZA et SERGE BERNSTEIN (sous la direction de) : « Nations d'Europe ». Les éditions Hatier ont lancé une nouvelle collection sur les « Nations d'Europe ». Chacun des douze titres de cette série, rédigé par un spécialiste du pays, étudie l'histoire de la nation et son apport contemporain à celle de l'Europe. Les huit premiers volumes – Royaume-Uni, Portugal, Irlande, Espagne, Danemark, Belgique, Allemagne, France – sont en librairie depuis la fin septembre ; les quatre derniers – Grèce, Pays-Bas, Luxembourg, Italie – viennent de paraître (chaque titre entre 330 p. et 500 p., vendu entre 99 F et 139 F).

MICHEL LEROY : *le Mythe jésuite, de Béranger à Michelet*. La crainte qu'inspira la Compagnie de Jésus à la France de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Une étude des textes – pamphlets, romans et autres – qu'elle inspira ainsi que du contexte politique dans lequel elle s'inscrivit. Un éclairage sur les sources de notre imaginaire politique (PUF « Ecriture », 468 p., 249 F). A signaler également, de PIERRE-ANTOINE FABRE, *Ignace de Loyola, le lieu de l'image*, où se nouent les enjeux spirituels, esthétiques, institutionnels et politiques de l'invention d'un « art jésuite » au temps des réformes. (Ed. de l'Ecole des hautes études des sciences sociales, librairie Vrin, 364 p., 270 F). Et encore, de RAPHAËL VONGSURAVATANA, *Un jésuite à la cour de Siam*, préfacé par Jean Meyer. La grande aventure du Père Tachard, embarqué au printemps de 1685 à destination du royaume de Siam pour une mission au terme de laquelle la déception succédera à l'ambition et à l'obstination. Ce livre vient d'obtenir le prix Auguste-Pavy. (Ed. France-Empire, 330 p., 120 F).

LÉON-FRANCOIS HOFFMANN : *Haïti : lettres et l'être*. Réuni par un spécialiste de la culture haïtienne, professeur de littératures francophones aux Etats-Unis (université de Princeton), un recueil de textes destiné à nous éclairer sur les contributions d'Haïti au patrimoine intellectuel de l'humanité. Les témoignages, aussi, d'hommes en lutte depuis bientôt deux siècles pour survivre dans la dignité (Ed. du GREF (Toronto), coll. « Lieux dits », 371 p.).

La longue marche du petit format

Comment s'est réalisé le rêve d'un livre bon marché

Bien assis dans les bibliothèques, confortablement installé dans les librairies, le livre en format de poche fait aujourd'hui partie du paysage éditorial. Comme toutes les inventions passées dans les mœurs, il paraît sans âge, ancré dans les habitudes d'un lectorat dont il a repoussé les frontières. Pourtant, le « Livre de poche », pionnier français de la diffusion de masse qui définit le poche moderne, n'a « que » quarante ans. Mais son histoire, qui épouse celle des « trente glorieuses » et d'un accès plus large à la culture, s'inscrit dans la continuité de nombreuses tentatives plus ou moins réussies.

Avant le « Livre de poche », fièrement armé de sa majuscule, il y eut donc le rêve du livre de poche, ou du moins d'un type d'ouvrage à faible prix. Dès la fin du seizième siècle, à Troyes, des éditeurs se mettent en tête de publier des livres bon marché, grossièrement composés et puisant dans le répertoire des textes classiques.

La « Bibliothèque bleue » perdurera jusqu'au Second Empire, bientôt concurrencée par des collections rivales. Ce furent les « *in*-18 » de Gervais Charpentier, à partir de 1838, puis la « Bibliothèque des chemins de fer », lancée par Louis Hachette en 1852 et les volumes à 1 franc de Michel Lévy, dès 1855. Tous ces précurseurs eurent à cœur (et à bourse) de conquérir une clientèle plus large en offrant au public des rééditions d'auteurs connus.

Les progrès de l'idée démocratique relayant ceux des techniques d'édition, les publications à prix modique se sont multipliées entre les deux guerres. En France, des collections populaires fleurissent, parmi lesquelles le « Livre de poche », chez Tallandier, le « Roman cosmopolite » chez Stock, les Albin Michel à 6 francs, la collection « Pourpre » de Hachette et les « Succès » de Gallimard. Mais l'aspect matériel des ouvrages n'a pas encore connu le bouleversement qui marque l'avènement du livre de poche tel que nous le connaissons. Et lorsque le format se rétrécit, lorsque les couvertures s'assouplissent, c'est pour donner naissance à des collections spécialisées, qui fraient avec l'inédit. Témoins, les célèbres « Que sais-je ? », inventés par les Presses universitaires de France en 1941, ou la « Série noire » créée par Gallimard en 1945.

Pour les soldats

Ces entreprises éparses ont formé le terreau sur lequel a germé le « Livre de poche ». Mais les responsables de Hachette sont aussi allés puiser outre-Manche et outre-Atlantique leur inspiration. En Angleterre, d'abord, où Allen Lane avait imaginé, dès 1935, les fameux petits « Penguin Books », promis à une belle longévité. En Amérique, ensuite, où Guy Schoeller, collaborateur d'Hachette, avait rencontré le patron des éditions Simon and Schuster. *« Ils avaient mis au point un type de livre relié sur le petit côté, qui pouvait se glisser dans la poche arrière des soldats pendant la guerre, et dont les chiffres de vente étaient incroyables »*, se souvient-il.

L'idée fait son chemin chez Hachette, dont le président confie le projet à Henri Filipacchi. Le « Livre de poche », qui voit le jour en 1953, fait la synthèse des différentes expériences passées. Le 9 février de cette année-là, les clients des librairies trouvent en rayon trois petits ouvrages à la couverture colorée, qui reprennent des grands succès contemporains. Il y a *Kœnigsmark* de Pierre Benoit, orné du numéro 1, mais aussi *les Clefs du royaume*, de Cronin, et *Vol de nuit*, de Saint-Exupéry. Le tout pour un prix près de six fois inférieur à celui des livres ordinaires.

La plupart des grandes maisons de l'époque acceptent de collaborer avec Hachette, en alimentant de leurs titres la nouvelle collection. Ce sont bientôt des centaines de textes prestigieux, classiques ou contemporains, qui viennent grossir les rangs du « Livre de poche ». La palette s'élargit rapidement, avec les ouvrages pratiques et les œuvres « sur mesure », comme l'incontournable Larousse de poche. Bâti pour les besoins de la cause, il bat tous les records avec près de dix millions d'exemplaires vendus à ce jour. De quatre titres mensuels, le « Livre de poche » passe à huit, puis à douze en 1962.

Assez vite aussi, le succès de la formule fait des émules. Autour de la forteresse surgissent d'abord « J'ai lu », chez Flammarion, en 1958, puis la collection « Presses pocket », inaugurée, en 1962, par les Presses de la Cité. La même année paraît le premier volume en « 10/18 », au sein des éditions Plon. A partir de 1962 toujours, Gallimard accueille des textes contemporains non romanesques dans sa collection « Idées », puis des grands poètes en « Poésie Gallimard ».

En 1971, enfin, la maison de la rue Sébastien-Bottin reprend son indépendance, à la suite d'un désaccord entre ses dirigeants et ceux de Hachette. La collection « Folio » entre alors dans la danse des « poche », qui ne cessera plus de s'animer au fil des années. Rançon de la gloire, le « Livre de poche » n'est plus seul, mais il demeure le pionnier d'une grande aventure.

R. R.

Lettres de noblesse

Il y eut des esprits chagrins pour trouver, lorsque le « Livre de poche » fit ses débuts, qu'il s'agissait là d'une forme d'édition sans noblesse. C'était, disaient certains, une manière insidieuse de disqualifier l'écrit, de banaliser la pensée, de céder aux sirènes du consumérisme. D'autres, fort inquiets, redoutaient que l'on finisse par jeter les livres comme de vulgaires mouchoirs. Le « poche » n'était pas très chic, presque suspect.

Puis le nouveau venu fit ses preuves, on s'aperçut que des auteurs très respectables venaient grossir ses rangs. Et même que cette collection sans passé prestigieux s'offrait le luxe de choisir soigneusement ses invités. Le format de poche démontrait qu'il pouvait tenir son rang, faire le siège des bibliothèques et celui des librairies.

« Le plus puissant instrument de culture »

Très vite, l'admission dans ce club devint convoitée, jusqu'à faire figure de consécration. « Passer en poche » signifiait, pour un auteur, que son œuvre aurait une longévité plus importante, un public plus large.

Les réfractaires au format de poche sont aussi rares qu'ils sont célèbres. Pour des raisons personnelles et philosophiques Julien Gracq n'a quitté les éditions José Corti que pour être publié dans la « Bibliothèque de la Pléiade », à une exception près : *la Littérature à l'estomac*, pamphlet contre le système d'attribution des prix littéraires, paru chez Julliard-Pauvert.

Claude Lévi-Strauss a, de son côté, longtemps montré des réticences devant ce phénomène. A l'inverse, d'autres auteurs ont manifesté des sentiments très favorables à cette forme éditoriale.

Dans une lettre adressée, en 1958, à Henri Filipacchi, fondateur du « Livre de poche », Jean Giono écrivait : *« J'estime qu'aujourd'hui le livre de poche est le plus puissant instrument de culture de la civilisation moderne. »* Une opinion partagée par de nombreux auteurs contemporains. Hervé Bazin le premier, dont *Vipère au poing*, publié en « Livre de poche » dès 1955, s'est vendu à près de quatre millions d'exemplaires. *« Il est presque impossible de ne pas être en « poche »*, précise-t-il, *cela signifierait qu'on est un auteur secondaire. »*

Soulignant que ce type d'ouvrages lui a permis de toucher un lectorat nouveau, Hervé Bazin constate que les ventes de *Vipère au poing* restent stables d'une année sur l'autre, car le titre figure sur les listes de lectures conseillées par les professeurs à leurs élèves. Des jeunes qui seraient limités par leur faible pouvoir d'achat si l'ouvrage n'existait qu'en format ordinaire.

Elisabeth Badinter, quant à elle, affirme avoir *« beaucoup d'affection pour les « poche »* qui lui ont permis d'accéder plus largement à l'écrit lorsqu'elle était étudiante. *« L'élitisme vis-à-vis des livres me fait horreur,* déclare-t-elle, *je préfère un élitisme par la quantité. »*

R. R.

□ **Prix du livre Poitou-Charentes.** – Le prix du livre Poitou-Charentes a été attribué à François Bon pour son livre *l'Enterrement* (Verdier).

□ **Rectificatif.** – Dans l'article de Pierre Drouin sur « La saga Servan-Schreiber » (« Le Monde des livres » du 22 janvier), il fallait lire en haut de la troisième colonne *Suzanne* (femme de Robert) et non *Sabine* (comme il était d'ailleurs indiqué précédemment).

POINT DE VUE

Lecteurs, réveillez-vous !

par Baptiste-Marrey

LA presse nationale(1) et régionale a publié en pleine page une lettre de la FNAC à «MM. les futurs députés» sur le thème «Pour que vive le livre».

Le coût de cette opération publicitaire s'élèverait, d'après ses responsables, à 5 millions de francs (2) (ce qui paraît sous-estimé). Elle appelle plusieurs observations:

Son temps fort a été la distribution gratuite (deux heures pendant deux jours) de *« 100 000 livres, les meilleures ventes actuelles, aux jeunes de moins de vingt-cinq ans »*. Ce qui s'est révélé à la fois vrai et faux. Vrai, les livres étaient bien gratuits, mais il s'agissait de treize livres *de poche*, dont *deux* seulement se situent dans les meilleures ventes actuelles (2).

On peut aussi s'interroger sur les conditions dans lesquelles ces 100 000 exemplaires ont été obtenus. Avec quelle remise et qui a passé la commande? Si les éditeurs étaient informés de la nature de l'opération? Et si les auteurs ainsi «distribués» en ont été avisés? Au demeurant, seulement quatre romanciers français vivants sur treize avaient été retenus.

Autre interrogation: est-ce que cette distribution ponctuelle à des lycéens canalisés par des vigiles entre des barrières métalliques, dans des locaux extérieurs aux magasins proprement dits, est la meilleure méthode pour familiariser les jeunes avec le livre – les bibliothèques municipales, sans placards publicitaires, font mieux tous les jours, et presque gratuitement.

« La FNAC est un Salon permanent du livre qui présente à longueur d'année plus de 150 000 titres », dit le message de son PDG. Ce qui est également vrai et faux. Vrai pour trois FNAC parisiennes, faux pour les trente-neuf autres, dont quelques-unes sont juste au niveau d'une bonne maison de la presse. Et même à la FNAC-Etoile on trouve plus facilement l'abondant rayon des guides touristiques et des livres pratiques que celui, limité, réservé à la poésie et au théâtre.

Le plus clair, me semble-t-il, dans cette affaire est que cet amalgame démagogique de semi-vérités (ou de demi-mensonges) apparaît comme une réponse à l'offensive des Centres Leclerc sur le livre, et notamment à l'entretien que ceux-ci ont donné récemment à *Paris-Match* (3): *« Michel-Edouard Leclerc vend Balzac aussi bien que l'aspirine ou le super »*, tel est le titre. Argumentation identique (on nous empêche de vendre le livre moins cher, et plus culturel que moi tu meurs) pour le même combat: remettre en cause la loi Lang et obtenir pour l'un, ou conserver pour l'autre, la première place dans le réseau de vente directe du livre.

Les Leclerc se sont d'ailleurs civilisés. Finis les infractions et le discount sauvage. Ils investissent maintenant dans de «vraies» librairies, installées dans leurs galeries marchandes, à côté, mais en dehors de leurs «hypers». Ils investissent aussi dans les médias et subventionnent pour la modeste somme de 14 millions de francs (3) «Un livre, un jour» (France 3), tandis que la FNAC fait de même pour «Bouillon de culture» (France 2). «Caractères», qui invitait des libraires, a disparu. (Que pensent d'ailleurs le CSA et M. Jeanneney de ces détournements de la loi sur la publicité sur des chaînes dites de service public)?

Cette guerre de la grande distribution n'intéresserait pas les lecteurs de livres si elle ne reposait sur un double mensonge:

– le premier est de sous-entendre que bons libraires et éditeurs de création s'en mettent plein les poches. La preuve? C'est que le livre est *cher* (cher, absolument, sans aucune référence: trois livres de poche contre un repas quelconque: 3×40 F=120 F, est-ce vraiment «cher»?);

– le second est de faire croire au bon peuple que les méthodes commerciales qui s'appliquent aux pellicules photographiques (quatre marques, une douzaine de produits) pour la FNAC ou aux produits pétroliers (cinq produits différents) aux pompes Leclerc peuvent s'appliquer aussi au(x) livre(s): 300 000 références au catalogue français, pouvant se commander à l'unité et dont la durée de vie va de quelques semaines à une bonne dizaine d'années, parfois plus. Ce qui est un tout autre problème que l'achat par grandes quantités, et donc à un faible prix, d'un seul produit.

Ce que veut en fait la FNAC, c'est avoir la même position dominante sur le livre que sur le disque, où, par les mêmes méthodes commerciales, elle est arrivée à la situation de monopole que nous connaissons aujourd'hui, où il n'y a pratiquement plus de disquaires et où, comme tout mélomane le sait, le CD est *cher*, beaucoup trop cher, au moins 120 F! Mais là plus personne ne parle de rabais.

Réveillez-vous, lecteurs, car ce qui est en cause, ce n'est pas que ce pauvre Boris Vian, qui ne vendit rien de son vivant, soit distribué gratuitement aux lycéens, ni la survie de médiateurs culturels sous-payés pris à la gorge par la hausse des loyers, c'est la liberté de pensée, la liberté de choisir, la liberté d'éditer, et donc la liberté d'informer. Un réseau de libraires indépendants, actifs, se développant sur tout le territoire, est le seul garant de ces libertés, car il garantit la diversité culturelle sans laquelle la culture meurt.

Ce qui n'interdit pas, au contraire, que des livres se trouvent également dans les hypermarchés, les relais de presse et, pourquoi pas, les postes rurales?

Ecrivains, mes frères, informez les libraires de vos travaux. Editeurs, trouvez une politique cohérente d'offices. Libraires, regroupez-vous! Lecteurs, soutenez votre libraire! Maires, étudiez des baux «culturels» pour les librairies de votre commune! Collectivités, comités d'entreprise, n'achetez plus vos livres à des grossistes! Electeurs, ne votez pas pour ceux qui remettraient en cause la loi Lang sur le prix unique du livre.

Tous, soutenez la loi Lang – même si M. Lang, par distraction, de temps en temps, ici ou là, inaugure une FNAC.

(1) *Le Monde* daté du 28 janvier 1993.

(2) *Livres-hebdo* du 29 janvier 1993.

(3) *Paris-Match* daté du 3 décembre 1992.

▶ **Baptiste-Marrey est l'auteur d'un *Eloge de la librairie*, Ed. Le Temps qu'il fait (1988), vendu dans toutes les bonnes FNAC.**

CORRESPONDANCE

Une lettre de Noël Blandin

Dans une lettre datée du 25 janvier, l'éditeur Noël Blandin annonce qu'il a décidé de cesser ses activités : *« Cette décision n'est aucunement prise pour des motifs d'ordre économique ou en raison des dénonciations calomnieuses que chacun connaît, mais à la suite d'une mûre réflexion de l'éditeur que je suis »*, écrit-il notamment.

Par ailleurs, après l'article sur les éditions Noël Blandin paru dans « le Monde des livres » du 22 janvier, nous avons reçu de cet éditeur une autre lettre dont nous extrayons les précisions suivantes.

– A ce jour, je ne fais l'objet d'aucune poursuite ou plainte de la part de L'Harmattan, Daniel Cohen, H. Morita, Presses bretoliennes, Hawad, etc. (...)

– Je n'ai jamais *«pillé le fonds d'une maison d'édition en cours de liquidation»*. Des accords ont été conclus et des contrats signés par chaque auteur, y compris Mme Morita. Ces quelques titres m'ont d'ailleurs été proposés avec insistance par M. Cohen, et j'ai un échange de courrier avec l'administrateur judiciaire. (...)

– J'ai réglé à Mme Morita la somme de 15 000 francs pour un livre tiré et vendu à 1 000 exemplaires seulement, ce avec son accord formel. Cette somme représente 10 % de droits sur les ventes car elle ne m'a pas accordé le copyright. Ces droits sont parfaitement conformes, voire supérieurs, à ce qui se pratique d'usage dans la profession en tel cas. Aucune modification grave n'a été apportée à son texte puisqu'il s'agit précisément de la réédition du livre d'Intertextes.

– (...) Je n'ai fait que réimprimer et relancer le livre de Wassermann avec l'accord notamment du traducteur et de P. J. Oswald.

– Je ne dois rien à l'Imprimerie bretolienne. (...)

– J'ai effectivement empêché par injonction d'huissier L'Harmattan de continuer la distribution de mon fonds, non parce que je n'avais pas la propriété juridique comme cela est affirmé mensongèrement, mais parce que mon dû ne m'était pas versé. Je suis par ailleurs en bons termes avec la librairie des Cordeliers. (...)

– Le CNL m'a versé une douzaine d'aides, mais sur cinq années d'existence, représentant au total environ seulement 5 % de mon budget et non 40 %.

– Je paye des à-valoir assez régulièrement à mes auteurs. Sur cent auteurs travaillant avec moi – et beaucoup depuis la création de la maison – vous n'en avez contacté que trois ou quatre, précisément ceux à problèmes. Pourquoi n'avoir pas demandé comment cela se passait aux quatre-vingt-seize autres?

[Les procédures judiciaires dont M. Blandin fait l'objet sont avérées. Il est vrai qu'à ce jour la plupart de ces procédures sont closes, mais l'une reste en cours, et une plainte est déposée auprès du procureur de la République.

– Mme Morita a intenté un procès à M. Blandin. Un jugement a été rendu par le tribunal d'instance de Paris (9e), ordonnant à M. Blandin le paiement qu'il refusait à Mme Morita et le condamnant aux dépens. Le dossier atteste que Mme Morita a été mise devant le fait accompli d'une réédition tronquée de ses traductions de Miyazawa Kenji (d'abord publiées chez Intertextes), sans son consentement et sans contrat. La somme que M. Blandin lui a versée, après engagement par Mme Morita d'une procédure judiciaire, reste inférieure à celle que la justice lui impose toujours de payer. Le raisonnement de M. Blandin sur les « 10 % de droits sur les ventes » n'est pas valable dans la mesure où aucune des clauses morales, financières ou éditoriales n'avaient été respectées.

– Pour obtenir la propriété juridique des ouvrages parus chez Intertextes, M. Blandin aurait dû obtenir l'accord écrit des auteurs ou traducteurs, et en aviser l'administrateur judiciaire. Ceux-là n'ont pas toujours été consultés, mais Mme Morita est la seule à avoir engagé une action judiciaire contre M. Blandin. Pour obtenir, en revanche, la propriété « industrielle » des ouvrages (qui étaient tous, du moins pour la première « réédition », des photographies, par cliché offset, des maquettes d'Intertextes), M. Blandin était dans l'obligation de verser des droits à l'administrateur judiciaire (en l'occurrence M. Gourdain, auprès du syndic judiciaire parisien J.-C. Pierrel). Or M. Blandin n'a fait une offre d'achat du fonds d'Intertextes – restée apparemment sans suite – qu'en mars 1992, c'est-à-dire plusieurs mois après avoir entamé, dans l'illégalité, les premières publications des ouvrages d'Intertextes sous le label Blandin, lesquelles datent de novembre 1991.

– Si M. Blandin avait véritablement, comme il le prétend, obtenu les droits d'édition du texte auprès du traducteur de Jakob Wassermann, aurait-il pris la précaution d'indiquer, sur la page 8 de *Caspard Hauser* (traduit de l'allemand par Romana Alldorf) : *« Malgré nos recherches, nous n'avons pu retrouver les traducteurs et ayants droit du présent ouvrage. Nous republions donc tel quel le texte édité par P.-J. Oswald-Hallier en 1976, distribué par nos soins jusqu'à ce jour, et prions les éventuels ayants droit d'entrer en contact avec l'éditeur »* (août 1991.)

– Le protocole d'accord contracté entre L'Harmattan et Noël Blandin, et daté du 1er février 1991, stipulait notamment que l'éditeur cédait son fonds à L'Harmattan, tandis que celui-ci s'engageait à gérer la société et à en assurer les investissements. M. Blandin a effectivement dénoncé ce contrat en décembre 1991, mais à un moment où le fonctionnement normal de leur association était de fait bloqué : L'Harmattan se trouvait dans l'obligation de payer le passif qu'avait accumulé M. Blandin auprès des imprimeurs (imprimerie S.E.G ou Presses bretoliennes, ces dernières lui ayant intenté un procès, – le dossier est suivi par Me Michèle Billard à Evreux). L'Harmattan avait de plus été sommé par injonction d'huissier (non pas sur l'ordre de M. Blandin mais sur celui de Mme Morita) d'interrompre la diffusion du livre de Miyazawa Kenji, et avait été prévenu de la situation irrégulière dans laquelle se trouvait M. Blandin par rapport à la reprise des titres d'Intertextes et Oswald (huissier : Me Pascal Vignet, à Paris.)

– M. Delocque-Fourcand, secrétaire général du Centre national des lettres, nous précise que le CNL a accordé aux éditions Noël Blandin 9 aides (et non pas 12 comme nous l'avions écrit par erreur, sur la foi d'un premier renseignement du CNL). Ces aides, constituées à la fois de subventions et de prêts, font l'objet de contrats dont les dates s'échelonnent de février 1992 à janvier 1993. – Fl. N. et M. V. R.]

EN POCHE

L'exploit de Sir Ernest

Sir Ernest Shackleton, sujet britannique, n'avait pas froid aux yeux. Poète amateur et marin professionnel, fils de mère irlandaise et candidat vaincu à la Chambre des Communes, cet aventurier devenu noble fit rêver et trembler l'Angleterre du début de ce siècle. *l'Odyssée de l'Endurance* est le récit qu'il fit d'une expédition sauvée par miracle du désastre. Lorsqu'il affréta le trois-mâts *Endurance*, au début de 1914, Sir Ernest Shackleton n'en était pas à sa première expédition. Quelques années plus tôt, à bord du *Nimrod*, il avait déjà arpenté une grande partie du continent polaire sud, découvert huit chaînes de montagnes, relevé plusieurs pics de plus de 3 500 mètres d'altitude et exploré l'un des plus grands glaciers du monde.

Embarqué comme capitaine de l'*Endurance*, il comptait accomplir un exploit éclatant en traversant la totalité du continent Antarctique. Une conjonction de temps énormément glacial, puis d'air trop tiède, fit basculer le projet. Commença alors, pour l'*Endurance*, une dérive de quatre cents jours au milieu des glaces et, pour la partie débarquée de l'équipage, un incroyable périple sur la banquise. Shackleton finit par trouver de l'aide après avoir effectué une traversée de 1 300 kilomètres en canot, sur l'une des mers les moins hospitalières de la planète. Le récit, préfacé par Paul-Emile Victor, conte en langage dépouillé l'histoire de ce défi manqué, qui devint un exploit en soi. La traversée du continent, quant à elle, ne deviendra réalité que soixante ans plus tard.

R. R.

▶ **L'Odyssée de l'Endurance**, *d'Ernest Shackleton, traduit de l'anglais par M. L. Landel, Petite bibliothèque Payot/Voyageurs n° P128, 329 p.*

● Interroger le phénomène proprement historique, tel est le propos de Pierre Rosanvallon dans *l'Etat en France de 1789 à nos jours*, paru au Seuil, en «Points histoire» (n° 172). Dans la même collection, une étude de *la Vie élégante ou la formation du Tout-Paris : 1815-1848*, par Anne Martin-Fugière, historienne de la mentalité bourgeoise et de la culture française du XIXe siècle (n° 171).

● En « Que-sais-je ? » paraissent trois synthèses historiques. Nicolas Tenzer étudie *la République* (n° 2734). Un raccourci saisissant qui mène de la Grèce antique aux interrogations actuelles : Alain Laurent propose une *Histoire de l'individualisme* (n° 2712) qui s'attache à mieux discerner les origines et les glissements de cette notion. Enfin, Jean-Pierre Poussou évoque la personnalité redoutée et impopulaire d'Oliver Cromwell dans *Cromwell, la Révolution d'Angleterre et la guerre civile* (n° 2708).

● Presses Pocket réédite *Quatre-vingt-treize*, de Victor Hugo, dans la collection «Lire et voir les classiques» (n° 6110). Une présentation agrémentée d'illustrations encartées et augmentée d'un dossier analysant le traitement historique et littéraire de la Révolution. Du même Hugo, la collection «Babel», coéditée par les éditions Actes Sud, Labor et L'Aire, propose un texte plus rare : les *Ecrits sur la peine de mort* (n° 58) dans lequel l'écrivain bataille pour l'abolition de la peine capitale.

● Chez Payot, en « Bibliothèque/Documents », réédition d'une biographie par Lytton Strachey de la reine Victoria (n° 126). La même collection redonne à lire un classique du récit d'aventure : *le Voyage de Marco Polo* (n° 127). Témoignage de premier plan sur la découverte de l'Asie et de l'Extrême-Orient par l'un des citoyens les plus célèbres de la République de Venise.

ACQUA ALTA
de Joseph Brodsky.
Traduit de l'anglais par Benoît Cœuré et Véronique Schiltz.
Gallimard, coll. « Arcades », 112 p., 72 F.

VERTUMNE ET AUTRES POÈMES
de Joseph Brodsky.
Traduit du russe par Hélène Henry, André Markowicz et Véronique Schiltz.
Gallimard, 216 p., 130 F.

AÏGUI
de Léon Robel.
Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui » nº 269, 226 p., 90 F.

HORS-COMMERCE AÏGUI
Textes réunis et traduits par André Markowicz.
Le Nouveau Commerce, 268 p., grand format, 170 F.

L'ENFANT-LA ROSE
de Guennadi Aïgui.
Traduit du russe par André Markowicz.
Le Nouveau Commerce, 88 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'eau et la rose


Joseph Brodsky à Venise


Le sommeil d'Aïgui

« *IL y a de cela des lunes, le dollar valait 870 lires et moi j'avais trente-deux ans...* » Décembre 1972. Joseph Brodsky, fraîchement chassé de Pétersbourg, en trench-coat blanc et Borsalino brun, arrivait pour la première fois à la gare de Venise. Venise pour laquelle il a une vraie passion. Où il ne cesse de revenir. L'hiver, toujours... « *Le mimétisme figure, à mon avis, en bonne place parmi les désirs du voyageur, et l'Italie que j'avais dans la tête à l'époque était un mélange des films* noir et *blanc des années cinquante et des images monochromes, elles aussi, de mon métier de poète. L'hiver était donc ma saison.* » Ainsi commençait la grande histoire d'amour entre le poète de Leningrad et une ville dont il parle comme personne et qui est pour lui comme la projectinn de sa ville natale, mais « *dans une histoire meilleure, sans parler de la latitude* ».

Célébration d'une ville œuvre d'art, « *le plus grand chef-d'œuvre que notre espèce ait produit* » (où il ne viendrait jamais en été, « *même sous la menace* »), l'essai *Acqua alta* (1), qui paraît chez Gallimard en même temps que *Vertumne*, un nouveau recueil des poèmes du Prix Nobel de littérature 1987, est comme un autre point de vue de la poésie dans le reflet des canaux et des places inondées. Ecrit en aoglais, comme toutes les proses de Brodsky, cet essai-méditation permet de saisir le rapport du poète avec ce qu'il voit.

L'importance du regard, les lignes de fuite, les constructions géométriques, l'eau, l'œil, « *le plus autonome de nos organes* », tandis que le bateau avance dans la nuit « *comme le passage d'une pensée cohérente à travers le subconscient* ». « *Des deux côtés, baignant dans l'eau d'encre, se dressaient les énormes coffres sculptés de sombres palazzi remplis d'insondables trésors. J'étais entré dans cet infini que je contemplais sur les marches de la stazione et voilà que je passais au milieu de ses habitants, devant une troupe de cyclopes endormis reposant dans l'eau noire et qui, de temps à autre, se dressaient et soulevaient une paupière.* »

Cnmme dans *Loin de Byzance* (Fayard, 1988) qui traitait de son enfance, de ses parents, de sa ville, de sa vie, sur un mode moins intime, il joue des deux langues, l'anglais étant pour lui la langue de l'intellect, le russe restant la langue du cœur, la langue des tripes, la langue de sa poésie. On reconnaît, souvent d'une manière fascinante, les mêmes choses dans ses *Strophes vénitiennes* et dans *Acqua alta*, on voit comment une impression qu'il raconte sur le mode autobiographique se transforme en poésie : le poteau mouillé du débarcadère la place vide, les quais déserts, l'humidit/ qui se glisse dans la chambre...

Tandis que dans cette « *Pénélope de vill. qui tisse ses motifs le jour pour les défaire la nuit, sans Ulysse à l'horizon* », il voit en imagination Wystan Auden et Stephen Spender dans les années 50 sur les divans de peluche rouge du Café Florian, et va prendre le thé chez Olga Rudge, la femme d'Ezra Pound, devant le buste du poète par Gaudier-Brzeska, considère les façades des palais depuis une gondole (« *on voit ainsi ce que l'eau voit* »).

VERTUMNE, le nouveau recueil de poèmes de Joseph Iossip Brodsky choisis dans différents livres depuis 1962, est dédié à la mémoire de son ami, le traducteur italien, mort à cinquante ans, Gianni Buttafava. Vertumne, c'est paraît-il le dieu des jardins et des récoltes de l'automne à Rome. Un Immortel qui exprimait à sa façon une joie de vivre (« *Je me mis à supputer : pour un dieu,/ la joie n'est-elle pas un risque? N'est-ce pas de l'éternité qu'à terme/ il faudra payer cette joie/ de vivre? Tu te contentais d'éluder. Mais personne,/ non personne, mon Vertumne, ne savait comme toi jouir d'une eau/ limpide, de la brique d'une basilique, des aiguilles de pin,/ du délié d'une écriture. Plus que nous. Infiniment plus* »).

Oo retrouve dans ces vers l'ampleur du regard d'un poète nnurri d'antiquité grecque et latine tout autant que de poètes anglais, notamment Auden. Et d'Anna Akhmatova, qui avait parrainé le jeune homme qu'on allait bientôt envoyer au goulag pour « parasitisme ». Car il est fantastique, le bagage de choses lues par cet autodidacte boulimique qui avait quitté l'école à quinze ans mais qui dévorait Ovide et Hésiode (« *Nous étions fous de livres* », *écrit-il*).

Surtout, on retrouve, plus sourd, plus profond, le sentiment de l'éloignement de la Russie qu'il exprimait déjà d'une façon déchirante dans *Partie du discours* (1977) : « *Je suis né, j'ai grandi dans les marais baltiques près/des grises vagues de zinc qui viennent toujours par deux,/de là toutes les rimes, de là cette voix sourde/qui se déroule entre elles comme un cheveu mouillé,/s'il se déroule.* » Qu'il exprimait encore dans la célébration nostalgique du cinquième anniversaire de son départ en exil, le 4 juin 1972 : « *Ce coin, j'y ai grandi. Je tapais sur l'épaule/de son plus grand chanteur. J'ai fréquenté ses taules./J'aimais son ciel de plomb et son climat de pôle (...) /J'ignore quoi chanter au Grec ou au Varègue./J'ignore en quel pays j'irai poser mes grègues./Ecris ma plume, écris. Poursuis la tâche bègue.* »

L'œil qui se souvient. La voix se souvient de la mémoire. Le poète, tel un fauve, est à l'affût de ses mots, de ses rêves. Il va où l'emportent ses chaussures. A New-York, à Rome, à Londres. Pas encore à Saint-Pétersbourg. Y a-t-il chez lui un refus de retourner en Russie. Le sait-il lui-même?

POURQUOI réunir des poètes que tout sépare excepté la langue, pourraient se demander ceux qui se retrouvent accouplés, le temps d'une chronique. Ainsi près du poète de Pétersbourg est apparu Aïgui, le Tchouvache, celui qui a choisi d'écrire en russe et qui, petit à petit, a fait chercher dans notre mappemnnde littéraire le territoire des Tehouvaches (1 200 000 habitants, ces Huns des grandes invasions de nos livres d'histoire restés près de la Volga. Oubliés. Et qu'un poète a fait revivre. Avec leur culture, leurs chamans, leur langue...

Il leur fallait continuer à être tchouvaches. Que saurions-nous de ce peuple sans Guennadi Aïgui, qui traduit en tchouvache la poésie du monde, française, hongroise, polonaise, bretonne? Mais qui a choisi d'écrire en russe. C'est à lui que Léon Rnbel, son tradueteur, consacre le 269ᵉ numéro de la collection « Poètes d'aujourd'hui » tandis que la revue *le Nouveau Commerce*, que dirige Marcelle Fonfreide, publie un cahier spécial intitulé *Hors-Commerce Aïgui* (2). L'entrée dans la fameuse collectioo créée par Pierre Seghers donne enfin la reconnaissance à laquelle il a droit à ce poète singulier qu'Antoine Vitez appelait le « *Mallarmé de la Volga* ». Léon Robel y retrace l'itinéraire de l'enfant tchouvache qui, malgré les obstacles de toutes sortes, dans la misère et la solitude, a réussi à construire cette poésie parfaitemeot originale, cette poésie-mélodie où les mots possèdent toute une charge de symboles. Un peu, mais avec d'autres mots, à la façon de Paul Celan dont il se sent proche.

Le ehemin n'était pas tout tracé pour conduire le Tebouvache Aïgui, en même temps que l'Albanais Ismaïl Kadaré, à l'Institut littéraire Gorki de Moscou dont il sort, diplômé, en 1959. Passionné par Baudelaire, il va commencer à apprendre le français, tout en lisant boulimiquement, avec la même passion que les jeunes gens de cette époque. Mais le tournant de son existence sera sa rencontre avec Boris Pasternak, dont il a été un des premiers à lire *Docteur Jivago*. Il raconte, dans des souvenirs consignés pour le centenaire de la naissance du poète et publiés dans *Hors-Commerce Aïgui*, l'histoire de sa relation avec le grand poète, ses visites dans la datcha de Peredelkino, leurs conversations et les lectures qui en découlent : Nietzsche, Baudelaire bien sûr, Rimbaud, puis René Char, Norwid, etc. Engagé après ses études au Musée Maïakovski, il démissionnera en 1961 pour ne pas se solidariser avec la campagne antisémite déclenchée par Souslnv contre Lili Brik.

CE sera bientôt le sentiment de l'urgence envers sa langue et sa eulture menacées de disparition totale, le souhait de faire quelque chose pour son peuple et nussi le besoin de se faire pardonner le fait d'écrire en russe qui vont le pousser à entreprendre une anthnlogie de la poésie française de François Villon à Yves Bonnefoy. Publiée en 1967, elle permettra à des esprits curieux de le découvrir, comme Claude Mouehard, puis Léon Robel ou Jean-Pierre Faye. Les éditions vont ensuite se poursuivre, surtout dans *le Nouveau Commerce*, qui le publie régulièrement dans sa revue et également en livre (*le Cahier de Véronique*, (1984).

En 1988, Aïgui peut sortir d'URSS pour la première fois. D'abord en Hongrie, puis à Paris. Antoine Vitez organisera une soirée à Chaillot pour son second voyage à Paris en 1990. A Rennes, il a participé à des rencontres avec des poètes de langue bretonne. Il vient de passer une année à Berlin. Avant de retourner à Moscou.

Ces publications permettent de découvrir la diversité de l'écriture de ce poète, son utilisation rare du langage et des mots qui s'assemblent, se heurtent dans des chocs de significatinns nu de symboles, avec des mots-thèmes qui construisent le fondement d'une poésie fondée sur le sommeil, le silence. Et aussi le thème de la rose, le thème de l'enfance qui revient encore dans le petit volume *l'Enfant-la Rose* ; « *l'éclat/ des roses – / pour essuyer longtemps/ les pleurs.* »

(1) Le titre italien du livre est *Fondamenta degliIncurabili*. Le titre original anglais est *Watermark*.

(2) En outre, les Editions Circé de Strasbourg, qui nous ont permis de découvrir Derek Walcott, annoncent la parution prochaine d'un volume d'essais d'Aïgui ainsi que l'édition française de son *Anthologie de la poésie tchouvache* (déjà parue en italien et en anglais [« le Monde des livres » du 17 janvier 1992].

ROMANS POLICIERS

Perversités

FAUSSE ROUTE
(Going Wrong)
de Ruth Rendell.
Traduit de l'anglais par Marie-Caroline Aubert.
Calmann-Lévy, 262 p., 120 F.

TIRÉ A PART
de Jean-Jacques Fiechter.
Denoël, coll. « Sueurs froides » 173 p., 80 F.

LES VEUVES
(Widows)
d'Ed McBain.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Martinache.
Presses de la Cité, 317 p., 120 F.

UNE DANSE AUX ABATTOIRS
de Lawrence Block.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Rosine Fitzgerald.
Gallimard, coll. « Série noire », 352 p., nº 2310.

GUY CURRAN, à vingt-cinq ans, affiehe, avec délectation, tous les signes extérieurs de la réussite. L'aneien petit voyou de Nothing Hill Gate roule aujourd'hui en Porsche, habite une somptueuse maison dans un *mews* de la plus belle partie de Kensington, fréquente les restaurants chers et les fêtes « branehées » en compagnie d'une belle métisse, Céleste, un mannequin à la vue duquel il jure avnir entendu, une fois, un homme « *grogner comme* un *sanglier* ». Il a bâti sa fortune sur la drogue, mais s'est désormais acheté une cnnduite : un club, une agence de voyages et un atelier dans lequel des étudiants des Beaux-Arts reproduisent, à la chaîne ces chromos dont la province anglaise est apparemment friande.

Mais Guy Curran est banté par une question : « *Qu'est ce qui vous fait aimer quelqu'un? Pourquoi ne peut-on pas choisir, alors qu'à condition d'être riche, il est vrai, on peut choisir comment gagner sa vie, le genre de maison, de voiture, de loisirs que l'on veut?* » Car il aime Leonora et Leooora ne l'aime pas. Oo plus. Il avait, certes, partagé avec elle les serments définitifs de l'adolescence – « *Je suis toi, tu es moi* », – mais Leonora a grandi, s'est éloignée et ne lui accorde plus, désormais, qu'un rituel déjeuner du samedi.

On entend d'ici le lecteur ricaner à l'évocation de cette bluette, et s'étonner qu'elle figure dans une chronique consacrée à la littérature dite « policière ». Ce serait, d'abord, ignorer un axiome de base : les crimes, tous les crimes, se ramènent à deux causes principales, l'amour – *a fortiori* contrarié – et l'argent. Ce serait, surtout, ignorer toute l'étendue du talent de Ruth Rendell, qui n'est jamais aussi évident que dans l'apparente banalité de la situatinn de départ. Et *Fausse Route*, son dernier livre paru iei, ne fait pas exception.

De la « bluette » en question, elle tire un étonnant roman du ressassement, une sorte de roman immobile, un huis elos à un personnage, tout entier habité par l'idée fixe de Curran qui, n'acceptant pas le refus de Leonnra, la poursuit, la traque, interprète le moindre de ses sourires, de ses soupirs, la moindre inflexinn de voix, tout en suspectant, tnur à tour, chacun des membres de son entourage d'être celui qui éloigne de lui sa promise. Peu à peu, Curran perdra tout contact avec la réalité et son obsession tournera au cauchemar autodestructeur. Et, au final, Miss Rendell confirmera qu'elle n'a rien à envier, dans la connaissance des tourments de l'âme humaine et leur magistrale mise eo scène, à uoe illustre devancière, Patricia Highsmith.

IL faut se méfier des gens d'apparence tranquille. On jurerait, de Ruth Rendell, aperçue, à l'automoe dernier, à Paris, dans une mise très « provinciale » – tailleur strict, sac au bras, permanente sage, – qu'elle s'adonne plus volontiers aux œuvres charitables qu'à l'exploration des noirceurs de ses semblables. Quant à Jean-Jacques Fiechter, sa notice biographique signale qu'il s'agit d'un historien érudit, auteur d'ouvrages savants, du genre *le Socialisme français, de l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre* ou *Un diplomate américain sous la Terreur, 1789-1798*. Rien là qui prédispose à une entrée en fanfare dans la confrérie du erime littéraire. *Tiré à part*, qui inaugure une nouvelle formule de la collection « Sueurs froides » ehez Denoël, est pourtant d'une rare perversité et devrait plonger dans l'angoisse les futurs candidats au Goncourt.

Ils y apprendront, en effet, comment, avec une ingéniosité et une patience sans limites, un « ami », rongé par une haine venue de leur commune jeunesse, peut ruiner définitivement la carrière d'un auteur à succès, transformé, par ses soios jaloux, en un vulgaire plagiaire. Le piège, sans issue pour une victime que ses protestations d'innocence ne feront qu'accabler davantage, est impeccable. Si vraisemblable, malgré sa sopbisticatinn, et, dans le même temps, si évidemment elassique que, tout à coup, un doute vous gagne : et si, racontant la naissance d'une œuvre fictive, Jean-Jacques Fiechter avait, lui-même, plagié quelque obscur auteur de la préhistoire criminelle? Voilà où vous mène trop de talent!

Changement de décor, ehangement de style. Voici New-York, la ville emblématique, la cité noire par excellence, et deux de ses thuriféraires parmi les plus inspirés, Lawrence Block et Ed McBain. L'un comme l'autre ont construit une œuvre dans laquelle la mégalopole, étouffante, vénéoeuse, est au premier plan, personnage intégré à l'actioo, pesant sur son déroulement, plutôt que simple décor. L'un comme l'autre ne transigent jamais sur la qualité d'un univers romanesque dont l'efficacité ne saurait être synooyme de froidenr. L'un comme l'autre, enfin, offrent à leurs fidèles la jouissance subtile d'une lecture « référentielle » : d'un livre l'autre, leurs héros récurrents – Steve Carella et les flics du 87ᵉ pour McBain, le détective privé, ex-flic, ex-aleoolique, Matthew Scudder pour Block – changent à petites touches, s'adaptant à l'évolution du monde qui les entoure et progressant lentement dans la résolution de leurs intimes contradictions.

Chacun à sa manière – Carella plus volontaire, mais laissant percer sa lassitude, Scudder plus philosophe, parce que jamais tout à fait revenu de l'enfer de l'alcool, – ils enquêtent, cette fois, dans des milieux en apparence au-dessus de tout soupçon, mais où les pratiques érotiques débouchent sur le meurtre. Cette plongée dans des ténèbres à l'antique, où sexe rime avec mnrt, ils l'effectuent avec la même fascination horrifiée. Sans que jamais, pourtant, ne cède, en eux, cette part de profonde bumanité qui leur permet, pour notre plaisir prolnngé, de n'être pas dévorés par le Moloch urbain...

Bertrand Audusse

« Le poème c'est vous »

Suite de la page 23

Trois noms occupent, daos l'univers poétique de John Ashbery, une place importante : Wallace Stevens, Pierre Reverdy et Raymond Roussel. Sans accorder à cette division plus qu'une valeur iodicative, Ashbery perçoit deux courants dominants dans la poésie américaine moderne : celui dont Ezra Pound fut le ebef de file, marqué par un certain intellectualisme ; Stevens est la figure majenre de l'autre tendaoce, plus métaphysique, à laquelle lui-même se rattaehe : « *Je n'ai jamais aimé Pound, sauf ses œuvres de jeunesse. Je l'ai rencontré une fnis au Festival de Spolète, en 1965 je crois ; Il lisait ses poèmes d'une voix aiguë, presque inaudible. Charles Olson nous a présentés : Pound m'a regardé d'une manière féroce et ne m'a pas dit un mot.* »

Sur Raymond Roussel, John Ashbery, fasciné par les combinatoires, les jeux visnels et verbaux, l'usage des incises, digressions et autres détours du discours propres à l'auteur de *Locus solus*, songea écrire une thèse. Quant à Reverdy, découvert, comme Roussel, avant même le séjour en France, il représente, aux yeux d'Ashbery, l'air, « *la transparence* », l'abolition de « *l'éternel poids mort de symbolisme et d'allégorie* » et l'absence de « *signification philosophique* ». Languissant à « *l'ombre de T. S. Eliot* », la poésie américaine était impuissante à sortir d'un « *langage sec et digne* », « *flegmatique et conventionnelle* », celui d'une « *bourgeoisie sensible dépassée par les événements* ». Ashbery portait cette appréeiation sévère dans un numéro d'hommage du *Mercure de France* à Reverdy, paru en janvier 1962.

L'anthologie de Pierre Martory et Anne Talvaz, préparée et traduite avec l'accord du poète, couvre l'ensemble de la production de Jobn Ashbery. Montrant l'extrême diversité d'une œuvre qui refuse le confort des formes convenues, elle répare une injustice. Nombre de poètes français – de Denis Roehe à Dominique Fourcade, Marcelin Pleynet ou Emmanuel Hocquard notamment – l'oot lu et reconnu depuis de nombreuses années. « *Le poème c'est vous* », écrit Ashbery. Il est temps que les lecteurs français à leur tour confirment ce propos.

Patrick Kéchichian

